LA

DIPLOMATIE SECRÈTE

DE LOUIS XV

III.

L'ARMÉE RUSSE EN POLOGNE (1).

La rentrée du comte de Broglie à la cour fut très brillante. Une vive curiosité l'y attendait, et il y parut vraiment le héros du jour. La dauphine se jeta avec effusion dans les bras du défenseur de ses parens chéris. A Versailles les courtisans, à Paris les nouvellistes, se pressaient autour de lui pour recueillir de sa bouche les détails du drame étrange dont il avait été tour à tour le spectateur indigné et le courageux acteur.

Cette faveur générale, les talens, l'énergie dont il avait fait preuve, semblaient désigner le comte pour exercer sur la direction du nouveau système politique une influence prépondérante. Tous ses sentimens paraissaient à l'unisson de ceux qui régnaient à la cour. On n'y respirait que vengeance contre Frédéric. Qui pouvait mieux partager et guider cette irritation que celui qui venait de braver à son quartier-général le perturbateur de l'Europe? Un point important était en débat et divisait les conseillers de la couronne. Se bornerait-on à porter secours à l'Autriche attaquée en mettant à ses ordres et en rangeant sous ses drapeaux le corps de 24,000 hommes pro-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

mis par le traité de Versailles? ou bien, profitant des griefs personnels que l'agression de Frédéric lui avait ménagés, la France feraitelle campagne pour son compte, avec telles forces et suivant tel plan que bon lui semblerait, au nom du traité de Westphalie violé et des priviléges méconnus de son ambassadeur? Quelques amis obstinés de la paix, quelques vétérans attardés de l'ancien système européen, plaidaient timidement pour la guerre restreinte au rôle moins compromettant d'auxiliaire; mais tous les habiles qui voulaient plaire, tous les braves qui étaient pressés de dégainer, demandaient impatiemment que la France, ne prenant conseil que d'elle-même, marchât tout de suite enseignes déployées sur le Rhin. Sur ce point encore, le comte partageait l'opinion dominante, et s'associait au cri général. Dès le premier jour, il s'était indigné à la pensée que la France pût se contenter d'un rôle secondaire là où elle risquait un intérêt capital, et, sentant bien qu'une fois le canon tiré, l'état qui conduit l'armée mène aussi la politique, il voulait à tout prix garder la haute main sur l'avenir pour la France et pour lui-même, s'il était possible.

Tout semblait donc se réunir pour faire du comte de Broglie, dans cet instant décisif, un conseiller agréable et facilement écouté. Il n'en fut rien cependant. A travers les politesses et même les tendresses officielles, malgré le cordon bleu dont on le gratifia presque au lendemain de son arrivée, il ne tarda pas à remarquer chez tous les personnages en faveur une nuance de froide réserve, qui devint de jour en jour plus visible. On le consultait pour la forme, sans lui dire ce qu'on voulait faire de son avis, et, cet avis une fois reçu, sans paraître ni en garder mémoire ni en tenir compte. Ni son expérience des cours ni sa connaissance des armées allemandes n'étaient mises sérieusement à contribution. Toutes les décisions étaient débattues entre Mme de Pompadour, le maréchal de Belle-Isle et l'abbé de Bernis dans un cabinet particulier dont la porte ne lui était pas ouverte. A ses regards furtivement lancés, à ses questions discrètes, mais pressantes, pour pénétrer ce qui se passait derrière ce rideau, on opposait (c'est son expression) une *réticence invincible*. Le même silence et plus glacial encore répondait à ses insinuations très directes pour obtenir d'être transféré du théâtre désormais insignifiant de Varsovie sur la scène éclatante de Vienne. Il eut même bientôt le dégoût de voir disposer deux fois sous ses yeux de ce poste désiré, sans que personne parût s'inquiéter ni des prétentions qu'il pouvait y élever, ni des services qu'il y pourrait rendre. Une première fois ce fut l'abbé de Bernis qui se fit désigner lui-même, puis, cet heureux favori ayant été promu dès les premiers jours de 1757 au poste de ministre d'état, la place qu'il laissait vacante sans

l'avoir remplie fut dévolue à un jeune seigneur de la maison de Choiseul, le comte de Stainville, qui s'était déjà distingué dans une ambassade à Rome.

Il ne fallut pas longtemps au pauvre comte pour soupçonner la cause de cette défaveur. Un double motif l'expliquait : d'abord une invincible disposition de caractère qui l'aurait mis en mauvaise odeur auprès de tous les souverains du monde, — une humeur altière et indépendante qui ne lui permettait jamais d'obéir qu'en raisonnant et parfois en murmurant. Il discutait ses instructions et ne se faisait nul scrupule de les atténuer ou de les dépasser sans en rien dire. Il avait sur toutes choses son franc parler, ses idées propres, et se targuait de comprendre ce qu'on lui commandait. L'étrange situation que le secret du roi lui avait imposée avait encore développé chez lui cette orgueilleuse prétention. A force d'avoir à servir deux maîtres qui ne s'accordaient jamais l'un avec l'autre, le comte de Broglie avait pris l'habitude de se jouer sans façon de tous les deux, et au fond de l'âme de n'en respecter aucun. Les rois, les favoris et surtout les favorites ont le flair de ce genre d'hommes, et les tiennent instinctivement à l'écart. A l'intelligence qui les juge en les servant, ils préfèrent l'aveuglement de la médiocrité qui les flatte. En outre le comte faisait de ces dispositions générales à la politique du jour une application particulière qui les rendait plus incommodes encore et plus déplaisantes. Il ne blâmait pas le principe du nouveau système fédératif : c'était lui, on l'a vu, qui en avait, sinon suggéré, au moins exprimé le premier l'idée. Il ne nourrissait contre l'Autriche aucune des passions des vieux politiques, puisqu'il venait de sauver l'intégrité du territoire impérial, il ne regrettait pas l'alliance prussienne, à laquelle il venait de porter le dernier coup; mais en s'engageant dans la voie nouvelle il ne voulait y marcher qu'avec prudence, en regardant où il mettait le pied, sans perdre de vue ni à droite ni à gauche les piéges dont elle était semée. Dans le péril présent, en se servant du concours inattendu de l'Autriche et même de la Russie, il ne voulait pas que la France à son insu servît elle-même d'instrument aux ambitions futures de ces deux puissances. Ménager les antiques et faibles alliés de la France, la Pologne, la Turquie, les petits états allemands, imposer aux nouveaux amis le respect de ces vieux auxiliaires de notre politique, c'était à ses yeux remplir un devoir, exercer un droit, sauver le plus évident intérêt de l'avenir. En un mot, il croyait la France assez grande et la désirait assez fière pour dicter les conditions du pacte et non les subir. Dans les beaux jours de l'alliance anglaise, il y a trente ou quarante ans, M. de Metternich disait volontiers en souriant : « L'union de la France et de

l'Angleterre est infiniment utile, comme celle de l'homme et du cheval; mais il faut être l'homme et non le cheval. » C'est à peu près ce que le comte de Broglie pensait de l'alliance autrichienne et du traité de Versailles. Il voulait bien être le cavalier qui monte en selle et tient la bride, non le docile animal que l'éperon ou le mors fait obéir.

Mais cette disposition prudente et méfiante n'était nullement du goût des puissans du jour. Le comte de Broglie devait éprouver ce que remarqueront plus d'une fois dans leur vie ceux qui seront mêlés aux affaires publiques dans notre pays de cerveaux mobiles et d'imaginations légères : c'est qu'il est souvent plus aisé de combattre en face une opinion dominante que de la tempérer en la partageant. Quand une idée s'est une fois emparée de nos têtes ardentes, elle y règne sans partage, et toute réserve est plus mal vue qu'une contradiction directe. Toute précaution prise en souvenir de la veille ou en prévision du lendemain contre l'entraînement de l'heure présente est taxée de pusillanimité et d'étroit esprit de routine. On en était là, quant à l'alliance autrichienne, à Versailles et même à Paris en janvier 1757. Aux yeux de Mme de Pompadour et de son boudoir politique, c'était leur œuvre, et la marquise y mettait la même vanité que, plus jeune, elle avait pu porter dans l'invention d'une coiffe ou l'agencement d'une parure; y faire une objection, si petite qu'elle fût, c'était l'offenser autant que de lui refuser un compliment ou de lui découvrir une ride. Comment mettre en doute la sincérité de ses bonnes amies Thérèse et Élisabeth? Pour les courtisans, l'amitié de l'Autriche, c'était la mode, qu'il est toujours ridicule de ne pas suivre et de bon goût d'exagérer. Par toutes ces raisons, que le comte appelait lui-même l'*enthousiasme* du nouveau système, il se voyait très mal venu quand il parlait de l'Autriche ou de la Russie, non en ennemi, mais en homme avisé qui se méfie du lendemain et veut prendre ses sûretés en affaires. C'étaient là, disaient en chœur tous les beaux parleurs de l'OEil-de-Bœuf, les marques d'un esprit petit et arriéré qui ne comprenait rien à la grande politique. Sa prédilection pour les Polonais surtout, l'intérêt qu'il portait à ce coin de terre perdu dans les neiges du nord, paraissait un vrai radotage, et ce nom ne s'échappait jamais de ses lèvres sans faire sourire.

Ce qui achevait de faire paraître chagrins et maussades les froids calculs de l'ambassadeur en Pologne, c'était le contraste de la gaîté complaisante et de l'entraînement adulateur qu'affectaient les autres agens de la diplomatie officielle ou secrète. Il fallait voir opérer, par exemple, le chevalier Douglas à Saint-Pétersbourg. Celui-là ne se créait pas de soucis inutiles, et, pour obtenir de l'impératrice Élisabeth un coup d'œil bienveillant ou mieux encore un mot de sa main

à transmettre à Louis XV par la voie clandestine, il lui eût livré sans sourciller toutes les bouches du Danube et toutes les rives de la Baltique. Des ménagemens que le comte de Broglie l'avait supplié d'obtenir pour le territoire polonais au cas où les troupes russes seraient forcées de le traverser, il n'avait daigné avoir cure, et le chancelier Bestuchef ne reçut pas de lui la plus légère observation à ce sujet. Puis, quand vint le moment de conclure entre les deux cours impériales et la France un traité d'alliance offensive et défensive plus étroit que celui de Versailles contre leur ennemi commun, il ne fit aucune réserve et ne réclama aucune exception en faveur de la Turquie, cette ancienne amie de la France avec qui la Russie avait une querelle ouverte en permanence; bien plus, il consentit à signer sans instruction un article *secretissime* par lequel Louis XV s'engageait à fournir des subsides en argent aux troupes russes, si elles venaient à être attaquées par celles de la Porte. Cette fois la complaisance parut excessive, et l'article ne fut pas ratifié; mais en désavouant cet excès d'ardeur on ne s'en offensa point, et la faute fut aisément pardonnée en faveur de l'intention qui l'avait dictée (1).

Désespérant d'imiter un si beau zèle, dépité peut-être de n'être pas mieux apprécié, le comte eut un instant la pensée de dire adieu à cette ingrate diplomatie, où il était entré sans confiance et n'avait recueilli que des dégoûts. Le moment était venu pour tous les gentilshommes de tirer l'épée, et c'était là pour lui un héritage paternel qui pouvait lui suffire, car il était sûr d'en faire usage avec éclat. De savoir si ce dessein était bien sincère, et si chez une âme généreuse et ambitieuse comme la sienne la politique n'a pas des attraits qui compensent toutes ses amertumes, c'est ce que je ne me pique pas de pénétrer; mais, sincère ou non, ce projet de retraite semblait secondé par une circonstance imprévue qui mettait fin à la cause apparente de sa mission. Le prince de Conti venait de tomber ou plutôt de se mettre lui-même en disgrâce. Il avait sollicité le commandement de l'armée qui devait ouvrir les opérations militaires, et, ne l'ayant pas obtenu, il se retirait sous sa tente, et ne voulait plus se montrer à Versailles que dans les occasions d'apparat. Peut-être aussi s'était-il aperçu à temps que sa candidature royale ne tenait plus au cœur à personne. Quoi qu'il en soit, le comte se trouvait par cette abstention n'avoir plus aucun but direct à poursuivre à Varsovie, et, ne sachant plus d'ailleurs trop que dire aux amis qu'il y avait laissés, il éprouvait à y retourner une véritable répugnance, dont il fit part au roi lui-même dans une lettre confidentielle. « Je ferai observer à votre majesté, lui disait-il, que je

(1) Boutaric. (*Correspondance secrète*, t. I, p. 217.)

ne peux plus rien faire en Pologne ni de bon ni de décisif. A la vérité, un nouveau ministre n'y travaillera pas avec beaucoup plus de succès que moi; mais il aura de moins l'embarras d'essuyer des reproches,... et celui de dire des choses contraires à beaucoup d'égards à celles que votre majesté m'avait ordonné de dire et de persuader; il pourra même me sacrifier jusqu'à un certain point pour se tirer d'affaire, si le besoin l'exige. » Revenant alors en soupirant sur cette ambassade de Vienne qu'il n'osait plus solliciter, mais qui était toujours à ses yeux le seul poste où il fût possible de concilier le ménagement de tous les intérêts anciens et nouveaux de la France, il saisissait cette dernière occasion de bien établir aux yeux du maître la véritable mesure et comme la nuance exacte de ses sentimens sur les affaires courantes. « Je supplie votre majesté, disait-il, d'être persuadée que personne ne sera plus empressé que moi de concourir toujours à l'exécution de ses ordres, et que je suis très éloigné de regarder l'alliance qu'il lui a plu de faire avec la cour de Vienne comme contraire à ses intérêts. Je suis peut-être le premier de ses ministres qui l'a proposée et celui qui l'a le plus désirée;... mais je conviens que je croyais qu'il était nécessaire d'y mettre beaucoup de restrictions, dont quelques-unes ont été oubliées dans le premier traité, et je crains fort qu'il n'arrive pareil inconvénient dans celui auquel on travaille actuellement, si ceux qui en font l'œuvre ne prennent pas la précaution de consulter ceux qui ont quelque connaissance des objets importans qu'il est à propos de considérer... S'il est vrai, ajoutait-il, que ce soit M. de Stahremberg (l'ambassadeur autrichien) qui ait combattu ma demande pour l'ambassade de Vienne, après avoir sauvé la Bohême, comme j'ai eu le bonheur de le faire, de l'irruption du roi de Prusse, et ayant entre mes mains les remercîmens que M. de Kaunitz m'a faits au nom de l'impératrice, l'opposition que le ministre de cette princesse apporterait à ma nomination serait la preuve la plus authentique qu'on me croirait un peu trop éclairé sur les affaires qui se traitent actuellement, et qu'on me croirait plus occupé de faire mon devoir que de chercher uniquement à plaire à une cour dont les intérêts, quoique unis à certains égards, diffèrent des nôtres sur beaucoup d'autres. Je voudrais mériter cette opinion (1). »

Louis XV ne daigna pas entrer dans ces considérations ou compatir à ces délicatesses; il lui convenait tout ensemble d'éviter toute tracasserie de la part des deux impératrices et de leur fidèle amie Mme de Pompadour, et de conserver à Varsovie, vaille que vaille, un

(1) Le comte de Broglie au roi, 22 décembre 1756, 2 janvier 1757. (*Correspondance secrète*, ministère des affaires étrangères.)

ambassadeur qui fît prendre patience aux Polonais ou les entretînt d'illusions. Il signifia sèchement au comte de Broglie qu'il le condamnait sans rémission à cette tâche ingrate. « J'ai très bien vu, lui répondit-il, comte de Broglie, dans toutes vos lettres que vous aviez de la peine à adopter le nouveau système que j'ai pris. Vous n'êtes pas le seul, mais telle est ma volonté, et il faut que vous y concouriez. A l'égard de M. le prince de Conti, c'est lui qui me boude parce que je lui ai dit que je ne l'avais pas destiné de commander l'armée qui doit s'assembler dans le Rhin. Je croyais être maître de mes choix; tant pis pour lui, c'est tout ce que je vous en puis dire... » Et le 2 janvier, revenant plus impérieusement encore à la charge, il ajoutait : « Je trouve très bon, comte de Broglie, que vous me fassiez toutes les représentations que vous croirez devoir me faire et à mes ministres; mais ayez toujours en vue l'union intime avec Vienne, c'est mon ouvrage. Je le crois bon, et je le veux soutenir. Dans ces circonstances, je crois votre présence très nécessaire à Varsovie; vous êtes aimé et estimé des Polonais, et un nouveau ministre ne serait pas capable de leur faire faire bien des choses qu'il faut qu'ils fassent sans y abandonner notre parti, car je le veux soutenir. C'est leur bien et leur liberté. Ainsi je vous conseille d'abandonner l'idée de Vienne et de n'être pas si changeant, surtout après que je vous ai tenu mes promesses et que je vous crois capable de me bien servir encore... Si j'en avais connu un autre qui eût pu bien me servir en Pologne, je vous l'aurais préféré pour satisfaire votre désir de servir dans mes armées; mais, n'en ayant pas trouvé, je compte que vous m'y servirez de tout votre mieux (1). »

A cet ordre sans réplique ne tardèrent pas à se joindre les supplications de la dauphine, qui pressa vivement le comte d'aller reprendre auprès de ses parens son poste de consolateur officiel. Au premier souffle du printemps, il fallut donc penser à faire ses paquets. Avant de partir, le comte voulut tenter un dernier effort pour obtenir au moins quelques explications nettes sur le rôle qu'il allait jouer dans le pays sacrifié où on le renvoyait. Plusieurs mémoires remis à M. de Rouillé posaient nettement les questions suivantes : voulait-on ou ne voulait-on pas intéresser la Pologne dans la lutte contre Frédéric en promettant à la maison de Saxe un agrandissement qui la ferait renoncer à sa couronne élective et en laisser la disposition au parti français et national? l'autorisait-on à parler en ce sens tant au ministre saxon qu'aux patriotes? Puis, dans des lettres privées, il pressait le roi de lui dire quel rôle secret il aurait désormais à jouer à Varsovie? quelles espérances à donner à

(1) Le roi au comte de Broglie, 24 décembre 1756, 22 janvier 1757, 11 mars.

ses amis? quel but à proposer à leurs efforts? à défaut du prince de Conti, aurait-il en poche une autre candidature française? était-ce un Bourbon de France ou un Bourbon d'Espagne? ou bien s'accommoderait-on d'un cadet de la maison de Saxe?

Plus les questions étaient nettes, plus il semblait qu'on fît effort pour rendre les réponses ambiguës. « Il faut avant tout, disait pédantesquement le ministre, établir les principes généraux qui, dans les circonstances présentes, doivent être la base des instructions et des ordres que le roi juge à propos de confier à un ambassadeur et à ses ministres. Ces principes sont : 1° que toutes les négociations particulières à suivre dans les cours étrangères doivent nécessairement s'accorder avec le système général que le roi a adopté pour les engagemens que sa majesté a contractés avec la cour de Vienne; 2° que ce nouveau système est actuellement le point culminant auquel toutes les lignes de la circonférence politique doivent aboutir sans se croiser; 3° que toute négociation qui serait directement ou indirectement contraire à ce système serait un ouvrage incompatible avec la droiture des intentions du roi, qui est bien éloigné de vouloir détruire d'une main ce qu'il travaille à établir de l'autre; 4° que rien ne serait plus contraire à cette intelligence que de paraître tenir encore aux anciennes maximes du système fondé sur la rivalité de plusieurs siècles entre les maisons de France et d'Autriche... » A quoi néanmoins on ajoutait que « le roi, en s'unissant aux cours impériales, avait renoncé uniquement à son alliance avec le roi de Prusse, que son intention est de conserver ses autres alliés, en particulier la Pologne, la Suède et la Porte-Ottomane, mais qu'il serait prématuré, inutile et dangereux de faire aucune ouverture relativement au projet de substituer la puissance saxonne à la prussienne dans l'équilibre de considération et de force à former dans l'empire germanique (1). »

Le roi, moins verbeux, n'était pas plus clair. Il prononçait tour à tour plusieurs noms propres sur lesquels on pouvait diriger le choix futur des Polonais: tantôt c'était un infant, tantôt un cadet saxon; mais il ajoutait tout de suite qu'il fallait consulter les Polonais eux-mêmes et lui laisser le temps de s'entendre ensuite avec ses alliés, ce qui ne l'empêchait pas d'engager le comte à tenir toujours les amis de la France en haleine, de lui promettre même quelques légers subsides dans cette intention, et enfin d'exiger de lui une correspondance aussi régulière que mystérieuse pour le tenir au courant du succès de ses efforts en l'air (2). « J'espère au moins, répondait le

(1) *Mémoires du comte de Broglie* adressés à M. de Rouillé le 10 et le 20 avril 1757. — Réponse du ministre. (*Correspondance officielle*, ministère des affaires étrangères.)

(2) Boutaric, t. I, p. 220. Le roi à Tercier, 9 avril 1757.

comte à ces injonctions confuses qu'il essayait vainement de débrouiller, que votre majesté voudra bien considérer les difficultés qu'il y a à concilier tous les intérêts qui se trouvent confondus dans l'exécution des ordres qui m'ont été remis par son commandement ou par le canal de M. de Rouillé; j'ai d'autant plus besoin de son indulgence que je ne saurais compter sur celle de la partie prépondérante de son conseil. Plusieurs de ses ministres voudraient que je fusse entièrement hors de la carrière politique... Votre majesté sait qu'il n'a pas tenu à moi de leur donner satisfaction : j'ai lieu de craindre qu'ils ne persistent dans leur dessein, et qu'ils ne cherchent dans mon travail des motifs d'un rappel qui me serait alors bien douloureux (1). »

Une seule consolation restait à notre triste ambassadeur au moment de s'engager de nouveau dans ce filet d'intrigues, où il allait compromettre encore, cette fois sans illusion et sans espoir de succès possible, son ambition et son honneur. Il laissait à la cour, en qualité d'intermédiaire de sa correspondance avec le roi, non plus un prince dont il lui fallait ménager le pusillanime égoïsme, mais un ami sûr et discret, dans le sein duquel il pouvait épancher en confiance l'amertume de ses douleurs privées et de ses colères patriotiques. En se séparant du prince de Conti, le roi lui avait donné l'ordre de remettre tous les chiffres et toutes les pièces de la correspondance secrète entre les mains de M. Tercier, premier commis des affaires étrangères, qui devait désormais, à l'insu des ministres et sous l'œil royal, tenir et diriger tous les fils de ce commerce clandestin. Lebel, valet de chambre du roi, était chargé de porter et de rapporter lettres et réponses du palais à la demeure modeste de M. Tercier, et, sauf les grandes occasions où il était autorisé à écrire au roi lui-même, c'était à Tercier aussi directement que le comte devait adresser ses informations.

Le poste de premier commis des affaires étrangères était dans notre ancienne organisation diplomatique un emploi à la fois très obscur et très important. Largement rétribué (le traitement n'était pas moins de 80,000 francs de la monnaie d'alors), il avait été calculé pour suffire aux vœux d'une suite d'hommes de mérite inconnus, appelés à tout diriger sans jamais paraître, à tenir en main la clé de tous les secrets d'état sans que leur naissance et la nature de leurs services leur permissent d'aspirer, même par le plus lointain espoir, à l'éclat du premier rang. Supérieurs des ambassadeurs, dont ils dictaient les instructions et contrôlaient toutes les

(1) Le comte de Broglie au roi, 25 février et 2 mai 1757. (*Correspondance secrète*, ministère des affaires étrangères.)

démarches, survivant à la rapide succession des ministres, échappant par leur humilité même au caprice des destitutions arbitraires, dépositaires de toutes les traditions, les premiers commis ont été vraiment pendant des siècles, du fond de leur cabinet, le ressort fixe et principal, bien qu'inaperçu, de toute notre politique extérieure. Leur nom est à peine mentionné dans quelques mémoires contemporains, et la France ne saura jamais quelle part elle a dû de sa grandeur à ces hommes modestes qui l'ont aimée et servie avec une foi silencieuse, dévoués tout entiers, corps et biens, intelligence et âme, à ce que nous appellerions dans le langage un peu emphatique de nos jours le culte de la patrie, et ce qu'ils nommaient simplement le service du roi. Les intérêts permanens de la France, objet de leur méditation assidue, prenaient à leurs yeux un caractère de religion. Sans doute la diplomatie qui courait le monde, et dont le comte de Broglie vient de nous donner le modèle, était plus active et plus brillante. Rien n'en égalait l'éclat, lorsque, personnifiée dans un grand seigneur ou dans un valeureux capitaine, dans un duc et pair ou dans un maréchal de France, chamarrée de titres et de cordons, promenée dans les capitales au fond de carrosses dorés, avec grand cortége de coureurs, de chasseurs et de piqueurs, éblouissant les populations par la splendeur des fêtes, elle venait chercher les souverains dans leurs palais pour étudier et exploiter leurs faiblesses, les intimider ou les séduire, se mêler en un mot au jeu mobile des intrigues de cour et des agitations révolutionnaires; mais tout ce mouvement eût été vain, si des ouvriers ignorés ne lui avaient préparé le terrain et donné l'impulsion en rattachant ces efforts divers à la fixité d'un plan général. Ceux-là, ce n'étaient point les dispositions passagères des hommes d'état ou de cour qui faisaient le sujet de leurs études, c'étaient ces conditions immuables, nées de la nature même des choses et de la configuration des territoires, qui régissent et régiront toujours, quoi qu'on fasse, d'une génération à l'autre, les rapports des peuples entre eux. Une frontière à étendre ou à défendre, une tête de pont ou un défilé de montagne à garder ou à conquérir, un débouché à ouvrir à notre commerce, un port de ravitaillement ou de relâche à préparer pour nos flottes, le drapeau français à planter sur un rocher de l'antique Océan ou sur une plage du Nouveau-Monde, c'était là ce qui remplissait et souvent agitait leurs veilles.

La constitution sociale de l'ancienne France, traçant aux vœux de chaque classe d'hommes des limites fixées par leur naissance, semblait seule propre à fournir à un grand pays cet ordre de serviteurs désintéressés, dévoués au devoir de leur charge sans retour d'ambition personnelle, et satisfaits d'exercer l'influence sans pré-

tendre à la renommée. Le lecteur me permettra pourtant de dire que j'ai connu personnellement sous le nouveau régime de notre patrie un digne héritier de ces précieux auxiliaires de l'ancien. Tous ceux qui ont rencontré au ministère des affaires étrangères de la monarchie de juillet le cher et excellent M. Désages comprendront que je ne puisse me refuser le plaisir de saluer ici en passant sa mémoire. Sous le titre essentiellement moderne de chef de la division politique, c'était toujours le *premier commis* d'autrefois, et lui-même aimait à se donner ce titre vénérable et plein de souvenirs. C'était chez lui, comme chez ses devanciers, même souci passionné de l'intérêt public et même oubli du sien, même simplicité de mœurs dans la même grandeur de pensée, même regard naturellement promené sur tous les coins du monde et même vie soigneusement cachée dans la retraite. Une nuance pourtant, inaperçue des yeux peu clairvoyans, le séparait des traditions passées de son emploi, celle qui distingue le bon citoyen du sujet fidèle. De l'esprit des temps nouveaux, le premier commis de 1830 gardait cette empreinte, qu'il ne confondait pas la France avec le roi et conservait l'indépendance dans le dévoûment. La fréquence des révolutions qui avaient défilé devant ses yeux l'avait rendu un peu indifférent à la faveur des gouvernemens comme à la personne des gouvernans. Il regardait passer les dynasties comme autrefois ses prédécesseurs les ministères, avec un calme légèrement dédaigneux, et détournait les yeux de ces apparitions fugitives pour les garder attachés sur l'image de la patrie. Le génie de la monarchie aurait pu se plaindre de cette teinte de scepticisme politique. Et de fait, en le voyant passer dans un salon royal, avec son profil fin et sévère, son regard froid qu'éclairait par moment un sourire glacial aussi et un peu hautain, la tête droite, la main passée dans un frac boutonné sans décoration, on l'aurait pris plutôt pour le magistrat électif d'une cité d'Amérique que pour un fonctionnaire public de France. Jusque dans sa déférence pour les distinctions sociales, auxquelles il n'aspirait pas, on soupçonnait une sorte de fierté républicaine qui dédaignait trop ce genre d'honneurs pour y prétendre, et les abandonnait sans regret à ceux qui avaient la faiblesse d'en jouir ou croyaient se grandir en s'en parant.

M. Tercier n'était pas de si haute lignée intellectuelle et morale; mais c'était un esprit droit, un cœur chaud, un travailleur infatigable. Il possédait parfaitement dans sa tête toute la carte de l'Europe, et il était doué de cette adresse insinuante, à l'aide de laquelle les chefs de bureaux de tous les régimes savent conduire leurs ministres où ils veulent les faire aller sans que ces maîtres prétendus tout-puissans s'en aperçoivent. Il appréciait le comte de Broglie et en était aimé. Rapprochés par les mêmes vues de bien

public, ils s'étaient pris l'un pour l'autre d'une affection véritable, et ce fut à l'intervention discrète de cet obscur ami que le comte dut tout de suite une faveur vainement sollicitée par lui du roi lui-même, la permission de passer par Vienne, en se rendant à son poste, pour y prendre langue avec le ministre dirigeant, se mettre en grâce auprès de l'impératrice et plaider lui-même la cause des Polonais.

En arrivant à Vienne, dans les premiers jours de mai 1757, il y trouva tout en rumeur, et à sa grande surprise il fut accueilli par tout le monde, ministre et souveraine, à bras ouverts et comme un sauveur. Les choses étaient en effet dans la situation la plus critique, et pour la seconde fois une impétueuse agression de Frédéric mettait la monarchie impériale à deux doigts de sa perte.

Informé de la résolution que prenait la France de lui faire la guerre pour son compte avec une armée de 100,000 hommes, Frédéric s'était senti perdu, s'il attendait l'effet de cette puissante diversion. Entre les Français sur le Rhin, les Autrichiens en Bohême et les Russes déjà en mouvement vers la Pologne, un cercle de fer se resserrait autour de lui. Une seule ressource lui restait encore : devancer par un coup d'éclat les mouvemens toujours lents d'une coalition et tomber tout de suite sur l'armée autrichienne qui se trouvait à sa portée privée momentanément de tout auxiliaire. Sa décision fut arrêtée sur-le-champ, et, n'ayant pas quitté Dresde de tout l'hiver, il se trouva en mesure, dès que les routes furent abordables, de reprendre les opérations militaires précisément au point où la mauvaise saison les avait interrompues.

Pour commencer et bien montrer d'abord qu'il n'était pas plus d'humeur à attendre qu'à craindre personne, il expédia dès le 23 mars l'ordre de départ, tant de fois annoncé, mais toujours retardé, au secrétaire que le comte de Broglie avait laissé à Dresde auprès de la reine de Pologne. « Le roi, dit à ce diplomate le feld-maréchal Keith, chargé de l'exécution de cet ordre brutal, le roi a des informations dont il ne peut douter que le corps de troupes que le roi de France fait passer en Allemagne est beaucoup plus considérable que ne le porte le traité de Versailles, et, ces troupes paraissant devoir agir contre sa majesté, elle ne peut donc permettre que vous restiez dans une ville dont elle est maîtresse. » M. Hennin allégua vainement les ordres de son souverain et son caractère diplomatique. « Je ne puis croire, disait-il, que l'intention de sa majesté prussienne soit de violer le droit des gens en ma personne. » — « Qu'est-ce que le droit des gens? reprit le feld-maréchal en haussant légèrement les épaules; » puis il ajouta : « J'ai ordre de vous déclarer que sa majesté a eu jusqu'à présent tous les ménagemens possibles pour la famille royale de Pologne en considération de l'alliance qu'elle

a avec sa majesté très chrétienne, mais que désormais elle ne se croira plus obligée de se gêner. » — « A ce mot, dit M. Hennin dans sa dépêche, je fis un mouvement en arrière. M. le feld-maréchal, en me le répétant, me dit : « Ce sont les propres paroles de sa majesté, » et il poursuivit : « Au reste, la manière dont on agira dans les états de sa majesté décidera de sa conduite envers la famille royale. » A ces paroles sauvages, M. Hennin répondit par un refus positif de partir en laissant ainsi derrière lui, comme dans les guerres de l'antiquité, les femmes royales en ôtage. Une escouade de soldats fit alors main basse sur lui; on le força de monter dans une voiture déjà préparée, et un officier prenant place à ses côtés le conduisit jusqu'à la frontière (1).

Les hostilités commencèrent immédiatement, et en moins de quinze jours la Bohême fut littéralement couverte de troupes prussiennes. Divisée cette fois, comme l'année précédente, en trois corps, l'armée de Frédéric tendit droit vers Prague et rencontra en avant de cette ville le maréchal Braun, à peine sorti de ses quartiers d'hiver et mal remis des pertes qu'il avait éprouvées à l'ouverture de la campagne. Dans ces conditions, la bataille était perdue d'avance, et le 6 mai au soir l'armée impériale rentrait en déroute dans Prague, après onze heures de combat, avec son chef mortellement blessé. « Je me porte bien, écrivait Frédéric à sa mère du champ de bataille, et mes frères aussi. La campagne est perdue pour les Autrichiens. J'ai les mains libres avec 150,000 hommes. Nous sommes maîtres d'un royaume qui nous fournira de l'argent et des hommes. J'enverrai une partie de mes troupes faire un compliment aux Français; je poursuivrai les Autrichiens avec le reste. » Dès le lendemain, traçant autour de Prague une immense ligne de circonvallation, que gardaient 50,000 hommes, et, vomissant de toutes parts sur la malheureuse cité un déluge de bombes, il réduisait l'armée désorganisée et les bourgeois pris au dépourvu à toutes les horreurs de la famine.

C'est sous le premier effet de ces nouvelles foudroyantes et dans une véritable stupeur que le comte de Broglie, arrivant de France, trouva la cour et la ville de Vienne. Chacun croyait voir déjà les grand'gardes de Frédéric apparaître sur la rive du Danube. Marie-Thérèse seule gardait l'impassibilité de son âme. Elle n'avait qu'une parole ou plutôt qu'un cri qu'elle redisait à ses ministres éperdus : « il faut délivrer Prague à tout prix; » mais cette libération ne pouvait s'opérer qu'en mettant en ligne la seule armée que l'empire conservât encore intacte, et qui, campée en Moravie, sous les ordres

(1) M. Hennin à M. de Rouillé, 23 mars 1757. (*Correspondance officielle*, ministère des affaires étrangères.)

du maréchal Daun, ne se montait pas à plus de 60,000 hommes. C'était vraiment la dernière carte de la monarchie, et on hésitait à la risquer contre un vainqueur maître du jeu, très supérieur en nombre, et que les généraux autrichiens avaient perdu l'habitude de regarder en face.

Dans cette extrémité périlleuse, l'arrivée d'un officier français chargé d'une mission de confiance de son maître n'aurait jamais passé inaperçue; mais il se trouvait de plus que cet officier était un diplomate déjà renommé et en outre le fils du général français qui, dans la guerre de la succession, s'était d'abord emparé de Prague par un coup de main, puis, bloqué à son tour par les armées impériales, y avait soutenu un siége demeuré fameux par l'énergie de la défense. Le comte lui-même, tout jeune encore, avait servi sous les ordres de son père pendant ces alternatives d'attaque et de résistance. Il connaissait parfaitement la configuration des lieux, et dans la première audience qu'il eut de l'impératrice il raisonna sur la durée possible du siége, sur les ressources des assiégés et les avantages des assaillans en homme qui se rendait un compte exact de la situation des deux armées. Marie-Thérèse, charmée de trouver un bon conseil et un esprit de sang-froid au milieu de la consternation universelle qui l'entourait, le pressa de questions, insista pour qu'il s'entretînt avec les principaux membres de son conseil, et ceux-ci, le trouvant beaucoup plus au fait qu'eux, s'empressèrent à leur tour de solliciter ses avis. Le comte résista un peu à ces instances, se fit presser et prier, allégua son ignorance de l'état de l'armée autrichienne; mais en définitive, trouvant là une occasion d'employer l'activité infatigable de son esprit tout en se mettant bien en cour auprès de l'amie de Mme de Pompadour, il se décida sans trop de peine à prolonger un peu sa présence à Vienne. Huit jours n'étaient pas écoulés qu'il s'était laissé charger de mener à bien la jonction des deux armées, et qu'il était installé à la chancellerie impériale en qualité de ministre de la guerre officieux, tout comme il avait été l'année précédente le chef d'état-major bénévole du roi de Pologne. Chaque soir, l'impératrice lui demandait son avis par écrit qu'elle faisait passer au maréchal Daun, et à plusieurs reprises elle pressa le comte de Broglie de se rendre à l'armée, offrant de lui donner voix dans le conseil de guerre, et même voix prépondérante en cas de partage.

« L'impératrice-reine et le comte de Kaunitz (écrivait-il le 25 mai à M. Durand, résident de France en Pologne, pour lui expliquer l'arrêt de son voyage) m'ont fort pressé de prendre cet arrangement, et ont de plus désiré que j'entrasse dans l'examen des opérations auxquelles il convient aujourd'hui de se décider, ainsi que des instructions à envoyer à M. le prince de Lorraine à Prague

(le prince Charles avait remplacé le maréchal Braun dans le commandement de l'armée assiégée). Je me suis chargé avec plaisir de ce dernier objet, sur lequel mon séjour dans cette ville pendant le siége que nous y avons soutenu m'a donné quelques lumières. La direction de la grande armée demanderait, pour s'en charger avec succès, des connaissances préliminaires de sa force effective, de l'esprit qui y règne, de la capacité des généraux, des moyens de subsistance qu'on y a, et enfin des pays où on doit manœuvrer. Comme tous ces détails me sont inconnus, je me suis excusé de traiter avec la moindre décision des objets de cette importance. Par les notions que vous avez de la cour de Vienne, monsieur, vous pourriez être étonné du ton de modestie et de douceur qui y règne actuellement. Les circonstances y contribuent sans doute infiniment : je m'imagine bien que c'est à elles que je dois en partie la confiance qu'on m'y témoigne et les politesses de tout genre qu'on a pour moi. Cela ne m'empêche pas d'être reconnaissant particulièrement des bontés dont l'impératrice-reine m'honore, qui sont au-delà de toute expression. Quant au comte de Kaunitz, je pense qu'il n'a pas été fâché de m'entretenir sur les affaires militaires, dont, malgré l'étendue de ses lumières, il est un peu moins instruit que de toute autre chose... Vous voyez que je ne suis pas ici absolument oisif... » Et le 5 juin il écrivait encore au même correspondant : « Je travaille toujours au projet de réunion des deux armées, qui, je pense, réussirait, s'il était bien exécuté; mais je n'ai aucune confiance dans les ouvriers. Enfin il faut se servir de ce qu'on a et tâcher de rendre la besogne plus facile par la clarté avec laquelle elle est expliquée... » Puis enfin le 12 il reprend ainsi : « Je compte me mettre en route dès que la jonction sera opérée. Comme je dirige d'ici, autant qu'il est possible de le faire de loin avec des généraux peu intelligens, cette opération, je ne saurais la laisser à moitié (1). »

L'équitable histoire doit convenir que le comte de Broglie était vraiment ici trop dédaigneux pour les ouvriers qu'il trouvait sous sa main, et le maréchal Daun ne tarda pas à montrer qu'il ne méritait pas entièrement cette appréciation sévère. La jonction préparée par le comte n'eut pas lieu, parce que Frédéric, qui la redoutait, averti de l'approche de l'armée de secours, se décida brusquement à se porter au-devant d'elle. Il rencontra le maréchal Daun à 12 lieues environ de Prague, campé sur les hauteurs de Kollin, derrière un profond ravin coupé d'étangs. La position choisie par le général autrichien était presque inexpugnable, et Frédéric, enivré

(1) Le comte de Broglie à M. Durand; Vienne, 25 mai, 6 et 12 juin 1757. (*Correspondance officielle*, ministère des affaires étrangères.) J'ai trouvé de plus dans des papiers du comte de Broglie de la même date une correspondance suivie avec des officiers de l'armée autrichienne qui atteste la part qu'il prit à la direction de cette campagne.

de ses succès précédens, fit la faute de vouloir l'emporter d'assaut avec un corps d'armée très inférieur en nombre, et où la cavalerie était proportionnellement plus forte que l'infanterie. Cet orgueil le perdit : après sept attaques successives, il fallut rétrograder en désordre vers Prague et se hâter de lever le siége, si l'on ne voulait être pris entre le feu de la place et celui de l'armée victorieuse. « La fortune me tourne le dos, écrivit Frédéric avec une gaîté affectée au feld-maréchal Keith, elle est femme, et je ne suis pas galant. J'aurais dû m'y attendre, elle s'est déclarée pour les dames qui me font la guerre. Dans le vrai, je devais prendre avec moi plus d'infanterie. Les succès donnent une confiance nuisible... Mais que dites-vous de cette alliance contre le marquis de Brandebourg? Quel serait l'étonnement du grand Frédéric-Guillaume, s'il voyait son arrière-petit-fils aux prises avec les Russes, les Autrichiens, presque toute l'Allemagne et 100,000 Français? J'ignore s'il y aura pour moi de la honte à succomber, mais je sais qu'il n'y aura pas grande gloire à me vaincre. »

Effectivement la défaite de Kollin avait pour Frédéric la désastreuse conséquence de le laisser seul aux prises avec toute l'Europe. Pour la seconde fois, toute tentative de diversion était manquée, la Bohême était sauvée, l'empire avec elle, la France et l'Europe en mesure de venir à leur aise écraser, à trois contre un, un ennemi qui n'allait plus avoir contre leur union formidable d'autre ressource que son génie. Pour la seconde fois aussi, la main du comte de Broglie se trouvait mêlée à la complication d'incidens imprévus qui déjouaient la rapidité des calculs de Frédéric. Quand à l'arrivée de cette heureuse nouvelle le comte alla présenter ses félicitations au palais, l'impératrice, enivrée de joie, ne put se tenir de s'écrier qu'elle lui devait la victoire autant qu'au maréchal lui-même, et lui fit remettre deux heures après par le comte de Kaunitz son portrait enrichi de diamans. « Et moi, disait le ministre, qui vous croyais entiché de vieux préjugés, me voilà bien détrompé (1). »

La part que le comte de Broglie avait eue à ces succès ne fut pas ignorée en Allemagne, et le bruit en parvint même bientôt jusqu'en Pologne. « Il est donc vaincu, écrivait M. Durand, ce prince assez téméraire pour lutter contre les plus grandes puissances de l'Europe, et, par un revers qu'il mérite, il va sentir à son tour toutes les horreurs de la guerre. Il est bon qu'un roi si dur et d'une humeur si bizarre ne soit pas dans le cas de donner des lois à l'Europe. Je me réjouis de la suite heureuse et satisfaisante des événemens qui viennent de se succéder, et je suis bien aise de la part

(1) Le comte de Broglie à M. Durand. (*Correspondance officielle*, ministère des affaires étrangères.)

qu'on donne ici à votre excellence dans ce qui se passe. On mande des provinces que l'activité de la cour de Vienne à réparer ses pertes et à repousser son ennemi au moment où tout paraissait désespéré doit vous être attribuée, et c'est un fait qui doit passer à la postérité. » Le même courrier de Varsovie apportait au comte une lettre de son vieil ami Branięki le grand-général, qui, saisissant l'occasion de sa présence à Vienne pour faire valoir d'anciens droits qu'il croyait avoir au collier de la Toison d'or, ajoutait : « Je vous prie de m'accorder une recommandation qui sera puissante, attendu qu'on doit à votre excellence l'obligation de l'heureux changement survenu dans les affaires de l'impératrice-reine, ce qui porte l'admiration qu'on a pour votre excellence au plus haut degré (1). »

Cette lettre se rencontrait bien avec la pensée du comte, car en réalité il ne s'était donné tant de peine et ne songeait à profiter du crédit momentané qu'il en avait retiré que pour obtenir de l'Autriche en faveur des Polonais quelque chose de plus et de mieux encore que de vaines décorations à passer au cou de leurs grands seigneurs : un peu d'égard, s'il était possible, pour leur indépendance, un peu de ménagement pour leur dignité; mais dès qu'il essaya de toucher ce point délicat soit avec l'impératrice, soit avec le ministre, dès qu'il mit en avant la nécessité de peser sur la cour de Russie pour tempérer les rigueurs inévitables du passage d'une armée en campagne par la Pologne, à la froideur avec laquelle cette ouverture fut reçue, aux réticences, aux efforts pour détourner la conversation, en un mot à l'air maussade qui vint remplacer le sourire de ces visages naguère si radieux, il s'aperçut bien que le parti était pris de ne tenir aucun compte de ses avis. On ne voulait à aucun prix se faire une affaire à Saint-Pétersbourg pour d'aussi faibles alliés que les Polonais, et il comptait que toute la reconnaissance dont on le flattait n'aurait pas raison de ces calculs prétendus profonds de la politique. Cette découverte, dont il s'était bien un peu douté d'avance, le rejeta dans le découragement dont le bruit et le succès des opérations militaires l'avaient tiré; ce sentiment perce dans une lettre écrite au roi lui-même le 30 juin, à la veille de quitter Vienne.

« Quoique j'aie été comblé des bontés de leurs majestés impériales et très fêté par leurs ministres, je dois cependant dire qu'on trouve ici dans les affaires des difficultés infinies que la hauteur, si j'ose dire, et le peu de zèle des ministres multiplient à chaque instant. Leur abattement dans l'adversité et leur arrogance dans la

(1) M. Durand au comte de Broglie, 29 juin, 4 juillet 1757. (*Correspondance officielle*, ministère des affaires étrangères.)

prospérité marchent d'un pas égal, et, comme j'ai été en peu de temps témoin de leurs différentes situations, je suis à portée de juger des conseils que les ministres d'un allié aussi considérable que votre majesté auront toujours à suivre ici. J'ai cru devoir mettre cette observation sous ses yeux, pour qu'elle ne croie pas que les caresses qu'on me fait ici m'aient fait perdre de vue mes anciennes idées sur la cour de Vienne. La reconnaissance que j'ai comme particulier ne m'empêche pas de sentir qu'en aidant l'impératrice avec la générosité et la magnificence qui convient à un aussi grand monarque que votre majesté, il est essentiel de ne pas mettre par des arrangemens définitifs la maison d'Autriche dans le cas d'oublier la reconnaissance qu'elle lui devra, ni de faire de son augmentation de puissance un usage dangereux pour elle et ses alliés (1). »

Ce fut sous l'impression produite par les marques de faveur apparente de l'impératrice Marie-Thérèse que le comte rentra enfin à Varsovie, après s'être fait longuement attendre, vers le milieu de juillet 1757. L'impatience de le posséder était au comble parmi les Polonais du parti national. A peine son arrivée fut-elle connue que sa maison était encombrée de tous ses anciens amis, qui accouraient avec l'accent, les uns du désespoir, les autres de la fureur, lui conter le déplorable état où leur patrie était réduite par l'invasion déjà consommée des troupes russes et les défaillances du roi Auguste et du comte de Brühl. Rien n'eût été si aisé, disaient-ils, à ce lâche souverain et à son ministre que de profiter six mois auparavant de l'indignation causée par la perfidie du roi de Prusse pour grouper autour d'eux les gens de cœur de tous les partis. Un très vif mouvement d'enthousiasme national s'était déclaré quand on avait vu arriver l'élu de la nation, fugitif et sortant d'une lutte contre la trahison qui n'avait pas été sans gloire. Si Auguste s'y était livré, s'il s'était jeté hardiment dans les bras de la Pologne frémissante, plus de cent mille épées eussent été tirées pour lui : la Pologne entière lui eût fait un rempart de son corps, et cette levée en masse d'un peuple tout militaire aurait peut-être été d'un plus grand secours pour l'Europe et d'un plus grand péril pour Frédéric que l'appui tardif des armées indisciplinées d'Élisabeth; mais, au lieu de s'abandonner à l'élan national, Auguste l'avait contenu, refroidi, découragé. Lassé de l'énergie factice que le comte de Broglie lui avait un moment inspirée, craignant ses indociles sujets plus que ses ennemis, il était rentré sans résistance sous le joug du ministre et du parti russes, et n'avait voulu attendre de secours que de

(1) Le comte de Broglie au roi, 30 juin 1757. (*Correspondance secrète*, ministère des affaires étrangères.)

l'étranger. Désormais l'envoyé d'Élisabeth et les seigneurs de sa faction régnaient seuls à la cour. Les premiers corps de l'armée russe avaient déjà passé la frontière, et, à la lenteur calculée de leurs mouvemens, à la hauteur de leur attitude et de leur langage, aux mauvais traitemens de toute sorte dont ils accablaient les populations, on voyait clairement qu'ils étaient bien plus préoccupés du chemin à parcourir que du but à atteindre, bien plus soucieux de s'établir en Pologne que d'aller se mesurer avec Frédéric dans les plaines de l'Allemagne. Le prétendu passage n'était qu'une conquête anticipée. Voilà dans quelle extrémité et sur le bord de quel abîme la Pologne éperdue tendait les bras à l'ambassadeur de France. Si la France voulait, elle pouvait l'en retirer à elle seule. Avec cent mille hommes en Allemagne et le nom de la France, on avait le droit de parler haut et de défendre de vieux amis contre de douteux alliés de la veille.

Si le comte de Broglie eût été le maître de la politique française, l'appel, on le sait, n'eût pas tardé à être entendu. Il avait son plan tout fait pour concilier les anciens devoirs de la France avec ses nouveaux intérêts. Arracher le roi Auguste à l'amitié russe en lui promettant sa part dans les dépouilles de Frédéric, obtenir à ce prix sa renonciation éventuelle à la couronne élective de Pologne, échangée contre la promesse d'une monarchie héréditaire en Allemagne, ranimer ainsi le parti national polonais par l'espoir de porter bientôt un des siens au trône vacant, puis, la Pologne et la Saxe une fois réunies sous le patronage de la France, parler ferme à la Russie et ne l'admettre dans l'alliance européenne qu'à la condition qu'elle s'y tiendrait à sa place et n'y jouerait qu'un rôle secondaire, telle était la ligne de conduite qu'il avait plus d'une fois exposée par la voie officielle ou secrète à son gouvernement; mais ni roi, ni ministre, ni conseiller intime, ni conseiller public, n'avaient fait de réponse formelle ou paru lui accorder un quart d'heure d'attention. Qu'à cela ne tienne cependant; il avait coutume d'agir seul et de faire à sa tête, et d'ailleurs l'honneur lui interdisait de laisser périr sous ses yeux ses fidèles amis. Il se mit à l'œuvre tout comme s'il avait en poche les moyens d'agir qu'on lui refusait.

Sans balancer, il se posa hardiment comme le patron de tous les Polonais lésés par l'invasion russe et le redresseur attitré de leurs griefs. Quiconque eut à se plaindre d'un champ ravagé, d'une maison mise au pillage, d'une cave défoncée, d'une contribution de guerre indûment perçue, vit sa réclamation accueillie, presque provoquée par l'ambassade de France, et, à peine reçue, l'ambassadeur s'empressait de la transmettre au comte de Brühl d'une part, au ministre de Russie à Dresde de l'autre, en insistant avec hauteur pour que justice fût rendue. Cette attitude, très différente du

langage conciliant et presque complaisant que tenait au même moment le cabinet français à Saint-Pétersbourg, jeta au premier instant le désordre dans la faction dominante. On avait vu tant de fois déjà le comte de Broglie agir en dehors des ordres apparens de sa cour, et non-seulement échapper au désaveu, mais mener à bien ce qu'il entreprenait, la véhémence impérieuse de son caractère était si connue, qu'on n'osait pas lui répliquer. Le ministre de Russie cependant rassembla son courage, et lui répondit une fois avec assez d'aigreur que sa souveraine ne pouvait consentir à laisser prendre au roi de France le rôle de médiateur entre elle et les Polonais. « Ce n'est point par des raisons qu'il m'a répondu, écrivait le comte de Broglie, mais par des phrases entrecoupées qui prouvent l'impatience et l'embarras que cause ordinairement la raison qui déplaît. Il n'a pu s'empêcher de me dire que mes sollicitations en faveur des Polonais produisaient l'effet contraire à celui que j'en attendais, et pour me prouver que la France n'était pas fondée à se mêler des contestations entre la Russie et la Pologne, il m'a dit que sa cour ne s'était jamais occupée de celles qui pouvaient exister entre la France et la Suisse. Enfin il s'est laissé aller à des propos très déplacés auxquels il a ajouté la grossièreté... Le résultat de notre conversation est que, tant que les ministres du roi conserveront des relations avec les Polonais et n'abandonneront pas totalement leurs intérêts, la Russie croira que nous lui manquons absolument. S'il n'a pas dit cela en mots propres, il m'a dit l'équivalent plusieurs fois (1). » Sans être aussi net, le comte de Brühl laissa pourtant clairement apercevoir la gêne qu'on lui causait en prêtant un corps au mécontentement des Polonais, et en troublant une intimité avec sa puissante voisine qui était aussi commode pour son souverain que fructueuse pour lui.

L'essentiel était de savoir jusqu'à quel point le comte de Broglie traduisait fidèlement les intentions de son gouvernement, et par suite jusqu'à quel degré on pouvait le laisser parler sans en tenir compte. Une occasion naturelle se présenta de s'éclairer sur ce point. Au plus fort des réclamations du comte de Broglie, on eut à Dresde la visite de l'envoyé français à Saint-Pétersbourg, le chevalier Douglas, qui s'en retournait à Paris, cédant sa place provisoire à un ambassadeur en règle. Cet agent, nous l'avons dit, avait la tête montée sur l'alliance russe, qu'il considérait comme son œuvre, et il ne fit pas difficulté d'établir, dans ses conversations tenues à tout venant, qu'à ses yeux cette précieuse conquête devait remplacer toutes les anciennes traditions de la politique française, et

(1) Le comte de Broglie à l'abbé de Bernis, 2 et 11 octobre, 1er novembre 1757. (*Correspondance officielle*, ministère des affaires étrangères.)

qu'en particulier Pologne et Turquie devaient lui être sacrifiées sans ménagement. Le comte de Broglie pouvait à peine contenir son impatience en lui entendant tenir tout haut ces beaux propos dans les salons ministériels. « Et comment ferez-vous, lui dit-il une fois perdant le sang-froid, pour être sûr que cette alliance ne nous manquera jamais? — C'est bien simple, dit l'autre avec un ton de dédain sublime, nous y pourvoirons en éclairant cette nation encore sauvage, en nous l'assujettissant par la civilisation et par l'élégance, par le goût de nos modes et par le luxe que nous saurons y introduire. » Outré de ce verbiage moitié mondain, moitié philosophique, le comte de Broglie accompagna le récit confidentiel qu'il en fit dans sa dépêche de cette réflexion de gros bon sens : « je ne sais si cette manière de s'attacher une puissance est bien conforme à la dignité du roi; mais ne serait-il pas plus court de laisser la puissance en question dans l'état de nullité où elle est (1)? »

Quoi qu'il en soit, le chevalier Douglas fut l'intermédiaire tout naturel que le favori saxon employa pour faire parvenir à Paris ses plaintes contre l'ingérence hautaine et incommode du comte de Broglie, et Douglas trouva d'autant plus facilement accueil pour ses griefs que le ministre des affaires étrangères auquel il en fit rapport était non plus M. de Rouillé, appréciateur bienveillant des mérites du comte de Broglie, qu'il avait éprouvés, mais un rival de carrière et de faveur, l'heureux Bernis, enfin parvenu par une nomination récente au sommet de l'état, et tenant le gouvernail de toute la politique française.

Peu de sympathie devait exister entre le comte de Broglie et l'abbé de Bernis, car je ne crois pas que le hasard ait jamais rapproché deux caractères moins faits pour s'accorder. Origine, rang social, habitudes et éducation première, tour d'esprit, sentimens, qualités et défauts, tout entre eux était dissemblable, presque contraire. De cette ardeur d'ambition patriotique et personnelle qu'avaient fait naître chez le comte de Broglie les leçons de la politique et l'alternative de la vie des cours et des camps, pas la moindre étincelle n'était allumée chez le cadet de province, prêtre léger, mais décent, poète agréable, travailleur facile et charmant convive, qui se trouvait en ce moment maître de la France. Un jour sans doute les *Souvenirs* inédits de l'abbé de Bernis seront livrés au public, qui y a droit, et nous supplions les héritiers qui en sont les dépositaires de ne pas nous faire trop attendre ce plaisir. Alors on verra tout à découvert que, si l'histoire est bien un peu surprise de rencontrer cet aimable homme à la tête de la politique française

(1) Le comte de Broglie à l'abbé de Bernis, 3 octobre 1757. (*Correspondance officielle*, ministère des affaires étrangères.)

dans une des plus grandes crises qu'ait jamais traversées l'Europe, personne peut-être n'en fut plus surpris que lui-même. Avant quarante ans, il avait atteint le comble de ses prétentions à la renommée en entrant sans peine à l'Académie. Que la fortune voulût y joindre un bénéfice bien appointé ou quelque canonicat non sujet à résidence, et lui permît de finir ainsi ses jours, sans souci de la vieillesse, entre les levers de Versailles et les soupers de Paris, tous ses vœux eussent été pleinement satisfaits. C'est tout ce qu'il était venu chercher à la cour. Il ne demandait pas autre chose non pas au roi, que sa position d'humble abbé ne lui permettait pas d'approcher, mais aux maîtresses royales, dont il avait soin de compter sur ses doigts le nombre toujours mystérieux et de suivre pas à pas la succession souvent inaperçue, ayant l'art de se trouver des premiers à les saluer à leur apparition et le bon goût de ne pas leur tourner le dos dans leur disgrâce. Un hasard le fit l'ami de la famille Poisson (1); il vit naître et grandir sous l'aile de Mme Poisson la beauté de Mme d'Étiolles. Quand une grandeur inespérée fut le prix de ses attraits, il fallut à la nouvelle marquise de Pompadour un guide pour se conduire sur ce terrain glissant de la cour, où ses regards ne rencontraient ni un parent ni un ami. Elle jeta les yeux sur l'abbé de Bernis, le seul visage peut-être qui lui fût connu, et lui fit officiellement la proposition de lui servir de mentor dans l'usage de son pouvoir. Il réfléchit, raconte-t-il, si son caractère sacré lui permettait de diriger l'emploi d'une faveur dont il ne pouvait ni approuver ni ignorer l'origine. Le cas de conscience une fois résolu, il mit en galant homme autant de scrupule à bien tenir son engagement que le prêtre en avait mis peu à l'accepter.

Qu'au bout de cette situation étrange de conseiller attitré d'une favorite, une ambassade, un ministère même, pussent se rencontrer, c'était possible, et, sans désirer ces hauts postes, Bernis put s'y préparer sans crainte. Il pensait apparemment qu'il s'en tirerait comme un autre, mieux qu'un autre même, dans le courant de médiocrité générale où il vivait, et où le talent ne brillait pas plus que n'abondait la vertu. La justesse du coup d'œil, la perfection du savoir-vivre, la paisible et élégante possession de soi-même, toutes qualités dont Bernis se savait doué à un haut degré, ont souvent avec avantage tenu lieu de toute étude à un diplomate. Sans excès de vanité, il pouvait penser qu'il ferait sous la barrette rouge et dans le fauteuil de secrétaire d'état aussi digne et beaucoup plus agréable figure qu'un vieux pédagogue comme Fleury. Le malheur voulut que, quand son tour arriva d'être premier ministre pour de-

(1) La première famille bourgeoise qui, par un renversement de toutes les traditions, fut chargée de fournir un sujet au poste jusque-là réservé exclusivement aux filles de bonne maison.

venir ensuite cardinal, ce fut non pas Fleury, mais Richelieu que par une dérision inattendue la fortune le conviait à remplacer. Il fallait être Richelieu en effet pour modifier sans la détruire la base même du traité de Westphalie. Pour reprendre en sous-œuvre tous les fondemens de l'équilibre européen, il ne fallait pas moins que la main puissante qui cent ans auparavant les avait posés. L'héritier seul du génie du grand cardinal aurait pu se permettre non de déchirer, à Dieu ne plaise, son testament, mais d'en raturer quelques lignes, pour y substituer le nom de la Prusse à celui de l'Autriche. La plus grande étendue d'esprit politique n'aurait même pas suffi pour mener à bien cette entreprise et infléchir sans le briser l'axe même de la politique française, car il est sans exemple que les grandes révolutions territoriales ou diplomatiques se soient jamais accomplies sans être appuyées par un coup de force ou éclairées par un rayon de gloire. Il eût donc fallu y apporter, non sans doute une connaissance approfondie de l'art de la guerre, mais quelques-unes de ces révélations que le génie a sur toutes les matières, qui n'avaient pas failli à Richelieu lorsqu'avec le coup d'œil d'un général autant que d'un politique il jeta les armées françaises au travers des feux de la guerre de trente ans. Voilà quel ensemble de qualités Bernis aurait dû trouver réunies sur sa tête le jour où, chargé de conclure, puis d'exécuter le traité de Versailles, il dut improviser pour la France, sans y avoir jamais songé, tout un système nouveau d'alliance. La justice veut qu'on reconnaisse qu'il fut lui-même dès le premier instant épouvanté de la lourdeur de sa tâche et accablé du sentiment de son insuffisance. Ses mémoires ne sont guère à cet égard qu'une longue suite d'aveux et de gémissemens. Je ne suis pas sûr en vérité qu'avec la modestie de bon goût dont il était doué et le tour naturellement plaisant de son esprit il ne se soit pas pris lui-même parfois à rire en comparant dans la glace son nez retroussé et son profil égrillard avec les traits sévères de son formidable prédécesseur : contraste étrange, et que la destinée, plus hardie dans ses effets comiques que ne l'oserait être un romancier, avait pris soin de compléter en les revêtant de la même soutane et en les coiffant du même chapeau.

Rien n'autorise à croire que dans l'œuvre immense où échoua Bernis le comte de Broglie aurait réussi; mais celui-ci au moins n'en doutait pas. Il comprenait les redoutables conditions du problème, ce qui, je l'avoue, n'est pas encore la même chose que de savoir les remplir. Il tenait toute prête, pour faire face à toutes les difficultés, une solution militaire et diplomatique, et brûlait d'être mis à l'épreuve sous laquelle fléchissait Bernis. Entre le premier ministre, qui se désespérait de la grandeur de son rôle et ne cherchait qu'à le restreindre, et le fougueux agent qui frémissait dans

le cadre étroit où on le tenait enfermé, il n'y avait pas moyen de s'entendre.

Les plaintes dont le chevalier Douglas était chargé trouvèrent donc chez le nouveau ministre une oreille assez facilement ouverte; mais, outre que l'abbé de Bernis était naturellement d'humeur douce et de formes polies, le comte de Broglie devait à sa conduite de l'année précédente une réputation de capacité et de courage qui ne permettait pas de lui rompre en visière tout de suite avec hauteur. Un vague soupçon s'était répandu d'ailleurs à la cour sur les relations particulières qu'il entretenait avec le roi. C'était assez pour qu'un ministre, tout en le surveillant avec une jalousie par là même plus ombrageuse, se crût pourtant obligé dans la forme à quelques égards. Aussi les premières observations adressées au comte par le ministre furent-elles assez douces et sur le ton du conseil amical plus que de la réprimande. On lui reprochait surtout de ne pas ménager assez le comte de Brühl et d'oublier, dans ses manières de parler de la Russie, que cette cour impériale était désormais l'alliée de la France. « Ne pouvant avoir, lui disait-on, un autre ministre que le comte de Brühl, avec qui nous avons journellement à traiter, convient-il de l'irriter et de le mettre dans le cas de retarder pour se venger les résolutions qu'on doit prendre de concert, et d'inspirer au roi son maître des sentimens qui peuvent produire de mauvais effets? C'est vous exposer à négocier avec lui d'une manière désagréable et embarrassante pour le service du roi... Vous n'ignorez pas, ajoutait le ministre avec une bienveillance réelle ou affectée, que bien des gens vous ont cru et vous croient encore opposé au système actuel. Je n'entrerai point dans la discussion de ce système, dont on ignore la totalité, et sur lequel on ne peut former que des conjectures; mais vous êtes trop bon serviteur du roi pour ne pas le suivre, puisque sa majesté a cru devoir l'adopter, ce dont vous n'avez cessé de donner des preuves dans toutes vos lettres, et principalement dans votre conduite en Saxe et à Vienne... On ne peut certainement avoir plus d'application que vous n'en avez à veiller sur toutes les parties qui intéressent le service du roi, ni plus de sagacité pour découvrir ce qu'il importe de savoir, ou du moins pour mettre sur la voie de ce qu'on cherche à cacher. Le conseil vous rend, monsieur, justice entière sur cet article; mais on ne peut se dispenser de désirer un peu moins de vivacité de votre part vis-à-vis d'un ministre qui jouit de la faveur de son maître... Quant à la Russie, sa majesté ne s'est point réunie avec l'impératrice pour continuer à se conduire sur les principes qu'elle suivait précédemment à cette réunion. L'intérêt des alliés est commun, et les mesures doivent être communes... Quand les Polonais font des plaintes de la na-

ture de celles que vous pouvez écouter suivant les principes établis, alors le ministre du roi doit les exposer au ministre russe, non en vengeur, mais en conciliateur... Vous trouverez sans doute, monsieur, que le rôle qu'on vous prescrit est bien passif dans ce moment-ci; mais, tout ce qui compose les différentes branches du système étant prévu, le conseil de sa majesté ne demande qu'à être instruit des faits pour se régler en conséquence, adoptant vos réflexions lorsque, pour la connaissance du total, on trouvera qu'elles peuvent être suivies, et vous faire passer les ordres de sa majesté, à qui il est nécessaire de conserver un parti en Pologne à tout événement (1). »

En sa qualité de premier commis, Tercier était chargé d'expédier, peut-être de rédiger ces dépêches, et il avait probablement eu soin d'en adoucir les termes. Craignant l'effet de ces reproches sur l'humeur irascible de l'ambassadeur, il s'efforçait d'y joindre lui-même quelques paroles encore plus pacifiantes. « De grâce, écrivait-il, ne vous chagrinez pas sur les lettres que vous recevrez à propos du comte de Brühl et du chevalier Douglas. M. l'abbé de Bernis n'a pu faire autrement. Il vous estime et vous aime, vous devez en être persuadé. Attendez les circonstances, elles peuvent changer, et alors on sentira combien on doit s'intéresser à la partie dont vous êtes chargé; on la connaît, mais le torrent emporte de l'autre côté. Je ne serais cependant pas éloigné de penser qu'en même temps que la nécessité fait qu'on s'y livre, on juge que le torrent peut n'avoir qu'un cours passager, et qu'il faudra revenir aux anciens principes. Alors les vôtres auront leur force. Vous pouvez jouer un grand rôle, il faut que vous le jouiez. C'est d'après les ordres particuliers du roi que vous pouvez diriger votre conduite. Je tâcherai de vous les faire avoir aussi clairs et aussi précis qu'il sera possible, et d'un autre côté je m'étudierai, dans la correspondance ministérielle, à ne jamais rien mettre qui contredise ceux du roi, afin que vous soyez toujours plus à votre aise (2). »

C'était à la fois trop et trop peu dire : trop pour contenter l'impétueux ambassadeur, et trop peu pour le contenir. Le comte de Broglie n'avait pas la moindre confiance (et il n'avait pas tort) dans le prétendu système, profondément combiné et prudemment dissimulé, auquel le ministre lui demandait de concourir sans le connaître, et de subordonner en attendant l'évidence de ses vues personnelles. Il n'en avait pas davantage dans l'appui qui pourrait lui

(1) L'abbé de Bernis au comte de Broglie, 14 octobre, 1er novembre 1757. (*Correspondance officielle*, ministère des affaires étrangères.)

(2) Tercier à Broglie, 21 octobre 1757. (*Correspondance secrète*, ministère des affaires étrangères.)

être fourni pour combattre l'erreur ou le néant de la politique ministérielle par les ordres particuliers du roi; mais, mollement réprimandé d'une part et timidement encouragé de l'autre, il ne vit pas de raison pour s'arrêter, et, persévérant dans la résolution de ne prendre conseil que de lui-même, il entama sans hésiter une négociation des plus importantes à la fois et des plus délicates, dans laquelle il se vit un moment sur le point de réussir. Il ne s'agissait pas moins que de faire rappeler de Saint-Pétersbourg le ministre du roi Auguste, le plus dangereux instrument de l'intimité établie entre le comte de Brühl et le cabinet russe. Ce ministre portait un nom illustre à plus d'un titre, qu'il devait couvrir lui-même d'une funeste célébrité avant de le léguer pour le réhabiliter devant l'histoire à une postérité glorieuse. C'était le jeune stolnick Stanislas-Auguste Poniatowski, neveu par sa mère des princes Adam et Michel Czartoryski, beau-frère du grand-général et déjà en possession, à moins de trente ans, d'une certaine réputation européenne.

Le caractère de ce triste personnage, qui a eu son jour de renommée, a été plus d'une fois dépeint : par Rulhière avec une noblesse qui n'exclut pas la grâce ingénieuse, et dans cette *Revue* même avec une vivacité piquante par M. le comte de Saint-Priest. Je ne puis mieux me le représenter d'après ces portraits qu'en me reportant vingt-cinq ou trente ans en arrière, du temps que les passions de l'Europe aristocratique contre la France libérale étaient encore dans toute leur vivacité, et que l'empereur Nicolas était le chef de cette croisade de l'ancien régime contre le nouveau, et en me rappelant l'impression singulière que me produisaient alors, dans les salons de Paris et dans les ambassades, les jeunes Russes qui couraient le monde. A les entendre causer, à vivre avec eux dans les fêtes, dans les théâtres, même dans les tribunes des assemblées législatives, on les aurait pris pour des Français de naissance comme de cœur, du meilleur aloi comme du meilleur monde. C'était une contrefaçon à s'y méprendre, dans les manières, dans la toilette, dans l'accent et même dans la conversation. Ils étaient vêtus à la dernière mode, savaient par cœur le roman du jour, et raisonnaient de la politique contemporaine et parlementaire avec une connaissance très judicieuse des personnes et même des principes qui y présidaient. Les mots de progrès et de civilisation étaient incessamment sur leurs lèvres. On se laissait prendre involontairement à causer avec eux à cœur ouvert, comme si on eût marché sur un terrain commun d'idées, de sentimens ou d'intérêts. Puis tout d'un coup, un mot, un geste, une inflexion de voix échappée, vous avertissaient que vous étiez en face de l'ennemi le plus acharné de votre patrie. Le désappointement était pénible, et, tout en admirant cette

reproduction si exacte de mœurs étrangères et même détestées, on ne pouvait se défendre d'une secrète répugnance pour le défaut d'originalité propre et de franchise, de naturel et de vigueur, qui était l'inévitable condition de tant de souplesse dans l'art d'imiter.

Ce rôle d'un ennemi de la France, empruntant ses mœurs et ses idées pour la mieux combattre, fut précisément celui que joua au XVIIIe siècle Stanislas-Auguste Poniatowski. C'était un beau jeune homme, de haute stature, d'une figure régulière bien qu'un peu molle, d'un port presque royal, doué d'une élocution facile et de cette flexibilité gracieuse d'esprit et de corps qui est le propre du tempérament slave. Deux années de séjour à Paris, où une mère ambitieuse l'avait envoyé de bonne heure se former, avaient fait de lui un cavalier accompli et un aimable débauché auquel ni le maréchal de Richelieu ni le duc de Lauzun n'auraient pu trouver rien à reprendre. Il excellait dans le triple talent du courtisan français, séduire les femmes, se tirer avec éclat d'une affaire d'honneur et accumuler les dettes sans les payer; mais à ce savoir-vivre du grand monde Poniatowski, pour achever de se mettre à la dernière mode, avait ajouté une légère teinture de la philosophie nouvelle. Il citait à tout propos les vers des tragédies de Voltaire, principalement ceux dont le tour sentencieux, très goûté alors, ne nous paraît plus aujourd'hui que le vêtement assez médiocre de froids lieux-communs. Quelques axiomes sonores sur la tolérance et l'égalité, le progrès des lumières, l'amour de l'humanité, quelques lambeaux de déclamations contre le fanatisme, lui avaient fait bientôt un renom dans le monde des encyclopédistes. Il brillait surtout sous ce rapport dans le salon bourgeois de Mme Geoffrin, où les nouveaux docteurs tenaient le dé de tous les entretiens, mais où la société, n'étant pas du premier choix, goûtait fort l'honneur de philosopher en compagnie d'un jeune seigneur. La vieille dame l'appelait son élève et son enfant, et le charmant vaurien mit à l'épreuve cette maternité en lui laissant à son départ ses notes à payer et ses créanciers à satisfaire. De retour en Pologne, ce Français d'emprunt, qui n'avait que le mot de civilisation à la bouche, devint sans scrupule l'instrument choisi par ses oncles pour étendre sur la Pologne la domination de la barbarie, personnifiée dans l'influence russe. Personne n'embrassa plus chaudement que lui l'étrange dessein de réformer avec le concours d'un despote étranger les institutions politiques de sa patrie. Ces institutions d'ailleurs, gothiques et vieillies, ne lui inspiraient que du mépris; au nom des droits abstraits de l'homme et du citoyen, il était tout prêt à faire litière des vieilles libertés chrétiennes et aristocratiques de la Pologne. C'est ainsi du reste que presque partout en Europe, dans cette seconde moitié du XVIIIe siè-

cle, les principes nouveaux dont l'esprit français se faisait gloire furent artificieusement exploités contre les intérêts les plus chers de notre politique. Ce fut une conjuration à peu près universelle dont Frédéric eut la direction, où entrèrent après lui Catherine, Joseph II, presque tous les souverains, et dans laquelle donna en plein la vanité séduite des philosophes. Dans cette tragi-comédie qui contribua pour sa grande part, comme on le verra, à la chute de la Pologne, et prépara la destruction de la prépondérance française en Europe, des monarques et des hommes de génie se disputèrent les premiers rôles. Poniatowski eut en partage un personnage brillant, celui de jeune premier et d'amoureux.

C'était en cette qualité qu'il avait débuté quelques années auparavant à Saint-Pétersbourg, où il s'était rendu en compagnie de sir Charles Williams, l'envoyé anglais, qui avait pour lui la plus grande amitié. A peine arrivé, il fixa les regards de la femme du prince héréditaire, la belle, plus tard la grande Catherine d'Anhalt, à qui son génie naissant, sa grandeur prochaine et la stupidité d'un époux qui lui obéissait en la maltraitant assuraient déjà une réelle importance dans l'état. Le titre d'amant de Catherine était une dignité presque officielle, puisque l'impératrice Élisabeth elle-même avait donné à sa nièce le conseil d'assurer par ce moyen détourné la succession menacée des Romanof, et que le grand-duc, abruti autant qu'énervé par la débauche, prenait volontiers en amitié celui qui le suppléait dans ses devoirs comme dans ses droits. Poniatowski s'inscrivit le second ou le troisième sur cette liste de favoris qui ne devait se clore qu'avec la vie de Catherine et la fin du siècle. Pour le garder auprès d'elle, l'amoureuse princesse n'imagina rien de mieux que de faire demander officiellement par le secrétaire d'état sa nomination au poste d'envoyé saxon à Pétersbourg. Le roi Auguste avait d'abord hésité, disputé, refusé : il n'aimait pas le jeune homme, ce *morveux* aux grands airs, comme il l'appelait, il se méfiait vaguement de l'ambition des Czartoryski, puis il craignait d'irriter la France; mais, à mesure que croissait l'intimité de son ministre et du cabinet russe, son opposition faiblissait, et l'insistance de Catherine devenait plus ardente. Enfin l'alliance de la politique et de l'amour l'emporta sur tous les obstacles, et fit Poniatowski ambassadeur.

Faire revenir sur une nomination qui était l'œuvre de ces deux puissances réunies n'était pas une médiocre entreprise. Ce fut pourtant là ce que tenta le comte de Broglie. A ses yeux, la présence d'un des membres de la faction russe accrédité à Saint-Pétersbourg, c'était la conspiration en permanence contre les libertés de la Pologne, et tant qu'il lui restait un souffle de vie et une ombre d'au-

torité, il n'y pouvait prêter les mains. A la haine même dont il honore dans sa correspondance un jeune homme encore aussi peu mis à l'épreuve que Poniatowski, on dirait qu'il avait deviné par l'instinct du génie politique que ce héros de théâtre avait justement en lui tout ce qu'il fallait de présomption et de mollesse pour mener un pays droit à sa ruine. Quoi qu'il en soit, Broglie fit avec habileté, pour atteindre son but, usage d'une faute de conduite que l'inexpérience de Poniatowski avait laissée imprudemment éclater. Ministre d'une puissance engagée dans la lutte contre l'alliance anglo-prussienne, Poniatowski n'en exprimait pas moins tout haut dans Saint-Pétersbourg sa sympathie pour le cabinet britannique, et il entretenait avec sir Charles Williams une correspondance régulière qui ne se bornait évidemment pas à des effusions d'amitié réciproque. Ce fait, qui constituait presque une trahison des secrets d'état, fut adroitement exploité à Dresde comme à Paris par le comte de Broglie, et confirmé par le ministre de France à Saint-Pétersbourg, le marquis de l'Hôpital, qui, lui aussi, trouvait le voisinage du galant ambassadeur aussi suspect qu'incommode. Et comme en même temps le grand-duc héréditaire de Russie ne cachait pas son admiration pour Frédéric, jouait toute la journée au soldat pour mieux l'imiter, il devint assez vite évident que le ménage à trois dont Poniatowski était l'âme n'attendait que la mort de l'impératrice Élisabeth pour arracher la Russie au lien du traité de Versailles. Le danger signalé avec force finit par émouvoir les deux cabinets. Bernis consentit à exiger et Brühl à signer la révocation de Poniatowski. C'était un immense échec pour le parti russe et un triomphe qui, faisant renaître le parti national à l'espérance, rétablissait sur de nouvelles bases le crédit ébranlé du comte de Broglie. Ainsi son audacieuse persistance allait être récompensée, et il avait presque réussi à entraîner bon gré mal gré son gouvernement à sa suite. Ce fut le moment où un désastre imprévu vint livrer la France entière, cabinet, armées et ambassadeurs, à la risée de ses alliés aussi bien que de ses ennemis. Le 5 novembre 1757, une des deux divisions de l'armée française, parvenue jusqu'au cœur de l'Allemagne, était taillée en pièces à Rosbach par Frédéric, et obligée de rétrograder en déroute vers le Rhin.

On connaît l'histoire de cette triste et fameuse campagne de 1757, ouverte avec tant d'éclat et si douloureusement terminée pour la France, et où Frédéric, seul contre tous, réduit d'abord à deux doigts de sa perte, étonna le monde par sa fermeté d'âme avant d'écraser ses adversaires par un coup imprévu de son génie. On sait comment l'armée française, victorieuse à Halberstadt, en Westphalie, avec le maréchal d'Estrées, et déjà maîtresse par là du Hanovre et de toute l'armée anglaise, perdit le fruit de son triomphe

par la sotte capitulation de Closterseven, qu'accepta étourdiment le frivole Richelieu. On n'ignore pas non plus comment à cette faute capitale une seconde presque aussi grave ne tarda pas à être jointe : ce fut la division de l'armée en deux corps, dont l'un sous les ordres du maréchal de Soubise alla rejoindre en Thuringe l'armée autrichienne, et présenter ainsi à Frédéric deux ennemis à la vérité au lieu d'un, mais faibles tous deux, et qui sur le champ de bataille ne purent s'accorder ensemble. Le désastre inattendu de Rosbach fut la suite de cette succession de bévues. Le récit comme la critique de ces faits malheureux se trouvent partout et sont trop étrangers au sujet de cette narration pour que nous y insistions davantage; mais la conséquence s'en fit sentir au comte de Broglie et au parti français en Pologne par une cruelle surprise. La veille de Rosbach en effet l'ambassadeur de France parlait encore à Varsovie au nom d'un gouvernement timide, vacillant, mais toujours réputé puissant, et au nom d'une armée dont le renom militaire était intact, et qui allait, pensait-on, décider d'un seul coup du sort du continent européen. La Russie au contraire n'était représentée que par des troupes indisciplinées, mal famées, plus pressées de piller leurs alliés que d'entrer en lice avec leurs ennemis. Le lendemain, tout était changé. Plus d'armée française aux portes de la Saxe, prête à punir ou à récompenser Auguste III des sentimens hostiles ou favorables qu'il témoignerait au représentant de la France; mais l'armée russe, toujours présente au cœur même de la Pologne, devenue d'autant plus importante à ménager, et dont le rôle grandissait d'autant plus dans la coalition anti-prussienne que celui des trois alliés sur lequel on comptait le plus venait de compromettre et de manquer le sien.

Une cruelle douleur domestique vint accroître pour le comte de Broglie l'amertume patriotique de cette affreuse nouvelle. Son frère aîné, le duc de Broglie, commandait l'un des corps de l'armée de Soubise, et s'était distingué dans cette malheureuse journée; mais la gloire dont il s'était couvert était payée cher : il avait vu tomber à ses côtés son cadet, le jeune Revel, charmant jeune homme, l'idole des siens, et dont la bravoure éclatante faisait l'admiration de toute l'armée. Le comte apprit ainsi au même moment la honte de sa patrie, le deuil de sa famille et la ruine du dernier débris de son crédit diplomatique. « Ah ! quel coup, monsieur, écrivit-il à Tercier dans un accès de véritable désespoir; j'ai le cœur navré,... et j'ose dire que, si les maîtres connaissaient leurs serviteurs, sa majesté aurait autant de regrets à former que toute notre famille (1). »

(1) Le comte de Broglie à Tercier, 19 novembre 1757. (*Correspondance secrète*, ministère des affaires étrangères.)

La douleur du comte de Broglie l'avertissait bien. A partir de ce jour fatal, tout fut perdu : tout espoir d'arracher la Pologne à l'invasion dominatrice de la Russie ne fut plus qu'une chimère, à laquelle il eut lui-même le tort de s'attacher, on dirait volontiers de se cramponner trop longtemps. Pour commencer, Poniatowski, dont l'audience de congé était accordée déjà, retira sa demande et ne quitta pas Saint-Pétersbourg. La tendresse de la cour saxonne pour le cabinet d'Élisabeth ne connut plus de bornes, pas plus que l'insolence des troupes moscovites dans les provinces polonaises qu'elles occupaient. Reçu par le roi et par son ministre à peine avec les égards de la plus simple politesse, le comte de Broglie vit désormais toutes ses réclamations écartées sans réponse, et tous ses amis tomber en disgrâce, tous ceux du moins que la mauvaise fortune n'éloignait pas de lui naturellement. Ce ne fut plus entre le comte de Brühl et lui qu'une suite d'altercations stériles dont l'unique résultat était de faire éclater chaque jour davantage le discrédit de la France et le dépit de son ambassadeur.

Pour comble de malheur, comme il aurait bien fallu s'y attendre, cette attitude de récriminations sans fruit fut aussi mal prise à Versailles qu'elle était compromettante à Varsovie. Il convenait au cabinet français de sacrifier la Pologne, qu'il ne pouvait plus défendre, mais de la sacrifier sans bruit, et en quelque sorte sans la faire ni la laisser crier. C'est ce qu'on essaya de faire comprendre à demi-mot au comte de Broglie, mais ce qu'il ne voulut jamais entendre. Ses plaintes, ses colères, ses dénonciations, causaient donc à l'abbé de Bernis une irritation croissante, qui se traduisit par une série de réprimandes dont le ton s'aigrissait insensiblement, passait du simple mécontentement à la sévérité, puis de la sévérité à l'amertume. Au lieu de se taire et d'obéir, le comte entreprit alors de se justifier, mais à sa manière, c'est-à-dire en faisant la leçon au lieu de la recevoir, et en s'obstinant à ouvrir bon gré mal gré les yeux de son supérieur sur les menées ambitieuses dont la France était dupe. Bernis, qui voulait absolument les tenir fermés, ne pouvait souffrir ces lumières dont on l'accablait malgré lui. L'apologie, au lieu de calmer, exaspérait son impatience. « Votre neveu a vraiment le diable au corps, disait-il à l'abbé de Broglie, il ne fait de la politique qu'à sa tête; il prend le ton législatif dans ses dépêches, et il a dans toutes ses démarches une dureté et une amertume qui tiennent de la férocité (1). »

Restait une dernière ressource, celle d'en appeler au roi lui-

(1) Le comte de Broglie à l'abbé de Bernis, 21 novembre 1757. (*Correspondance officielle.*) — Le comte de Broglie à Tercier, 19 novembre 1757. (*Correspondance secrète, ministère des affaires étrangères.*)

même. Sans grande confiance dans cette intervention suprême dont il avait éprouvé plus d'une fois la faiblesse, le comte résolut pourtant d'y avoir recours, car enfin à quoi bon le secret et l'argent employé pour l'entretenir, si on laissait détruire, cette fois sans retour, le centre de forces et le noyau d'amis dévoués que ce plan caché avait eu pour unique but de constituer? Une dernière fois le comte tenta de se faire entendre en se jetant en quelque sorte aux pieds du souverain en personne par une lettre directe (comme il avait l'autorisation de le faire dans les grandes occasions); cherchant à le prendre par tous ses côtés faibles et tous ses points sensibles, il plaida la cause de l'indépendance polonaise avec l'éloquence du désespoir. Dans une démonstration d'une évidence saisissante, il fit voir que le roi Auguste tombait peu à peu et sans résistance à l'état de simple vassal de la Russie, et que son fils, le prince électoral, était à ses côtés tout prêt à accepter le lendemain de sa mort la couronne déjà humiliée des Jagellons à de plus humbles conditions encore. N'y avait-il donc, ajoutait-il, aucun moyen d'enlever le monarque saxon à cette main de fer qui l'enserrait chaque jour plus fortement? Il n'était plus temps, hélas! de parler des compensations territoriales qu'autrefois il avait conseillé de lui offrir. La mauvaise fortune de la France ne se prêtait plus à de telles perspectives; mais au moins on pouvait faire appel à son orgueil royal en tâchant de le concilier avec son sentiment paternel. Si le prince électoral était odieux aux Polonais comme le représentant d'une domination étrangère, si un autre des jeunes princes, le prince Charles, était lui-même entièrement gagné par la Russie, qui lui faisait espérer le grand-duché de Courlande, un troisième restait, le prince Xavier, doué du plus heureux naturel, tout particulièrement aimé de sa sœur la dauphine, bien vu des Polonais, dont il avait su imiter les mœurs et ménager les préjugés. Pourquoi, disait le comte, ne pas choisir hardiment celui-là, le désigner d'avance comme le roi futur de Pologne, et grouper autour de lui les amis de la France, qui se prêteraient à tout, pourvu que le joug moscovite fût éloigné de leur tête? Tout serait ainsi concilié, les susceptibilités de la république et les intérêts légitimes de la maison régnante. Un mot suffisait; mais ce mot, il fallait que le roi le dît, car Bernis ne le dirait jamais.

« J'envoie, disait-il en terminant, à M. l'abbé de Bernis plus de cent pages d'apologie qui pourraient bien ne lui faire d'autre effet que d'ennuyer le conseil, si on les lit. Je n'ai guère d'autre ressource que la justice de votre majesté; pourvu que je sois sûr qu'elle daigne être contente de mon travail et de mon zèle, il ne me restera rien à désirer, et quant au fond même des affaires je me jette à ses pieds

pour la supplier de me mander si ses idées sur la Pologne subsistent, si elle désire que le prince royal et électoral de Saxe soit éloigné du trône de Pologne... Quelques dégoûts que j'éprouve journellement, je les supporterai sans peine dès que je pourrai imaginer que mes services lui sont le moins du monde agréables. Ce n'est pas le seul sacrifice que je lui aie voué depuis longtemps, et j'envierais le sort de mon frère, qui vient de perdre la vie pour votre majesté, s'il avait versé son sang dans une circonstance qui eût été utile et glorieuse au service de votre majesté. »

Et dix jours après il écrivait encore : « Je supplie très humblement votre majesté de se souvenir que dans les instructions secrètes qui ont été remises de sa part par M. Tercier, il y est dit expressément de tâcher de concilier les ménagemens que sa majesté veut avoir dans les circonstances présentes pour la Russie avec les sentimens qu'elle a toujours eus pour la Pologne, mais qu'au cas qu'il ne fût pas possible de combiner les deux choses, qui sont véritablement difficiles à accorder, elle voulait que les intérêts des Polonais eussent toute préférence. Par les dépêches qui partent du conseil, le contraire de cet article de mes instructions n'est pas dit formellement, mais il est facile de sentir que tel en est l'esprit; votre majesté peut juger moyennant cela de mon embarras, et je sens qu'il ne saurait qu'augmenter tous les jours, parce que la Russie et le comte de Brühl ne cessent de faire de grands pas vers la réussite de leurs vues à l'abri des ménagemens que je suis obligé d'observer, et qui deviennent plus difficiles et plus dangereux à mesure que les projets des autres cours se développent. Je supplie donc, sire, votre majesté de daigner venir à mon secours en me faisant de nouveau connaître sa volonté. Le projet que je suis secrètement par ses ordres depuis cinq ans n'est pas le mien; j'y ai été attaché parce qu'il me paraissait très analogue à ses intérêts, et j'y ai travaillé à remplir ses intentions sans me laisser imposer par aucune autre considération : je continuerai de même, si elle me l'ordonne, quoique je sente parfaitement combien il est dangereux pour moi de finir par y succomber. Je connais au contraire l'avantage personnel que je trouverais à n'être occupé qu'à bien vivre avec M. le comte de Brühl, à mériter par cet unique moyen la bonté de sa majesté polonaise, à me concilier l'approbation de toutes les cours alliées, qui ne contribueraient pas peu à me procurer celle du ministre de sa majesté. Je sais bien qu'on se rend désagréable en n'annonçant que des difficultés qui peuvent embarrasser le reste du système; mais toutes ces réflexions sont subordonnées à l'obligation où je suis de dire le vrai et d'exécuter les ordres de votre majesté malgré les obstacles sans nombre qui peuvent se rencontrer. Pourvu que je

sache que votre majesté est satisfaite, je serai bien récompensé des peines que j'éprouve pour les surmonter. Je la conjure de me le faire savoir (1). »

Le tout était expédié à Tercier avec ce mot où éclatait une colère trop longtemps contenue et presque doublée par la nécessité du respect : « Si on ne trouve pas moyen de mettre ordre à tout ceci, je vous préviens d'avance qu'il est impossible que je tienne ici; je n'y serais d'aucune utilité aux affaires du roi. Ma santé se perdrait absolument, et il en résulterait un air de mépris pour l'ambassadeur de sa majesté qui insulte le maître lui-même... Tout ce que je demande, c'est l'ordre de soutenir les choses de la manière dont sa majesté me l'avait prescrit ou de les abandonner : procurez-le-moi, monsieur, car le *mezzo termine* n'est plus possible (2). »

Le roi n'avait probablement guère envie de répondre, il le fit pourtant; mais devinerait-on jamais comment? Éludant la question qui lui était posée, faisant même semblant de ne pas la comprendre, il se garda bien de donner aux efforts du comte ni l'encouragement précis, ni surtout le but défini qu'on lui demandait; il se bornait à l'engager à tenir ses amis en éveil et à s'en remettre, pour la désignation du candidat futur à la couronne, à la liberté des Polonais; puis il se jeta par la tangente dans des considérations de haute philosophie politique sur les vices de la constitution polonaise comparés à ceux de la constitution britannique, et, après avoir fait chiffrer cette utile dissertation tout comme s'il se fût agi du plus important secret d'état, il l'envoya par courrier à son ambassadeur intime, dont elle dut diminuer singulièrement, on le pense bien, soit l'impatience, soit l'embarras. Précisément au moment où la dépêche arriva, un dernier affront lui était fait par la cour de Saxe, qui comblait la mesure et achevait de le perdre sans retour. D'importantes starosties étant venues à vaquer par la mort de la reine de Pologne, qui disposait des revenus de ces hauts emplois pour ses dépenses personnelles, la distribution en fut faite par le comte de Brühl à tous les chefs de la faction russe, en ayant soin d'exclure nominativement tous ceux que le comte de Broglie avait cru pouvoir recommander. Le grand-général en particulier, qui avait jeté son dévolu sur une partie de cette riche succession, se vit évincé sans un mot d'excuse. « Vous connaissez trop la Pologne, écrivait le comte de Broglie à Tercier, pour ne pas sentir l'importance de ceci. » Effectivement deux jours après le comte recevait un billet du grand-

(1) Le comte de Broglie au roi, 21 novembre, 2 décembre 1757. (*Correspondance secrète*, ministère des affaires étrangères.)

(2) Le comte de Broglie à Tercier, 2 et 20 décembre 1757. (*Correspondance secrète*, ministère des affaires étrangères.)

général, qui l'avertissait que, « voyant bien qu'il n'y avait plus désormais à compter sur l'appui de la France, il ne négligerait pas à l'avenir l'occasion qui pourrait lui être offerte *par d'autres amis* et des voisins (le roi de Prusse apparemment) de reconquérir les libertés de sa patrie. » C'était le congé lestement donné à la France par ses amis.

Il ne restait plus au comte de Broglie qu'à demander le sien à son gouvernement. C'est ce qu'il fit en effet dès le commencement de 1758, et il l'obtint du ministre, par le retour du courrier, dans des termes à la vérité très flatteurs, mais avec un empressement qui l'était moins. « Voici, lui écrivait le bon Tercier en lui envoyant la licence de revenir, la permission sur laquelle vous voulez que je vous félicite. Je le fais bien sincèrement, puisque vous le désirez, et que je m'intéresserai toujours vivement à vos convenances. Je sens d'ailleurs que vous avez besoin de respirer un autre air pendant quelque temps : celui du pays où vous êtes est furieusement froid; mais patience, les saisons se succèdent, revenez pour vous rétablir, et retournez ensuite faire un roi de Pologne, car vous le ferez, si vous le voulez, malgré les difficultés et les tracasseries (1). »

Est-ce l'optimisme de l'honnête Tercier qui gagna son correspondant, ou bien, au moment de quitter un pays aimé, théâtre des premiers succès de sa jeunesse, et d'abandonner une tâche qui lui avait coûté sept années de veilles et de travaux passionnés, une inexprimable douleur s'empara-t-elle de cette âme ardente et tenace? Je ne sais; mais toujours est-il qu'à peine le comte se vit-il en possession du congé qu'il avait sollicité avec hauteur au nom de sa dignité blessée, qu'il parut hésiter à en faire usage; il retarda de plusieurs jours, puis de plusieurs semaines, son départ. Il mit tout en œuvre pour bien établir que son absence n'était pas un adieu définitif, et qu'on le verrait revenir au premier jour. Avant de se mettre en route, il adressa par écrit à M. Durand, qui restait comme résident à Varsovie, des instructions émues et presque touchantes pour l'engager à ne pas lâcher la partie, à garder, à rappeler autour du drapeau de la France les rares amis que la disgrâce n'avait pas encore tout à fait découragés. « Un peu de patience, lui disait-il, je vais préparer à Paris des matériaux dont j'espère que nous pourrons faire usage. En attendant, il convient que vous entreteniez avec prudence les espérances de M. Branicki. Priez-le d'entrer dans la situation, qui entre vous et moi est inexprimable. Il serait dangereux de la lui dépeindre tout entière; mais, par des

(1) M. Tercier au comte de Broglie, 14 janvier 1758. (*Correspondance secrète*, ministère des affaires étrangères.)

discours généraux qui respirent l'ouverture et la confiance, il lui faut faire sentir que l'on doit se prêter aux circonstances, et qu'il est des momens, même pour la monarchie la plus puissante, où on ne peut résister à une suite d'événemens contraires, et qu'alors des remèdes palliatifs et une continuité d'attention qu'on donne aux intérêts de ses amis doivent être pris pour des services réels et pour des marques d'amitié bien précieuses. Tel est le canevas sur lequel, en attendant des ordres, vous pouvez broder avec l'habileté et la dextérité que votre zèle saura vous inspirer... Dites à vos amis beaucoup de mots au lieu de choses, et ayez encore l'air de désirer de pouvoir leur en dire davantage. Avertissez-les en grande confidence de l'arrivée et du départ de tous les courriers, et quand même vous ne pourriez pas leur communiquer un mot de ce que vous apprendriez, donnez-vous le mérite et l'apparence de leur tout dire; cela est essentiel, car je crois être sûr que le roi veut soutenir notre besogne, et, quoiqu'il n'en prenne pas les moyens, il faut que nous secourions l'embarras où il est, et que nous suivions ses intentions connues, bien qu'elles ne soient pas entièrement manifestes.

« Enfin il faut servir le roi sans intérêt, fût-ce même avec quelque danger; ces sortes d'opérations ont besoin d'être soutenues par des gens de probité et de courage. Je ne répondrais pas avec cela que nous le sauverons; mais il faut faire notre devoir (1). »

On pourra sourire sans doute de cette persistance d'un homme isolé à poursuivre par ses seules forces, sans gouvernement, sans armées, sans instructions, sans espoir sérieux d'un succès quelconque, une politique trahie par la fortune et désertée par ses chefs naturels. Le contraste de la faiblesse des moyens avec la grandeur du but et l'énormité des obstacles présente toujours un aspect qui prête au ridicule, et le comte de Broglie, tendant, lui tout seul, ses faibles bras pour empêcher le colosse de la Russie d'incliner sur la Pologne son ombre avant sa masse, donne un spectacle dont peut à bon droit se divertir le scepticisme railleur des adorateurs de la force. Tout était-il pourtant obstination et vanité dans son illusion persévérante? Ce jeune diplomate, ardent, ambitieux, né pour les hauts emplois, qui les dévorait du regard, mais qui sacrifiait pourtant sans hésiter faveur, éclat, popularité, pour se dévouer à tout risque à une tâche ingrate et obscure dont nul autour de lui n'avait confidence, dont le souvenir même devait rester enfoui dans la poussière des archives, n'avait-il d'autre ressort dans l'âme qu'une sotte présomption? Et si ce but silencieusement poursuivi, c'était le salut

(1) Le comte de Broglie à M. Durand, 27 mars 1758. (Ministère des affaires étrangères.)

d'un grand peuple, n'est-on pas en droit de réclamer pour celui qui s'y est consacré et perdu tout entier un peu de cette justice tardive que dispense parfois la main avare et dédaigneuse de la postérité? Après tout, en pensant qu'une heure fatale avait sonné pour la Pologne, où sa destinée tout entière était en jeu, le comte de Broglie voyait juste et disait vrai. Ces marches insolentes et répétées, ces séjours prolongés des armées russes sur le territoire polonais pendant toute la durée de la guerre de sept ans, ce furent bien réellement, comme il le devinait par l'instinct d'une haine généreuse, les premiers pas et les premières étapes de la conquête. C'est en stationnant comme auxiliaires sur le sol de la république que les légions moscovites se préparèrent à s'y asseoir comme maîtresses. Le jour venu, elles n'eurent plus qu'à suivre les chemins qu'elles avaient elles-mêmes frayés, et à rentrer dans leurs quartiers d'habitude. L'humble dépendance du roi menait ainsi par une pente irrésistible à l'ignominie de Poniatowski. Voilà ce que sentait le comte de Broglie; avait-il tort de penser que la France seule pouvait suspendre cette logique des événemens, et que, si elle le pouvait, elle le devait? Ennemie de la Russie, il lui eût peut-être été difficile de défendre Varsovie par la force; mais, devenue son alliée par un concours imprévu de circonstances, c'était son devoir d'exiger le respect de la Pologne comme la condition de son amitié, devoir si impérieux et si simple que le comte de Broglie ne convenait pas qu'on pût s'y soustraire. On dira sans doute que pour exiger il faut être le maître, et que la France vaincue par Frédéric n'avait droit de rien imposer aux héritiers de Pierre le Grand. C'est possible; disons alors que la Pologne a été perdue par nos malheurs, et qu'elle a péri à Rosbach avec la gloire de nos vieilles armées. Rien ne prouvera plus clairement par quels liens intimes, par quelle solidarité d'honneur et d'intérêt, France et Pologne tenaient l'une à l'autre, et rien ne justifiera mieux le comte de Broglie de n'avoir pu accepter sans un frémissement d'indignation patriotique ce rigoureux arrêt de la destinée.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre était manquée et sans retour; le départ du comte de Broglie consommait l'abandon de la Pologne. Les velléités impuissantes de la diplomatie secrète n'avaient retardé que d'un jour l'égoïste faiblesse de la diplomatie officielle. Il semble que l'épreuve était suffisante pour dégoûter Louis XV du mystère et son ambassadeur des confidences. Il n'en fut rien cependant : la diplomatie secrète, changeant de théâtre, allait au contraire se transformer et s'étendre; son action, plus multiple et plus bizarre, n'en devait devenir pour cela ni plus glorieuse ni plus efficace. Ce sera le sujet d'une nouvelle étude.

A. DE BROGLIE.

L'EMPIRE INDO-BRITANNIQUE

DEPUIS

LE GOUVERNEMENT DE LA REINE

The administration of India from 1859 to 1868, 2 vol. in-8°, by Iltudus Thomas Prichard; Macmillan and C°.

La marche, le développement et le triomphe final de la compagnie anglaise des Indes orientales présentent un phénomène historique d'une incontestable grandeur. Les conditions dans lesquelles cette compagnie est née n'offraient cependant rien d'exceptionnel. Elle n'a eu ni la priorité du mouvement qui entraînait au XVIIe siècle les nations maritimes de l'Europe vers l'extrême Orient, ni le concours de la couronne, comme sa rivale de France l'obtint de Louis XIV, ni les brillans succès qui ont signalé l'apparition de la compagnie hollandaise. Les statuts primitifs ne renfermaient aucune clause qui indiquât chez les fondateurs le moindre pressentiment des glorieuses destinées accomplies depuis. Faire un commerce lucratif, gagner beaucoup d'argent, distribuer à ses actionnaires de forts dividendes, telle était son unique ambition. La compagnie anglaise des Indes orientales y resta fidèle pendant un siècle et demi, et quand des événemens qu'elle n'avait ni prévus ni provoqués la forcèrent à prendre les allures d'un état militaire, elle le fit à son corps défendant. Elle ne cessait de recommander à ses agens de porter toute leur activité du côté du commerce. Ce ne fut qu'en 1757 qu'elle devint par la victoire de Plassey une puissance politique en prenant possession du Bengale. Dès lors sa marche se complique.

A une association marchande — dont elle ne veut sacrifier ni les privilèges ni les bénéfices, — se superpose un corps gouvernemental qui entre dans tous les rapports de la souveraineté et en exerce tous les droits. Elle légifère, entretient une armée et contracte des alliances offensives et défensives.

Le moment était on ne peut plus favorable pour la compagnie des Indes orientales. L'empire musulman du grand Mogol (1), qui avait jeté un éclat si brillant et retenu sous sa domination les nombreux états dans lesquels s'était divisée la race hindoue, avait perdu tout son prestige et toute sa puissance. Tombé dans des mains de plus en plus débiles, il avait cessé d'être le centre de tant de royaumes. Il ne put retenir ses gouverneurs, qui se posèrent en princes indépendans, tout en lui laissant d'abord les honneurs et les titres de la souveraineté. Ainsi la carrière fut ouverte aux aventuriers de toutes couleurs qui cherchèrent à se découper des états dans ces espaces immenses et à s'arrondir ensuite en se faisant mutuellement la guerre. Cette anarchie, comme toutes celles qui ont affligé les peuples, ne pouvait pas durer indéfiniment. Quelle était donc la puissance qui devait relier tous ces membres épars et reconstruire un nouvel empire? L'islamisme fournirait-il encore des hommes capables de se constituer en héritiers du trône des Mogols et d'en continuer la tradition, ou bien le christianisme viendrait-il, avec sa force d'expansion, sa haute intelligence et son énergie, coordonner toutes ces parties et leur fournir le point de ralliement dont elles avaient besoin? A cette époque, deux puissances européennes occupaient déjà de solides positions dans ces contrées éloignées, la France et l'Angleterre. Si le gouvernement de Louis XV eût eu à cœur la prospérité et la grandeur de la France, il est probable que nous aurions pu présenter à ces nombreux états le drapeau autour duquel ils se seraient ralliés. Les grands travaux, l'énergie, le dévoûment de Dupleix et de Labourdonnais, l'avaient entouré d'un prestige considérable; mais, au lieu de les seconder avec vigueur et de fournir à Dupleix les moyens d'achever son œuvre, on sait comment le cabinet de Versailles abandonna lâchement l'un et l'autre avec la plus complète insouciance de l'honneur et des intérêts français.

Une fois seule, la compagnie indo-britannique put se déployer à l'aise au milieu de cet éparpillement des provinces de l'empire mogol. Une multitude de circonstances propices lui prêtèrent leur concours, et contribuèrent à son agrandissement : les guerres intes-

(1) Voyez sur les derniers jours de l'empire mogol les travaux de M. Théodore Pavie dans la *Revue* des 15 août et 1er novembre 1858, 15 janvier et 1er février 1859.

tines dont nous venons de parler, l'oppression que les autorités musulmanes avaient fait peser sur les Hindous, la haine que ces deux races se portaient, l'action énervante du brahmanisme, — qui avait parqué les hommes pour leur ôter le plus puissant stimulant de la volonté, celui d'aspirer à une position meilleure, — l'absence de toute idée de patrie remplacée par un attachement excessif au village, enfin l'incommensurable misère du peuple, laquelle le poussait à s'enrôler sous le drapeau qui lui promettait l'existence sans se demander dans quelle direction on le ferait marcher, telles sont les causes qui en Orient ont porté l'Angleterre à la hauteur où nous la voyons.

Dans l'état où se trouvaient alors ces contrées, la compagnie des Indes, comme puissance politique, devait avoir le sort de tous les états de la péninsule : elle devait ou s'agrandir ou tomber. Dans cet extrême Orient, la modération, la justice même, sont prises pour de la pusillanimité; quand on ne parle pas en maître, on inspire de l'audace à ses adversaires, car le droit de la force y est seul reconnu. Appelée, tantôt à se défendre contre les entreprises d'un voisin turbulent, tantôt à protéger un allié contre d'injustes agresseurs, tantôt à servir d'arbitre entre deux états en guerre l'un avec l'autre, la compagnie des Indes devait avancer par ondulations jusqu'à ce qu'elle eût étendu son pouvoir sur la péninsule tout entière, appuyée d'ailleurs, comme elle l'était, sur une armée bien disciplinée à laquelle l'élément européen donnait une grande force. Le gouvernement métropolitain, par la vigueur de son organisation et la fixité de sa marche, y a contribué pour une part considérable. Il était formé de deux corps : le législatif et l'exécutif, la cour des propriétaires et celle des directeurs. La première était composée des actionnaires, ayant un droit de vote proportionné à la quotité des fonds placés dans la société. La seconde, composée de vingt-quatre membres choisis par les actionnaires, remplissait tout à la fois les fonctions de conseil d'état, d'administrateur et de pouvoir exécutif. Elle tenait des séances hebdomadaires; elle était divisée en un certain nombre de comités, ayant chacun son contingent spécial d'affaires et sous sa direction un nombre plus ou moins considérable d'employés. Le tout formait une administration compliquée dont les bureaux se trouvaient dans un modeste édifice situé dans Leadenhall-street.

Aussi longtemps que la compagnie resta une association marchande, le gouvernement ne s'en occupa que pour la protéger et lui assurer le monopole du commerce de l'extrême Orient, privilége qu'elle dut payer plus tard par un impôt annuel de 200,000 livres sterling; mais lorsqu'elle élargit son cadre, se substitua à des princes régnans et prit les rênes d'un empire, il fallut modifier ses condi-

tions d'existence et y introduire un élément nouveau. La couronne, sauvegarde de l'honneur du drapeau britannique qui flottait sur tant de villes et de places fortes, crut qu'il était de son devoir de surveiller les faits et gestes de la compagnie des Indes. Sur la proposition de Pitt, le parlement en rattacha l'administration politique au gouvernement en instituant le bureau du contrôle. Le nom de cette commission permanente en indique le mandat. Composée de six membres empruntés au conseil privé, elle devait contrôler tous les actes de la cour des directeurs, prendre connaissance de ses délibérations et de sa correspondance, et faire usage d'un *veto* quand elle le jugerait convenable.

A chaque renouvellement de sa charte, la compagnie perdait un lambeau de ses priviléges commerciaux. Dans sa session de 1833-1834, le parlement lui enleva le dernier qui lui restait : le commerce avec la Chine. Il remboursa par des annuités les actionnaires, supprima toutes les restrictions apportées à l'établissement des Européens aux Indes, ouvrit les carrières administratives à tous, Européens ou Hindous, créa une quatrième présidence, celle du nord-ouest, dont le chef-lieu fut Agra, et confia à la présidence du Bengale la direction suprême des possessions anglaises aux Indes. La cour des directeurs n'en restait pas moins, malgré ce nouvel amoindrissement de sa puissance, le seul pouvoir intermédiaire par lequel passaient toutes les dépêches entre le gouverneur-général et la couronne, et en cette qualité elle avait encore une grande place dans le mécanisme compliqué du gouvernement indien. Bien que modifiée dans le chiffre de son personnel en 1853, elle conserva cette grande position jusqu'à l'insurrection de 1857. La nouvelle du soulèvement de plus de 80 régimens indigènes de l'armée du Bengale, des horreurs qu'ils commirent sur les employés anglais qui tombèrent en leur pouvoir, fit pousser un cri d'indignation à la Grande-Bretagne tout entière. Chacun de chercher la cause de ces mouvemens aussi inattendus qu'effrayans et d'en désigner les provocateurs. Ce fut un concert de récriminations, un feu croisé d'attaques et de défenses, d'accusations injustes et de réponses acerbes. Une mesure parut indispensable aux yeux de tout le monde, c'était d'enlever à cet empire son gouvernement bâtard, de supprimer la cour des directeurs comme un rouage inutile et nuisible, et de transférer le pouvoir tout entier à la couronne.

En Angleterre, quand l'opinion publique s'est prononcée d'une voix claire et impérative, le gouvernement ne met pas son honneur à y résister. Le ministère tory qui dirigeait alors les affaires du pays présenta le 7 mars 1858 le bill des Indes, par lequel le gouvernement prenait pleine et entière possession de l'empire indien.

Ce bill donna lieu à des débats très vifs, que des incidens produits par le bureau du contrôle envenimèrent et compliquèrent considérablement. Enfin, après deux mois de stratégie parlementaire par laquelle les whigs espéraient ressaisir le pouvoir, les tories restèrent maîtres du champ de bataille, et le bill fut adopté.

Par ce bill, la couronne se substituait en tout et pour tout à la compagnie des Indes orientales. La cour des directeurs était supprimée, le bureau du contrôle devenait un ministère, composé du ministre des Indes, membre du cabinet, et d'un conseil de 15 membres, dont 8 à la nomination de la couronne et 7 au choix de leurs collègues. Pour la première fois, ces 7 membres furent nommés par la cour des directeurs avant qu'elle fût dissoute. Toutes les questions essentielles d'organisation étaient réservées au parlement, toutes celles d'un intérêt secondaire étaient confiées à un conseil législatif établi à Calcutta. Ce bill ne changeait rien à l'administration indienne. Le personnel restait le même, la position du gouverneur-général et des autres fonctionnaires n'était pas atteinte. La révolution s'était concentrée dans la région des pouvoirs métropolitains.

Tel était l'état de l'empire anglo-indien au sortir de cette redoutable révolte qui avait menacé de tout anéantir. Nous allons suivre M. Prichard dans le récit qu'il nous fait des dix années qui viennent de s'écouler sous le nouveau gouvernement; il s'est trouvé dans les meilleures conditions possible pour bien connaître les hommes et juger sciemment les choses.

I.

Quand on a devant soi une carte de l'Asie, le pays qui frappe le premier les regards, c'est l'Inde, tant la nature en a dessiné fortement les contours. Détachée du continent par le plus magnifique système oréographique du monde, elle s'avance dans la mer comme pour s'y baigner et inviter en même temps le soleil à la caresser de ses plus chauds rayons. De vastes cours d'eau qui descendent des hauteurs himalayennes lui fournissent l'élément dont elle a le plus besoin pour donner à son sol une fertilité exceptionnelle. C'est une nature aux grands traits climatériques, et dont les excès météorologiques inspirent à l'homme une véritable terreur. Tantôt ce sont des inondations qui convertissent les plus luxuriantes plaines en une vaste méditerranée, tantôt ce sont des sécheresses qui calcinent la terre en détruisant tous les germes, et font périr de faim des millions d'habitans. La violence du vent y est connue, et les ravages des cyclones ont rempli naguère les colonnes de nos journaux. En

1864 et 1867, Calcutta a été visitée par des ouragans dont la violence dépasse toute idée. Le premier commença le 5 octobre à quatre heures du matin, et dura jusqu'à dix heures. Après un calme trompeur d'une heure, la bourrasque revint avec une nouvelle furie, et conserva sa violence jusqu'à deux heures. Ses effets désastreux s'étendirent sur une surface de 100 milles de diamètre. Aucune description ne peut reproduire les scènes qu'enfante un cyclone. L'Hougly, qui peu d'instans après était aussi uni qu'un miroir, paraissait comme atteint de folie furieuse. Il rejetait ses eaux par masses de 15 à 30 pieds de hauteur jusqu'à 8 milles dans les terres, se jouant des digues les mieux construites et balayant devant lui bestiaux, hommes et villages. Dans l'île de Sangor, sur une population de 6,000 âmes, 4,500 personnes furent enlevées et englouties dans les eaux.

Le port de Calcutta, où l'on apercevait la veille une véritable forêt de mâts, n'en contenait plus un seul après le cyclone : 155 vaisseaux avaient été jetés sur le rivage. L'*Allié*, qui venait de recevoir dans ses flancs 335 coulies, sombra avec la presque totalité de sa cargaison humaine. L'*Alligator*, un puissant remorqueur, fut lancé dans une jungle. L'*Amiral Casey* se trouva au milieu d'une rizière. Deux autres vapeurs ne firent qu'un saut de la rivière dans un jardin, le *Comte de Clare* fut porté sur un monceau de ballast. 134 navires subirent de graves avaries, et 36 furent perdus. Ces détails peuvent nous dispenser de décrire les scènes dont Calcutta fut le théâtre. Les rues étaient encombrées d'arbres déracinés, de débris de toits, de vérandahs, de portes, de murs, de clochers. Les feuilles de plomb ou de zinc qui couvraient les toits avaient été roulées et chassées comme du papier. Avenues, jardins, promenades, tout était détruit. Les faubourgs, qui avaient reçu le premier choc, ne présentaient qu'un monceau de ruines : plus de 20,000 personnes y perdirent la vie.

L'Inde est une terre exceptionnelle qui ne protége que ce qu'elle produit. Tout ce qui lui est étranger, hommes, animaux, plantes, dépérit. Jamais la race anglo-saxonne ne pourra s'y acclimater. Les *sanitaria* (1) placés sur les hauteurs des chaînes himalayennes ne sont que des palliatifs auxquels les riches seuls peuvent recourir. L'Anglais paie chaque jour qu'il passe aux Indes de quelque parcelle de sa santé et de ses forces morales : toutes les illusions que l'or s'était faites à ce sujet sont dissipées; c'est une déperdition quotidienne qui atteint l'âme comme le corps. Il cherche en vain cet échange d'idées, ces associations intellectuelles, ce mouvement

(1) Lieux choisis pour l'air pur qu'on y respire, et où les Anglais vont passer l'été.

scientifique et littéraire qui alimente l'esprit et lui donne de la vigueur.

Cependant l'Inde anglaise, eu égard à son étendue et aux déserts qu'elle renferme encore, est un des pays les plus peuplés de ce monde. Sous ce rapport, les Hindous peuvent marcher de pair avec les Chinois. Les uns et les autres fournissent de larges contingens à l'émigration. Les deux tiers presque de cette population se trouvent sous la dépendance directe de la Grande-Bretagne. Ils forment quatre présidences : trois anciennes, celles du Bengale, de Madras et de Bombay; une nouvelle, celle d'Agra ou du nord-ouest. Le dernier recensement accuse pour ces quatre gouvernemens une population de 112,102,429 âmes. A ce chiffre, il faut ajouter les habitans de sept autres provinces qui sont également sous la domination immédiate de la couronne, mais qui ne sont pas encore érigées en groupes présidentiels. Leur nombre s'élève à 39,886,884, ce qui fait un total de 151,989,313 âmes, qui composent l'empire indo-britannique. Ce n'est pas tout, la couronne d'Angleterre compte un nombre assez considérable de vassaux. Ce sont des rajahs auprès de chacun desquels le gouvernement entretient un résident qui a souvent plus d'autorité que le prince lui-même. L'on ne peut évaluer que fort approximativement la population de ces états secondaires, dont quelques-uns comptent plusieurs millions d'habitans; néanmoins on ne s'écarte pas trop de la vérité en portant le chiffre des Asiatiques sur lesquels le sceptre d'Angleterre étend sa domination à 180 millions. Ce sera le plus grand empire du monde, si la Chine continue à se désagréger.

Depuis 1858, le gouverneur-général des possessions anglaises aux Indes prend le titre de vice-roi. Dans les dix années qui viennent de s'écouler, quatre vice-rois ont été successivement à la tête de l'empire indo-britannique : lord Canning, lord Elgin, sir John Lawrence et le comte Mayo, qui occupe encore ce poste à l'heure qu'il est. Le premier y resta près de six ans. Aucun gouverneur n'a eu à traverser des momens aussi difficiles, et aucun n'a essuyé une critique aussi sévère. Ce ne sont pas les capacités de l'homme d'état qui lui faisaient défaut, on peut dire qu'il était à la hauteur de sa position; mais à peine fut-il arrivé qu'il se trouva en présence d'une formidable insurrection, résultat d'imprudentes mesures de son prédécesseur et des ministres qui avaient dégarni le pays de troupes européennes pour fortifier l'armée de Crimée et ensuite celle de Perse. On lui reprocha de n'avoir pas du premier coup et par des mesures énergiques étouffé la révolte des cipayes. C'est que son caractère répugnait à la précipitation fiévreuse. Flegmatique, réservé, il semblait de glace au milieu de cette atmosphère embrasée

qui enveloppait alors Calcutta. Ni l'emportement ni l'enthousiasme n'avaient de prise sur lui, et peut-être l'Angleterre doit-elle à cette nature froide, réfléchie, impassible, d'avoir conservé le sceptre de cet immense empire.

Lorsque l'insurrection (1) eut été vaincue par la prise de Lucknow, qu'il ne lui restait que quelques débris traqués dans les gorges de l'Himalaya, lord Canning crut devoir adresser aux habitans de l'Oude, où la révolte s'était concentrée, une proclamation qui restera célèbre. Il leur annonça, et principalement aux *taloukdars* ou grands propriétaires du pays, que le sol tout entier du royaume était confisqué au profit du gouvernement britannique à l'exception des immeubles appartenant à quelques seigneurs qui étaient restés fidèles à la couronne d'Angleterre, et dont il donnait les noms; quant au reste, il en disposerait comme il le jugerait convenable. Lord Canning promit cependant de traiter avec indulgence les taloukdars qui s'empresseraient de faire leur soumission, à moins qu'ils n'eussent les mains souillées de sang anglais. La cour des directeurs, qui existait encore, s'empressa d'écrire à lord Canning pour lui faire de très judicieuses observations sur ce décret sans précédent dans l'histoire. Elle lui fit entendre que cette mesure, dont la justice était fort contestable, pourrait avoir un effet tout opposé à celui qu'il en attendait, et provoquer de vives et regrettables résistances, qu'il aurait fallu au contraire faire preuve dans cette occasion de beaucoup d'indulgence et d'une noble mansuétude. La cour termina sa dépêche en lui demandant de mitiger dans la pratique ce qu'il y avait de trop sévère dans ce décret, car elle désirait que la domination britannique eût pour piédestal « l'obéissance volontaire d'un peuple heureux. » Cette dépêche, une des dernières que la cour des directeurs ait adressées au gouverneur-général, lui fait grand honneur. Dans le public et dans les chambres, la proclamation de lord Canning excita la plus vive indignation. La presse en fit ressortir toute l'iniquité, et demanda s'il était permis à une autorité anglaise de se livrer à des actes qui sentaient l'absolutisme oriental le plus étendu, et réclama impérieusement le transfert de cet empire à la couronne. La législature, justement saisie de cette importante question, s'exprima par l'organe de ses orateurs en termes fort vifs. Au reste, il ne paraît point que lord Canning ait eu l'idée d'exécuter à la lettre les menaces de sa proclamation. Le mois de juin n'était pas écoulé que les taloukdars, après avoir fait leur soumission, étaient tous rentrés en possession

(1) Voyez sur la guerre des Indes les récits de M. Forgues dans la *Revue* des 15 juin, 1er juillet, 1er et 15 septembre 1858, 1er mai 1859, 15 avril et 1er mai 1860.

de leurs droits, et avaient consenti à fournir au gouvernement une contribution annuelle de 52 sacs de roupies, soit 13 millions de francs.

Cette importante affaire terminée et l'ordre rétabli, le gouverneur ordonna le désarmement général de l'Oude. Pour se faire une idée de la force militaire de cette province et de la résistance qu'elle aurait pu opposer à la puissance anglaise, il suffit de supputer le nombre des armes que ses habitans remirent entre les mains de l'autorité : 684 pièces d'artillerie, 186,177 fusils, 565,321 armes blanches, 50,311 lances et 636,683 instrumens de guerre de diverse nature. De plus, on démolit 1,569 forts.

A peine lord Canning était-il heureusement sorti de cette menaçante insurrection qu'il se trouva en présence d'un mouvement qui éclata dans le corps de troupes arrivé depuis peu d'Angleterre. Levé en toute hâte pour remplacer les vides que la guerre de Crimée avait faits dans les rangs de l'armée anglaise, ce corps n'était qu'un ramassis de vagabonds qui n'avaient pris du service que pour jouir de la prime d'enrôlement et voyager aux frais de l'état. Mal commandés par des officiers qui n'avaient eu sous leurs ordres que des cipayes du Bengale, natures malléables et soumises, ils se montrèrent insubordonnés, et, quand ils apprirent que l'armée passait du service de la compagnie à celui de l'état, ils se servirent de ce prétexte pour réclamer une nouvelle prime d'enrôlement. Sur le refus positif du gouverneur, ils manifestèrent les dispositions les plus hostiles, et l'on crut un moment que l'on serait obligé de recourir à la force armée pour les soumettre; mais il répugnait à lord Canning d'ordonner aux troupes royales qui étaient restées aux Indes, et dont la fidélité était à toute épreuve, de faire feu sur des compatriotes. Il préféra entrer en composition avec les rebelles, et les renvoya en Angleterre au nombre de 7,000.

Ce nouveau danger écarté, lord Canning entreprit une tournée officielle dans les provinces supérieures. Il voulait s'assurer par lui-même de l'état du pays, s'entretenir avec tous les chefs, féliciter ceux qui étaient restés fidèles, stimuler les prudens, recommander à tous la loyauté envers la reine et la justice envers leurs propres sujets. Il se mit en route au mois de novembre 1859, et s'arrêta dans tous les chefs-lieux de province. Il tint dans chacun d'eux des grands levers ou *dourbars* auxquels étaient invités tous les seigneurs du pays. Il leur faisait entendre que leur bien-être et leur affermissement dans leurs droits et leur autorité étaient étroitement liés à leur fidélité au gouvernement anglais. Lorsqu'il fut à Agra, capitale de la présidence du nord-ouest, il y fit venir les principaux rajahs du Rajpoutana, et surtout trois d'entre eux

qui avaient donné des preuves d'attachement à l'époque de l'insurrection : les maharajahs de Goualior, de Jeypour et d'Alwar. Voici le discours qu'il adressa au second de ces trois princes :

« Maharajah de Jeypour,

« La présence à ce dourbar d'un prince issu des plus anciennes et des plus nobles familles du Rajpoutana, et d'un des plus fidèles feudataires de la couronne britannique, m'est des plus agréables. Le territoire de Jeypour n'a pas été aussi tourmenté que d'autres par la révolte; néanmoins vous n'avez pas manqué d'occasions de déployer votre fidélité. Quand un corps de rebelles s'approcha de votre capitale et vous somma de leur livrer les officiers anglais qui s'y trouvaient, vous leur répondîtes : « Venez les chercher! » Vous avez entouré d'une protection attentive et respectueuse la famille de l'agent politique, que ses fonctions avaient éloigné de votre capitale. Et lorsque vous jugeâtes le moment favorable, vous avez fait conduire dans cette ville et sous une bonne escorte 50 chrétiens. Vous nous avez en outre prêté un secours efficace en autorisant nos troupes à traverser en toute liberté votre pays.

« En reconnaissance de ces services, je vous prie d'accepter le district de Kote-Kasim, qui à l'avenir fera partie de votre territoire. Il était un apanage du roi de Delhi; mais la trahison de ce monarque l'en a dépouillé. En l'ajoutant à votre province, je suis certain de le mettre dans de bonnes et loyales mains.

« Je saisis cette occasion pour vous exprimer publiquement ma reconnaissance de ce que vous avez rempli fidèlement vos promesses en supprimant d'une main ferme les sutties dans toute l'étendue de votre territoire, et en abrogeant le droit d'asile attaché à des sanctuaires, droit dont les criminels se couvraient pour échapper à la justice. »

Cette tournée officielle fut signalée par un acte de justice qui soulagea bien des cœurs. Quand un prince hindou n'avait pas d'enfant mâle, il en adoptait un, auquel il laissait sa couronne ou ses titres. Lord Dalhousie avait décrété que le domaine d'un prince qui mourait sans héritier direct revenait de droit au gouvernement anglais. Cette décision ne supprimait pas seulement une antique coutume, elle blessait au vif le sentiment religieux, car c'était à l'héritier naturel ou adoptif à présider à toutes les cérémonies religieuses qui seules pouvaient assurer au défunt l'entrée dans l'olympe brahmanique. Enlever aux seigneurs ce droit, c'était donc compromettre leur avenir éternel. L'on comprend la joie qu'ils durent éprouver en apprenant qu'il leur était rendu, et que leur départ serait accompagné de ces précieuses cérémonies qui seules pouvaient leur garantir une heureuse existence au-delà de la tombe.

Lord Canning, avons-nous dit, resta près de six ans à son poste. Il l'aurait gardé plus longtemps, s'il n'eût pas eu la douleur de perdre sa femme. Ce coup assombrit son séjour aux Indes. Il résigna ses fonctions le 12 mars 1862, espérant recouvrer sous le ciel d'Angleterre une santé que celui des Indes avait détruite; mais ses espérances ne se réalisèrent pas, et il succomba peu de jours après son retour.

Son successeur, lord Elgin, ne fit pour ainsi dire qu'une apparition dans sa vice-royauté. Après être resté quelques mois au siége de son gouvernement pour en étudier le mécanisme et se mettre au courant des affaires, il partit le 5 février 1863 pour faire une tournée officielle dans les provinces supérieures. Il tint au milieu d'un appareil tout oriental des dourbars dans toutes les grandes villes de ces riches contrées, et se rendit ensuite à Simla pour se mettre à l'abri des chaleurs des basses terres. Le site sur lequel ce *sanitarium* s'élève est un des plus beaux des Alpes asiatiques; aussi est-il couvert de cottages anglais de toute grandeur, et sert-il de rendez-vous à la meilleure société anglo-indienne du vaste bassin du Gange. Dans les premiers jours de l'automne, lord Elgin quitta sa belle résidence d'été pour retourner au chef-lieu de l'empire. Il voulut passer par la vallée de Kangra, une des plus belles et des plus pittoresques du système himalayen : tous les degrés d'élévation s'y trouvent, depuis le simple accident de terrain jusqu'à la montagne dont la crête surpasse en altitude les pics les plus élevés des Andes. On y traverse aussi tous les degrés de température qui remplissent l'intervalle entre les chaleurs de la zone torride et les froids les plus rigoureux. La flore la plus variée et d'une grande richesse couvre la vallée de Kangra d'un magnifique manteau. En se rendant au village de Dhourmsalla, station militaire et demeure de quelques employés de l'administration, il dut franchir le val de Botung, situé à 16,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et d'où le plus splendide panorama se déroule aux regards du voyageur. Lord Elgin resta une heure à contempler ce ravissant spectacle par un froid piquant. Entraîné par la beauté des tableaux qui se modifiaient à chaque instant, il ne tint aucun compte des exigences de sa santé, si bien qu'en arrivant à Dhourmsalla il dut se mettre au lit; mais ce qu'il avait pris d'abord pour de la fatigue n'était autre chose que les symptômes d'une maladie dont il mourut bientôt après.

Ce ne fut pas dans les rangs de la noblesse et parmi les hommes d'état que le ministère choisit le successeur de lord Elgin. Contrairement à ses principes et à ses précédens, il appela cette fois à la vice-royauté l'ex-gouverneur du Pundjab, sir John Lawrence, qui

avait déployé une grande habileté dans l'exercice de sa charge. Non-seulement il avait préservé sa province de la contagion de la révolte en 1857, mais c'est avec les forces dont il disposait, et qu'il dirigea sur l'Oude, que l'on s'en rendit maître. Cette promotion fut ainsi la récompense des services signalés qu'il avait rendus. Jugée avec sévérité par les fonctionnaires, qui n'aiment pas à voir leur égal de la veille devenir tout à coup leur supérieur et leur maître, elle fut au contraire bien reçue par l'armée et la population indépendante. Quant aux Hindous, cette nomination leur fut agréable. « Au moins celui-là, dirent-ils, n'aura pas besoin de faire un stage de trois ans pour être à même de remplir ses devoirs. »

Mais s'il avait rempli avec distinction une place de second ordre, s'il s'était montré un administrateur éminent, sir John Lawrence ne fut pas aussi heureux quand il fut élevé au trône vice-royal. Il est assez rare qu'un fonctionnaire qui a franchi tous les degrés de la hiérarchie bureaucratique, qui s'est façonné dans ce milieu étroit, finisse par devenir un homme d'état à grandes et fortes conceptions. Sa première éducation déteint sur ses mesures, qui manquent d'ampleur. Aux Indes, le corps officiel éprouve un profond éloignement pour la partie indépendante de la population européenne. S'il ne tenait qu'aux fonctionnaires, aucun Anglais en dehors de leur corporation ne viendrait s'y établir. Ils ont le pressentiment que la formation d'un élément européen considérable amoindrirait leur grande position, et que leurs traitemens fabuleux seraient réduits de moitié. Sir John Lawrence se montra toujours fort peu favorable à cette classe de ses administrés. Cette lacune de son esprit était surtout visible dans le peu de zèle qu'il déploya pour la construction des chemins de fer, parce que ces travaux attiraient un grand nombre d'ouvriers anglais. Peut-être subissait-il dans cette circonstance l'influence des Hindous, qui éprouvent pour cette catégorie d'étrangers une invincible antipathie. En revanche, le bien-être des soldats eut toute sa sollicitude, et les nombreux employés du gouvernement ne furent pas oubliés dans ses faveurs. Ceux-ci cependant ne répondirent nullement à ses généreuses intentions, et furent toujours mécontens de ses choix et de son administration en général. De son côté, la noblesse hindoue ne lui pardonna pas les mesures qu'il avait prises pour poser des limites à sa puissance et soustraire les laboureurs à des coutumes oppressives et souvent dégradantes. En somme, il n'était pas populaire, mais aux Indes le chef de l'état peut se passer de toute popularité; il n'est responsable que devant la couronne et la législature anglaises, lesquelles se trouvent dans un autre hémisphère : aussi est-il dans son palais et au milieu de ses états un monarque omnipotent. Ni la presse

locale ni l'opinion publique n'ont assez de valeur dans l'empire pour peser sur la marche de son gouvernement.

II.

Le changement survenu dans la direction de la puissance suprême des Indes enlevée à la compagnie pour être transférée au cabinet de Saint-James n'a été qu'une évolution métropolitaine; le gouvernement local de Calcutta est resté ce qu'il était, absolu dans toute l'étendue du terme. Les quelques modifications qu'il a subies n'en ont changé que l'apparence. Auparavant le président, assisté d'un conseil, était l'unique autorité qui mettait en mouvement tout le mécanisme administratif. A ce premier rouage, le parlement n'a fait qu'ajouter un conseil législatif, composé de délégués des quatre présidences, d'un chef indigène de chacune des grandes divisions qui ne sont pas encore groupées en présidence, et de trois membres qui représentent l'élément non officiel des Européens. Nommés par le pouvoir, les membres de ce conseil législatif ne représentent aucune classe de la société, ne reçoivent aucun mandat, et ne se rattachent par aucun lien au peuple, qui prend peu d'intérêt à leurs travaux. Impossible d'établir un parallèle quelconque entre ce conseil législatif et la chambre des communes; pourquoi donc le ministère lui a-t-il donné ce nom? Est-ce pour tromper l'opinion, qui réclamait pour les Indes quelques garanties de liberté? Mais il se passera encore bien des années avant que les Hindous soient capables d'exercer une action quelconque sur la marche d'un gouvernement régulier et libéral. Ils n'ont aucune idée des bases sur lesquelles repose une civilisation progressive et des conditions d'un vrai gouvernement.

Le vice-roi est président de droit du conseil avec la faculté de se faire remplacer. C'est lui qui dirige les débats, les suspend ou les ajourne, et en renvoie la clôture à un autre jour, s'il le juge nécessaire. Si un membre demande la production d'un document quelconque, il peut la refuser ou l'autoriser. Son pouvoir va jusqu'à modifier le personnel du conseil législatif. Lorsqu'un bill a subi le *modus operandi* établi par les règlemens, il faut encore qu'il reçoive la sanction du président en sa qualité de vice-roi, et qu'il soit ensuite envoyé au ministre secrétaire d'état des Indes, qui, sur l'avis de son conseil, peut le rejeter.

Malgré tout ce qu'il y a de défectueux et d'illibéral dans la composition du conseil législatif de Calcutta, ce corps s'est pris au sérieux; il s'est mis résolûment à l'œuvre. Dans ces dix années, de 1858 à 1868, il a discuté, élaboré, rédigé et voté 320 lois, ce qui

fait une moyenne de 32 par année. L'on peut bien croire que dans ce travail à toute vitesse un grand nombre de ces lois auront besoin d'être amendées, mais l'ensemble a été un bienfait pour le pays. Il a rapporté bien des mauvais arrêts, abrogé bien des lois iniques, donné satisfaction à plus d'un vœu légitime. Nous regrettons que le cadre de cette étude ne nous permette pas de passer en revue les travaux accomplis par le conseil législatif des Indes pendant cette courte période d'années; nos législateurs y trouveraient ample matière à réflexions. Commerce, industrie, agriculture, banques, institutions civiles, marine, relations de tout genre, c'est une reconstruction générale de la société indo-européenne. Le travail le plus considérable auquel le conseil législatif se soit livré est sans contredit l'élaboration d'un code complet de lois pénales et de procédures criminelles. Il est si détaillé, si minutieux, que presque toutes nos actions pourraient à la rigueur être visées. Le grand obstacle contre lequel les législateurs sont venus se heurter, c'est l'impossibilité de contraindre les Anglais à se soumettre aux décisions d'un juge indigène en matière criminelle. Ils ont la certitude que du moment où les tribunaux hindous pourront exercer une juridiction incontestée sur eux, leur règne approchera de sa fin. Il n'était pas possible cependant de faire deux codes, deux systèmes de lois; les relations entre les vainqueurs et les vaincus sont trop enchevêtrées pour que la loi puisse tenir compte des différences de race. Il fallut néanmoins y introduire des tempéramens, faire des exceptions, poser des limites à l'action de la loi pour les Européens des villes où les cours ne sont pas exclusivement composées d'Anglais, laisser enfin des lacunes que le temps comblera. D'après une décision de la cour suprême d'Agra, les juges ne peuvent pas même appliquer aux Anglais la loi qui oblige le père d'un enfant illégitime à lui faire une pension alimentaire.

La police a été remaniée par le conseil législatif dans toutes ses parties. Il est très difficile d'avoir une bonne police aux Indes; la classe où on la recrute n'inspire aucune confiance. Sur le terrain de l'intelligence, les Hindous sont presque au même niveau que les Européens, et sur plusieurs points de la moralité ils marchent de pair avec ces derniers; mais ils sont sans entrailles. Ils feront endurer à l'homme et aux animaux les plus cruelles souffrances avec une indifférence parfaite; et, pourvu qu'ils puissent le faire sans danger, ils vous ôteront même la vie sans éprouver le moindre remords. En fait d'intrigue, l'Hindou est passé maître. Comme sa morale lui permet le mensonge, il se montre très habile à couvrir ses méfaits de paroles astucieuses. Ce sont cependant des hommes de ce caractère qui remplissent tous les cadres inférieurs de la po-

lice : aussi les magistrats européens ne sont-ils jamais sûrs de la fidélité de leurs rapports et de leur témoignage. Ils vendent leur concours et servent d'instrumens à la haine ou à la vengeance. A leurs yeux, un criminel n'est qu'un maladroit qui n'a pas su tirer les marrons du feu sans se brûler, un joueur malavisé qui a perdu la partie. Il n'y a qu'une voix dans la classe éclairée de l'empire pour condamner la police dans la manière dont elle exécute son mandat. Comme cette police est récompensée en raison du nombre de coupables qu'elle appréhende et fait condamner, il n'y a point d'efforts qu'elle ne fasse pour obtenir de l'avancement ou des avantages pécuniaires. Le témoignage n'ayant aucune valeur parmi les Hindous, c'est sur l'aveu de l'accusé que les juges prononcent leur condamnation; la police est donc intéressée à obtenir le plus d'aveux possible. Pour atteindre ce but, elle ne recule devant aucun moyen, quelque odieux qu'il soit. On prolonge la prison préventive et le secret, si la geôle le permet; mais il est avéré, malgré les nombreuses dénégations de la magistrature, que l'on a souvent recours à une véritable torture pour arracher un aveu. M. Prichard donne même une liste des variétés de questions au service de la police, et encore en supprime-t-il plusieurs qu'il ne serait pas convenable de publier.

Ce sujet est de la plus haute importance, et l'on comprend qu'une commission ait été nommée pour l'examiner à fond et proposer les modifications dont il pourrait être susceptible. La police est l'institution par laquelle le gouvernement entre en contact journalier avec le peuple; c'est la chaîne qui rattache la locomotive au train. En vain une nation possède un système judiciaire excellent et une magistrature intègre, en vain son budget s'équilibre sans emprunts et l'assiette des impôts atteint sa perfection, en vain l'ordre le plus complet préside à toutes les branches de son administration; si sa police est composée d'hommes sans principes, ignorans et serviles, le peuple sera opprimé, et son gouvernement dans maintes circonstances se convertira en un instrument de tyrannie. La police dans l'empire indo-britannique est un corps considérable, et pourrait devenir un sérieux danger, si elle n'était composée que de ces élémens malsains. L'ensemble des dépenses qu'elle occasionnait pour les quatre présidences sous le gouvernement de la compagnie s'élevait à la somme de 3 millions de livres sterling. Ce chiffre a été diminué d'un tiers, et l'effectif du corps de police porté à 150,000 hommes, savoir un agent pour 1,000 habitans, avec un salaire de 135 roupies par année, soit 325 francs. Toutes les améliorations doivent porter sur le choix des agens et sur leurs attributions, qui doivent avoir le caractère plus protecteur qu'accusateur.

Au milieu de nombreux travaux d'un intérêt secondaire, le conseil législatif s'est occupé de la situation des provinces non réglées (*non regulation provinces*), c'est-à-dire qui ne sont pas encore placées sous les lois générales de l'empire. Quand un pays passe sous la domination britannique, ce qui a lieu le plus souvent par la conquête, le gouvernement ne juge pas à propos de le faire entrer immédiatement dans le rouage compliqué d'une administration qui a été graduellement formée pour répondre aux besoins d'un état social avancé. Pour guérir les plaies de la guerre et rétablir le plus promptement possible l'ordre et la sécurité, il faut un pouvoir plus simple, et dont l'action puisse être plus rapide et plus énergique. Il est composé d'un commissaire en chef qui réside au chef-lieu de la province, d'un nombre de sous-commissaires égal à celui des arrondissemens, et d'autant de commissaires-adjoints que les besoins du service réclament, lesquels sont chargés d'exécuter les ordres de l'autorité supérieure. Les deux tiers du personnel de cette administration appartiennent à l'armée. Les membres des commissariats sont généralement des hommes qui se sont signalés par leurs services. Leur nomination dans une province non réglée est un avantage considérable. Ils peuvent s'y créer de brillantes positions, car l'avancement n'y a plus lieu par ordre d'ancienneté comme dans l'armée ou dans les emplois civils. L'énergie et l'intelligence font à ceux qui en sont doués une place de premier ordre; il en résulte que ce genre de gouvernement renferme des hommes d'un grand mérite, qui savent imprimer une puissante impulsion aux travaux agricoles et aux entreprises commerciales.

III.

Au point de vue de l'administration financière, l'Inde ressemblait à un de ces riches propriétaires qui ne regardent jamais à leurs affaires, ou qui, s'ils y jettent de temps en temps les yeux, le font d'une manière si superficielle qu'ils ne peuvent apprécier l'exacte situation de leur fortune, n'ayant garde, pourvu que leur intendant leur fournisse de quoi subvenir à leurs dépenses, de s'enquérir si l'argent qu'ils touchent est le produit d'un emprunt hypothécaire ou de la location de leurs terres. Aussi une des premières mesures de la couronne fut la nomination d'un ministre des finances, M. Wilson, qui avait acquis en ces matières des connaissances très étendues. Il arrivait à Calcutta en 1859, et, comme préliminaire à la prise de possession de son portefeuille, il fit une tournée semi-officielle du Bengale jusqu'aux provinces supérieures, s'arrêtant dans tous les chefs-lieux de recettes particulières ou générales, et recueillant

dans ses entretiens avec les employés les renseignemens et les lumières dont il voulait faire son profit. De retour dans ses bureaux, il se mit sans désemparer à étudier la situation financière de l'empire. Lord Canning avait publié l'année précédente un budget, le premier qui eût paru depuis la fondation du pouvoir politique aux Indes, ce qui lui donnait une portée considérable : c'était une reconnaissance du droit qu'avaient les contribuables de savoir ce que l'on faisait de leur argent. Ce budget se soldait par un déficit de 5 millions de livres sterling, qui furent couverts par un emprunt et une augmentation des droits sur le sel et l'opium. Cependant ce budget ne représentait pas, à beaucoup près, la situation vraie du trésor de l'Inde. Peu de temps après son arrivée, M. Wilson publia un budget normal rectifié, qui portait le déficit à 9,500,000 livres sterling.

Les finances de l'empire étaient surchargées par les établissemens militaires, qui avaient pris des proportions énormes, et donnaient lieu à un coupable gaspillage. L'armée et la marine absorbaient les ressources de l'état. La première, par le nombre des cipayes qu'elle renfermait, constituait un danger permanent, et les dépenses pour la marine étaient sans rapport avec les avantages que l'empire en retirait. Il n'y avait qu'un ministre nommé par la couronne et soutenu par l'opinion publique de la mère-patrie qui eût assez d'autorité pour opérer sur ces chapitres des réductions considérables. En avril 1857, peu de temps avant la révolte, l'armée se composait de 45,522 Européens et 266,852 indigènes, laquelle coûtait 12,750,000 livres sterling. En 1858-59, ce chapitre du budget s'est élevé à la somme énorme de 25,750,000 liv. sterl., ce qui présente un excédant de dépenses de 13,000,000 liv. sterl. L'armée était alors composée, en y comprenant la police militaire, de 353,783 hommes. Le contingent indigène s'était augmenté de 60,000 hommes, tandis que celui des Européens avait subi une diminution considérable et très imprudente.

Une situation financière aussi tendue était un danger et une menace pour le pays. La ramener graduellement à un état normal devint la préoccupation incessante de M. Wilson. Il y travailla sans relâche, et ne se laissa pas intimider par les réclamations sans fin que ses réformes provoquaient. En 1859-60, les dépenses de l'armée présentent une diminution de 4,250,000, en 1860-61 une seconde diminution de 2,500,000 liv. sterl., et l'année suivante de 3,220,000 liv. sterl.; mais ces réductions n'équilibraient pas pour cela les budgets. Celui de 1860-61 accuse 37,706,209 liv. sterl. de revenus et 41,770,008 de dépenses, soit un déficit de 4,063,799 liv. sterl., que les bénéfices des chemins de fer réduisent à 3,783,109 liv.

A cette somme il faut ajouter les avances de la trésorerie de Londres, qui s'élevaient à 5,507,020 liv. sterl., ce qui élève le découvert à 9,290,129 liv. sterl. En additionnant les déficits des quatre années qui venaient de s'écouler depuis la révolte, on arrive à un total de 38,410,755 liv. sterl. Pour rétablir la balance, le gouvernement de Calcutta avait toujours recours aux moyens faciles des emprunts, lesquels montaient déjà à près de 100 millions de livres sterling.

L'on trouvera peut-être étrange qu'une guerre qui n'a duré que deux ans à peine ait créé dans les finances de l'état un déficit aussi considérable. Loin d'y apercevoir un criminel gaspillage, le ministre des finances l'attribue aux principes de parfaite loyauté de lord Canning. Il n'y a pas une seule livre de riz consommée par les soldats, pas un seul service, quelque petit qu'il fût, qui n'ait été payé. Dans un moment de grande pénurie, on a eu recours à un emprunt forcé dans le Pundjab; mais l'état l'a remboursé entièrement. Tous les hommes qui ont répondu à l'appel soit des particuliers, soit des autorités, et qui ont servi sous les drapeaux anglais, ont reçu régulièrement leur solde. Le gouvernement a défendu à ses armées de vivre aux dépens des habitans, même lorsqu'elles se trouvaient au cœur des pays révoltés. Aussi M. Wilson ne s'est-il nullement découragé en présence de ces énormes découverts. Après s'être rendu compte du mouvement du commerce, il a compris qu'il lui serait facile de trouver dans les recettes ordinaires la balance des dépenses. La somme des importations et des exportations suivait depuis vingt ans une marche progressive constante. De 14 millions, elle s'était élevée à 60. Les cotes irrécouvrables, qui présentaient en 1834 le chiffre énorme de 4 millions de livres sterling, ne figuraient plus sur le dernier budget que pour un chiffre insignifiant. Le ministre en conclut que le niveau du bien-être montait graduellement, et que le pays pourrait supporter sans peine les plus lourdes charges.

La première mesure qu'il prit parut d'abord étrange. Il rapporta les arrêtés du gouverneur-général, qui croyait enrichir le trésor en élevant les droits sur les marchandises à leur entrée comme à leur sortie de 5 à 20 pour 100. Cette erreur fiscale eut en partie l'effet d'une prohibition : au lieu de quadrupler, les revenus diminuèrent de moitié. Pour encourager la culture des produits indigènes propres à l'exportation, il supprima les droits à la sortie, et modifia l'assiette des impôts indirects de façon à ne pas nuire au mouvement général du commerce. A une mutation dans le système fiscal, il se proposait d'ajouter l'impôt sur le revenu et celui des patentes. Le premier descendait jusqu'au revenu de 200 roupies (500 francs environ), qui devaient payer 2 pour 100. A partir de ce minimum, l'impôt augmentait proportionnellement. Le conseil législatif vota

cette nouvelle charge, mais rejeta celle des patentes. M. Wilson allait aborder résolûment le chapitre des réductions lorsqu'il tomba, comme tant d'autres fonctionnaires anglais, victime du climat meurtrier de l'Inde, le 9 août 1860.

L'impulsion néanmoins était donnée. Le système préconisé par M. Wilson, celui de trouver dans les ressources actuelles du pays les moyens d'équilibrer le budget, était sérieusement adopté par le gouvernement. Il le fut également par le nouveau ministre des finances, M. Laing; mais il ne put pas faire disparaître d'une année à l'autre les gros déficits accusés par les derniers budgets. Les réformes de son prédécesseur ne pouvaient avoir un résultat immédiat. Il aurait donc été obligé de faire un nouvel appel au crédit public, s'il n'eût pas trouvé une encaisse considérable, reliquat des derniers emprunts, dont il se servit pour fermer le gouffre que les années précédentes avaient ouvert dans le domaine des finances. N'ayant plus à traîner le rude boulet des déficits accumulés, M. Laing entra pleinement dans la voie des réductions. Il pratiqua de larges saignées sur le budget de la guerre, et y fit une économie de 3,220,000 liv. sterl. L'impôt sur le revenu, bien qu'il ne répondît pas pleinement aux espérances qu'il avait fait naître, apporta cependant au trésor un utile appoint. La gabelle produisit 1 million de liv. sterl., un tiers de plus que par le passé, et le ministre s'occupa de convertir le monopole de l'opium en une source considérable de revenus.

La moralité de cette culture affermée par le gouvernement a été l'objet de longs débats, tant en Angleterre que sur le continent. Attaquée par les philanthropes et les moralistes chrétiens, elle a été défendue avec intelligence et succès par une nombreuse classe d'économistes et par les avocats du gouvernement anglo-indien. Parce que le climat réfrigérant de nos latitudes septentrionales ne fait naître chez les Anglais aucun attrait pour cette drogue somnifère, sont-ils bienvenus à condamner ce penchant chez les Chinois, quand eux-mêmes se laissent si facilement subjuguer par la passion des liqueurs fortes? Dans les considérations générales qui servent d'avant-propos au budget de 1862-1863, M. Laing fait observer que toutes les races, civilisées ou barbares, ont un penchant pour un certain stimulant : les Européens pour l'alcool, les Chinois pour l'opium. Il est probable que chacun de ces appétits vient suppléer à un besoin de tempérament et combattre l'action du milieu ambiant. Les hommes du nord recherchent les stimulans qui éperonnent l'esprit et provoquent la gaîté. Les Chinois, qui appartiennent par leur religion, leur littérature et leurs mœurs à cette race de l'humanité chez laquelle la faculté imaginative est absente, ont re-

cours à ce produit qui stimule l'imagination et fait entrevoir les plus brillans mirages. « Nous sommes, dit-il, dans les mêmes conditions que tous les ministres des finances des états de l'Europe, qui mettent à profit les penchans qui dominent les masses pour remplir leur trésor, et si jamais les avocats de la tempérance parvenaient à inspirer à ces masses du dégoût pour les liqueurs alcooliques et le tabac, ils jetteraient dans les budgets de ces états une perturbation bien plus grande que ne pourrait le faire l'abandon de l'usage de l'opium dans celui des Indes. » Et M. Laing ajoute en terminant l'apologie de ce revenu : « Ce n'est pas ici le lieu d'examiner dans toutes ses parties le côté moral de la question. J'ai entendu émettre par des personnes qui avaient été en Chine les opinions les plus contradictoires. Les unes accusaient l'administration des grandes Indes d'empoisonner les Chinois par amour pour un gain coupable, les autres affirmaient que la substitution d'un stimulant comparativement placide à des boissons enivrantes, causes de tant d'actions criminelles, avait eu les plus heureux résultats. » Mais M. Laing oublie qu'il y a une différence notable entre un impôt et un bénéfice. Un impôt, surtout quand il est très élevé, est un obstacle à la consommation; le monopole au contraire active la vente autant qu'il peut. Les gouvernemens anglais ou français ne distillent pas l'eau-de-vie ou le vin; le gouvernement anglo-indien manipule l'opium. C'est un industriel dans toute la force du mot. Qu'il fasse rentrer cette culture dans le droit commun, que le commerce de cette drogue soit aussi libre que celui des autres produits indiens, et l'on ne fera pas remonter jusqu'au gouvernement le mal qu'elle produit. Quant au reste, les Chinois sont bien libres de détruire leur santé avec ce somnifère, comme les Européens avec les liqueurs fortes. Des hommes compétens toutefois affirment que les boissons alcooliques tuent beaucoup plus de monde en Europe que l'opium en Chine. Depuis l'année 1852, l'exportation de l'opium a été toujours en augmentant, et comme la demande a surpassé de beaucoup la production, il en est résulté une hausse considérable. Dans les cinq premières années, la caisse de 120 livres coûtait 885 roupies, un peu plus de 2,200 francs; il y a peu de temps, elle valait 1,593 roupies. La Chine ou plutôt les provinces de cet empire qui entretiennent avec l'Inde des relations commerciales consomment chaque année pour 15 millions de liv. sterl. d'opium. Il est probable que les provinces centrales se servent d'une qualité inférieure qu'elles cultivent elles-mêmes. Bien que la culture du pavot s'étende dans des contrées fort éloignées les unes des autres, il n'y a que celle du Bengale qui soit monopolisée par l'état. La province occidentale du Malva, dont le terrain est tout particulièrement pro-

pre à cette production, n'est pas placée sous le même régime. Le fermier recueille et manipule lui-même l'opium; les facteurs l'expédient à Bombay pour y être embarqué sur des navires en partance pour la Chine. Le gouvernement perçoit sur chaque caisse un droit de 600 roupies.

M. Laing poursuivit sans relâche le plan financier qu'il avait adopté. Il y apporta un tempérament si juste, des vues si claires, une intelligence si supérieure, qu'au bout de deux ans son budget s'équilibrait au grand étonnement des deux pays. Il est vrai que le ministre des Indes est bien placé pour obtenir un tel résultat. Il n'a pas à compter avec une chambre des communes, ni à ménager l'opinion publique, ni à craindre les récriminations de la presse. Quand il est soutenu par le vice-roi, il peut tailler en plein drap, rogner les dépenses de tous les départemens, accroître les ressources de l'état par des taxes judicieusement imposées. En retranchant d'un côté, en ajoutant de l'autre, la balance devait tôt ou tard s'établir; mais, en agissant avec cette vigueur, il s'était attiré bien des ennemis. S'il n'avait pas à redouter la presse et l'opinion publique aux Indes, il devait craindre les correspondances occultes. L'impôt sur le revenu atteignait les gros traitemens, ceux qui sont les plus irritables. Ont-ils fait porter leurs plaintes ou leurs gémissemens jusqu'aux ministres de la reine? C'est bien probable, car M. Laing fut rappelé et remplacé par l'ex-gouverneur de Madras, sir Charles Trevelyan, qui s'était posé en adversaire décidé de l'*income-tax*, et qui n'eut rien de plus pressé que de le supprimer; mais, comme il n'était pas possible de rouvrir la carrière des déficits, il crut qu'il pourrait remplacer cet impôt par une augmentation assez sensible des droits d'entrée et de sortie sur les marchandises. Ces mesures intempestives et irréfléchies jetèrent la perturbation dans le commerce. Les négocians de Liverpool et les industriels de Manchester mirent en commun leur activité et leur influence pour faire rejeter le budget de 1866 et obtenir le rappel du ministre, qui préféra être relevé de ses fonctions plutôt que de rétablir l'impôt sur le revenu. Son successeur, M. Massey, demanda au conseil législatif de remplacer l'*income-tax* par l'impôt sur les patentes. Cette proposition, appuyée par tous les fonctionnaires et les nobles hindous, fut vivement combattue par les membres indépendans de l'assemblée. Ils demandaient pourquoi l'on déchargeait le capital aux dépens du travail, et n'avaient pas de peine à prouver que cette mesure fiscale nuirait essentiellement à la prospérité du pays. Ils auraient sans doute entraîné la majorité du conseil, si le ministre n'avait déclaré qu'il se retirerait dans le cas où son projet ne serait pas accepté. Il comptait sur cette taxe pour réaliser des sommes

énormes : ses prévisions furent trompées, elle ne rapporta que 500,000 liv. sterl. Aussi a-t-il été obligé l'année dernière de rétablir l'impôt sur le revenu, non cependant sans l'avoir remanié dans plusieurs de ses dispositions.

Le budget de l'empire, qui montait en 1860 à 37,706,209 liv. sterl., s'élève maintenant à près de 49 millions de liv. sterl. Sans doute le gouvernement anglo-indien peut se féliciter de l'état actuel de ses finances et de l'équilibre qui y règne; mais cette satisfaction serait bien plus légitime, si, au lieu de parcourir la nombreuse série des travaux et des produits de l'activité humaine pour y trouver matière à contributions, il mettait un terme aux dépenses extravagantes dont plusieurs branches de son administration se rendent coupables. Le ministère des travaux publics pourrait diminuer son budget d'un quart sans arrêter un seul des travaux qu'il fait exécuter. Des marchés scandaleux se signent à Calcutta en parfaite sécurité de conscience. L'on connaît les traitemens fabuleux et sans analogues dans aucun pays du monde que les officiers, les magistrats et les employés supérieurs s'adjugent, et cela dans des contrées où la journée du laboureur vaut 30 centimes. Ils se justifient en alléguant que l'on ne peut se faire respecter de cette race qu'en menant un grand train, et de plus que les avantages doivent être proportionnés aux dangers que l'on court en restant sous ce climat meurtrier. Excellentes raisons, si les Hindous avaient appelé librement les Anglais et leur avaient confié la direction de leurs affaires! C'eût été alors de la part de ces derniers un sacrifice pour lequel ils auraient été en droit d'exiger une généreuse rémunération.

IV.

L'histoire des dix dernières années de l'empire indo-britannique ne présente aucune de ces grandes opérations militaires qui font époque et trouvent leur place dans les annales d'un pays. La péninsule hindoustane a été comparativement tranquille, et aucune conquête n'est venue reculer les bornes de la domination anglaise. Nous ne voulons pas dire cependant que cet empire ait été complétement exempt de tout conflit, et que son armée ne soit pas sortie, en partie du moins, de ses cantonnemens. Non-seulement la métropole s'en est servie dans les deux guerres qu'elle a eu à soutenir, l'une en Chine et l'autre en Abyssinie, mais il est impossible qu'un pays aussi étendu, et qui a pour voisins des peuples le plus souvent étrangers aux droits des gens, n'ait pas maille à partir tantôt avec une tribu à l'ouest, tantôt avec une peuplade au nord ou à l'est. Il est rare que l'on ne retrouve pas à l'origine de la plupart

de ces luttes l'action du fanatisme religieux. Vers la fin de 1859, un parti de musulmans, appartenant à une tribu montagnarde qui s'étend le long des frontières du Derajat, à l'ouest de l'Indus, assassina un officier anglais qui traversait la contrée en voyageur. Aucun autre mobile que la satisfaction de tuer un infidèle ne les avait poussés à ce crime. Il fallut châtier cette tribu et la forcer à livrer le chef de la bande qui avait commis l'attentat. Comme elle continuait à manifester des dispositions hostiles, le gouvernement dut y diriger de nouveau un fort détachement, avec lequel ces bandits n'osèrent pas se compromettre. Ils firent leur soumission, et promirent de rester tranquilles. A l'autre extrémité des frontières nord-est, à 500 lieues de là, des habitans du petit état de Sikim se permirent d'enlever des femmes et des enfans sur le territoire soumis à la couronne britannique et de maltraiter des marchands. L'agent politique de ces contrées en donna connaissance au gouverneur, qui l'autorisa immédiatement à réunir quelques forces militaires pour aller punir ces malfaiteurs. S'imaginant qu'il n'avait affaire qu'à une poignée d'individus, l'agent anglais ne prit que quelques soldats avec une petite pièce de campagne, et se rendit au cœur même du pays. Il y avait un mois qu'il y était quand il fut attaqué par une troupe considérable, qui n'eut pas de peine à l'expulser et à s'emparer de sa pièce. Enorgueillis par ce succès, les Sikimistes firent mine de vouloir attaquer Darjiling, ville dont les Anglais avaient fait un *sanitarium*. Le colonel Gauler reçut l'ordre d'aller à leur rencontre à la tête d'un détachement de 500 à 600 hommes. Les écraser et prendre la capitale du pays fut l'affaire de quelques jours. Le rajah, qui s'était prêté à cette levée de boucliers, dut se soumettre, et consentit à ce qu'un représentant anglais résidât auprès de sa personne.

A l'est du territoire de Sikim est situé le Boutan, qui faisait anciennement partie du Thibet, dont il partage encore la foi bouddhique. Séparé de ce dernier pays par les hautes cimes de l'Himalaya, il n'eut pas de peine à s'en détacher pour se former en un corps de nation et se créer une existence autonome. Quoique ce soit le pays le plus rapproché du Bengale et de Calcutta, il n'en a pas moins conservé son caractère semi-barbare et son ignorance de tous les droits internationaux. Voisins détestables, pour qui les traités n'ont pas d'autre valeur que celle que la force leur donne, ils se croient tout permis parce qu'ils sont défendus par leurs remparts naturels et l'absence de toute voie régulière de communication. Comme au Japon, le pays est gouverné par deux chefs, l'un spirituel et l'autre temporel. En 1863, la guerre civile y régnait, et jetait un inextricable désordre dans la classe dominante et dans les

régions supérieures de cette société. Certes le moment n'était guère favorable pour entrer en relations diplomatiques avec une telle nation. C'est pourtant ce que voulut faire le gouverneur-général, sir William Denison, qui remplissait alors l'intérim entre lord Elgin et son successeur Lawrence. Il confia dans cette pensée à l'honorable Ashley Edin la mission de se rendre auprès du chef boutaniste. L'envoyé anglais partit dans le courant de novembre 1863, accompagné d'un personnel assez considérable et escorté d'une compagnie de 100 hommes. Bien que la distance à parcourir ne fût pas grande, ce pays n'ayant que 350 ou 400 kilomètres de longueur, le voyage prit plusieurs mois, et fut toute une odyssée dont l'issue n'eut rien de brillant. A chaque instant, le convoi était obligé de faire des haltes plus ou moins longues. Le pays étant trop accidenté pour qu'il fût possible de se servir de bêtes de somme, on dut engager un nombre considérable de coulies pour porter les vivres et les bagages; mais ces porteurs jouaient toute sorte de tours, manquaient à l'appel le matin ou s'enfuyaient au beau milieu du jour, laissant leurs fardeaux sur les chemins. Les vivres faisaient souvent défaut. Il fallait alors aller en chercher à des distances considérables et attendre un retour qui n'était pas toujours certain. Le mauvais vouloir des autorités locales n'augmentait pas peu les difficultés de la route. A toutes ces épreuves, l'agent anglais avait à en ajouter une autre plus cruelle encore. Il se demandait parfois si ce pays avait un gouvernement central, et s'il ne poursuivait pas un *ignis fatuus*. Il eut été à désirer que ses pressentimens fussent des réalités. Bien des vies d'hommes et des dépenses eussent été épargnées. Enfin, après avoir longtemps marché ou plutôt erré dans ces contrées, il arriva le 15 mars 1864 à Pounakha, la capitale du pays et le lieu de résidence des deux autorités politique et religieuse, le *deb rajah* et le *dhourma rajah*. De nouvelles épreuves mille fois plus pénibles que les précédentes l'attendaient dans ces tristes lieux. La foule, qui entourait sans désemparer l'ambassade et son escorte, les insultait, les menaçait, leur jetait des pierres. Ils ne pouvaient pas sortir de leur camp sans être poursuivis, hués, maltraités. Les deux chefs furent sans égards pour le caractère dont était revêtu M. Edin. Ils le traitèrent avec le dernier mépris, renvoyant sa réception officielle de jour en jour, le faisant attendre ensuite pendant des heures à la porte du conseil, lui et les membres de l'ambassade, exposés aux intempéries d'un climat dangereux. Les nobles les traitèrent avec un superbe dédain, et l'un d'eux poussa l'indignité jusqu'à frotter la figure de l'ambassadeur avec une certaine pâte; mais, si ces individus ignoraient les premiers élémens de la politesse, ils n'étaient pas pour cela dépourvus d'intelligence. Les deux chefs et leurs conseillers résolurent

de mettre à profit cette démarche inconsidérée du gouvernement anglais pour en obtenir de sérieux avantages. Ils consentirent à conclure un traité avec la puissance britannique, mais à la condition qu'elle leur céderait un des meilleurs et des plus riches districts de la province limitrophe d'Assam. L'envoyé refusa de souscrire à une telle clause et ordonna le départ, mais les chefs firent répandre le bruit que, s'il faisait lever son camp pour s'en retourner, il serait indubitablement arrêté avec sa suite. Dans cette extrémité et se croyant beaucoup plus en danger qu'il ne l'était en réalité, car il est peu probable que ces menaces eussent été suivies d'exécution, il apposa sa signature en y ajoutant ces mots : « par contrainte. »

L'émotion fut vive à Calcutta quand on apprit le honteux traité qu'une nation semi-barbare venait d'imposer à l'empire. Non-seulement le district cédé passait pour un des plus fertiles, mais il était en grande partie occupé par des Européens qui y avaient des plantations de thé. On ne pouvait donc pas songer un instant à l'abandonner au Boutan. Le traité fut annulé, et en novembre 1864 le vice-roi déclara la guerre à ce pays pour avoir insulté, outragé son ambassadeur. L'issue de cette guerre ne pouvait être douteuse. L'armée n'opéra cependant que dans le Boutan inférieur, dont elle s'empara, non sans avoir essuyé des pertes sensibles. Comme cette portion du pays était la plus favorisée, les Anglais la gardèrent. A la paix, qui fut signée en 1866, le gouvernement de Calcutta s'engagea toutefois à fournir aux deux rajahs du Boutan une indemnité annuelle d'un chiffre peu élevé, mais que le vice-roi promit de doubler dans le cas où ils se conduiraient en bons voisins.

Si de cette contrée semi-thibétaine on longe la chaîne de l'Himalaya dans toute son étendue en suivant la ligne au nord-ouest, on arrive aux dernières limites de la domination anglaise, en face de l'Indus et sur la frontière méridionale de la célèbre vallée de Cachemire. L'on a devant soi un système de montagnes dont plusieurs mesurent jusqu'à 10,000 pieds d'altitude. Un inextricable réseau de vallées circule autour de ces hauteurs, et présente une surface fortement défendue par la nature. Le bourg de Sittana, bâti sur les hauteurs qui surplombent la vallée de l'Indus, était avec plusieurs autres le quartier-général et le centre d'un mouvement religieux parmi les Hindous musulmans, qui avait pour auteur un certain prophète du nom de Wahabi. Il voulait rendre à l'islam son antique pureté et sa première ferveur, dont le point le plus précieux était la haine des infidèles. Il répandait sa doctrine par ses prédications et ses pamphlets dans le bassin supérieur du Gange et surtout à Patna, où il comptait un grand nombre de disciples, même parmi les employés indigènes du gouvernement. La société hindoue se

soustrait tellement aux regards des dominateurs du pays, que Wahabi put déployer le zèle le plus agressif et faire de nombreux prosélytes sans que les autorités anglaises en eussent connaissance. Pour être plus libre dans ses mouvemens et former une société modèle animée de son esprit, il alla s'établir au-delà de l'Indus, mais assez près cependant pour pouvoir entretenir de continuelles relations avec ses frères de l'Hindoustan. Les membres de cette société se donnèrent pleine carrière en faisant d'incessantes incursions sur le territoire soumis aux infidèles. Leur conduite prit une allure tellement menaçante, que le chef militaire du Pundjab crut devoir réunir un corps de troupes pour envahir ce repaire de fanatiques et le détruire. Il espérait que les tribus afghanes parmi lesquelles il devait passer pour l'atteindre, n'étant pas de la même famille, ne feraient rien pour les défendre. Il se trompait. La communauté de la foi triompha de la différence de patrie, et quand ils s'aperçurent que les troupes anglaises se dirigeaient vers leurs vallées pour aller attaquer leurs coreligionnaires, ils se coalisèrent et les attendirent au col d'Umbeyla, où ils leur firent subir des pertes sensibles et les tinrent pendant quelque temps en échec. La position était si critique que le commandant de la province opinait pour le rappel de ses troupes; mais l'autorité suprême s'y opposa. Elle comprit qu'une retraite détruirait le prestige des armes de l'empire et affaiblirait sa puissance. Il fut donc résolu qu'une division de l'armée des provinces du nord-ouest irait appuyer les opérations du premier corps, et que la guerre serait poussée avec vigueur. Un pays aussi déchiré devait offrir de grands avantages pour la défense. La lutte fut sérieuse et longue; commencée en 1863, elle ne se termina que vers la fin de l'année suivante. Repoussés, battus, chassés de retraite en retraite, les Afghans se retirèrent de la lutte, et demandèrent la paix, qui leur fut généreusement accordée. L'armée ne rentra dans ses cantonnemens qu'après avoir détruit le village de Moulka, centre principal des fanatiques qui avaient fomenté cette guerre sanglante.

Malgré cette sévère leçon donnée à ces peuples que l'islamisme ne parvient pas à moraliser, et qui se jouent avec une incroyable facilité de tous les droits internationaux, le gouvernement fut encore obligé en 1868 de faire envahir par un corps considérable une contrée située au nord-est de la précédente, appelée la Montagne-Noire. Les indigènes s'étaient permis d'attaquer sans aucune provocation quelques postes militaires anglais qui sont disséminés le long de leurs frontières. Laisser impunies des agressions de cette nature, c'est s'attirer le mépris général. Les Asiatiques n'ont aucune idée de la générosité du fort à l'égard du faible. Tout pardon est un

acte de faiblesse. La mansuétude, l'oubli des injures n'existent pas pour eux; ces vertus leur sont inconnues. Avec ces peuples, on est condamné à toujours frapper et punir. Dans ces trois campagnes, la nécessité de vaincre a imposé au gouvernement des sacrifices sans proportion aucune avec le but qu'il fallait atteindre. L'intérieur de l'empire aurait été parfaitement tranquille, si le fanatisme hindou ne renfermait pas aussi de nombreux élémens de désordres sociaux. Sur un des points maritimes de la côte ouest de la grande presqu'île du Sondjerat, s'élève la ville de Krishna, d'accès très difficile. Au centre de cette ville et sur une éminence a été construit un des sanctuaires les plus vénérés de l'Inde, où des multitudes innombrables de pèlerins accourent chaque année. La tribu des Vaghurs, qui le possède, vit en grande partie des offrandes de ces pèlerins. N'ayant aucun goût pour un travail régulier, quand cette source de revenus leur fait défaut, ils y suppléent par le vol, le brigandage et la piraterie. Au commencement de ce siècle, la compagnie des Indes avait dû employer pendant plusieurs années la force pour les contraindre à rester tranquilles. Cette surveillance étant pénible et coûteuse, la compagnie s'en exonéra en cédant ce district au rajah de Guickwar; mais celui-ci, n'ayant pu triompher de la turbulence de ses nouveaux sujets, les rétrocéda aux Anglais. Forts de l'impunité dont ils avaient joui et de la terreur qu'ils inspiraient, les Vaghurs franchirent toutes les bornes, et se livrèrent sur terre comme sur mer à toute espèce de déprédations. Cet état de choses ne pouvait pas être toléré plus longtemps. L'agent politique de la province, le colonel Anderson, se met à la tête d'un détachement de cipayes et poursuit ces mécréans l'épée dans les reins. Ils se retranchent sur le sommet d'une colline de 300 pieds de hauteur. Leur camp est emporté d'assaut, et la plupart sont mis à mort ou faits prisonniers.

Tels sont les événemens qui ont eu lieu pendant cette période dans le domaine de la guerre. Point de mouvement considérable, aucune velléité d'agrandissement ne s'est fait jour dans les régions du pouvoir. Chaque expédition a eu pour objet de faire régner sur les frontières la sécurité et la paix. L'empire anglo-indien paraît être solidement établi. Le danger, s'il en peut surgir, lui viendra de l'intérieur; mais pour le moment, et sans doute pour bien des années encore, l'ordre et la paix y étendront leur bienfaisante influence. L'on peut donc en étudier la situation intérieure sans craindre que les événemens viennent rendre le tableau incomplet ou défectueux.

V.

Si un budget reflète la situation générale d'un pays et si l'accroissement des recettes est proportionnel à la marche ascendante des richesses, le budget de l'empire indo-britannique témoigne des progrès réels que fait cet état depuis le moment où il est devenu partie intégrante de la couronne d'Angleterre. Cette période de dix ans a été remarquable sous tous les rapports. Agriculture, commerce, industrie, voies ferrées, lignes télégraphiques, associations scientifiques, établissemens scolaires, instruction publique, pas une branche de l'activité humaine qui n'ait reçu une heureuse impulsion. L'action plus directe du gouvernement anglais, la haute surveillance de la législature et la grande voix de l'opinion publique de la métropole ont stimulé le zèle des autorités locales; mais le dévoûment des fonctionnaires sera toujours fort problématique. Le peu de temps qu'ils peuvent séjourner aux Indes leur servira d'excuse pour faire passer leurs avantages particuliers avant le bien de tous. Si quelques-uns s'acclimatent et conservent pendant une longue série d'années une bonne santé, la plupart sont obligés d'entrecouper leur séjour de fréquens voyages en Europe, ou de passer la saison chaude dans les *sanitaria* des Alpes asiatiques, ce que les gros traitemens peuvent seuls permettre. Le plus souvent ils sollicitent de bonne heure leur retraite, et emportent les principes d'une maladie que l'air natal ne peut guérir. Ah! si l'Angleterre a retiré de grandes richesses de ses possessions asiatiques, elle les a payées bien cher. Combien de ses enfans qui, au lieu de trouver la fortune, n'ont rencontré qu'une mort prématurée et une tombe isolée dans les solitudes hindoustanes!

Quatre vice-rois se sont succédé dans le court espace de dix ans, quatre ministres se sont également transmis le portefeuille des finances, et il est probable que des mutations semblables ont lieu dans d'autres branches de l'administration. Les travaux et les préoccupations, il est vrai, pour les gouverneurs sont excessifs et usent les ressorts de la vie. Imprimer un mouvement commun à tant de peuples de races, de langues, de religions, de mœurs si différentes, unir des parties qui se repoussent, répondre à des besoins qui s'entre-choquent, opérer une action sédative sur des élémens toujours en fermentation, c'est là une œuvre faite pour fatiguer et exténuer les plus forts. A peine le royaume d'Oude est-il apaisé, qu'une sédition menace de jeter le désordre dans l'armée. Le bruit de cette sédition se faisait encore entendre, qu'un mouvement populaire soulevait la province la plus tranquille de l'Inde, le Bengale, la patrie de l'indigotier. La culture de cet arbuste occupait des ar-

rondissemens entiers, et de grands capitaux y étaient engagés. Les planteurs étaient parvenus, soit par des avances habilement ménagées, soit par d'autres moyens, à tenir à un tel point les cultivateurs sous leur dépendance que ceux-ci avaient perdu toute liberté, et se trouvaient de véritables esclaves au pouvoir de leurs propriétaires. Exaspérés, ils abandonnèrent cette culture, et, triomphant de leur timidité naturelle, ils chassèrent les commis de leurs maîtres et en tuèrent plusieurs. Le gouvernement, surpris de cette grève et craignant qu'une culture industrielle aussi considérable ne fût compromise, nomma une commission qui devait étudier à fond la situation et en proposer le remède. Il prit en même temps un arrêté provisoire par lequel les cultivateurs étaient obligés de remplir leurs engagemens, quelque onéreux qu'ils fussent, sous peine d'amende et d'emprisonnement. Les planteurs s'en prévalurent pour faire arrêter, condamner et mettre à l'amende un grand nombre de grévistes.

La commission, dans le sein de laquelle tous les intérêts étaient représentés, siégea trois mois, entendit 134 témoins, élucida tous les côtés de la question, mais ses conclusions ne tranchaient pas les plus graves difficultés. Le conseil législatif reprit la question en sous-œuvre, et vota la première lecture d'une loi en vue de toutes les grandes cultures industrielles, par laquelle était rangée au nombre des délits la rupture des engagemens civils. Les paysans appelaient cette loi le bill de l'esclavage (*slavery bill*). Le ministère anglais, en ayant eu connaissance, fit savoir au vice-roi que, si cette loi passait, il y opposerait son *veto*. Cette justice comminatoire fut le coup de grâce d'une culture qui ne subsistait que sous la verge de l'oppresseur. Elle fut compromise ou abandonnée dans quatre arrondissemens, à la grande douleur des capitalistes, qui y perdirent plus de 30 millions de francs; mais, si la culture de l'indigotier subit momentanément un point d'arrêt, — car la terre du Bengale lui est trop favorable pour qu'elle ne reprenne pas son élan sous de meilleures conditions,— d'autres cultures firent de rapides progrès. L'on n'ignore pas quel fut l'effet de la guerre d'Amérique sur la culture du coton indien. Manchester, ne pouvant plus aller chercher sa matière première au-delà de l'Atlantique, tourna ses regards vers l'Hindoustan, et y plaça sa planche de salut. Ce n'est pourtant pas cette guerre qui fut l'origine du mouvement ascensionnel que la culture du coton prit aux Indes orientales; depuis 1785, la production du coton a triplé tous les quinze ans. Dans la dernière période, qui atteint 1860, elle avait un peu faibli, bien que le prix de la matière n'ait jamais cessé d'augmenter; mais depuis le commencement de la guerre civile américaine et pendant les quatre ou cinq ans qui l'ont suivie, l'agriculture et le commerce ont réalisé des bénéfices énormes. L'on pourrait presque dire sans exagération que l'argent

pleuvait sur Bombay. Les populations agricoles qui s'adonnèrent plus exclusivement à cette culture accumulèrent richesses sur richesses. Des zemindars, ne sachant plus quel emploi donner à leur argent, en firent faire des bandes pour les roues de leurs véhicules (1).

Il n'y a pas de médaille sans revers. Cette impulsion donnée à la culture d'une seule plante dérangea l'économie du travail, et jeta le désordre dans l'ensemble des productions naturelles. La culture des denrées de première nécessité fut trop négligée. Les plantes édibles durent céder leur place aux cotonniers. L'élevage des bestiaux en souffrit. A Pouna, les familles d'officiers ne pouvaient acheter de la viande que deux fois par semaine, et bien des employés se trouvaient dans des positions critiques avec des traitemens considérables. Il fallut du temps avant que l'équilibre se rétablît et que les marchés des comestibles reprissent leur allure ordinaire.

Les fortunes colossales que la culture et la vente du coton avaient créées appelèrent l'attention des capitalistes et des spéculateurs sur les produits naturels de l'Inde. Ils crurent trouver dans le thé un arbuste qui donnerait des résultats analogues au cotonnier. Il est indigène dans l'Assam, et des essais sur une échelle fort réduite avaient réussi au-delà de toute espérance dans le nord-ouest. La fièvre du thé s'empara de la population européenne. Au lieu d'avancer graduellement comme l'expérience le commandait, on voulut faire faire à cette culture des pas de géant et supplanter la Chine en quelques années. Des compagnies par actions se formèrent dans tous les grands centres de population et lancèrent des prospectus qui promettaient des dividendes magnifiques. Toutes les terres qui purent être employées à cette culture furent louées; 246 plantations de première grandeur occupaient 123,000 acres dans l'Assam. Les locations de terre dans le Cachar présentaient le chiffre de 558,000 acres, et les districts à thé dans le Pundjab et les provinces du nord-ouest en couvraient une surface de 35,000. Les actions de ces compagnies montèrent d'abord à des prix fabuleux, mais la précipitation avec laquelle on avait mis la main à l'œuvre, l'étendue des terres consacrées à cette plantation, l'inexpérience des ouvriers, leur nombre comparativement trop petit, les variations inattendues de la température, trahirent les intérêts des actionnaires et des planteurs. Les actions perdirent toute leur valeur; les com-

(1) Les Hindous sont opiniâtrément attachés à leurs vieilles coutumes, et ne voulurent jamais être payés en or. En vain l'autorité suprême et le conseil législatif sont-ils intervenus pour mettre en circulation les pièces d'or et en faire la seule monnaie légale, tout a été inutile. Il a fallu réembarquer des masses énormes d'or que l'on avait fait venir pour les besoins du commerce, et aller chercher dans plusieurs pays, et surtout en France, les pièces d'argent que les vendeurs de coton réclamaient impérieusement.

pagnies tombèrent, à l'exception de deux, qui vivaient encore en 1868, et une multitude de fonctionnaires retraités engloutirent leurs économies dans ces imprudentes spéculations. Il ne faut pas conclure de ce désastre que la culture du thé soit perdue pour les Indes orientales. Elle se relèvera peu à peu de cette chute, et lorsque de meilleures méthodes seront mises en œuvre, que les cultivateurs auront acquis plus d'expérience, l'empire anglo-indien pourra joindre le thé à la liste de ses beaux produits et réaliser des bénéfices considérables.

Mais ces grandes entreprises agricoles, dont quelques-unes furent montées sur des échelles par trop étendues pour ne pas échouer ou subir un temps d'arrêt, ont rendu d'éminens services à l'empire. Elles ont poussé le gouvernement dans une excellente direction. Toutes ces sociétés financières, fondées pour donner à l'agriculture une si remarquable impulsion, réclamaient à grands cris des voies de communication. La plupart des membres du gouvernement colonial, qui étaient des actionnaires, avaient eux-mêmes un grand intérêt à ce que ces produits du sol, cultivés en vue de l'exportation, pussent facilement arriver aux différens lieux d'embarquement. Des compagnies se formèrent pour exécuter avec l'aide de l'état les routes de première classe qui se rattachaient aux lignes ferrées. La compagnie des chemins de fer des Indes orientales déploya de son côté une louable activité pour relier les chefs-lieux de province aux principaux ports de mer. Le 15 novembre 1868 a eu lieu l'ouverture de la section qui relie Delhi à Umbella, la résidence d'été du vice-roi, de sa cour et des hauts fonctionnaires de l'état. Le ministre des finances parle de dépenser en peu d'années, pour compléter le réseau des grandes lignes, la somme d'un milliard de francs indépendamment du concours des associations particulières.

Après les routes et les voies ferrées, les travaux les plus utiles et les plus urgens au point de vue des intérêts matériels, ce sont les canaux d'irrigation. Sur ce point, les Anglais ont à racheter une longue et criminelle négligence. Il a fallu, pour les rappeler aux sentimens du devoir, trois famines successives, en 1861, 1866 et 1868, qui ont fait périr 4 millions d'individus : la première dans les provinces du nord-ouest, la seconde dans le midi du Deccan, et la troisième dans la province d'Orissa. Dans le nord-ouest, les autorités locales ont courageusement lutté avec le fléau : elles ont fait des distributions quotidiennes de vivres à 80,000 personnes et donné de l'emploi à 143,000; mais la famine de la province d'Orissa, laquelle relève du gouvernement central, a fait ressortir les déplorables effets de la bureaucratie. Pendant que des milliers d'hommes tombaient d'inanition dans les rues et sur les grands chemins, les hauts fonctionnaires étaient allés passer l'été dans leurs villas des Alpes

asiatiques. Il fallut que le gouvernement de la métropole, stimulé par la presse de Londres, adressât de sévères reproches aux autorités de Calcutta pour que celles-ci sortissent de leur léthargie. Dans l'enquête qui fut faite, chaque employé fit retomber la responsabilité sur son inférieur, et celui-ci déclara qu'il avait été laissé sans ordres.

Confus de sa négligence, le gouvernement de Calcutta s'est mis à racheter sa faute par une louable activité. Il a désintéressé les actionnaires d'une compagnie d'irrigation, a repris ses travaux pour leur donner une vigoureuse impulsion, et a déclaré qu'il voulait consacrer à la fertilisation des terres la somme énorme de 30 millions de livres sterling qu'il réaliserait en faisant un appel au crédit public. Le déboisement ayant converti en désert des contrées qui jadis nourrissaient une population considérable, il a fait étudier et adopter les meilleures méthodes de sylviculture, il a encouragé la plantation d'arbres indigènes et l'introduction d'essences étrangères, parmi lesquelles figure l'acajou. Les Indes orientales ayant été de tout temps le siége d'une multitude de maladies contagieuses, épidémiques ou autres, des commissions médicales ont été établies dans chaque présidence pour en arrêter le développement et en extirper le germe, si c'est possible; malheureusement le fanatisme hindou leur oppose souvent une insurmontable barrière. Ces commissions publient chaque année un rapport sur l'état sanitaire de leurs provinces respectives. Des écoles de médecine ont été fondées dans la plupart des grands centres de population, où les sciences médicales sont enseignées aux Hindous dans leur idiome national. Les casernes, les hôpitaux, les prisons, tous les établissemens qui retiennent les hommes plus ou moins groupés, ont reçu de notables améliorations hygiéniques. Dans un pays où le milieu ambiant exerce une action si délétère sur la santé, où les phénomènes climatologiques sont si redoutables, l'étude de la météorologie était une nécessité; des observatoires parfaitement outillés furent construits dans les chefs-lieux de présidence, et les savans qui y sont attachés publient régulièrement les résultats de leurs travaux.

Rien de plus digne d'approbation que ces efforts nombreux et bien entendus pour améliorer la situation de toutes les classes de la société hindoue et lui procurer plus d'aisance; mais le gouvernement a-t-il fait des efforts correspondans pour son bien-être moral et intellectuel? Certes les Anglais n'ignorent pas l'importance de la diffusion des connaissances utiles. Les hommes d'état qui se sont succédé au fauteuil de la présidence générale voient dans l'éducation du peuple un remède à tous ses maux. Cependant cet élément si essentiel à la grandeur d'un état fait encore défaut aux Indes. Les tables dressées sur ce sujet sont peu satisfaisantes. Le

total des élèves qui fréquentent les colléges, pensionnats, écoles privées ou publiques, s'élève à 622,342, chiffre bien insignifiant eu égard à la population de l'empire. Ce ne sont pas les bonnes intentions qui manquent au gouvernement; il a fait rédiger un code complet d'instruction publique, lequel embrasse tous les états et toutes les classes, mais l'étendue de l'œuvre l'effraie. Il compte beaucoup sur le système volontaire, dont il veut stimuler l'action par des allocations en rapport avec les sacrifices que les habitans s'imposeront. Dans la période décennale que nous résumons, le budget de l'instruction publique s'est élevé de 195,494 à 763,230 livres sterling. Ce chapitre a même été augmenté dans le dernier budget de 68,000 livres sterling; mais l'on se demande si le système volontaire est de mise dans un pays où le peuple est sur ce point, comme sur tant d'autres, d'une accablante apathie. La classe supérieure, il est vrai, s'est montrée dans certaines provinces bien disposée à entrer dans cette voie. A Lucknow, les taloukdars ont fondé un collége qui promet de rendre de grands services à la ville. Les riches négocians de Bombay ont noblement coopéré à la diffusion des connaissances utiles. Sir Iamsit-ji Jejiboy a donné 20,000 livres sterling pour doter sa ville natale d'un établissement où le peuple pût recevoir une bonne instruction. M. Rustumji a offert 10,000 livres sterling pour la propagation des principes pédagogiques anglais. Un autre a fondé un collége pour les ingénieurs civils et l'a doté d'une chaire d'économie politique. L'enseignement supérieur se complète chaque jour. Il n'y manque comme clé de voûte que la création de plusieurs universités bien espacées sur cette surface immense. C'est le peuple qu'il faut instruire, et sur ce point il est resté jusqu'à ce jour indifférent. Le gouvernement a fondé dans chaque province une école normale, où des professeurs indigènes préparent des instituteurs qui donneront aux enfans du peuple une bonne instruction primaire. Les obstacles qu'il faut surmonter sont nombreux. Dans les seules provinces du centre, on parle onze langues différentes!

Le gouvernement veut aussi donner à l'éducation des filles toute sa sollicitude, mais les difficultés se multiplient sur ses pas. Les riches Hindous, qui sont tout disposés à le seconder dans l'ouverture de nombreuses écoles de garçons, reculent quand il s'agit de doter les filles des mêmes avantages. Les préjugés sont profondément enracinés dans l'esprit des Hindous et des Orientaux en général. Le gouvernement ne s'est pas laissé arrêter par ces obstacles; il a sérieusement posé les fondemens de l'éducation de la femme hindoue, et a invité les autorités provinciales à le seconder dans ses vues. Le Pundjab, dont la population est plus énergique, peut-être parce qu'elle se rapproche le plus du nord, s'est mis

en tête de la liste. Divisé en circonscriptions scolaires, la première, celle de Lahore, compte 147 écoles avec tendance au progrès, tandis que les autres sont stationnaires ou diminuent en nombre. L'inspecteur Hutton a trouvé d'excellentes pages d'écriture dans l'école de Nizaboudine, et quelques-unes des jeunes filles lui ont lu assez couramment dans le *Khat i Taghir* et le *Wakiat i Hind*, « mais il est fort difficile, dit-il dans son rapport, de faire subir des examens aux jeunes Hindoues, car elles parlent derrière un écran, et l'on ne sait pas si c'est l'élève ou la maîtresse qui répond. »

Le Bengale, qui est divisé en quatre circonscriptions, ne compte qu'un chiffre fort restreint d'écoles de filles subventionnées par le gouvernement; mais par contre l'enseignement privé ou libre s'y développe d'une manière heureuse. Les pundits l'encouragent et se montrent très favorables à l'éducation des femmes. Aussi voit-on maintenant un bon nombre de dames hindoues lire et écrire correctement. Cependant le mouvement général n'est qu'imperceptible. Le directeur de l'instruction publique de la présidence de Bombay dit qu'aux Indes l'éducation des femmes est incompatible avec le mariage contracté dans l'enfance et une foule de coutumes et de préjugés d'une nature fort délicate. Il faut attendre que les hommes soient sérieusement entrés dans le grand courant de la civilisation moderne, qu'ils soient ouverts à tous les progrès des lettres, des sciences et des arts, pour qu'ils entraînent leurs femmes à leur suite. Ce travail est celui du temps. La société hindoue devra subir un changement profond qui atteindra le sentiment le plus intime et le plus impératif de la nature humaine, le sentiment religieux. Ce sont les formes que prend ce sentiment ou plutôt que les prêtres lui donnent, ou, en d'autres termes, ce sont les religions qui donnent aux mœurs leur caractère et font les civilisations. Leur influence sur l'homme est incalculable; ce sont elles qui l'élèvent ou l'abaissent, paralysent ou développent son intelligence. A l'origine, le brahmanisme n'était qu'un déisme dont le culte était simple et rationnel. Ce n'est pas ici le lieu de dire comment il s'est transformé, et par quel moyen il est devenu la religion qui détruit les germes du progrès par la division des castes et sous-castes, lui impose l'immobilité, l'enveloppe d'un inextricable réseau de pratiques superstitieuses et stupides, et le retient même dans une grande faiblesse corporelle en ne lui permettant pas d'apporter à son régime alimentaire cette variété de comestibles qui fait la force et la santé de l'homme; mais plus une religion descend dans les détails intimes de la vie, plus l'homme s'y attache : elle devient partie intégrante de son existence, il ne se sent vivre que par elle, et si elle vient à lui manquer, le vide qu'elle laisse lui est insupportable. Aussi l'at-

tachement de l'Hindou pour son culte est-il des plus profonds. Souple, malléable à un degré étonnant, il ne montre de résistance que par ce côté.

La compagnie des Indes orientales, qui ne voulait que s'enrichir, se garda bien de donner de l'ombrage à ses sujets sur ce point. Elle avait bien appelé des chapelains pour les troupes anglaises, des pasteurs pour la population européenne, créé des évêchés dans chacune de ses présidences; mais ordre fut donné à tout ecclésiastique de ne faire aucun prosélytisme. Quand les deux premiers missionnaires arrivèrent à Calcutta avec l'intention avouée de répandre le christianisme parmi les indigènes, on leur donna vingt-quatre heures pour repartir. Ils durent se retirer dans la station danoise de Serampore, où plusieurs autres missionnaires se joignirent à eux. Le drapeau scandinave eut donc ainsi l'honneur de couvrir de sa protection un des groupes d'hommes les plus remarquables par leurs talens, leur zèle et leur dévoûment. Ils ont ouvert les premières écoles primaires pour les Bengalais. Ils ont établi une imprimerie après avoir fait fondre les caractères propres aux différentes langues parlées dans le bassin du Gange. Ils ont composé des grammaires pour l'étude de quelques-unes de ces langues dans lesquelles ils ont traduit la Bible, et pour celle du sanscrit. Ils ont publié en bengali, qu'ils s'étaient approprié à fond, plusieurs ouvrages qui ont formé la première assise de la littérature indigène; mais ce ne fut qu'en 1834, à une époque où la législature anglaise ouvrit les Indes à tous ceux qui voudraient y aller planter leur tente, que l'œuvre des missions chrétiennes prit un élan considérable. Tous les grands corps religieux relevant du christianisme y envoyèrent des représentans qui rivalisèrent de zèle et d'activité.

Ce mouvement, combiné avec les efforts civils du gouvernement, ne peut manquer de produire à la longue de sérieux effets. Tôt ou tard il faudra que la civilisation européenne pénètre toutes les classes de la société hindoue et l'entraîne. La lutte sera longue, opiniâtre, et, pour sauvegarder l'honneur du caractère national, on s'arrêtera d'abord à mi-chemin. Le brahmoïsme (1) en est un exemple. Cette secte, née dans le sein du brahmanisme, fait chaque jour des progrès dans les classes éclairées et indépendantes du pays. C'est un déisme fondé sur les dogmes de la religion naturelle, et auxquels se rattache la loi morale. En général, le christianisme a fait plus de progrès dans les provinces du nord-ouest que dans celles qui composent les trois anciennes présidences. Le mouvement littéraire et civilisateur y est aussi plus prononcé. On y a publié dans le courant de l'année 1868 41 romans, 253 ouvrages

(1) De Brahma Somaï, église du Dieu unique.

historiques, littéraires ou scientifiques, et des livres de classe ont eu jusqu'à treize éditions, qui ont donné 282,000 exemplaires. Au reste, le mouvement littéraire gagne chaque jour du terrain dans l'empire anglo-indien. Les Hindous des classes élevées lisent et écrivent. Ils se servent de la presse pour répandre leurs pensées. Le nombre des publications quotidiennes, hebdomadaires ou autres dans les langues nationales augmente chaque jour.

Des associations de tout genre se propagent également parmi les indigènes. Elles ont leurs séances périodiques, dans lesquelles on discute des sujets de diverse nature, mais particulièrement d'économie sociale. Ces réunions présentent l'ordre le plus parfait. Les orateurs s'adressent au président, et leurs discours sont recueillis par le secrétaire et souvent confiés à la presse. Dans l'Oude, le club des taloukdars a une tendance politique. Dans leurs réunions, il n'est pas rare de les entendre traiter de leurs droits et de leurs priviléges. Sans doute le mouvement n'est encore qu'à la surface, mais l'on peut affirmer avec une entière certitude qu'il pénétrera insensiblement la masse tout entière. L'on ne peut supposer un instant que la race hindoue, lorsqu'elle aura pris possession d'elle-même par la civilisation moderne, puisse rester dans une position peu digne d'un grand peuple et subir le joug d'une poignée d'étrangers que le mercantilisme a conduits dans leur patrie, et qui en soutirent les richesses en dépit d'un climat qui les tue. Ils n'ignorent pas que toutes les améliorations dont les Anglais dotent leur pays n'ont pas d'autre but que d'y asseoir plus solidement leur domination. Aussi se tiennent-ils toujours à distance de leurs maîtres. En dehors de leurs relations officielles, il n'y a aucun contact entre les deux sociétés. La table, qui est un puissant lien de sociabilité, ne se dresse jamais entre les deux races, et quand un prince donne un festin et y invite des Anglais, il ne s'assied jamais avec eux. Est-ce scrupule religieux, mépris, haine, répulsion de race? Voilà ce que la conscience de l'Hindou ne révélera pas. Si le christianisme réussit à se substituer au brahmanisme, cet éloignement pourra cesser; mais un bien plus grand danger menacera la domination anglaise. Parvenus à une égalité de foi religieuse et d'intelligence avec leurs maîtres, les Hindous pourront-ils rester plus longtemps sous une si humiliante tutelle? Quand toute une race atteindra sa majorité, n'en réclamera-t-elle pas les bénéfices? La proclamation de son indépendance peut encore être fort éloignée, mais elle est à l'horizon, et l'heure sonnera où l'Angleterre verra se dresser tout à coup aux Indes un grand peuple décidé à être maître chez lui.

C. Cailliatte.

L'ANATOMIE GÉNÉRALE

ET

LES TRAVAUX DE M. CHARLES ROBIN

I. *Des Élémens anatomiques*, par M. Charles Robin, membre de l'Institut, etc.; in-8°, 1868. — II. *Des Tissus*, par le même; in-8°, 1869. — III. *Programme du cours d'histologie*, par le même; 2e édition, in-8°, 1870. — IV. *Traité du microscope*, par le même; 2e édition, in-8°, 1870. — V. *De l'appropriation des parties organiques à l'accomplissement d'actions déterminées*, par le même; in-8°, 1869.

La physique, la chimie et la physiologie contemporaines s'étendent prodigieusement en surface; mais peut-être ne remarque-t-on pas assez qu'en même temps elles montent et aspirent aux sommets. A mesure que les procédés se renforcent et que les doctrines se consolident, la science, plus audacieuse, aborde plus résolûment les questions élevées, et prétend y porter une lumière décisive. Elle entreprend avec des méthodes précises et une régularité très assurée la discussion des problèmes les plus généraux et les plus compréhensifs. Ne trouvant plus de limites ni à l'exploration du monde des soleils, ni à l'exploration du monde des atomes, s'imaginant d'ailleurs que cette double enquête lui livrait tous les secrets de la matière et de l'esprit, il ne faut pas s'étonner qu'elle ait cru en pouvoir tirer la connaissance de ce qui semblait jusqu'ici réservé à d'autres capacités que les siennes. Justifiée ou non, cette tendance philosophique de la science moderne n'en est pas moins le résultat d'un ensemble de découvertes pleines d'intérêt malgré leur nature souvent abstraite, pleines de féconds enseignemens

sous l'apparente stérilité de leurs détails. La *Revue* a déjà donné en partie l'exposé des travaux de physique, de chimie et de physiologie qui rentrent dans cette catégorie d'œuvres hardies et grandioses. Il a paru qu'on pouvait mettre aujourd'hui le lecteur au courant de ce que les anatomistes ont fait dans cette direction.

Si chacun a dans son bagage des notions relatives à la conformation des principaux viscères animaux, peu de personnes, même parmi les plus éclairées, soupçonnent l'intérêt puissant et la portée des connaissances touchant la composition intime des organes, la structure et le développement de leurs parties les plus profondes et les plus fines, les propriétés singulières des corpuscules infiniment petits dont l'agrégation constitue les êtres vivans. Les problèmes de la vie apparaissent dans ces études avec toute leur grandeur, tout leur mystère et tout leur attrait. Les muettes révélations du microscope y sont associées au langage éloquent de l'expérimentation sur les animaux. La chimie la plus compliquée y vient en aide à une dialectique qui, pour être positive, n'en est que plus pénétrante. Enfin la médecine, sous peine de stagnation, est condamnée à chercher là le mot des énigmes que l'empirisme n'a pu découvrir. C'est assez dire tout l'intérêt que peut offrir un exposé d'ensemble de l'état actuel de l'anatomie générale, à l'avancement de laquelle a tant contribué un des hommes qui font le plus d'honneur à la science française, M. Charles Robin.

I.

L'anatomie générale est de création toute moderne. Les anciens anatomistes, bornant leurs études à l'examen superficiel des organes, négligèrent d'en explorer les profondeurs. D'ailleurs pendant longtemps ils furent privés de l'instrument le plus indispensable aux investigations de ce genre, du microscope. Depuis Hérophile et Érasistrate, qui florissaient trois cents ans avant l'ère chrétienne et qui sont les vrais fondateurs de l'anatomie descriptive du corps humain, jusqu'à Galien, depuis Galien jusqu'à Vésale inclusivement, la grosse anatomie fut constituée presque tout entière. Un grand nombre de points restés obscurs furent éclaircis ensuite par Bérenger de Carpi, Massa, Servet, Sylvius, qui découvrit les valvules des veines, Eustachi, qui vit le canal thoracique, Varole, qui scruta le cerveau, Botal, Bauhin, Césalpin, Fabrice d'Aquapendente, et bien d'autres qui, durant le XVe et le XVIe siècle, firent graver de magnifiques planches presque aussi utiles au progrès des études anatomiques que les investigations originales le plus heureusement accomplies. — Ces connaissances, déjà étendues, furent

complétées au XVIIe et au XVIIIe siècle par une série d'hommes supérieurs, et dont les noms seuls rappellent une vie laborieuse et des œuvres éclatantes. Harvey prouve en 1619 la circulation du sang, après lui Wirsung démontre le conduit pancréatique, Pecquet les vaisseaux chylifères, Rudbeck et Thomas Bartholin les lymphatiques, Vieussens éclaire toute la névrologie. Plus tard Ruysch, Albinus, Haller, Boerhaave, Vinslow, Vicq d'Azyr, joignent le fruit de leurs recherches persévérantes aux résultats de leurs devanciers.

En résumé, l'anatomie descriptive du corps humain était à la fin du XVIIIe siècle dans un état de perfection notable. La disposition extérieure, la forme et les rapports des os, des muscles, des nerfs, des vaisseaux et des viscères étaient établis d'une façon positive et satisfaisante pour les besoins de l'art chirurgical. Grand fut l'étonnement des vieux anatomistes d'alors quand un homme de génie vint leur dire et leur prouver qu'une première moitié seulement de l'anatomie était connue, la moitié la plus superficielle et la plus grossière, et qu'une seconde moitié s'offrait aux investigations, pleine de difficultés et de surprises. Il s'agit précisément de l'anatomie générale et de Xavier Bichat, qui en est le fondateur. En effet, ces organes dont on savait les contours, l'arrangement et la topographie n'étaient connus qu'à demi. On en ignorait la texture, la composition intime, la fine trame. On n'avait point analysé les propriétés essentielles des membranes qui les constituent. Voilà l'objet de l'anatomie nouvelle créée par Bichat. Expérimentateur hardi et ingénieux autant qu'observateur habile et clairvoyant, également versé dans la connaissance de l'homme sain et dans celle de l'homme malade, penseur profond et lucide, infatigable et merveilleusement heureux dans la recherche méthodique des faits, mesuré et circonspect dans l'établissement des principes, unissant une compréhensive et large vue des choses à un sentiment très juste des difficultés et des périls de l'investigation chez les êtres organisés, esprit à la fois très positif et très élevé, ne manquant ni d'audace ni de noble ambition, ce grand homme était appelé peut-être à réformer définitivement la biologie, si la mort ne l'eût fauché à l'âge de trente-deux ans. Ses travaux inachevés ont suffi néanmoins à la perfectionner notablement en instituant la connaissance des tissus vivans. « Tous les animaux, dit Bichat, sont un assemblage de divers organes qui, exécutant chacun une fonction, concourent chacun à sa manière à la conservation du tout. Ce sont autant de machines particulières dans la machine générale qui constitue l'individu. Or ces machines particulières sont elles-mêmes formées par plusieurs *tissus* de nature très différente et qui forment véritablement les élémens de ces organes. » S'appuyant sur ce que ces divers tissus sont à peu près identiques

d'un animal à un autre, Bichat put assigner légitimement à la science qui les étudie le nom d'anatomie générale. Non content de les décrire exactement, il entreprit l'analyse catégorique de leurs propriétés intimes. En même temps il entrevit le rôle des humeurs fondamentales de l'économie.

La mort n'avait pas permis à Bichat d'étendre et d'appliquer à la pathologie ses découvertes d'anatomie générale, ni d'en tirer un nouveau système de médecine. Ce fut l'œuvre d'un autre homme supérieur, dont le tempérament ardent, la vigueur d'esprit surprenante et la sagacité généralisatrice ont fait une des plus originales figures de ce siècle. Broussais expliqua les maladies par l'altération des tissus. Éliminant les entités imaginaires et les causes occultes de l'ancienne médecine, cherchant dans l'étude des fonctions normales le mécanisme des perturbations morbides, comprenant tout le prix d'une étude approfondie des propriétés de la substance organisée, ce célèbre médecin, par ses travaux sur les fièvres, les phlegmasies et la folie, transforma la doctrine de son époque. Ramenant les attributs essentiels de la matière vivante à une propriété unique, l'*irritabilité*, il essaya de montrer comment les dérangemens de l'économie dérivent de l'augmentation ou de la diminution de celle-ci. C'était une hypothèse aventurée qu'il a fallu modifier plus tard, mais il avait aperçu avec une telle justesse le ressort des phénomènes de la vie, il avait pénétré si avant dans le secret de tous les modes de l'activité organique, que la médecine entière se trouva éclairée par cette proposition. Broussais avait en tout cas prouvé que la maladie ne détermine point l'apparition de propriétés nouvelles dans les parties constituantes des organes, et qu'elle résulte d'un trouble dans la manifestation complexe des propriétés ordinaires. Il avait vu comment les lois de la maladie ne sont que des cas particuliers des lois générales gouvernant l'existence des tissus animaux.

Blainville ne dépassa point Bichat en ce qui concerne les tissus, mais il comprit bien mieux que lui le rôle et l'organisation des parties liquides qu'on désigne sous le nom d'humeurs, et il en revendiqua la connaissance pour l'anatomie générale. Il traça l'histoire simultanée des tissus et des humeurs, envisagés tous deux comme parties constituantes et solidaires de l'économie. Il jeta de plus un jour nouveau sur les systèmes formés par l'assemblage des tissus similaires. En même temps que Blainville, c'est-à-dire dans le premier tiers de ce siècle, des savans étrangers, appliquant aux tissus vivans des animaux la méthode d'observation que Mirbel avait appliquée aux tissus végétaux, découvrirent que tous ces tissus loin d'être homogènes sont constitués par l'enchevêtrement de corpus-

cules d'espèces et de formes diverses, visibles seulement au microscope et qu'on nomme *élémens anatomiques*. Ils virent quelques-unes des cellules, des fibres et des tubes extrêmement petits qui s'associent ainsi pour former les parties solides que nous observons à l'œil nu. Gruthuisen, Heusinger, Schleiden, Schwann et d'autres développèrent ainsi le système d'anatomie générale exposé par Xavier Bichat.

L'ancienne médecine avait professé les doctrines les plus bizarres sur les liquides de l'organisme, et les avait associés de la plus étrange façon à ses systèmes sur la santé et la maladie. Pour les hippocratistes, et plus tard pour Galien, il y avait quatre humeurs : le sang, la pituite, la bile jaune et la bile noire, dont le juste tempérament constituait la santé, et dont la disproportion ou l'âcreté produisait les maladies. Les modernes se contentèrent bien longtemps de ces données illusoires, et ce n'est guère qu'au XVIIIe siècle qu'un progrès réel fut accompli dans la connaissance des humeurs, grâce aux travaux de Rouelle le cadet. Après lui, Fourcroy, Vauquelin, Berzelius, MM. Chevreul, Liebig, Dumas et Denis, appliquant la méthode exacte des investigations chimiques à l'étude de ces intéressantes parties firent connaître les composés chimiques, les *principes immédiats* dont elles sont formées. Ils tâchèrent aussi de reconnaître et de doser ces principes dans les organes et dans les tissus de l'économie. Malheureusement la chimie ne suffit pas pour résoudre tous les problèmes de la biologie, et l'on a reconnu de nos jours que l'analyse chimique doit céder le pas à l'analyse anatomique dans l'examen de la composition des rouages de l'organisme. C'est ainsi que s'est constituée une anatomie générale plus complète que celle de Bichat et comprenant l'étude méthodique des êtres animés à partir de leurs principes intégrans les plus rudimentaires jusqu'aux tissus complexes qui sont la trame de leurs organes. M. Charles Robin a contribué plus que personne par son enseignement et ses travaux à l'avancement de ces études.

II.

M. Robin inaugura sa carrière scientifique en 1845 par une découverte des plus importantes. En étudiant le système vasculaire des poissons, il trouva un appareil électrique chez la raie. Le nombre est fort restreint de ces poissons singuliers qui ressemblent à des machines électriques par les contractions et les secousses quelquefois très énergiques qu'ils provoquent lorsqu'on les touche. On n'en comptait avant M. Robin que quatre espèces (torpille, gymnote, malaptérure et mormyre). Augmenter cette courte liste était

d'un heureux présage, qui ne fut pas démenti par les travaux ultérieurs. Ceux-ci en effet visaient directement la rénovation de l'anatomie générale, laquelle devint dès lors l'objet clairement aperçu et inflexiblement poursuivi par M. Robin.

Les géologues, personne ne l'ignore, décomposent les terrains en roches et les roches en minéraux, qui sont comme les élémens premiers de la croûte terrestre. C'est ainsi qu'ils distinguent dans les terrains ignés le granite, la syénite, le gneiss, la diorite, etc. Ils réduisent ensuite chacune de ces roches à un certain nombre de principes immédiats. Le granite par exemple fournira le feldspath, le quartz et le mica. De même il y a plusieurs degrés de complication dans l'édifice des êtres vivans, lesquels se ramènent par une série d'analyses du même genre à un certain nombre de principes également immédiats, c'est-à-dire de substances chimiques fondamentales. M. Robin comprit tout d'abord la nécessité d'organiser méthodiquement la connaissance de ces ingrédiens, matériaux de toute élaboration vitale et de toute construction organique (1).

L'ancienne chimie admettait d'emblée que les humeurs et les tissus de l'économie sont formés d'eau, d'huile, de terre et de sel. On y ajoutait quelquefois le soufre, le phlegme et l'alcali. C'était très vague et peu instructif. On a reconnu depuis que le nombre des principes immédiats est bien autrement considérable, et que la constitution en est très compliquée. Les analyses de la chimie moderne ont établi la nature précise et les principales propriétés de ces corps, mais sans en systématiser la connaissance. Elles nous ont appris qu'il y a dans l'économie des matières colorantes, des matières albuminoïdes, des acides, des sels, des alcalis, des alcools, des sucres, des graisses, des éthers. M. Robin, reprenant certaines indications de M. Chevreul, mit les principes immédiats à leur vraie place et les classa en déterminant leur rôle dans les diverses parties de l'organisme. Ces principes marquent la transition de la chimie à la biologie. Envisagés individuellement dans leur composition moléculaire, dans leur fonction chimique et dans les métamorphoses qu'ils peuvent éprouver sous l'influence des réactifs, ils appartiennent à la chimie. Envisagés au point de vue de leur nombre et de leur répartition dans l'économie vivante, de la part qu'ils prennent à la formation des organes et des liquides de l'animal, des particularités qu'ils offrent suivant les âges, les espèces et les états morbides, ils appartiennent à l'anatomie générale. M. Robin a montré comment ils s'associent et se transforment dans le cycle de la vie.

(1) Il y a consacré un ouvrage considérable : *Traité de chimie anatomique et physiologique*, par Robin et Verdeil, 3 vol. in-8°, 1853. C'est dans cet ouvrage que pour la première fois les principes immédiats sont divisés en trois classes.

Les principes immédiats, groupés dans un ordre déterminé et avec une structure propre, forment des corpuscules de diverse nature, mais toujours extrêmement ténus et délicats, visibles seulement au moyen de microscopes fortement grossissans, et qu'on appelle *élémens anatomiques*. Ces élémens en se juxtaposant et s'enchevêtrant de mille façons forment les tissus des organes, et c'est en eux que résident essentiellement toutes les énergies de l'être vivant. Plus compliqués que certains animalcules infusoires (monades, amibes), ils représentent de petits organismes consituant par leur fédération l'organisme de l'individu. Aussi les explications physiologiques de la science moderne n'ont plus d'autre objet que d'atteindre par les procédés d'une sagace analyse ces monades actives qui se comptent par milliards. Ce sont les corps simples de la biologie non moins indispensables à l'interprétation des faits vitaux que ceux dont on doit la découverte au génie de Lavoisier le furent à la connaissance des faits chimiques. On distingue parmi les élémens anatomiques les cellules, les fibres et les tubes. Les cellules sont des corpuscules sphéroïdaux, polyédriques ou discoïdes dont les dimensions à peu près égales en tout sens varient de 5 millièmes à 1 dixième de millimètre. Elles sont formées d'une masse fondamentale possédant rarement une cavité, mais au sein de laquelle on distingue souvent un ou plusieurs noyaux pourvus quelquefois de noyaux secondaires. Ces élémens sont les plus répandus dans l'économie. La forme cellulaire appartient en effet aux globules blancs et rouges du sang, aux élémens des os et de la moelle des os, aux élémens de la substance nerveuse centrale et des ganglions, à ceux de l'épiderme, etc. La forme des diverses cellules varie considérablement d'une espèce à l'autre. Quelques-unes affectent même des figures très bizarres. Les cellules multipolaires de la substance nerveuse centrale ressemblent à des poulpes aux bras étranges. D'autres sont étoilées, d'autres en forme de fuseau, etc. Les fibres ont la forme d'un ruban étroit, allongé et très mince, renfermant quelquefois un ou plusieurs noyaux. Les élémens fondamentaux des muscles sont des fibres de deux sortes : celles de la vie organique, qui sont lisses et dont la longueur varie entre $0^{mm},06$ et $0^{mm},5$, et celles de la vie animale, qui sont striées et bien plus petites. Le tissu conjonctif et le tissu élastique sont constitués aussi par des fibres spéciales. Les élémens ayant forme de tubes sont le périnèvre, qui entoure les faisceaux primitifs des tubes nerveux dans les nerfs de la vie animale et dans les filets blancs du grand sympathique, le myolemme, qui enveloppe les faisceaux primitifs des fibres musculaires de la vie animale, les vaisseaux capillaires, les tubes des glandes et des parenchymes, et

enfin les tubes nerveux. Ces derniers, qui constituent la plus grande partie des nerfs, ont un diamètre qui varie de $0^m,01$ à $0^m,001$. Mirbel écrivait en 1835 que les cellules ou utricules sont autant d'individus vivans, jouissant chacun de la propriété de croître, de se multiplier, de se modifier dans certaines limites, travaillant en commun à l'édification de la plante dont elles deviennent elles-mêmes les matériaux constituans. Il ajoutait, comme l'avait déjà exprimé Turpin en 1818, que la plante est ainsi un *être collectif*. On doit en dire autant aujourd'hui de l'animal. C'est un être collectif formé par l'agglomération des fibres, tubes et cellules que nous venons de caractériser. Nous ne sommes que des fédérations d'élémens anatomiques.

Jusqu'à M. Robin, on avait plus ou moins confondu les élémens anatomiques avec les tissus. On n'en avait précisé ni le rôle, ni les caractères biologiques. On avait expliqué les phénomènes sans remonter jusqu'à ces corpuscules, qui en sont le siége initial. Ce savant les a considérés pour la première fois comme devant former l'objet d'une branche spéciale de l'anatomie. De plus il a découvert un certain nombre d'entre eux qui avaient jusqu'alors échappé à l'investigation microscopique, à savoir : le périnèvre dans les nerfs, les médullocèles et les myéloplaxes dans la moelle des os; il a dévoilé les attributions ignorées de plusieurs autres, tels que les leucocytes, les cellules nerveuses des ganglions, les divers épithéliums; enfin il a répandu un jour nouveau sur l'histoire de tous en décrivant les particularités de leur naissance et de leur développement.

Rien de plus instructif et de plus attrayant que l'étude des élémens anatomiques. Ils sont invisibles à notre œil, mais ils ne sont pas moins les ardens foyers où brûle le feu de la vie. C'est en eux et par eux qu'elle commence et se constitue, c'est en eux que successivement apparaissent les attributs fondamentaux qui donnent lieu aux manifestations les plus élevées de l'existence animale. Véritables microcosmes, vivant chacun d'une vie propre et indépendante, ils sont doués de propriétés essentielles qui rendent compte de tous les actes vitaux. Leur composition en principes immédiats est très complexe. Elle est aussi mobile que leur structure est délicate. Soumis à une rénovation moléculaire continuelle, assimilant sans cesse de nouveaux matériaux et sans cesse se débarrassant d'une portion de leur substance, ils sont dans un état de métamorphose permanente. Ce renouvellement perpétuel est précisément la *nutrition*, caractère absolu des êtres organisés. Point de vie sans nutrition. L'humble vibrion se nourrit comme le mammifère le plus perfectionné, la plus infime moisissure comme le cèdre gigantesque. Toutes les autres propriétés des corps vivans sont subordonnées à

celle-là, qui est leur condition première et le trait le plus spécifique de la vie. Un autre caractère des élémens anatomiques est l'*évolution*, bien distincte de la nutrition. Ces petits corps au moment où ils apparaissent ne sont pas semblables à ce qu'ils doivent être plus tard. A mesure qu'on s'éloigne de l'instant de leur naissance, on observe qu'ils offrent un aspect différent de celui qu'ils avaient antérieurement. Ils acquièrent un volume plus considérable et se compliquent de parties nouvelles, de formes plus parfaites, qui disparaîtront à leur tour, en sorte que chaque élément trace ainsi une courbe évolutive dont le sommet, représentant l'état adulte, est atteint plus ou moins rapidement.

Si la nutrition et l'évolution appartiennent à tous les élémens anatomiques, la *contractilité* est l'apanage d'un très petit nombre d'entre eux. Elle est propre aux fibres musculaires, où elle présente deux modes. Dans les fibres musculaires striées de la vie animale, elle est brusque et rapide; dans les fibres lisses de la vie organique, elle se fait avec lenteur. C'est de cette propriété que dépendent tout mouvement et toute locomotion, puisque c'est elle qui donne la force aux muscles.

L'*innervation* est la propriété des élémens nerveux. Les manifestations en sont complexes et diversifiées, mais elle est surtout caractérisée par ce fait, que, loin de borner son rôle à une action locale, elle rayonne à distance et transporte au loin son influence. La cellule nerveuse trouve en effet dans les tubes nerveux qui en émanent, dans la cellule congénère qui lui est annexée, soit des appareils conducteurs chargés d'exporter la force qu'elle produit, soit un véritable appareil *récepteur* chargé d'emmagasiner cette force et de la propager à distance sous une nouvelle forme. Véritable couple électrodynamique, comme l'a si bien exprimé M. Luys, l'appareil nerveux ainsi réduit à sa plus simple expression engendre lui-même la force qu'il transmet à distance. Il la conduit, la reçoit et la transforme à l'instar des appareils de transmission électrique, qui représentent dans l'appareil générateur d'électricité la cellule d'émission, dans le fil interposé le tube nerveux, et dans la cellule située à l'autre extrémité du tube l'appareil récepteur destiné à enregistrer et à traduire sous une forme nouvelle l'incitation du départ. Cette force, tantôt centripète comme la sensibilité, tantôt centrifuge comme la pensée, est aussi centripète et centrifuge à la fois comme la motricité; mais ce qu'il y a de plus caractéristique dans les actes d'innervation, c'est leur spontanéité. Les cellules nerveuses ont la propriété de conserver l'impression des agens extérieurs qui ont influé sur elles et de persister pendant un temps plus ou moins prolongé dans cet état où elles ont été artificiellement placées. C'est

ainsi que dans l'ordre physique la lumière communique aux corps qu'elle a frappés pendant un instant une véritable activité et les rend *phosphorescens* plus ou moins longtemps. Cette aptitude à conserver en dépôt les impressions extérieures, qui est l'apanage presque exclusif des cellules nerveuses, peut persister pendant un temps indéfini à l'état latent, se perdre à la longue et ne se révéler derechef que sous l'influence évocatrice de la première impression, ou bien sous celle des cellules ambiantes, qui sont en quelque sorte de nouveaux foyers d'incitations secondaires. De même que l'on voit des corps, devenus phosphorescens sous l'influence de l'insolation, perdre insensiblement cette propriété et la récupérer à l'aide d'une autre source de phosphorescence, la chaleur par exemple, de même la réceptivité des cellules peut être rétablie soit sous l'influence de la cause première, soit sous l'influence d'une autre source d'incitation. Remarquons enfin, et c'est ici le point le plus important de l'innervation cérébrale, que les cellules une fois ébranlées par l'arrivée des impressions extérieures n'en restent pas là. Cet état dans lequel elles se trouvent après leur *imprégnation* par l'impression extérieure, et que M. Luys assimile à la phosphorescence, se communique de proche en proche, et va, par une série d'ébranlemens intermédiaires, susciter la mise en activité de nouveaux groupes de cellules situés à d'autres pôles, et qui se mettent à l'unisson des premiers en provoquant à leur tour de nouvelles incitations. Tels sont les traits principaux sous lesquels apparaît et fonctionne l'innervation, cette propriété qui, rudimentaire et presque imperceptible chez les animaux inférieurs, s'élève chez les animaux supérieurs et les élève eux-mêmes à un si haut degré de perfection. Quelle que soit du reste la cause première des actes les plus éminens de notre vie affective et intellectuelle, nous ne sentons, voulons, imaginons et comprenons que par le moyen de ces corpuscules nerveux répartis dans notre économie et doués de cette faculté, sans analogue ailleurs, de recevoir, de conduire, de percevoir, d'emmaganiser, de modifier les impressions.

Voici donc un premier et fondamental enseignement fourni par l'étude des élémens anatomiques : le jeu des organismes animaux se ramène à quatre activités essentielles et simples, nutrition, évolution, contractilité et innervation. A la fois distinctes et solidaires, tantôt confusément emmêlées, tantôt visiblement séparées, consubstantielles avec les élémens anatomiques par où se manifeste leur existence, pouvant revêtir des apparences variées et multiples, ces propriétés sont les ressorts de toutes les mécaniques vivantes. Dans les machines qui émanent de l'industrie humaine, une seule force se transforme pour accomplir les effets les plus divers. Chez les

animaux, plusieurs forces diverses ont pour emploi, à travers mille enchevêtremens et complications, d'assurer la perpétuité de l'espèce par le fonctionnement de l'individu.

Nous sommes ainsi amenés à parler de la génération des élémens anatomiques. Ce problème est doublement grave. D'abord il abonde en difficultés de toute sorte, tant ici les observations sont minutieuses, les sens enclins à s'abuser, les esprits prompts à s'égarer. Ensuite il touche aux plus redoutables questions non-seulement de l'anatomie générale, mais encore de la philosophie naturelle, puisqu'il se confond avec l'étude de la génération des êtres organisés en général. Les recherches de M. Robin ont contribué dans une large mesure aux progrès de la connaissance de ces obscurs phénomènes.

Toute substance organisée qui se nourrit et se développe détermine dans son voisinage l'apparition de nouveaux élémens anatomiques. Elle tend à créer autour d'elle de nouvelles formes et une nouvelle activité. Un élément peut en engendrer d'autres en se *segmentant*, c'est-à-dire en se fractionnant en deux ou plusieurs parties. Dans les cellules à noyaux, on observe d'abord le fractionnement du noyau, puis ensuite l'*individualisation* du contenu de la cellule autour des petits noyaux secondaires ainsi formés. Une cellule est ainsi l'origine de trois ou quatre cellules nouvelles qui deviennent chacune le siége d'un phénomène identique. Il y a là comme un cloisonnement opéré dans le contenu de la cellule en train de grandir. La *gemmation* est un second mode de production des élémens anatomiques. Dans ce cas, il se forme en un des points de l'élément-mère une saillie ou hernie d'où résulte un autre élément distinct du premier. Et ce fait, comme celui de la segmentation, est bien plutôt une reproduction qu'une naissance.

Arrivons au troisième mode. Ici les élémens anatomiques *naissent* de toutes pièces au sein et aux dépens d'un liquide vivant émané d'élémens anatomiques déjà existans. Ce liquide, appelé *blastème*, est formé de principes immédiats provenant d'une transsudation de la substance organisée dans les interstices de laquelle il s'écoule. Le blastème est le liquide fécond par excellence, le lieu dissimulé où sont condensées les forces créatrices de la vie, se manifestant par une élaboration continuelle de cellules, de fibres et de tubes qui sont le rudiment des tissus et des organes. On y voit d'abord apparaître un noyau très petit qui s'entoure peu à peu de matière solidifiée, laquelle finit par acquérir une figure déterminée et une structure propre. Les élémens du tissu des plantes se forment de même au sein d'un liquide mucilagineux appelé *cambium*, et dans lequel les instrumens les plus perfectionnés ne décèlent que

de la matière amorphe. Il y a autant de blastèmes différens qu'il y a de tissus; en d'autres termes, les élémens anatomiques de chaque tissu laissent suinter entre eux des liqueurs génératrices où naissent des élémens pareils. Nous aurons occasion plus loin d'en signaler d'intéressans exemples.

Cette éclosion de molécules vivantes dans la masse des blastèmes, démontrée par les innombrables observations de M. Robin, vérifiée par celles de beaucoup d'autres savans (1), est une véritable *génération spontanée*. En effet, des corpuscules organisés se développent ici sans germes ni parens, au milieu d'un liquide où rien ne pouvait autoriser quelques instans auparavant à prédire leur apparition. Seulement ce liquide dépend d'un organisme vivant, c'est-à-dire dont les particules élémentaires sont elles-mêmes en voie de rénovation moléculaire continue. En dehors de ces faits, on n'a pu établir avec certitude, du moins jusqu'à présent, que des êtres même microscopiques puissent se produire avec le seul concours des forces physico-chimiques. Les expériences nombreuses qui ont été, il y a sept ou huit ans, l'origine de débats si passionnés et si vifs prouvent qu'un liquide ou qu'une infusion observés dans les vaisseaux d'un laboratoire restent absolument inféconds tant qu'on les soustrait au contact des germes et des spores charriés par l'atmosphère. Ce résultat démontré ne laisse subsister aucun des argumens invoqués à l'appui de l'hétérogénie.

Les trois modes de naissance que nous venons d'étudier sont les modes mêmes de génération des êtres vivans, puisque ceux-ci commencent invariablement par des élémens anatomiques. Pour donner une idée plus claire de ces opérations naturelles si curieuses, voyons ce qui se passe dans le granule organisé qui est le point de départ de la formation et du développement de l'embryon, c'est-à-dire dans l'ovule. Nous y constaterons ces trois modes en action.

L'ovule est un petit globule de 1 à 2 dixièmes de millimètre de diamètre, c'est-à-dire gros comme un grain de sable à peine visible. Il se compose d'une sphère enveloppante, appelée *membrane vitelline*, où se trouve une matière gélatineuse demi-liquide à laquelle on a donné le nom de *vitellus* (2). Le vitellus offre à son tour une sorte de noyau qui est la *vésicule germinative* ou de *Purkinje*. Ainsi l'ovule présente à son début les caractères d'une véritable cellule, mais il acquiert en se développant des dimensions et une structure qui l'en distinguent bientôt et en font un organe spécial.

(1) Voyez les travaux récens de MM. Onimus, Feltz et Picot (de Tours) entre autres.

(2) Les œufs d'oiseaux contiennent à leur centre l'ovule, dont le développement, au lieu de se faire au moyen de matériaux fournis directement par la mère, se fait aux dépens de ceux qui sont contenus dans l'œuf, c'est-à-dire du blanc et du jaune.

Quand il est arrivé à la période de maturité, la vésicule germinative disparaît, et sa substance se confond avec celle du vitellus. En même temps ce dernier se retire sur lui-même et se contracte. Il se produit entre lui et la paroi de la membrane vitelline un espace qui se remplit d'un liquide clair. C'est à ce moment que survient le phénomène de la *fécondation*, lequel est dû à la pénétration des spermatozoaires qui s'introduisent dans l'espace nouveau que nous avons signalé. Alors le vitellus se déforme et accomplit pendant quelques minutes une série de mouvemens giratoires très variés étudiés par M. Robin. Simultanément les spermatozoaires, — qui sont, ainsi que M. Robin l'a démontré, de véritables élémens anatomiques provenant d'ovules mâles analogues aux cellules embryonnaires des ovules femelles, — les spermatozoaires se liquéfient, et mélangent ainsi la substance du père à celle de la mère qu'ils imprègnent. On voit ensuite un fait très curieux découvert et étudié aussi par M. Robin, la production des *globules polaires*. Ces globules sont de petites éminences qui naissent par *gemmation* à la surface du vitellus. Ils marquent le point où commencera plus tard la dépression, puis le fractionnement de celui-ci. Au même moment, un nouveau noyau, le *noyau vitellin*, naît de toutes pièces, par *genèse spontanée*, au sein de la masse primitive. Ce noyau se fractionne et se segmente en plusieurs noyaux autour desquels s'individualise la substance du vitellus, et il se constitue ainsi des cellules qui vont former en se juxtaposant contre la paroi de la membrane vitelline une autre membrane dite *blastoderme*. Cette *segmentation* du vitellus, découverte en 1824 par Prévost et Dumas, est extrêmement importante, attendu que les premiers élémens de l'embryon procèdent directement des cellules blastodermiques. Il faut noter que chez les insectes et les araignées, ainsi que M. Robin l'a découvert, le vitellus ne se segmente pas. Chez ces petits êtres, les cellules du blastoderme se forment par gemmation de la partie superficielle du vitellus, c'est-à-dire que les globules polaires, au lieu de se développer en un seul point de celui-ci, apparaissent sur toute sa surface pour constituer la membrane blastodermique. En résumé, le mécanisme essentiel de la génération se réduit à la série suivante de phénomènes s'accomplissant au sein de l'ovule ou de l'œuf dans un temps qui varie de douze à vingt-quatre heures : 1° disparition de la vésicule germinative, 2° retrait du vitellus, 3° pénétration des spermatozoaires, 4° déformation et giration du vitellus, 5° production des globules polaires par gemmation, 6° naissance du noyau vitellin par genèse, 7° segmentation du vitellus, 8° constitution du blastoderme, 9° formation de la tache embryonnaire, 10° apparition des premiers élémens définitifs de l'embryon. On le

voit, le nouvel être formé d'élémens anatomiques bien constitués n'en a reçu aucun de sa mère. Ce n'est que molécule à molécule que lui sont arrivés au travers des membranes d'enveloppe les matériaux qui ont concouru à la production graduelle de ces élémens.

La doctrine de M. Robin relative à la genèse des élémens anatomiques au sein des blastèmes n'est pas admise par certains médecins. M. Virchow en particulier la conteste avec une extrême vivacité. Ce célèbre professeur, qui enseigne l'anatomie pathologique dans l'université de Berlin avec autant d'éclat qu'il interpelle M. de Bismarck dans une enceinte voisine et moins calme, est resté fidèle à la *théorie cellulaire* établie en physiologie végétale par Schleiden vers 1838, étendue plus tard à la physiologie animale par Schwann. Cette théorie admet que tous les élémens anatomiques des animaux proviennent des transformations successives et directes de la cellule. Une cellule unique et primordiale est la source des élémens les plus dissemblables, élémens nerveux, élémens musculaires, etc. La cellule naît de la cellule par *prolifération*, les autres élémens en naissent par *métamorphose*. L'organisme le plus compliqué dérive ainsi par une série de transfigurations variées d'une simple utricule rudimentaire. C'est, comme on voit, la doctrine de Lamarck et de Darwin appliquée à l'embryogénie. La question est importante. Elle a donné lieu à de récens et célèbres débats, et peut-être nous saura-t-on gré de la discuter rapidement ici.

Omnis cellula e cellula, disent les partisans de la théorie de Schwann. Cela se concevrait aisément, s'il n'y avait dans l'économie que des cellules semblables; mais il s'y trouve quantité d'élémens tellement distincts, que l'esprit ne peut comprendre comment les uns seraient *émis* par les autres. Il se refuse par exemple à admettre que des leucocytes attaquables par l'eau, solubles dans l'acide acétique, proviennent par prolifération soit des noyaux du tissu cellulaire, soit des noyaux épithéliaux inattaquables par ces réactifs. On a de la peine à croire que des fils ressemblent si peu à leurs pères. On ne conçoit pas comment des fibres musculaires et des tubes nerveux peuvent émaner de globules absolument dissemblables sous le rapport de la composition comme sous celui des propriétés. Jamais du reste une telle filiation n'a été directement constatée. On observe bien que des cellules individualisées par segmentation sont le siége d'une scission qui donne naissance à d'autres cellules; mais cela n'arrive que quand les cellules mères ont atteint ou dépassé leur entier développement et leurs dimensions normales. Or ce fait, qui est devenu le point de départ de la théorie cellulaire, est un pur phénomène d'évolution et non un fait de production. Les au-

teurs de cette théorie ont également méconnu, faute d'observer avec assez de soin et de continuité ce qui se passe lorsqu'on voit succéder à certains élémens anatomiques d'autres élémens d'espèce différente, à savoir la liquéfaction des premiers, puis la formation d'un blastème dans lequel naissent les seconds. C'est une véritable *genèse par substitution*, comme l'a nommée M. Robin, et non une émission directe, une prolifération, ainsi qu'on l'enseigne dans les écoles d'outre-Rhin. Il y a là plusieurs phases qui ont échappé à l'observation des médecins trop systématiques de Würzbourg et de Berlin, mais que les savans français ont établies d'une façon irrévocable, n'étant point aveuglés comme les premiers par une idée préconçue. Ce que les mêmes Allemands ont appelé *génération endogène*, c'est-à-dire génération dans l'intérieur d'une cellule, est un mode également exceptionnel de la naissance des élémens anatomiques, mais en aucune façon contradictoire avec ceux que nous avons énumérés, et nullement suffisant à étayer la doctrine de Schwann. La théorie cellulaire est une doctrine aussi trompeuse que commode et séduisante. C'est une des erreurs nombreuses qu'a introduites dans la science allemande cette philosophie de la nature si fort goûtée des contemporains de Schelling et d'Oken, et dont on trouve encore aujourd'hui des traces dans les ouvrages de plusieurs savans distingués d'Allemagne. Favorable au penchant métaphysique qui nous porte à vouloir confondre les choses les plus disparates dans une chimérique unité, il n'est pas étonnant qu'elle ait fait si longtemps illusion à des esprits pour qui tout était réel, excepté la réalité elle-même.

Certains biologistes de la même école ont été conduits par une méprise analogue à imaginer une prétendue propriété inhérente aux tissus vivans et consistant dans le pouvoir qu'ils ont d'entrer en activité sous les influences les plus diverses. Ils ont donné le nom d'*irritabilité* à cette propriété, la même que Broussais considérait jadis comme spécifique et dont il avait fait le principal étai de sa doctrine. Cette irritabilité, ni autonome, ni spécifique, n'est autre chose que la manifestation de l'une des cinq propriétés fondamentales de la substance organisée. Du moins elle s'y ramène toujours, ainsi que l'a montré M. Robin, et ne saurait à aucun point de vue être envisagée comme une propriété nouvelle. C'est parce que les élémens anatomiques sont dans un état de métamorphose permanente qu'un rien peut en troubler l'équilibre et déterminer ce qu'on appelle l'irritation. Qu'un seul atome de leur masse vienne à éprouver un dérangement quelconque, le reste en subit le contre-coup, et toutes les propriétés de l'élément sont sollicitées diversement. La chaleur, le froid, l'électricité, les substances chimiques, en un

mot les causes capables de modifier l'état moléculaire des élémens agissent ainsi sur la substance organisée. C'est l'instabilité du système de tels changemens incessans et fugitifs qui la rend si sensible à toutes les influences, si *irritable;* mais encore une fois les irritans ne provoquent en elle rien d'autre que la manifestation des propriétés que nous avons mentionnées.

Fendez un atome, dit un poète persan, vous y trouverez un soleil. De même l'élément anatomique, scruté en ses profondeurs, nous donne le spectacle grandiose de la vie. Il nous en dévoile les rouages cachés, les énergies dissimulées, les ressorts latens, les forces sourdes : lumineux enseignemens qui ont renouvelé les conceptions philosophiques sur le monde animé, et auxquels le nom de M. Robin est pour toujours attaché.

III.

Nous voici ramenés, après un assez long circuit, aux *tissus* de Bichat. En effet, c'est par l'agglomération ou l'entre-croisement en mille sens divers des élemens anatomiques que sont formés ces tissus, lesquels à leur tour se mélangent pour constituer les organes. L'étude des tissus ou *histologie* est certainement la partie de l'anatomie qui a séduit le plus, par ses étonnantes et précieuses révélations, les médecins et les physiologistes contemporains. Le nombre des élémens anatomiques qui concourent à la formation d'une partie donnée de tissu ne saurait être supputé, pas plus que celui des grains de sable du bord de l'Océan. Quand on songe que ces élémens, ayant forme de cellules, de fibres et de tubes, se mesurent par millièmes de millimètre, il est clair qu'un lambeau de peau ou de muscle, qu'un fragment de cerveau ou d'os en contient des quantités immenses. Du reste, cette question n'a qu'un intérêt secondaire. Ce qu'il est important de connaître, c'est la disposition de ces élémens et l'ordre dans lequel ils s'arrangent pour constituer le tissu; en un mot, c'est la *texture* de ce dernier. A part les tissus *produits* qui résultent de la simple juxtaposition d'élémens anatomiques de la même espèce, tous les autres tissus offrent une *espèce* d'élément dite *fondamentale*, parce qu'elle prédomine et donne au tissu ses principales propriétés, tout en étant associée à d'autres espèces dites *accessoires*. Les tissus produits offrent ainsi le degré de texture le plus simple, et ne renferment point de vaisseaux à l'état normal. De ce nombre sont le tissu épidermique ou épithélial, le tissu des ongles et des cornes, qui sont formés exclusivement de cellules épithéliales, le tissu du cristallin, qui est formé de fibres disposées en couches concentriques, etc. Les autres tissus, c'est-à-dire

l'immense majorité, offrent une texture bien plus compliquée. Plusieurs espèces distinctes d'élémens anatomiques sont ici associées en un groupement défini. Le rôle du tissu est la somme des propriétés inhérentes à chaque espèce d'élément, avec prédominance des caractères de l'élément fondamental. Les élémens accessoires tempèrent en quelque sorte l'activité trop grande de ce dernier, et contribuent aussi à donner à ce tissu des propriétés d'ordre secondaire, mais indispensables à l'accomplissement de son rôle, qui est ainsi la résultante de propriétés multiples. Lorsqu'on examine au microscope la texture de ces trames organiques, on est souvent surpris de la complexité prodigieuse qu'elle manifeste. Rien de curieux comme la disposition et l'arrangement de tous ces petits centres de vie, les uns ronds, les autres polyédriques, les autres filamenteux, les autres tubulaires, et tous si petits que le plus humble ciron est un monstre à côté d'eux. Tantôt les fibres s'emmêlent d'une façon inextricable, comme des lianes épaisses autour d'un tronc séculaire; tantôt c'est un réseau bizarre formé par les capillaires aux mailles fines et dans lequel les cellules se pressent en se déformant; tantôt ce sont des grappes où des follicules sont disposés le long d'un canal tortueux; tantôt ce sont des couches superposées rappelant les strates géologiques. Bref, la disposition des élémens est très diversifiée, et si l'on peut dire que les tissus sont des mots dont les élémens anatomiques représentent les lettres, il faut ajouter que l'ordre de ces dernières y est bien autrement compliqué que dans les termes du langage articulé.

Le tissu nerveux, ce chef-d'œuvre de la puissance vitale, n'est bien connu que depuis que l'histologie nous a révélé tous les élémens de cette pulpe blanchâtre et frêle. La structure des ganglions, les connexions qu'ils ont avec les nerfs, la différence des tubes nerveux et des cellules nerveuses, ont été établies par M. Robin. C'est lui aussi qui a découvert les vaisseaux lymphatiques de la substance cérébrale. Ces lymphatiques circonscrivent les vaisseaux sanguins qui parcourent le tissu nerveux central, de telle sorte que ces derniers sont complétement engaînés dans les premiers. La lymphe circule avec ses globules entre la surface interne du lymphatique et la surface externe du capillaire qui occupe le centre. La texture de la moelle des os, du placenta, de la vésicule ombilicale, de la peau, des artères, du pancréas, a été éclairée d'une vive lumière par les recherches du même observateur. On peut même dire que sur les trente tissus de l'économie il n'y en a pas un seul dont il n'ait contribué à mieux faire connaître la nature. Et cette besogne accomplie lui en a suggéré une autre, à savoir la comparaison des mêmes parties organiques entre elles aux diverses périodes de leur exis-

tence, c'est-à-dire l'établissement de l'anatomie générale comparative. Dans ce vaste champ, et si peu exploré avant lui, de la comparaison histologique, M. Robin a recueilli de précieuses vérités pour l'ensemble de la biologie.

Nous avons vu que les tissus normaux de l'organisme se composent d'un élément anatomique fondamental et d'un certain nombre d'élémens accessoires. L'art médical a tiré de la découverte de cet ordre de faits des lumières complétement inattendues. Les travaux des micrographes modernes et principalement de MM. Hannover, Lebert, Virchow, Robin, Broca, Follin, etc., ont établi en effet que toutes les productions morbides et en particulier celles qu'on connaît sous les noms *de tumeurs*, de *kystes*, de *polypes*, de *cancers*, de *squirrhes*, de *tubercules*, etc., proviennent tout simplement de la formation surabondante, excessive, de l'un de ces élémens accessoires. Il est démontré aujourd'hui que ces *néoplasies*, d'une apparence si souvent repoussante et où se dissimulent les germes de la mort, ne renferment rien d'étranger à l'organisme sain et ne sont caractérisées par aucune substance spéciale née sous l'influence de la maladie. Elles sont dues tantôt à l'*hypergenèse*, c'est-à-dire à une agglomération extraordinaire de tel élément accessoire participant à la composition normale du tissu où elles se développent, tantôt à l'*hétérotopie* de tel autre élément, c'est-à-dire à l'apparition de cet élément, là où il ne se produit point d'ordinaire. Le cancer par exemple, l'affreux cancer qui envahit et qui ronge est constitué uniquement, — qui l'aurait cru? — par un développement exagéré de cellules épithéliales identiques à celles de notre épiderme, ou n'en différant que par des particularités dont l'origine s'explique aisément. La phthisie, ce fléau terrible qui décime notre espèce, est causée par le développement d'une matière dite tuberculeuse, composée de noyaux épithéliaux et embryoplastiques devenus granuleux et graisseux et mélangés à des corps fusiformes, tous élémens qui se trouvent dans l'organisme normal. Le poumon est ainsi envahi et détruit par des productions d'un aspect caséeux nées sous l'influence de la même loi que les productions normales, mais dans d'autres conditions. L'*hétérotopie* nous révèle d'autres phénomènes non moins singuliers. On a trouvé dans l'ovaire des kystes contenant à leur paroi intérieure un véritable derme pourvu de papilles, d'épiderme, de follicules pileux, de poils et de glandes sudoripares. On a même vu des dents se développer dans l'abdomen. Tous ces organes sont nés accidentellement dans ces régions, y ayant trouvé réunies par un concours fortuit les circonstances favorables à leur apparition. M. Robin a observé au voisinage de certaines glandes du corps la formation de petites masses composées entièrement de tissu identique à celui de la mamelle. D'autre part, les expériences récentes de M. Ol-

lier et de M. Goujon, confirmatives de celles de Flourens, nous ont appris que des os peuvent se produire dans tous les points de l'organisme où se trouve transporté du périoste ou de la moelle fraîche, dans le ventre par exemple. Cette formation extraordinaire de substance osseuse n'a pas encore été observée à l'état spontané, mais il est facile de la réaliser par l'expérience sur les animaux.

La formation du tissu cicatriciel n'est pas autre chose qu'une régénération de tissu lamineux de la peau, et tous les tissus, à l'exception d'un seul, peuvent se régénérer ainsi dans l'organisme, lorsqu'on les y a détruits par un procédé quelconque. Et ils se régénèrent suivant les mêmes principes qui président à leur apparition et à leur développement embryonnaires. M. Robin, qui a formulé cette loi, l'étend aussi à la production des tissus morbides. Outre la régénération des tissus, le naturaliste constate aussi celle de plusieurs organes. Les travaux célèbres de Spallanzani ont mis hors de doute la reproduction de la queue et des membres chez la salamandre. De tout temps la régénération de la queue chez les lézards a été connue, seulement on n'avait point observé de vertèbres dans cet appendice de nouvelle formation. M. Charles Legros a vu dernièrement que les vertèbres y apparaissent au bout de deux ans après l'amputation. Il a obtenu aussi la reproduction totale des yeux et d'une portion de la tête chez des salamandres auxquelles il avait enlevé avec des ciseaux la tête tout entière, en respectant toutefois le cerveau. Il a déterminé également la régénération de la queue chez des loirs, seulement il n'a pu conserver ces animaux assez longtemps pour donner aux vertèbres le temps d'apparaître à l'intérieur de l'organe.

Ces phénomènes nous montrent une même loi régissant les manifestations diverses de la puissance évolutive dans la maladie comme dans la santé. On trouve dans les faits déjà très anciens de *greffe animale* d'autres singulières preuves de cette puissance. Les travaux de M. Bert ont montré à un nouveau point de vue comment certains organes animaux pouvaient être déplacés et transportés, pour continuer à y vivre, dans une région de l'économie qui n'est pas leur siége normal. On peut même transporter, greffer des tissus d'une espèce animale à une autre espèce, injecter les globules sanguins d'un animal dans les vaisseaux d'un animal d'espèce différente, et ces globules remplissent à cette nouvelle place leur rôle propre. Il y a des cas dans lesquels des animaux, y compris l'homme, mis dans l'état de mort apparente par la perte de leur sang, ont été ranimés par la transfusion du sang (1) d'un être de même espèce, quel qu'en fût le sexe; on sait de plus que du sang d'agneau et de veau a été

(1) Voyez le travail de M. Lomattre dans la *Revue* du 15 janvier 1870.

injecté dans les veines d'hommes qui ont survécu, qu'il en a été de même dans les cas de transfusion du sang d'homme au chien, de celui de la brebis et du veau au chien, du veau à la brebis et au chamois, de celui du chien, du lapin et du cabiai à la poule et au coq. Ces phénomènes de physiologie, joints au résultat des observations anatomiques, ne laissent aucun doute sur l'identité spécifique des élémens dans toute la série animale.

Cette identité reconnue pour les solides s'étend aussi aux liquides de l'économie vivante, et ces liquides sont des parties non moins indispensables à l'accomplissement des phénomènes vitaux. Formées par un mélange de principes immédiats nombreux dissous dans l'eau à l'aide les uns des autres, et tenant souvent une, deux ou trois espèces d'élémens anatomiques en suspension, les humeurs sont plus complexes que les élémens anatomiques et moins complexes que les tissus. Longtemps l'apanage exclusif des chimistes, l'étude des humeurs, grâce à M. Robin, a repris sa place naturelle et légitime dans le cadre des études anatomiques. Ces organes mobiles sont étudiés avec la même méthode, les mêmes procédés et dans le même esprit de subordination aux actes physiologiques et pathologiques que les organes immobiles et consistans situés dans une position fixe.

M. Robin a donc fait pour les humeurs ce qu'il avait fait déjà pour les principes immédiats et les élémens anatomiques. Il les a mises à leur vraie place, les a classées et a indiqué leur rôle dans l'ensemble des actes organiques. Il divise les liquides animaux en trois classes : les *humeurs constituantes*, les *sécrétions* et les *excrétions*. Et c'est vraiment une satisfaction pour l'esprit que le tableau qu'il nous donne des rapports de ces trois classes dans le système des opérations de la vie. Les humeurs constituantes, sang, chyle et lymphe, portant partout dans l'intimité des tissus et des organes les matériaux nutritifs destinés à l'assimilation et l'oxygène destiné à faciliter le travail de la nutrition, sont les fluides vivifians par excellence. Ils baignent tout l'organisme, ils l'arrosent perpétuellement de force et de chaleur, ils l'entretiennent dans son harmonie et dans son intégrité. Ce sont de vrais *milieux* organiques intermédiaires entre le milieu extérieur dans lequel plonge l'individu et les élémens anatomiques situés dans les profondeurs du corps. Ils sont *organisés* et doués de nutrition, c'est-à-dire que la substance s'en renouvelle moléculairement d'une façon continue. Tandis que les sécrétions et surtout les excrétions sont des liquides dénués de vie et sont fabriquées par les glandes et les parenchymes aux dépens du sang, le sang se fabrique pour ainsi dire lui-même avec les matériaux qu'il reçoit tant par la voie du poumon que par celle du canal

digestif tout entier. Le sang est un laboratoire où les métamorphoses les plus variées et les plus insaisissables s'accomplissent dans des momens très petits, si petits qu'il est impossible à l'œil du biologiste d'en surprendre toutes les phases et d'en suivre la succession précipitée. La chimie tout entière que nous connaissons se déroule dans ce laboratoire; mais il s'en déroule une autre qui nous échappe et dont nous ne faisons qu'entrevoir les lois. En effet, ces principes immédiats qui entrent dans le sang sous forme de matière grasse, de matière sucrée et de matière albuminoïde, qui en sortent sous forme de cholestérine, de leucine, de tyrosine, d'urée, de créatine, etc., ne passent pas d'emblée d'un état à l'autre. Durant tout le cours des combustions respiratoires, ils éprouvent mille modifications isomériques et transformations spécifiques que nous ignorons. Nous ne surprenons que le commencement et la fin du phénomène, mais le milieu se dérobe à nous. Pas une molécule organique n'y est identique à elle-même dans deux instans consécutifs. Il se fait là, dans ces myriades de capillaires, un travail dont nous n'avons aucune idée. Ces métamorphoses sont de véritables équations chimiques en mouvement, ce sont les séries mathématiques de la vie analogues à celles que le calcul infinitésimal étudie. Quand viendra le Leibniz qui nous dévoilera les procédés d'analyse applicables au sang qui brûle?

Quoi qu'il en soit, cette mobilité du liquide sanguin est justement ce qui le rend susceptible d'éprouver des modifications de toute sorte sous l'influence des matières miasmatiques que renferme quelquefois l'atmosphère. La substance albuminoïde, qui est la partie fondamentale du plasma sanguin se met sans peine à l'unisson des molécules virulentes d'origine extérieure, et une fois qu'un point est altéré, l'altération se transmet de proche en proche, molécule à molécule, dans toute la masse. Le sang et à sa suite les tissus les plus mobiles éprouvent ainsi une modification isomérique qui les rend incapables de remplir leurs fonctions normales et amène souvent la mort. En particulier, dans le cas de choléra, l'albumine du sang subit une transformation qui la rend incapable de rester unie à l'eau qui la tient liquide, et en détermine la coagulation dans les vaisseaux. De là s'ensuit fatalement l'arrêt de la circulation, de la respiration et de toute autre action vitale. M. Robin a développé du reste avec beaucoup de force cette idée qu'il n'y a pas de virus, mais seulement des humeurs devenues virulentes qui sont aux humeurs saines ce que le phosphore ordinaire et toxique est au phosphore rouge et innocent, et l'on sait que ces deux corps ont la même nature chimique. Sans doute le secret des maladies virulentes et contagieuses ou épidémiques, si nombreuses et si redoutables, n'est

point trouvé pour cela, mais du moins on saura maintenant la direction qu'il convient de donner aux recherches et le vrai sens des investigations.

Il en est pour les humeurs morbides comme pour les tissus morbides. Elles dérivent des humeurs saines par des procédés analogues, et ne renferment point de principes étrangers à l'économie. Seulement elles se produisent là où elles ne devraient point se produire, et dans une proportion qui explique les désordres qu'elles amènent. Les liquides des diverses hydropisies par exemple proviennent de l'hypergenèse des sérosités normales, lesquelles sont extraites du sang par les membranes séreuses telles que la plèvre et le péritoine. Le pus est formé par un blastème émané du tissu cellulaire sous-cutané, et au sein duquel naissent les globules blancs (1). Le contenu des différens kystes à liquide est produit semblablement aux dépens du plasma sanguin par une véritable hypersécrétion. Ces humeurs morbides ne débarrassent point l'économie de quelque subtil et dangereux principe, cause de tout le mal, comme on l'enseignait jadis, elles se forment sous l'influence d'une altération du sang, d'un trouble circulatoire ou d'un dérangement dans les actes soit de sécrétion, soit d'excrétion.

L'ancienne physiologie et l'ancienne médecine ont préconisé tour à tour le *solidisme* et l'*humorisme*, c'est-à-dire la prépondérance exclusive soit des solides, soit des liquides dans l'accomplissement des phénomènes vitaux. Ces systèmes ne sont confirmés ni l'un ni l'autre par les faits. Les tissus et les humeurs jouent des rôles également actifs et importans dans l'organisme, et la maladie a pour origine les altérations qui surviennent dans celles-ci aussi bien que les perturbations de ceux-là. En d'autres termes, il y a des maladies d'humeurs, des maladies de tissus et des maladies d'élémens anatomiques; mais cette diversité s'évanouit quand on remonte à la cause commune de tous les phénomènes morbides, quand l'on découvre l'origine effective et intime des perturbations, c'est-à-dire la modification qualitative ou quantitative des principes immédiats. Nous revenons ainsi à notre point de départ, et nous trouvons à la fin de cette étude la preuve de l'intérêt qui s'attache à l'objet du commencement. La vraie médecine expérimentale et positive part en effet des principes immédiats normaux et s'élève par degrés

(1) Des auteurs qui avaient cru jusqu'ici que les globules de pus naissent par prolifération des élémens du tissu dit conjonctif se sont vus récemment contraints de renoncer à cette explication, conforme d'ailleurs à la théorie cellulaire, et ils en ont adopté une autre extrêmement ingénieuse, qui consiste à prétendre que ces globules viennent du sang sans jamais avoir constaté d'ailleurs comment ils se produisent dans le sang. Du reste, ils oublient aussi d'expliquer comment il se forme dans certains cas des collections purulentes où il y a cinq ou six fois plus de leucocytes que dans toute la masse sanguine qui a servi à les former.

successifs de la connaissance de ceux-ci à la connaissance des élémens anatomiques, des tissus, des humeurs, des organes, des systèmes. Elle part des principes immédiats toxiques, morbigènes et médicamenteux, et découvre la loi des diverses aberrations pathogéniques comme des influences curatives. Tous les organes animaux et tous les liquides de l'économie se résolvant en principes immédiats, toutes les métamorphoses de la santé et de la maladie se ramenant à des transformations de principes immédiats, tous les effets d'empoisonnement ou de guérison se réduisant à l'action de principes étrangers sur les principes normaux, bref, les actes les plus compliqués de la vie régulière ou dérangée s'expliquant en dernière analyse par les principes immédiats, on conçoit toute l'importance de ceux-ci. Du moment où les recherches médicales sont subordonnées à cette nécessité de ramener les faits à un tel point de départ, du moment où les expériences et les observations convergent vers cette lumière, tout s'ordonne, tout se range, tout prend une signification. Les incertitudes disparaissent. La science avance avec régularité, et la pratique avec sûreté. C'est ainsi que l'anatomie générale influe d'une façon salutaire et incessante sur le progrès de moins en moins lent de la médecine proprement dite.

IV.

Ce qui précède n'est qu'un exposé de faits et de phénomènes dont la découverte est due la plupart du temps à l'emploi du microscope associé aux suggestions d'une raison éminente. La grande majorité du public ne connaît M. Robin que par là, et fait volontiers consister tout le mérite de ce savant dans ses travaux de micrographie. Elle se le représente comme un homme rompu aux minutieux et fastidieux détails et n'en sortant point, quittant malgré lui l'oculaire de son microscope, peu soucieux de philosopher et systématiquement indifférent aux doctrines. En effet, beaucoup de micrographes en sont là, et c'est le résultat le plus ordinaire du commerce trop assidu avec les infiniment petits. Par une rare exception, le contraire est arrivé à M. Robin. L'habitude de la réalité minutieuse et fastidieuse a grandi son esprit en l'éclairant, à tel point que ses ouvrages ont contribué pour une aussi forte part au progrès des idées qu'à celui des faits.

M. Robin a conçu que la biologie pouvait être renouvelée par la méthode, c'est-à-dire par l'introduction d'une logique rigoureuse dans les études sur la vie. Empruntant les idées de Blainville, d'Auguste Comte et de M. Chevreul sur ce difficile sujet, y ajoutant le fruit de ses méditations personnelles, il a systématisé les connaissances biologiques d'une façon probablement définitive. Il y a introduit en

effet l'ordre même qui est adopté dans les sciences plus simples, dans la chimie par exemple, ordre qui consiste à commencer par le plus élémentaire pour remonter au plus complexe. M. Robin place à la base des études biologiques les principes immédiats, qui sont le point de départ de toute organisation, étant aussi les composés les plus simples existant dans l'organisme. Cette division porte le nom de *stœchiologie*. Vient ensuite l'étude des élémens anatomiques ou *élémentologie*. Ces élémens, formés par la juxtaposition et le mélange de principes immédiats des trois classes, visibles seulement au microscope et se présentant sous forme de cellules, de fibres et de tubes, sont doués, comme nous l'avons dit, des propriétés vitales élémentaires : nutrition, génération, évolution, contractilité et innervation. A un degré supérieur est placée la science des humeurs ou *hygrologie*. Les liquides organiques sont en effet formés par la dissolution d'un certain nombre de principes immédiats dans l'eau, et tiennent en suspension des élémens anatomiques. Les tissus, dont l'étude constitue l'*histologie*, sont plus complexes. Ils proviennent de l'association et de l'enchevêtrement des élémens anatomiques. A l'exception de ceux que l'on appelle produits, ils contiennent tous plusieurs espèces d'élémens anatomiques. L'*homœomérologie* connaît les systèmes formés par l'assemblage des parties de tissu identique (système osseux, système nerveux). Aux degrés supérieurs vient l'étude des *organes*, puis celle des appareils. Telle est la gradation méthodique des parties dont l'ensemble fait l'objet de l'anatomie. Si l'on ajoute que ces parties, qui représentent les diverses complications de la matière organisée, peuvent être étudiées non-seulement au point de vue anatomique ou statique proprement dit, mais encore au point de vue physiologique et thérapeutique, c'est-à-dire dans leur fonctionnement et dans leurs rapports avec les milieux, on aura indiqué tout le cadre de la science.

Voilà pour M. Robin et la majorité des biologistes la constitution générale de la biologie; mais ce système est plutôt un plan et une méthode qu'une doctrine. Nous n'y apprenons ni ce qu'est en soi la vie, ni comment il faut concevoir la succession régulière et l'enchaînement harmonieux des phénomènes, l'appropriation des organes à l'accomplissement d'actions déterminées, la permanence des types, bref, tous les caractères éclatans et singuliers qui donnent aux êtres organisés une physionomie si distincte. Ces questions ont été traitées et résolues par M. Robin avec une dialectique aussi originale que savante.

M. Claude Bernard a écrit un livre très beau (1), dans lequel il

(1) *Introduction à la médecine expérimentale*, in-8°, 1867.

expose, sous le nom de *déterminisme*, la doctrine qui établit la solidarité indissoluble de toutes les conditions nécessaires à l'accomplissement des phénomènes de la vie. Il y démontre que ces phénomènes sont rigoureusement déterminés en ce sens qu'ils se produisent selon des lois fixes et invariables aussi expresses que celles qui régissent le monde minéral, et qu'aucune intervention capricieuse ne saurait déranger l'ordre commandé par ces lois. Pour l'illustre physiologiste, il n'y a pas plus de *principe vital* que de *principe minéral*, c'est-à-dire d'entité distincte des phénomènes eux-mêmes. Il admet pourtant que l'évolution de ceux-ci obéit, dès qu'apparaissent les premiers élémens de l'embryon, à une loi ou idée préméditée, admise d'ailleurs par les métaphysiciens anciens, et gouvernant par anticipation les phases de l'existence future. Dans un récent et très remarquable ouvrage (1) que nous signalons à la sérieuse attention des penseurs et des naturalistes, M. Robin a développé des idées bien différentes, qui vont peut-être modifier complétement les spéculations sur la vie. Le célèbre anatomiste, s'appuyant sur les données de l'embryogénie moderne telle qu'elle a été constituée par les Prévost et les Dumas, les Coste, les Reichert, les Bary et par lui-même, voit dans l'harmonie et l'ensemble de l'organisme le résultat spontané du concours des énergies propres à chaque élément anatomique. Il y voit le *consensus* nécessaire des tendances invincibles de ces milliards de monades ayant chacune en soi son rôle et sa direction, et cette vue lui fait apercevoir dans un jour inespéré la solution des difficiles problèmes que nous avons énumérés plus haut. L'ordination et l'accommodation des parties dérivent pour lui du fait même de la formation graduelle de ces parties et des propriétés qui leur sont inhérentes. Il montre comment s'explique par l'effectuation simultanée des propriétés consubstantielles aux élémens, par l'enchaînement logique des actes générateurs évolutifs et nutritifs, tout ce qu'on avait attribué jusqu'ici à la présence d'un soi-disant principe vital.

L'hypothèse d'un principe vital coordinateur et directeur des phénomènes de la vie est contradictoire avec les faits, en ce sens qu'il est d'abord impossible de préciser le moment où intervient ce principe. Voici l'ovule, c'est-à-dire un élément anatomique pur et simple, renfermant le vitellus. Cet ovule est déjà doué de vie alors qu'il dépend encore de l'ovaire. Par un enchaînement ininterrompu et fatal, d'autres élémens anatomiques s'y produisent dans un ordre déterminé depuis l'instant où il n'appartient plus à l'ovaire jusqu'à celui où

(1) *De l'appropriation des parties organiques et de l'organisme à l'accomplissement d'actions déterminées;* in-8°, 1869.

l'embryon s'y forme. Ce dernier naît dans la tache embryonnaire de la même façon que le noyau vitellin dans le vitellus. Chaque élément, par le fait même de son existence et de l'accomplissement du rôle qui lui est propre, devient ici la condition d'existence d'autres élémens apparaissant nécessairement dans le milieu qu'il a engendré et se comportant comme lui. Dès lors à quel moment et pourquoi un principe vital interviendrait-il dans cette suite de générations?

Dès que le vitellus se borne à offrir successivement les conditions nécessaires à la genèse des divers élémens de l'embryon, et que celles-ci sont solidaires, il est clair que, si on entrave ou modifie un des actes du développement, celui-ci ne se continuera plus d'une manière normale. C'est ce que l'expérience vérifie pleinement. Les causes les plus légères, les moindres déviations spontanées ou provoquées dans l'arrangement des cellules blastodermiques ou embryonnaires, compromettent la formation régulière du nouvel individu en amenant soit la production de monstruosités, soit la mort du germe. Quand celui-ci est arrêté dans son évolution, ses enveloppes naturelles continuent la leur, et l'on voit se former ce qu'on appelle une *môle*. En effet, il faut concevoir que les cellules dont nous venons de parler n'ont absolument qu'une fonction et qu'un pouvoir : fournir les conditions nécessaires à la formation des premiers organes de l'embryon, c'est-à-dire des lames dorsale et ventrale. Ces lames sont à leur tour le point de départ de la corde dorsale, qui détermine l'apparition des deux moitiés de l'axe nerveux central. Viennent ensuite les cartilages vertébraux, les yeux et les vésicules auditives, le cœur, les vaisseaux, le sang, etc. Chacun de ces organes devient, en apparaissant, la cause de la génération de l'autre, en sorte que, si quelque circonstance dérange ou fait cesser la production ou le développement du premier, le second ne se montre pas ou bien donne une monstruosité. Chez les truites, les saumons et les brochets, il meurt de 70 à 80 pour 100 des œufs fécondés artificiellement. Lereboullet, à qui l'on doit cette observation, a fait voir également que sur 100 œufs qui éclosent, le nombre des monstres produits varie de 2 à 5. L'homme est soumis aux mêmes contingences. — Sur 3,000 naissances, il y a toujours au moins 200 mort-nés à Paris et la moitié dans le reste de la France, et sur 100 mort-nés on compte en moyenne un monstre non viable. Indépendamment des mort-nés, on constate dans l'espèce humaine un nombre considérable d'anomalies congénitales qui, sans menacer l'existence, l'abrégent et l'embarrassent souvent en s'opposant à l'exercice régulier des fonctions. Le crétinisme, l'idiotie, la surdi-mutité, l'hydrocéphalie, la spina-bifida, l'extrophie de la vessie, les imperforations ou l'absence du dernier intestin, les anomalies

du cœur et des organes génitaux, etc., sont ainsi des aberrations aussi tristes que fréquentes de la puissance évolutive.

Ces faits démontrent, ce semble, l'inanité de l'hypothèse d'un principe plastique disposant de l'ovule et de l'embryon, et les façonnant à son gré, conformément à une loi préméditée. Ils prouvent aussi que la naissance du nouvel être se compose d'une série d'*épigenèses*, au lieu de se réaliser, comme l'ont cru certains naturalistes, par la transformation successive de parties qui préexistaient dans l'ovule. La doctrine de l'*emboîtement des germes* ou de la *préformation syngénétique*, dans laquelle on admet que les germes de toutes les générations futures étaient contenus dans un œuf primordial, c'est-à-dire que l'ovule renferme en puissance tout ce qui existera plus tard dans l'organisme, cette théorie, défendue par Leibniz, Kant et plusieurs autres philosophes et naturalistes, est donc opposée à l'observation embryogénique.

Évidemment les phénomènes d'évolution et d'organisation sont soumis à une loi qui s'exprime par les limites imposées à l'évolution et par la forme imposée aux organes. Cette loi n'est pas invariable, l'étude des maladies et des monstruosités le prouve; alors même qu'elle le serait, rien ne nous autorise à lui supposer une origine extérieure ou antérieure aux êtres vivans pas plus qu'à la déduire de la mécanique des atomes. Évidemment il y a dans la série des formations anatomiques une création graduelle et dans la série des fonctions physiologiques une direction visible, mais quelle témérité d'en inférer l'existence d'une idée créatrice et d'une idée directrice! Avons-nous le droit de donner ainsi une réalité objective aux abstractions de notre esprit? Comment d'ailleurs et par quelle analogie se représenter l'influence de telles idées sur les matériaux organiques? La raison intrinsèque, suffisante et déterminante des phénomènes vitaux, on est obligé de le confesser après la démonstration qu'en donne M. Robin, gît dans les propriétés mêmes de la substance organisée. Ces phénomènes sont des équations d'un degré très élevé, des formules infiniment complexes dont ces propriétés sont les facteurs premiers, les termes irréductibles pour nous. Bref, les élémens anatomiques ont en eux-mêmes leur principe d'action et de direction, exactement comme les molécules minérales qui forment les cristaux ont en elles le principe de l'harmonie qu'elles engendrent. La forme extérieure, c'est-à-dire le contour, de même que la forme intérieure, c'est-à-dire l'organisation, sont l'une et l'autre la conséquence des principes d'énergie spontanée propres aux particules ultimes de la vie. Quant au principe de ces principes, à leur cause première, une nuit impénétrable nous en dérobe la vue.

Sans doute, après un premier regard jeté sur l'ensemble des êtres animés, on a quelque peine à ne pas se laisser aller à la pensée qu'un souffle aussi intelligent que puissant s'est communiqué à eux, les imprègne, les vivifie et les pousse dans une voie dont il sait le but (*mens agitat molem*). En voyant les organes les plus délicats et les plus parfaits naître d'une pulpe d'apparence informe et grossière, on est porté presque invinciblement à chercher haut l'ouvrier de cette industrie étonnante. La contemplation de cet ensemble d'abord plein d'enchantemens et de merveilles jette l'esprit dans une rêverie où il acquiert la conviction que de si surprenans ouvrages sortent directement d'une main souveraine; mais, pour peu que l'esprit soit clairvoyant, il a bientôt renoncé, devant le témoignage des faits, à l'illusion du premier moment. S'il se donne la peine de pénétrer au fond des choses et d'en épuiser le détail, s'il veut bien suivre pas à pas le développement de la vie dans l'ovule et dans l'embryon, étudier les fonctions de l'économie sur les animaux sains et sur les animaux malades, il reconnaîtra la spontanéité et l'activité des forces naturelles agissant en soi et par soi dans un *processus* éternel. Le juste sentiment des activités initiales et sourdes s'élevant à l'état de systèmes harmonieux et se déployant en fécondes énergies sera pour lui toute une révélation. Cette nouvelle aperception des choses où l'on part du petit, de l'imparfait et du relatif pour arriver au grand, au perfectionné et à l'absolu lui semblera comme une réminiscence de la philosophie de Leibniz. Les vertus particulières de corpuscules élémentaires engendrant un tout supérieur par les siennes lui rappelleront la *monadologie*. Il concevra l'unité dans la solidarité et non dans la confusion. Tout ce qui existe et vit à la surface de notre planète lui apparaîtra dans une claire vision comme le résultat des groupemens innombrables et compliqués de phénomènes simples, où la consubstantialité de la forme et de la force est évidente. *Dans un désespoir éternel d'en connaître ni le principe ni la fin*, comme dit Pascal, il se contentera d'en saisir les apparences les plus sûres et les plus déterminées. Aucunement dogmatique, également impuissant à comprendre de quelle manière la vie et la pensée peuvent provenir d'une agrégation d'atomes ou d'une cause surnaturelle, il se tiendra dans une sage réserve touchant ces problèmes redoutables. C'est là du moins le dernier enseignement et l'impérieux précepte de la science expérimentale.

Celle-ci, en tout cas, nous a livré bien des secrets. Montrer la matière organique, amorphe et rudimentaire dans les blastèmes, se combiner, s'organiser, évoluer et s'ordonner de mille façons pour former par degrés successifs les élémens anatomiques, les humeurs,

les tissus et les organes, montrer les propriétés élémentaires et irréductibles s'enchaîner, s'emmêler, s'engrener, pour provoquer par leur ressort l'accomplissement des opérations les plus élevées, montrer la connexion de tous les actes dans le développement embryonnaire comme dans la vie plénière, et entrevoir le mécanisme des perturbations de toute sorte, c'est donner une ample satisfaction pour le présent et de belles espérances pour l'avenir en ce qui concerne la connaissance de l'économie animale.

V.

Il convient peut-être, après cette esquisse de l'état actuel de l'anatomie générale, de jeter un coup d'œil sur l'influence que M. Robin a exercée comme chef d'école, et sur l'impulsion qu'il a donnée aux recherches microscopiques en France. En effet, c'est lui qui, par son enseignement et son exemple, a introduit dans les générations actuelles le goût de ces recherches si instructives et si fécondes. Dès 1848, il fonda un laboratoire où pendant quinze ans plusieurs centaines de disciples français et étrangers se sont exercés, sous sa direction, au maniement des instrumens grossissans et à toutes les opérations délicates que nécessitent les études d'anatomie générale. Des hommes comme Bigelow, Laboulbène, Béraud, Hiffelsheim, Luys, Lorain, George Pouchet, lui font le plus grand honneur. Pour donner plus d'extension à son enseignement, il en publia la substance dans un volume (*Traité du microscope et des injections*) qui est devenu, avec celui de Dujardin, le manuel des observateurs. D'autre part, poussant, conseillant les plus distingués de ses élèves, il leur inspira des recherches dont les résultats, consignés dans des thèses et dans des mémoires remarqués, démontrèrent victorieusement la puissance de la méthode employée. Il n'y a rien de plus beau dans l'histoire des sciences contemporaines que ce mouvement décisif qui, grâce à M. Robin, porta un grand nombre des jeunes médecins d'alors au sein de ces investigations révélatrices des mystères les plus cachés de la vie.

A la même époque, les laboratoires de Paris offraient le spectacle de la plus heureuse activité. M. Claude Bernard, à l'aurore de sa réputation, commençait au Collége de France, — dans le petit cabinet où travaillait Magendie, — ses mémorables expériences sur la production du sucre animal. Il étonnait déjà les écoles de physiologie de l'Europe par sa précision méthodique et sa pénétration clairvoyante. M. Coste, dont la persévérance n'a d'égale que l'ardeur méridionale, chercheur hardi, égaré quelquefois par l'enthousiasme, mais toujours ramené par un vif sentiment de la réalité,

suivait les métamorphoses de l'ovule et de l'embryon, et reconstituait l'embryogénie. Laurent à la Monnaie étayait ses spéculations chimiques d'expériences capitales et minutieuses. Solitaire, mélancolique, découragé par l'insuccès de ses doctrines, il achevait dans son obscur laboratoire ces belles séries de découvertes qui l'ont illustré. Gerhardt, esprit supérieurement trempé pour la recherche et pour la généralisation, vivait péniblement du produit de quelques leçons particulières, tout en étant d'un unanime accord le premier chimiste de son temps. Il faisait alors ces travaux d'où sont sorties plus tard la théorie des types et celle de l'atomicité. Sénarmont à l'École des mines poursuivait avec l'habileté si délicate qui le caractérisait ses observations de cristallographie optique et ses expériences de synthèse minéralogique. M. Würtz à l'École de médecine appliquait son talent d'investigation et d'interprétation aux grandes questions de chimie pure, et créait les ammoniaques composées. Foucault allait faire sa célèbre expérience du Panthéon. Le laboratoire particulier de M. Robin était le foyer des études microscopiques et le lieu des plus belles découvertes sur la structure intime des êtres vivans.

M. Robin continua cet enseignement jusqu'au jour où, une chaire d'anatomie générale ayant été créée pour lui à l'École de médecine, il put le donner sous une autre forme à de nombreux élèves, jaloux de faire connaissance avec un ordre de notions dont ils n'avaient qu'entrevu jusqu'alors les lumineux horizons. A la même époque (1862), un laboratoire nouveau fut mis par la Faculté à sa disposition, et ce laboratoire est devenu le centre de recherches actives inspirées presque toutes par le maître. Les jeunes savans qui ont fait là leur apprentissage ont déjà conquis dans la science une belle notoriété et plus d'une fois reçu les couronnes de l'Institut. M. Robin est d'ailleurs pour eux le conseiller le plus sûr en même temps que l'ami le plus bienveillant. Il est toujours prêt à éclairer et à guider ceux qui le consultent. La collection des thèses soutenues à l'École de médecine en est une preuve convaincante. On y voit l'influence considérable que ses travaux et ses ouvrages ont exercée sur les études, le salutaire bénéfice tiré de l'application de ses méthodes et le fruit excellent que portent toutes les œuvres où l'esprit d'abstraction est associé dans une juste mesure à celui de la recherche concrète. On n'estime généralement pas à sa vraie valeur, au point de vue des intérêts de la science, le patronage actif des maîtres.

L'heure où l'on commence à vivre des souvenirs du passé plus que des espérances de l'avenir, à songer à la besogne accomplie plus qu'à en projeter de nouvelle, ne semble pas être encore arrivée

pour M. Robin. Son ardeur laborieuse ne s'est pas refroidie, et il poursuit ses recherches avec la même assiduité que la rédaction des ouvrages où il résume son enseignement. Ces ouvrages attestent d'ailleurs que la science française n'est point déchue de sa lucidité traditionnelle, de sa précise méthode, ni de sa philosophique élévation. Quoique sévère, trop sévère peut-être pour les métaphysiciens, il aime ce qui est général, compréhensif, et les sommets d'où l'on découvre l'ensemble régulier des détails. Lisez les préfaces qu'il a mises en tête de ses livres, et vous verrez que cet homme, habitué à supputer les infiniment petits, est familier avec les vastes doctrines. C'est en vérité le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un savant moderne.

Si l'on compare les unes aux autres, non-seulement sous le rapport du génie scientifique, mais encore touchant les traits du caractère et les allures de la pensée, les grandes personnalités dont l'histoire conserve le souvenir, on est conduit à remarquer que les mêmes figures se reproduisent souvent avec une étonnante similitude. Quelle curieuse ressemblance de mœurs, de tendances, d'habitudes intellectuelles et, jusqu'à un certain point, de doctrines, nous offrent, par exemple, Baglivi, Brown et Broussais, ces trois célèbres et fougueux réformateurs de la médecine! Quelle singulière identité et pour l'aptitude merveilleuse à toutes les sciences et pour la clarté de l'esprit, pour la manière d'écrire et pour le goût de dominer, entre Haller et Cuvier! Spinoza, Kant et Hegel, tous trois épris de l'idée pure, absorbés par elle, plongés dans le commerce de l'absolu, entièrement détachés des choses de ce monde, ne nous apparaissent-ils point également comme une répétition l'un de l'autre? Lamarck, Delamétherie, Étienne-Geoffroy Saint-Hilaire, Darwin, encore des esprits tout à fait de même lignée et de même figure! Étrange métempsycose du génie, avec non moins de justesse, M. Robin pourrait, ce semble, être rapproché de Bichat, natif comme lui du département de l'Ain. Leurs physionomies scientifiques ont beaucoup d'analogies, et ils ne diffèrent guère que par leurs habitudes de style. Tous deux infatigables et opiniâtres dans la recherche, distinguant nettement le but de leurs efforts, marchant d'un pas mesuré, avec méthode, c'est-à-dire avec sûreté, tous deux possédant le sentiment le plus juste et le plus exquis des harmonies vitales, tous deux dogmatiques et systématiques, ils ont concouru à cinquante ans d'intervalle à l'édification du même monument. L'un a commencé, l'autre a terminé les fondemens de l'anatomie générale.

L'ensemble des travaux de M. Robin constitue d'ailleurs un des plus intéressans chapitres de l'histoire de la science française au

XIXe siècle. Ajoutons que cette histoire n'est ni médiocrement glorieuse pour notre pays ni médiocrement rassurante pour l'avenir de la science. Elle nous révèle en France, depuis le commencement du siècle et dans tous les ordres de connaissances, une suite de travaux qui se font remarquer par leur continuité, par leur solidité et au premier chef par leur lucidité. Le grand caractère de nos découvertes, c'est d'être claires autant que sûres et de s'imposer immédiatement à ce double titre. Malgré l'exiguïté de nos laboratoires, la pénurie de nos ressources, l'incertitude des perspectives offertes aux ouvriers de l'intelligence et l'indifférence d'une notable partie du public qui ne s'intéresse guère aux vérités abstraites, nos physiciens, nos chimistes, nos biologistes, continuent avec persévérance leur œuvre d'investigation. Disons-le fièrement, car c'est la vérité, en dépit du luxe et de la multiplicité de leurs établissemens scientifiques, les Allemands et les Anglais ne font pas plus de besogne ni de meilleure besogne que nous.

Je sais bien que plusieurs personnes considérables se sont émues dans ces derniers temps de la situation pénible faite aux jeunes savans français et de la parcimonie de notre budget en ce qui concerne les sommes allouées aux écoles de science pure. Pour entraîner le gouvernement dans une voie plus favorable aux intérêts des études et de la gloire nationales, elles ont cru devoir citer l'exemple dés autres pays où l'argent est prodigué aux chercheurs avec autant de bonne grâce que la faveur publique. Certes l'intention de ces personnes est louable, et le pouvoir aurait tort de rester sourd à de si justes réclamations. Il ne saurait être trop convaincu que le moment est venu, comme dit M. Coste, de former en dehors de l'enseignement un personnel d'investigateurs assez largement rétribués pour n'avoir pas à se préoccuper du lendemain et pouvoir entreprendre en sécurité des recherches de longue haleine. Ce serait une faute énorme de laisser inachevées les fondations dues à l'initiative ardente de M. Duruy. Il convient même de les étendre et de les consolider au plus vite, surtout en ce qui concerne les moyens par où le professeur peut former des élèves, car c'est là ce qui constitue la grande force des laboratoires étrangers et la faiblesse des nôtres. Encore une fois, il ne faut pas conclure de l'infériorité de nos établissemens scientifiques et de nos moyens matériels à l'infériorité de nos productions et de nos résultats. Notre science contemporaine reste au premier rang, car c'est en France que dans ce siècle-ci sont nées et se sont développées avec éclat la chimie générale, la physiologie générale et l'anatomie générale.

FERNAND PAPILLON.

LA
QUESTION AGRAIRE
EN IRLANDE ET EN ANGLETERRE

II.

LA GRANDE PROPRIÉTÉ ET LE PROLÉTARIAT RURAL (1).

La question agraire se débat en Irlande entre propriétaires et fermiers. En Angleterre, elle met aux prises la grande propriété et le prolétariat des campagnes. En Irlande, le fermier se plaint d'être dépouillé des fruits de son travail, et il veut acquérir certains droits sur le sol qu'il cultive. En Angleterre, les ouvriers agricoles sont plongés dans un tel degré de misère qu'il n'a d'égal que le paupérisme des cités. « Si politiquement, dit M. Leslie, la question paraît plus grave en Irlande, économiquement elle est bien plus redoutable en Angleterre, car ce que l'on demandera bientôt, c'est si le sol national doit être une source de puissance et de luxe pour quelques individus ou un élément de bien-être et de prospérité pour tous, si ce problème doit être résolu par les privilégiés ou par la nation entière. » Tout annonce en effet l'approche d'une crise où la grande propriété féodale sera l'objet d'attaques auxquelles la propriété constituée démocratiquement, comme elle l'est en France, ne donne point prise. C'est que la situation économique de l'Angle-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

terre offre de tels contrastes de bien et de mal, de prodigieuse prospérité et d'extrême indigence, que l'homme d'état et l'économiste en demeurent confondus, ne trouvant pas d'explication au problème dans la science généralement reçue. Le public alors, voyant que sur le continent des pays beaucoup moins riches que la Grande-Bretagne ne connaissent point de pareils maux, arrive à se demander s'il n'en faut pas chercher la cause dans les lois qui font de la propriété non la récompense naturelle du travail et de l'épargne, mais le monopole exclusif de quelques grandes familles.

Considérons un moment l'étrange situation de l'Angleterre. La richesse de cette petite île dépasse tout ce que l'imagination peut concevoir, et se compte par des chiffres si grands que, comme pour les espaces planétaires, l'esprit peut à peine saisir ce qu'ils représentent. D'après les calculs d'un journal spécial dont l'autorité est acceptée par tous, l'*Economist*, rien que l'épargne annuelle montait il y a cinq ans à 2 milliards 1/2 de francs, soit 100 francs par tête ou 450 francs par famille. Grâce au charbon et au fer dont leur île abonde, grâce surtout à leur aptitude pour le travail, à leur génie industriel, au soin qu'ils ont d'appliquer en tout les découvertes de la science, les Anglais sont devenus les maîtres du marché de l'univers. Ils produisent mieux et à meilleur compte que les autres peuples. Leur marine dépasse celles de toutes les autres nations réunies, si on excepte les Américains, leurs rivaux. Les énormes bénéfices que leur procurent le commerce et l'industrie, ils les ont placés d'abord dans leur île, qu'ils ont sillonnée de canaux, de chemins de fer, de télégraphes, et couverte d'usines; puis, quand ce champ d'emploi est devenu trop peu rémunérateur, ils ont été au loin, sous toutes les zones, offrir leurs capitaux pour fonder des banques, établir des voies ferrées, créer des ports, exploiter des mines ou cultiver le sol. Les profits et les bénéfices de ces placemens refluent chaque année vers l'Angleterre, qui est devenue le centre du monde commercial, le pôle d'attraction de la richesse de l'univers. Des *placers* de l'Australie et de la Californie, deux grands courans dirigent sans interruption vers la Banque de Londres leurs flots d'or. Les produits les plus précieux des deux hémisphères suivent le sillage, commandés pour satisfaire les besoins d'un peuple de millionnaires. Dans les villes, dans les campagnes, s'élèvent des palais par centaines de mille. A force de soins et de « sélection » intelligente, on est arrivé à donner à tous les animaux, chevaux, moutons, bœufs, à tous les produits du travail humain et à l'homme lui-même, un degré de perfection inconnu ailleurs. La dette publique se rembourse, le revenu augmente sans cesse, et, malgré des réductions constantes d'impôts, s'élève constamment au-dessus de la dépense.

Considérez le budget de l'état ou la fortune des particuliers, partout la richesse s'accumule et déborde.

Et pourtant, à côté de cette accumulation de capitaux auprès de laquelle les trésors si vantés de Carthage, de Tyr ou de Babylone ne sont rien, les statistiques officielles et les discussions du parlement nous apprennent que la misère gagne du terrain, et arrive à un degré imprévu et alarmant. Le paupérisme, qui avait diminué un peu, s'accroît depuis 1866. Le nombre des personnes secourues, qui était en janvier 1866 de 920,344, montait en janvier 1869 à 1,039,549 sur une population totale de 21,760,000 (1). Quoique l'an dernier 167,000 émigrans aient laissé la place libre à ceux qui restaient, lord Hamilton disait, il y a peu de jours à la chambre des communes, que le nombre des pauvres avait augmenté cette année-ci de 74,000. Il est impossible, ajoutait-il, de consulter ces tristes relevés, qui indiquent un accroissement constant de la misère depuis trois ans, sans être vivement alarmé pour l'avenir. C'est surtout dans la capitale de l'univers commercial, à Londres, que l'extension de la misère est effrayante. « Malgré les millions d'individus qui ont émigré, disait récemment le journal tory *the Standard*, les relevés de la première semaine du présent mois de juin nous montrent qu'il y a en ce moment, qui est le plus favorable de l'année, plus de pauvres à Londres qu'il n'y en a jamais eu à aucune époque. M. Torrens, membre du parlement, en interpellant à ce sujet M. Goschen, le ministre de la charité publique (*president of the poor-law board*), a donné lecture de différentes lettres émanant de pasteurs et d'industriels, et révélant dans les différens quartiers de la métropole les souffrances les plus cruelles. Le révérend docteur Lee, pasteur à Marylebone, écrit que l'hiver dernier la misère a dépassé tout ce qu'il avait vu auparavant. « Que sera-ce l'hiver prochain? ajoute M. Torrens. Il est clair qu'aucun effort de la charité ne pourra faire face à la misère qui nous envahira. » Dans d'autres grandes villes, à Liverpool, à Southampton, la

(1) Voici un tableau qui montre clairement la progression du paupérisme. Il est emprunté au *Blue-Book* récemment publié.

1er MARS.	NOMBRE DES PAUVRES		DÉPENSE EN LIVRES STERLING	
années	total.	secourus à domicile.	totale.	pour secours aux pauvres.
1865.	952,000	821,000	9,792,193	6,266,000
1866.	916,000	783,000	9,989,121	6,440,000
1867.	932,000	794,000	10,905,173	6,960,000
1868.	993,000	843,000	11,380,593	7,498,000
1869.	1,018,000	860,000	11,773,999	7,673,000

La liste civile du paupérisme en Angleterre, non compris l'Écosse et l'Irlande, a donc été l'an dernier d'environ 300 millions de francs.

situation n'est pas moins affligeante. Le maire de Southampton écrit à M. Torrens que les statistiques de la taxe des pauvres n'indiquent pas un dixième de ce que souffre la population laborieuse, parce qu'elle attend jusqu'à la dernière extrémité avant de demander du secours.

Cet accroissement de la richesse d'une part et de la misère de l'autre déroute toutes les prévisions de l'ancienne science économique. Les économistes enseignaient que le taux des salaires dépendant du rapport qui existe entre les capitaux et les bras, le seul moyen d'améliorer la condition de l'ouvrier est d'augmenter le capital. L'Angleterre a obéi à ce précepte; elle a su accumuler du capital à raison de 2 à 3 milliards par an, et pourtant, on vient de le voir, la misère s'étend et s'accroît.

Autre fait aussi inexplicable : les économistes disaient que, si une grande partie des hommes est encore mal pourvue des choses nécessaires à la vie, c'est parce que le travail ne produit pas assez. Cela paraissait vrai. Alors le génie d'invention accomplit des merveilles. On construisit des machines si admirables qu'un seul individu fit autant de besogne que mille auparavant. Suivant un ingénieur anglais, M. Feyburn, le nombre total des chevaux-vapeur employés en Angleterre était en 1865 de 3,650,000, équivalant au travail de 76 millions d'ouvriers. Il y a dans ce pays environ 5 millions de familles. Chaque famille a donc à son service 15 esclaves, dont les muscles d'acier, mis en mouvement par la houille, ne se lassent jamais. Chez les peuples qui n'ont pas encore appris à emprunter à la nature ces infatigables serviteurs, en Russie par exemple, le travail du père de famille employant les outils les plus simples suffit pour nourrir convenablement les siens. Comment chaque Anglais commandant à 15 esclaves ne vit-il pas dans la plus grande aisance? M. F. Passy, dans son livre sur les *machines,* rappelle un calcul qui prouve que déjà en 1860 l'Angleterre exportait 2,673,960 kilomètres de cotonnades, ou 64 fois le tour de la terre. Comment se fait-il qu'elle soit amenée à porter au dehors de quoi vêtir notre planète, quand elle ne peut habiller ses pauvres?

On pourrait présenter ce contraste sous cent formes diverses, mais c'est inutile; ce qu'il importerait de connaître, c'est la cause du mal et le remède. Les profondes observations de M. Mill et l'étude des crises commerciales ont montré que ce n'est point, comme le prétendaient les économistes, de l'accumulation du capital que peut venir le salut. En effet, suivez la loi qui gouverne le taux de l'intérêt : plus les capitaux sont abondans, plus l'intérêt baisse; il tombe à 3, à 2 1/2, à 2 pour 100. Bientôt arrive un moment où la récompense de l'épargne est trop minime pour la provoquer à entasser de nouveaux

capitaux. Alors l'esprit d'entreprise s'éveille; des sociétés se fondent pour trouver au capital surabondant un emploi à l'étranger. Les entreprises les plus téméraires ou les plus insensées sont accueillies avec faveur. Il y avait pléthore, il faut des saignées. Une partie des capitaux est utilement placée en Amérique, aux Indes, en Australie; une autre est anéantie dans la faillite des folles entreprises. La crise passée, l'équilibre se rétablit. Le capital recommence à s'accumuler jusqu'à ce que l'abaissement excessif de l'escompte provoque une crise nouvelle. Déjà plus d'une crise financière et commerciale est venue ainsi anéantir ou refouler à l'étranger le capital en quête d'un revenu suffisant (1). On peut donc considérer comme démontrée la proposition suivante qu'on n'avait pas aperçue jusqu'ici : le point où le capital cesse de trouver un emploi rémunérateur, où par suite l'épargne s'arrête, peut être atteint bien longtemps avant que l'élévation du salaire n'ait mis fin au paupérisme.

Pour guérir la misère, les hommes pieux d'autrefois croyaient connaître un remède, — mieux qu'un remède, c'était une vertu, — la charité. Hélas! il n'y a plus d'illusion à se faire. La charité, pratiquée avec discernement, peut soulager des misères exceptionnelles; mais, employée comme mesure générale pour combattre le fléau du paupérisme moderne, elle ne fait que l'aggraver.

Un autre remède inspiré non par les sentimens chrétiens, mais par certaines déductions économiques, est très en faveur maintenant en Angleterre, c'est l'émigration. M. Goschen, comme ministre, ne veut pas que l'état y intervienne; comme particulier, il la préconise, et vient d'accorder l'appui de son nom et de sa bourse à une société qui s'est établie pour transporter des émigrans au Canada. L'émigration a sans doute pour effet d'augmenter les chances de prospérité de ceux qui partent; mais, si l'on considère l'intérêt de l'Angleterre, ce remède offre les plus sérieux inconvéniens. D'abord il ne résout pas le problème du paupérisme, car, malgré les masses d'hommes qui quittent chaque année les rivages de la Grande-Bretagne, la misère ne diminue point. Ensuite ceux qui s'en vont apportent le contingent de leurs forces à un état rival, redoutable concurrent dans le domaine de l'industrie non moins que dans celui de la politique. Ainsi que M. Torrens le rappelait au parlement, sur 167,000 sujets de la reine partis l'an dernier, 133,000 se sont rendus aux États-Unis. En outre ceux que l'on débarque au Canada n'y restent pas. Attirés par les hauts salaires et les chances de faire fortune qu'offre l'Union, ils ne tardent pas à fran-

(1) Voyez *les Principes d'économie politique* de M. Stuart Mill, liv. IV, ch. IV, § 5, et mon étude sur les crises commerciales : *le Marché monétaire depuis cinquante ans*, par M. E. de Laveleye, 1er janvier 1865.

chir le Saint-Laurent pour s'établir dans les états de la république. L'Angleterre ne montre aucune mesquine jalousie à la vue de la grandeur croissante de son ancienne colonie. Elle sait que l'étendue et la richesse de l'immense territoire de l'Amérique lui assurent une irrésistible prépondérance; mais elle regrette, et rien n'est plus naturel, que l'Amérique grandisse en lui enlevant ses plus vigoureux enfans. Il faut bien le remarquer, ce ne sont point les gens infirmes, paresseux, inertes ou stupides qui s'en vont; ce sont ceux qui ont des bras forts, de l'ardeur au travail et l'esprit entreprenant. Déjà les chefs d'industrie se plaignent de payer leurs ouvriers trop cher. Enlevez d'un coup le tiers de la population ouvrière de l'Angleterre, il est possible que l'indigence ne soit guère moindre, et il est certain que l'industrie anglaise ne pourra plus lutter contre celle de la France, de l'Allemagne et de la Belgique (1). L'émigration peut en certains cas, comme l'a démontré M. Leslie dans une étude spéciale sur ce sujet (2), amener non la hausse, mais la baisse des salaires, lorsqu'en enlevant aux industriels les bras les plus vigoureux et les plus habiles elle les met hors d'état de lutter contre leurs concurrens. Si la fécondité et l'énergie de la race ne remplissaient pas les vides laissés par le départ des meilleurs ouvriers, les chefs d'industrie, qui déjà maintenant ne cachent point leurs craintes, ne tarderaient pas à organiser une formidable opposition. Ainsi l'émigration, pas plus que la charité, ne peut améliorer définitivement la condition des classes laborieuses.

Faut-il donc admettre que la situation est sans issue? Est-il donc impossible que, sans léser la justice, ces richesses inouies qui de tous les points du globe affluent en Angleterre, que ces incalculables capitaux qui s'y accumulent servent du moins à mettre un terme à l'accroissement du paupérisme, et assurent au travailleur une rétribution suffisante, régulière surtout? Faut-il se résigner à voir éternellement un million de pauvres, c'est-à-dire un vingtième de la

(1) Je citerai un seul fait qui suffira pour éclairer cette situation. Un propriétaire de laminoirs des environs de Liége visite l'an dernier les établissemens semblables au sien qui sont groupés dans le pays de Galles. Il admire la simplicité, l'économie bien entendue des installations, l'application intelligente des forces mécaniques, et il s'étonne de pouvoir lutter, même parfois sur le marché anglais, contre des concurrens mieux outillés que lui. « Voici comment cela s'explique, lui dit l'un des maîtres de forges. Vos bons ouvriers vous restent; ils peuvent acquérir une maison, un bout de terrain, une propriété. Au contraire ici, les meilleurs, ceux qui peuvent et veulent s'élever, partent parce que rien ne les attache au sol, et que, la propriété leur étant interdite, jamais ils ne pourront sortir du salariat. La question ouvrière, voilà ce qui menace l'avenir de l'industrie anglaise. »

(2) Voyez *Political economy and emigration* dans l'ouvrage *Land systems in England, etc.*

population, vivre d'une taxe qui anéantit chaque année, sans compensation, une somme de 300 millions de francs? Voilà les questions que vous trouvez chaque jour posées dans les feuilles anglaises. Dès que l'on étudie les faits, ce désolant problème vous saisit et vous remplit d'angoisses. Certains économistes de la nouvelle école, Mill, Leslie, Fawcett, certain parti dont l'importance grandit et dont M. Bright est l'orateur le plus éloquent, soutiennent que l'une des causes principales de la situation exceptionnelle où se trouve l'Angleterre est la grande propriété, qui refoule la population des campagnes dans les villes, abaisse ainsi le salaire, arrête l'élévation des classes inférieures, amène un partage inégal du produit net, et restreint la place dont aurait besoin un peuple qui grandit. C'est une manière nouvelle d'expliquer des faits déjà connus; nous essaierons d'examiner ce qu'elle a de fondé.

I.

Pour comprendre toute la gravité de la question agraire en Angleterre, il faut savoir comment la propriété de la terre est venue se concentrer aux mains d'un petit nombre de familles. L'histoire de la propriété foncière et des classes rurales dans ce pays, malgré l'extrême intérêt qu'elle présente, n'est pas encore parfaitement connue; néanmoins différens ouvrages, entre autres ceux de M. Thorold Rogers et de M. Nasse, professeur d'économie politique à l'université de Bonn (1), permettent d'en saisir les traits principaux.

On ne connaît le régime agraire de l'Angleterre que depuis l'époque saxonne. Il était alors semblable à celui qui existait en Germanie du temps de Tacite. Le régime pastoral et la propriété commune existaient à côté du régime agricole et de la propriété individuelle. Le territoire de la tribu, la *marche*, était divisé en trois parties. La première était le *folc-land*, la partie restée commune à la tribu, au village (*tunscip*, *township*). Elle comprenait le pâturage, où chaque habitant avait le droit de faire paître ses troupeaux, aussi bien que la forêt, où il envoyait ses porcs à la glandée, où il prenait tout le bois dont il avait besoin. Cette partie demeurait complétement indivise, et l'usage en était commun à toutes les familles du *tunscip*. La seconde partie de la « marche »

(1) *History of agriculture and prices in England*, by J.-E. Thorold Rogers. Ce livre offre le plus grand intérêt, mais il est encore loin d'être terminé. L'étude de M. Nasse intitulée *Ueber die mittelalterliche Feldgemeinschaft in England* est une excellente monographie où les faits sont exposés et expliqués avec une sûreté d'érudition vraiment remarquable. — Voyez aussi les essais de MM. Wren Hoskyns et Morier dans le volume du Cobden Club, *on Land Systems*.

était cultivée, et chaque famille y avait une part; seulement cette part n'était ni séparée ni clôturée. Toute l'étendue cultivée était divisée en trois champs soumis à la rotation triennale. L'un était emblavé de céréales d'hiver, le second de céréales de printemps, le troisième restait en jachère. La part d'une famille devait donc être composée de trois parcelles, une dans chacun de ces trois champs, sinon, une année sur trois, elle n'aurait pas eu de récolte. La culture se faisait en commun, en même temps et de la même façon, parce que, la récolte terminée, le bétail venait pâturer sur les chaumes et sur la jachère. C'est ce qu'en allemand on appelle *flurzwang*. Ce régime existe encore dans certaines parties de l'Allemagne. On le retrouve chez les Saxons de la Transylvanie et dans la province néerlandaise de la Drenthe. Dans l'Angleterre anglo-saxonne, les parts étaient tantôt possédées viagèrement, tantôt tirées au sort, tantôt soumises à un roulement, de façon que le même lot passait tour à tour dans les mains de tous. L'époque des labours, des semailles et de la récolte était réglée par l'assemblée des habitans. L'individu, pour son travail comme pour sa propriété, était donc complétement lié par les usages et les décisions de la communauté. Il ne possédait réellement en propre que sa demeure et une partie de terre voisine, qu'il avait le droit d'enclore, où il laissait courir le jeune bétail qui n'allait pas encore paître sur le *communal*. La clôture était le signe de la propriété individuelle. Les hommes du même village entouraient souvent toute la partie cultivée d'une haie vive ou d'une clôture en bois. De là le nom du village anglais, *tun, town, zaun*, haie en allemand, *tuin*, jardin en hollandais, et ces terminaisons en *tun, dun*, si fréquentes dans les noms de localité de toute l'Europe ancienne.

Le régime agraire de l'époque saxonne, complétement semblable à celui de toutes les tribus germaniques, assurait à l'homme une indépendance très favorable à la dignité et à la force du caractère, car il avait sa propriété pour ainsi dire inaliénable. Être propriétaire était une qualité inhérente à celle d'homme libre. Le sol ne se vendait ni ne se louait, chacun le cultivait dans la mesure de ses besoins. Une grande égalité régnait, nul n'était riche, et nul n'était indigent. Comme la vie était très simple, le travail de la famille appliqué à une grande étendue de terrain, le produit des troupeaux et de la forêt, suffisaient à pourvoir à toutes les nécessités. Tout homme prenait part aux délibérations communes, était prêt à défendre le territoire commun les armes à la main. Vers la fin de l'époque saxonne, une aristocratie s'était formée. Au-dessus des *eorls* et des *ceorls* s'élevaient les *thanes*, grands propriétaires qui avaient des esclaves, et qui ressemblaient assez à des seigneurs féodaux. Il

n'en reste pas moins vrai que tous les hommes libres étaient encore propriétaires au moment de la conquête normande.

Beaucoup de traces de l'antique régime agraire saxon ont subsisté jusqu'à nos jours. La commission d'enquête nommée par la chambre des communes en 1844 pour préparer une loi sur l'appropriation des communaux a publié dans son rapport des faits curieux que M. Nasse a très bien résumés. Les parcelles sont encore parfois disséminées dans les trois grandes divisions de la rotation triennale. La culture imposée par le pâturage des chaumes est respectée; on appelle les terres traitées ainsi champs communs (*commonable, open fields*). En 1844, les communaux ouverts au bétail de tous les habitans étaient très étendus dans les comtés du centre et de l'est. Dans le Berkshire la moitié du territoire, dans le Wiltshire plus de la moitié, dans le Huntingdonshire 130,000 acres sur 240,000 étaient communs. Partout où les cultivateurs vivent groupés dans le village, la culture en commun a longtemps persisté. Les fermes isolées prouvent que le sol a été partagé et clôturé de bonne heure. Beaucoup de prairies sont divisées en lots qu'on tire au sort; dans d'autres, les lots sont successivement possédés par chacun des cointéressés. Cette possession alternative était aussi appliquée aux terres arables, seulement l'échange n'avait lieu qu'après la fin de la rotation ordinaire. En Écosse et dans le nord de l'Angleterre, comme en Irlande, les cultivateurs louaient en commun et solidairement tout le territoire de leur village, puis le partageaient entre eux de manière que, par des échanges successifs, chacun arrivât à jouir de toutes les parts. Tous ces usages si contraires aux pratiques modernes de l'agriculture prouvent combien la possession et la culture en commun devaient être enracinées dans les traditions des populations rurales.

Après la conquête par les Normands, le système féodal vint apporter de profonds changemens dans le régime agraire. Le pays se couvrit d'une foule de petits manoirs de grandeur différente, depuis une charrue jusqu'à cinquante charrues, comme disent les textes. Parmi les cultivateurs, on peut distinguer trois classes : premièrement les francs tenanciers (*libere tenentes*), que les documens anciens appellent aussi *socmanni*, en anglais *socmen;* ils possédaient la terre moyennant une légère redevance fixe à payer au manoir, souvent à la condition d'offrir quelque don en signe de vasselage. C'est de cette souche assez nombreuse de propriétaires cultivateurs qu'est sortie la *yeomanry* anglaise, qui joua un rôle si important au moyen âge. La seconde classe était celle des *villani*; ils possédaient en règle générale une *virgata terræ* d'une étendue de 16 à 48 acres suivant les comtés. Ils étaient tenus de cultiver par corvées la terre

du seigneur et d'exécuter encore d'autres travaux à son commandement. Ils étaient en un sens corvéables à merci; mais peu à peu les usages fixant les services auxquels ils étaient tenus, leur sort devint très supportable. Ils pouvaient être considérés comme tenanciers, mais avec « fixité de la tenure. » Le seigneur ne pouvait les renvoyer, et il n'avait aucun intérêt à le faire. Il ne pouvait non plus étendre ses exigences. Enfin on trouve en troisième lieu les ouvriers agricoles, appelés *cotarii, bordarii*, qui ont une maison, *cot, cotage*, et une certaine étendue de terre. Un jour par semaine, ils sont tenus de travailler pour le manoir; ils doivent aussi le service à l'époque de la fenaison, de la moisson et de la tonte des moutons. Les paysans continuaient à suivre l'ancien système de culture de la période saxonne. Leurs parcelles restaient disséminées dans les grandes divisions de la rotation triennale. Ils avaient à leur disposition la forêt et la vaste étendue du pâturage commun. Les terres du seigneur étaient entremêlées avec les autres et soumises au même système de culture. Le repos de la jachère triennale et la fumure que laissait le bétail, les moutons surtout, paissant sur les chaumes, suffisaient pour les médiocres récoltes dont se contentait une population encore peu nombreuse.

En Angleterre, pendant le moyen âge, les classes rurales furent beaucoup plus heureuses, moins écrasées par le régime féodal que sur le continent. Dès le XIIIe siècle, les paiemens en argent commencent à remplacer les prestations en nature. Les tenanciers s'engagent à payer une somme d'argent déterminée *ad firmam;* c'est le bail à ferme avec redevance fixe. Peu à peu un fermage en numéraire remplaça les corvées, et le servage disparut. Les ouvriers agricoles s'affranchirent également; ils ne travaillaient plus que moyennant salaire, et ce salaire paraissait si élevé qu'à différentes reprises on essaya de le réduire par des règlemens de police. Comme ils possédaient une maison et le droit d'entretenir une tête de bétail sur le pâturage commun, ils n'étaient pas à plaindre. Le mode de tenure des *villani* se modifia aussi complétement. Au lieu d'être corvéables à merci, ils devinrent ce que les lois du temps appellent *tenants by copy of the court roll*, et plus tard *copy holders*. Ces *copy holders* devaient certaines redevances fixées par les usages. Les cours de justice se montrèrent à cette époque favorables aux cultivateurs; elles décidèrent que les *copy holders* avaient le droit de conserver la terre qu'ils occupaient aussi longtemps qu'ils remplissaient les obligations fixées par la coutume. Ces prestations étant assez légères, les *copy holders* pouvaient être considérés comme de vrais propriétaires. Ils vinrent donc prendre place à côté des *socmen* et des *yeomen*, depuis longtemps affranchis.

Ainsi avant la fin du moyen âge, tandis qu'ailleurs, en France, en Allemagne, le servage devenait plus pesant, il s'était formé en Angleterre une classe nombreuse de cultivateurs-propriétaires, classe aisée, indépendante, comprenant une infinité de degrés, depuis le *squire,* qui touchait à la noblesse, jusqu'au *cotier,* ouvrier rural, qui avait aussi sa maison et son champ. C'est cette *yeomanry* qui a fait la force de l'Angleterre au moyen âge, c'est elle qui a battu la chevalerie française. L'Angleterre disposait déjà des ressources que donnent la liberté et l'égalité des citoyens aux états modernes, alors que la France n'avait que celles d'un état féodal. « C'est cette noble souche des libres *socage tenants,* la *yeomanry* anglaise, dit Hallam, dont la fière indépendance a donné une si forte trempe à notre caractère national et mis tant de liberté dans notre constitution. » Un chroniqueur dont M. Leslie invoque le témoignage décrit ainsi la situation des *yeomen* possédant un bien d'un revenu de 6 livres sterling par an en monnaie du temps : « Ordinairement ils vivent dans l'abondance, habitent de bonnes maisons, et travaillent fort pour s'enrichir. Ils louent aussi de la terre des seigneurs, la cultivent avec soin, et ainsi gagnent de l'argent. Alors ils achètent les biens des grands messieurs qui se ruinent. Ils envoient leurs fils aux écoles, aux universités, au barreau, et leur laissent assez de terre pour qu'ils deviennent des *gentlemen.* Ce sont ces gens-là qui jadis faisaient trembler la France. » Macaulay montre les services que les *yeomen* ont rendus à la cause de la liberté. « Après la réformation, dit-il, ils ont soutenu les puritains pendant les guerres civiles, ils ont combattu pour le parlement; après la restauration, ils ont persisté à suivre les presbytériens et les « indépendans; » enfin, malgré la proscription des whigs, ils ont continué à vouer au papisme et au pouvoir arbitraire une hostilité implacable. » En résumé, jusqu'au XVIIe siècle, l'histoire des classes rurales en Angleterre les montre s'élevant sans cesse vers la liberté et vers le bien-être. Au temps des Saxons, l'île est peuplée d'hommes libres, tous propriétaires, tous soldats, tous prenant part à la direction de leurs affaires; après la conquête normande, la féodalité réduit une partie d'entre eux en servage, mais peu à peu ils se libèrent, font fixer leurs redevances, et les convertissent en prestations pécuniaires.

Aujourd'hui, chose incroyable, il ne reste plus trace de ces propriétaires indépendans, de ces braves *yeomen* qui peuplaient les campagnes, faisaient la force, la richesse du pays, et qui ont combattu avec honneur — à l'étranger pour la grandeur, à l'intérieur pour la liberté de l'Angleterre. Ils ont disparu complétement, comme si un cataclysme les avait engloutis. A la fin du XVIIe siècle, quoique très réduits en nombre, ils étaient encore 160,000, formant

avec leurs familles le septième de la population. Naguère on a dit que dans les districts des lacs on en trouvait encore quelques-uns sous le nom de *states-men*. M. Fawcett, dans son livre *on the british Labourer*, prétend connaître des localités où, il y a un siècle, il en existait encore par centaines. Aujourd'hui cette noble et puissante classe est éteinte, ses derniers représentans ont été absorbés par la grande propriété. L'histoire ne présente rien de pareil. Dans le poème de Longfellow, Hiawatha, monté sur sa barque, s'évanouit dans les rayons du soleil couchant, et s'en va vers les régions d'où l'on ne revient pas; c'est l'image de la race rouge qui se fond à l'approche des blancs. Les *yeomen* étaient du plus pur sang anglo-saxon, ils possédaient la terre, ils étaient dans l'aisance, ils avaient survécu à la conquête normande et triomphé de la féodalité, ils s'étaient émancipés du servage; par quelle étonnante révolution économique ont-ils disparu au temps même où s'accroissaient la puissance et la richesse de l'Angleterre, et comment la bourgeoisie rurale, qui partout ailleurs grandit en nombre et en puissance, s'évanouit-elle précisément du pays qui précède les autres dans les voies de la civilisation et des libertés modernes?

Plusieurs causes ont favorisé cette grave révolution, qui a passé inaperçue, quoiqu'elle ait eu pour résultat de faire de l'Angleterre, comme le dit M. Morier, la seule nation de race germanique et peut-être la seule nation civilisée où la propriété de la terre soit entièrement enlevée aux mains de ceux qui la cultivent. M. Leslie énumère avec précision les principales de ces causes. Les voici : 1° usurpation de la part des seigneurs du droit d'usage des communaux, qui permettait aux petits propriétaires d'entretenir leur bétail; 2° usurpation d'une partie de leurs terres par suite d'une série de procès et de chicanes dont l'irrégularité de leurs titres et les complications de la loi anglaise ne leur permettaient pas de se tirer sans perte; 3° décadence ou ruine des bourgs de province, marchés indispensables pour les produits de la petite culture; 4° les majorats et les substitutions qui, agissant comme la mainmorte, engloutissaient sans cesse les petites propriétés et ne se subdivisaient jamais; 5° la concentration dans les mains des grands propriétaires des pouvoirs politiques, dont ils ont usé pour faire des lois favorables à leur ordre, fatales à l'indépendance des cultivateurs; 6° enfin la situation précaire des fermiers, qui ne peuvent jamais espérer d'acquérir la propriété du bien qu'ils exploitent. Plusieurs de ces causes commencèrent à produire leur effet dès le moyen âge. A peine le servage fut-il aboli et la corvée transformée en loyer payé en argent, que le seigneur, le *lord of the manor*, entama la guerre contre la petite propriété. Du moment qu'il n'avait plus droit à des services,

il lui était indifférent d'avoir peu ou beaucoup de vassaux, et il lui était plus commode de traiter avec un seul grand locataire qu'avec plusieurs petits tenanciers. Il s'efforça donc par tous les moyens de joindre plusieurs petites exploitations pour en former de grandes fermes. Pour y parvenir, il avait un moyen facile. Les terres seigneuriales étaient entremêlées aux terres des paysans et soumises au même système de culture. Il réunit les premières en un ensemble qu'il clôtura, et il profita de l'opération pour arrondir sa part; puis il envahit aussi le pâturage et la forêt de la communauté rurale. Le statut de Merton, qui date de Henry III (1236), permet aux « lords du manoir » d'enclore toute la partie du pâturage, de la lande et de la forêt qui n'est pas mise à profit, réservant aux paysans le droit d'en appeler aux juges des assises dans le cas où le pâturage resté en commun serait insuffisant. On peut deviner quelle était l'issue d'un procès intenté par des *vilains* à peine émancipés contre leur tout-puissant seigneur. Les nombreuses poursuites dirigées contre ceux qui avaient détruit les clôtures nous montrent à quels moyens les paysans avaient recours pour sauver leurs droits. L'étendue des communaux ainsi successivement envahis par l'effort persévérant des grands pendant des siècles paraît avoir été énorme. Le tenancier, à qui manquaient le bois de la forêt, la glandée pour ses porcs et le pâturage pour son bétail, s'appauvrissait et tombait dans la misère. Quand arrivait l'une de ces famines ou de ces pestes fréquentes au moyen âge, il mourait, la famille disparaissait, la petite exploitation était englobée dans le grand domaine.

La substitution des échanges par l'intermédiaire de l'argent aux prestations en denrées et en services mettait une société encore féodale par ses institutions sous le régime de la concurrence, ce qui poussait les seigneurs à poursuivre par tous les moyens leur intérêt commercial dans un moment où leurs vassaux n'étaient pas suffisamment armés pour la résistance. La hausse extraordinaire du prix des laines, qui se manifesta vers la fin du XVe siècle, détermina les lords « du manoir » à tout mettre en œuvre pour étendre les prairies aux dépens des terres arables, par une opération de *clearance* semblable à celles pratiquées plus récemment en Irlande. Cela fut poussé si loin qu'un acte fut publié sous Henry VII pour empêcher la destruction des villages. « Où deux cents personnes vivaient de leur travail, dit la loi, on rencontre maintenant deux bergers. » Cette loi défend d'abattre les bâtimens de toute ferme qui renferme au moins 20 acres de terre arable. Une autre loi interdit, sous peine d'amende, de laisser tomber en ruine les bâtimens d'exploitation ou d'occuper une ferme payant plus de 10 marcs de fermage. Les plaintes contre la dépopulation ne cessent point

durant tout le XVIe et le XVIIe siècle, et de temps en temps de nouvelles lois sont édictées pour y mettre obstacle. Il en paraît une sous Henry VIII, qui ordonne que toute ferme de 30 à 50 acres sera pourvue d'une bonne habitation où un fermier puisse vivre convenablement. « On continue, dit un autre acte, à détruire les villages et à mettre en pâturage les terrains qui avant étaient bien labourés et fumés. » Quelques seigneurs, dit un autre texte de loi, ont 10,000 moutons, d'autres 20,000, d'autres 24,000, et, abusant du droit seigneurial de pâture sur les chaumes, ils rendent la culture impossible.

Pendant le XVIe siècle, la grande propriété continua ses envahissemens. Les écrits du temps sont remplis des plaintes les plus vives à ce sujet. L'évêque Latimer s'écrie dans un sermon prêché à la cour d'Édouard VI en 1549 : « Là où autrefois on voyait des habitations et des populations nombreuses, on ne rencontre plus aujourd'hui qu'un berger avec son chien. » Puis l'évêque poursuit de ses invectives indignées « ces hommes qui envahissent la terre par leurs clôtures, qui la transforment en herbages, et qui, n'ayant qu'un souci, élever la rente, transforment la *yeomanry* anglaise en esclaves dépouillés de toute propriété. » En 1551, l'évêque de Rochester envoie au roi un écrit où il dit qu'il n'y a plus que 10 charrues dans telle localité où naguère on en comptait 40 : 2 acres sur 3 sont soustraites à la culture. Ailleurs, au lieu de 700 hommes vigoureux et propres au service militaire, vous en trouvez 300 misérables et exténués. « La population rurale de l'Angleterre sera bientôt plus semblable aux paysans et aux esclaves de la France qu'à notre ancienne et bonne *yeomanry* d'autrefois. » « Les riches, dit un autre écrivain, n'hésitent pas à renvoyer les pauvres cultivateurs de leurs maisons et à les chasser comme vermine, prétendant que la terre est à eux. Des milliers de gens mendient maintenant de porte en porte, qui étaient d'honnêtes laboureurs. » Ne croirait-on pas qu'il s'agit de l'Irlande?

Après la mort de Henry VIII, une commission fut nommée pour chercher un remède aux envahissemens de la grande propriété (*for redress of inclosures*). Le plus actif des membres de cette commission, John Hales, rédigea une sorte de rapport où la situation est dépeinte sous les plus sombres couleurs. Partout les bœufs et les moutons ont pris la place des cultivateurs, le pays est dépeuplé, le roi ne trouvera plus de soldats. En résumé, il énumère cinq griefs principaux : l'abandon ou la destruction des bâtimens d'exploitation et des villages, la transformation des terres arables en prairies, le trop grand nombre des moutons, la création de grandes fermes par la réunion de plusieurs petites, la suppression de l'antique hospita-

lité dans les domaines enlevés aux couvens (1). Cette commission, qui avait éveillé tant d'espérances, n'aboutit à rien. La noblesse était trop puissante, les témoins craignaient de déposer contre elle. Les cultivateurs n'osaient comparaître, ou n'étaient même pas appelés. On proposa de soumettre au parlement une loi qui imposait la subdivision des trop grandes fermes, et qui limitait l'étendue de terrain que le propriétaire pouvait faire valoir lui-même. C'est exactement le même problème qu'aujourd'hui; mais rien ne fut voté. Alors éclata l'insurrection des paysans de 1549, suivie de plusieurs autres qui toutes avaient un même but : détruire les clôtures qui leur enlevaient la terre. Pendant tout le XVII[e] siècle, l'agriculture fit de notables progrès, grâce aux soins qu'y donnèrent déjà quelques seigneurs. Une rotation alterne de fourrages et de céréales obtenus sur la même terre commençait à s'introduire. Ce fut une raison nouvelle pour déterminer les seigneurs à séparer complétement leurs terres de celles des petits propriétaires et à former de vastes domaines bien limités et arrondis. Cette refonte de la répartition agraire s'accomplit généralement aux dépens des petits propriétaires. Un grand nombre de *copy holders* succombèrent, d'autres perdirent une portion de leurs terres. Tous se virent enlever sans indemnité l'usage d'une grande partie des communaux, indispensable au mode d'exploitation primitif que suivait la petite culture. Les droits des *copy holders* et des *yeomen free holders* reposaient sur des usages, sur des titres anciens mal compris, dont les originaux se trouvaient au manoir et dont ils n'avaient point de copie. Dès que leurs droits étaient contestés, ils n'avaient aucun moyen d'en apporter la preuve devant les cours de justice, déjà instinctivement mal disposées à leur égard. Ils ne pouvaient, comme les riches, invoquer l'appui d'avocats chèrement rétribués. Les juges mêmes, s'il faut en croire les écrits du temps, se défendaient mal contre les tentatives de corruption, et donnaient gain de cause à ceux qui savaient le mieux les payer. Ainsi, par suite des usurpations sur les communaux, des nouvelles répartitions du sol et des nombreux procès auxquels ces opérations donnèrent lieu, la grande propriété s'accrut sans cesse. Elle absorbait également les biens qui de temps en temps se vendaient, parce que le riche *landlord* pouvait en donner le plus haut prix.

La destruction des propriétaires cultivateurs s'est faite lentement. Encore au commencement du XVII[e] siècle lord Coke affirmait que le tiers de l'Angleterre était aux mains des *copy holders*, et il vantait leur situation heureuse; mais cette guerre d'usurpation

(1) Voyez Nasse, *Mittelaltlicher Feldgemeinschaft*, p. 59, 60.

n'a pas cessé; elle a continué jusqu'à nos jours par le moyen des *enclosures acts* successivement votés depuis 1710 jusqu'en 1843. Ces lois ont fait entrer dans le domaine privé 7,660,413 acres de communaux, soit le tiers de la superficie cultivée, laquelle s'élevait en 1867 à 25,451,626 acres. Cette immense étendue de terrain fut enlevée à la jouissance des cultivateurs presque sans indemnité. En 1845, lord Lincoln put affirmer au parlement, sans être contredit, que dans dix-neuf cas sur vingt la chambre n'avait eu aucun égard aux droits des paysans, non par hostilité, mais seulement par ignorance. Les cultivateurs ne pouvaient produire devant les comités qui préparaient les lois les preuves de droits reposant uniquement sur la coutume; ils n'avaient point les moyens de payer des avocats pour les défendre. Le parlement, partant de l'idée généralement acceptée qu'il faut détruire les communaux pour les livrer aux féconds efforts de l'activité individuelle, anéantissait d'antiques droits dont il ne soupçonnait pas même l'existence. Les paysans n'apprenaient qu'ils étaient expropriés que quand des clôtures, érigées en vertu des règlemens nouveaux, venaient leur interdire l'accès des terrains dont ils avaient conservé l'usage depuis les temps les plus reculés de la période saxonne. La destruction de la petite propriété continue encore, non plus par voie d'usurpation, mais par voie d'achat. Quand une terre est à vendre, elle est toujours achetée par un riche capitaliste parce que les frais d'examen légal sont trop considérables pour une petite acquisition (1). Ainsi les grandes terres s'arrondissent, et tombent pour ainsi dire en mainmorte par les majorats et les substitutions. En 1786, il y avait encore en Angleterre 250,000 propriétaires; la statistique la plus récente n'en compte plus que 30,766, et il paraît que ce nombre, déjà si restreint, est très au-dessus de la vérité (2).

On voit comment a disparu en Angleterre le tiers-état rural, qui, en France et presque partout ailleurs, forme l'élément le plus nombreux, le mieux assis, la force et la base de la société. L'organisa-

(1) Voyez le curieux tableau de ces frais dressé par M. Wren Hoskyns, *Cobden club Essays*, p. 139. Pour telle propriété d'une valeur de 100 livres sterling, les frais montent à 23 livres sterling. Pour une autre vendue 1,800 livres sterling, ils ne sont que de 24 livres sterling.

(2) C'est ainsi que le duc d'Argyle a fait remarquer dans une réunion de la société de statistique que le relevé officiel attribuait 272 propriétaires au Sutherland, tandis qu'il était connu que ce comté se trouvait entre cinq ou six mains. Voyez C. Leslie, *Land systems*, p. 166. « Savez-vous, disait M. J. Bright dans un discours prononcé à Birmingham le 27 août 1866, que la moitié du sol de l'Angleterre est possédée par 150 individus? Savez-vous que la moitié de la terre d'Écosse appartient à 10 ou 12 personnes? Êtes-vous instruits de ce fait, que le monopole de la propriété foncière va sans cesse en croissant, et devient de plus en plus exclusif? *Are you aware of the fact that the monopoly of land in the united kingdom is growing constantly more and more close?* »

tion agraire du moyen âge avec ses vastes communaux, sa culture obligée et indivise, ses prestations et ses corvées, était peu favorable au progrès de l'agriculture; mais par son immobilité même, par l'empire des usages, par l'absence d'échanges en numéraire et de concurrence, elle garantissait le sort du cultivateur, et lui conservait la terre à laquelle elle l'attachait. Émancipé du servage et arrivé à la propriété dans une époque où la puissance était encore aux mains de la féodalité, il succomba sous une série ininterrompue d'usurpations législatives et de poursuites judiciaires contre lesquelles il n'était pas encore assez fort pour se défendre. C'est ainsi que le cultivateur propriétaire a été anéanti dans le pays même où il est arrivé bien plus tôt que partout ailleurs à conquérir la liberté et la propriété. En Russie, un peu plus tard, le paysan, par des procédés assez analogues, avait été non détruit, mais réduit en servage. Dans toute l'Europe centrale, la condition des classes rurales devint plus mauvaise après le XVIe siècle, et la corvée a été maintenue jusqu'à nos jours; mais enfin le cultivateur a été reconnu propriétaire et affranchi des charges féodales dans un moment où les lois, les mœurs et les idées défendent et favorisent l'élévation des classes inférieures. Aussi gagne-t-il chaque jour du terrain. Il en est de même en France, où le nombre des petits propriétaires était déjà très grand avant la révolution. L'Angleterre est le seul pays où depuis le moyen âge la propriété a été se concentrant toujours davantage, où le cultivateur propriétaire, au lieu de gagner du terrain, a entièrement disparu.

II.

Avant d'indiquer les conséquences funestes qui résultent de la grande propriété, il n'est pas inutile de faire remarquer que ce n'est pas aux grands propriétaires que l'on fait le procès. Malgré quelques tristes exemples, l'aristocratie anglaise a su remplir les devoirs que sa position lui imposait; par son habileté dans les conseils de l'état, par sa bravoure sur les champs de bataille, par les encouragemens qu'elle a donnés à l'industrie et surtout à l'agriculture, elle a singulièrement contribué à la grandeur et à la richesse du pays. Tous les peuples, même la république américaine, lui doivent une éternelle reconnaissance, parce que, ayant conquis la liberté sur le pouvoir absolu du souverain, elle a créé cette forme nouvelle de gouvernement, le régime parlementaire, qui semble la constitution politique naturelle aux sociétés modernes. Qu'il s'agisse de rebâtir une cathédrale ou de favoriser l'étude des sciences, de fonder un hôpital ou de répandre l'instruction, il n'est point

d'œuvre d'utilité ou de bienfaisance qui ne trouve un lord pour l'appuyer de son nom, de son argent et de son temps. La crise cotonnière réduit des milliers d'ouvriers à l'indigence : un lord se met à la tête du comité de secours, y consacre des souscriptions vraiment royales, et, qui plus est, une année de son existence. Un autre s'est donné pour mission de relever par l'école ces malheureux rebuts du paupérisme invétéré, « les enfans déguenillés, » et c'est aux œuvres de charité qu'il a donné sa vie. Celui-ci a toujours été le parrain de toutes les réformes, et l'âge ne refroidit pas son dévoûment au progrès. Son fils, jeune encore, de concert avec une compagne dont l'esprit viril aborde tous les problèmes, marche dans la même voie. Que de noms il faudrait citer, si l'on voulait tout dire! Ce que nous voulons indiquer seulement, c'est que, si l'état social en Angleterre exige impérieusement des réformes, ce n'est pas la faute de l'aristocratie, que l'on accuse bien souvent à tort, mais celle des lois féodales qui sont en opposition avec les besoins de la société moderne.

Parmi les maux que ces lois produisent, il en est un qui apparaît tout d'abord avec un tel caractère de gravité, que seul il suffirait pour les faire condamner. Il enlève à la société une base sans laquelle il est difficile qu'elle subsiste en paix à notre époque. Quelques mots suffiront pour le faire comprendre.

Sous l'ancien régime, chacun avait une situation fixe et une garantie pour l'avenir. Le paysan, même le vilain corvéable à merci, détenait le champ auquel il était attaché; s'il était parfois rançonné, pillé, si l'anarchie et les guerres le ruinaient, il était en quelque mesure propriétaire. Il avait l'obligation, mais aussi le droit d'exploiter une partie du sol dont il tirait sa nourriture. Ses charges étaient réglées par la coutume, qui ne changeait point, non par la compétition, qui les rend sans cesse plus lourdes. L'artisan trouvait également au sein de la corporation des garanties d'existence, et son droit exclusif de fabriquer certain produit ou d'exercer certain métier équivalait aussi à une propriété. L'hérédité, les règlemens, la coutume, amenant la fixité des conditions, produisaient dans l'ordre social une grande stabilité. Aujourd'hui au contraire dans le monde économique tout est agitation, incertitude, lutte, alternatives incessantes de progrès et de crises. C'est le résultat de la division du travail, qui rend toutes les industries solidaires, de l'emploi des forces mécaniques, qui groupe un nombre sans cesse croissant d'ouvriers salariés dans un même métier, et de la facilité des échanges internationaux, qui met chacun aux prises avec des rivaux inconnus, dispersés dans le monde entier. La grande industrie travaille non pour la clientèle du voisinage, qu'on peut apprécier, mais pour le marché de l'univers, dont il est impossible de prévoir les besoins.

La cherté des vivres ou d'une matière première, une révolution, une guerre, un changement dans les goûts, une foule d'autres circonstances peuvent fermer les débouchés et amener la ruine. Les ouvriers partagent le sort de ceux qui les emploient; un nouvel engin, une industrie qui se déplace peut les forcer de changer d'occupation ou de résidence. Nul, pas plus le patron que l'ouvrier, n'est sûr du lendemain. Telle est la situation que nous voyons partout autour de nous. Elle donne lieu à ces plaintes que nous entendons de temps à autre, de la part des maîtres autant que de la part des ouvriers, à ces enquêtes que l'on ouvre pour y chercher un remède; mais, à moins de rétablir le régime du moyen âge ou de trouver une organisation toute nouvelle dont on n'entrevoit pas encore les élémens, il est difficile de sortir d'une situation qui est le résultat de la liberté économique, de la concurrence, et la condition du progrès industriel. A l'incertitude générale des conditions vient se joindre maintenant une autre source de conflits et de troubles. C'est la lutte entre les ouvriers qui louent leurs bras et ceux qui, disposant du capital, les rétribuent. C'est une hostilité générale, une véritable guerre sociale, dont les armes de combat sont les coalitions et les grèves. Ce n'est pas pour des droits politiques que l'on est aux prises; ce qui est bien plus poignant, c'est pour les moyens d'existence. C'est le *struggle for life*, la lutte pour vivre, dont parlent les naturalistes, transportée du monde animal dans le monde économique. L'industriel, poussé par la concurrence, est obligé de réclamer le plus d'ouvrage pour le moindre salaire possible. L'ouvrier de son côté s'efforce d'obtenir le plus haut salaire pour le moindre travail. Le conflit, loin de s'apaiser, se généralise, et nulle part il n'a pris des proportions plus alarmantes qu'en Angleterre. Sur le continent, il est heureusement une région où la lutte du capital et du travail ne pénétrera pas, c'est celle de la petite propriété rurale. Là point d'hostilité possible, car celui qui travaille possède la terre et fournit le capital. Les trois facteurs de la production sont réunis et mis en œuvre par le même individu. Voilà donc une classe de la société qui échappera aux luttes sociales, qui y résistera, et où l'ordre pourra trouver un solide appui; plus elle est nombreuse, moins un bouleversement social est à craindre. En France, cette classe compte 4 millions de familles. C'est pour ce motif que la France peut subir sans crainte la périlleuse épreuve du suffrage universel; mais en Angleterre la classe des propriétaires cultivateurs manque complétement. Tout le travail de la culture est exécuté par des salariés que les fermiers dirigent comme le feraient des industriels. Donc la lutte du travail contre le capital envahira aussi les campagnes de l'Angleterre, et y apportera les mêmes troubles, les

mêmes dangers que dans les mines et dans les usines. Les ouvriers agricoles sont restés jusqu'ici sourds aux excitations des ouvriers des villes; mais le jour viendra où ils les entendront : ils les accueilleront alors comme l'ont fait les fermiers irlandais, et à leur tour ils diront : « A nous la terre! ce n'est pas pour satisfaire l'orgueil de quelques individus qu'elle a été créée, c'est pour donner ses fruits à ceux qui la cultivent. » Sur le continent, des millions de propriétaires se lèveront pour défendre leurs droits. En Angleterre, quand l'heure du péril aura sonné, une poignée de privilégiés se trouvera face à face avec une nation de prolétaires. La grande propriété, constituée comme elle l'est dans ce pays, a donc pour effet de transporter dans les campagnes ces causes de troubles, de souffrances et de conflits que produisent dans la grande industrie l'incertitude des conditions, l'hostilité du capital et du travail, le prolétariat et les aspirations communistes.

Les dangers de cette situation ne sont pas imminens. Ils n'apparaîtront que quand le suffrage universel aura mis le pouvoir législatif aux mains des classes inférieures; mais déjà maintenant elle diminue grandement la sécurité de la propriété foncière. Si pour l'Irlande le parlement n'a pas hésité à restreindre les droits les plus élémentaires de la propriété en faveur des tenanciers, c'est évidemment parce que les propriétaires forment une caste très peu nombreuse, tandis que les cultivateurs constituent la nation. Quelles que soient les objections que l'on puisse faire au nom du droit abstrait, dès qu'il faudra choisir entre l'intérêt du plus grand nombre et celui de quelques privilégiés, il est facile de prévoir de quel côté penchera toute législature émanant du peuple. C'est vainement que l'article final de l'*irish land bill* déclare que la loi n'est applicable qu'à l'Irlande. Cette loi a été proposée et votée en raison d'un principe général que l'on ne manquera pas d'appliquer en Angleterre quand la nécessité s'en fera sentir. Ce principe est que la propriété des terres est de telle nature que l'état peut la modifier et la limiter conformément aux exigences de l'intérêt général. Les conséquences que l'on peut tirer d'une semblable maxime, même pour l'Angleterre, ont été si bien entrevues, que le marché des ventes immobilières et des prêts hypothécaires en a été influencé (1). Le danger est d'autant plus grand que les principes de

(1) Le *Law Times* écrivait en décembre 1869 : « La demande d'étendre le *tenant right* à l'Angleterre, qui a été agitée dans quelques-unes de nos chambres d'agriculture, a déjà occasionné une diminution dans le prix des terres en détournant les gens prudens de placer leur argent dans une propriété aussi menacée. Cela effraie aussi beaucoup les créanciers hypothécaires. » En mai, le *Farmers club*, après une lecture de M. Corbet sur le *tenant right* anglais, a exprimé le vœu que le gouvernement prît en main la question agraire (*land question*) en Angleterre.

droit généralement admis en Angleterre ne donnent pas une base très solide à la propriété foncière. Les jurisconsultes anglais sont unanimes à dire que la pleine propriété du sol n'appartient qu'à l'état. Les propriétaires ne sont que des tenanciers héréditaires de la couronne, et leur titre n'est qu'une *tenure in fee under the crown*. La notion de la pleine propriété du sol est si étrangère à la législation anglaise, qu'il n'existe pas de désignation légale équivalente aux termes de la loi romaine ou de la loi française. Cela ne doit pas nous étonner. La société anglaise et sa législation sont encore complétement féodales. Jamais on n'a voulu d'un code nouveau mieux approprié aux besoins de la société moderne. Or, d'après les maximes féodales, le suzerain ne concédait la terre que sous la condition du service militaire ou de certains services civils. Depuis la conquête des Normands jusqu'à la restauration des Stuarts, la plus grande partie du territoire anglais était possédée à titre de tenure militaire. L'obligation du service a été abolie, mais la nature du droit d'occupation de la terre n'a pas été changée. Ce point n'est contesté par personne; c'est pour ce motif qu'aucun étranger ne peut, ni par achat ni par héritage, acquérir la propriété du sol en Angleterre. C'est une concession que le souverain ne peut accorder qu'à ses sujets, parce que seuls ils sont appelés à le défendre par les armes. Ainsi donc, comme le remarque M. Leslie, il n'est besoin d'aucun acte du parlement pour attribuer à l'état la propriété du sol; la loi et la jurisprudence la lui reconnaissent (1).

Ce principe, conséquence du régime féodal que l'aristocratie anglaise a voulu maintenir, a déjà une certaine gravité, quoiqu'on ne veuille pas en tirer des applications actuelles; mais ce qui pourrait avoir une importance plus immédiate, ce sont les idées générales que le gouvernement et les partisans du bill agraire irlandais ont invoquées pour en faire admettre la légitimité. Dans son travail sur l'Irlande, le juge Longfield soutient que la propriété de la terre est d'une nature particulière. « Si l'on admet, dit-il, que le fondement de la propriété est le travail, il en résultera que le produit du travail appartient au travailleur; mais cet argument ne peut s'appliquer à la terre, qui n'est pas créée par le travail, qui est donnée à l'humanité par le créateur. On peut l'invoquer pour la plus-value, résultat des travaux d'amélioration, mais non pour la fertilité naturelle du sol et pour sa valeur originelle. Quant à l'occupation, qui est un

(1) Écoutons ce que dit à ce sujet un livre classique : « La première chose que l'étudiant doit faire est de se débarrasser de toute idée de propriété absolue. Une pareille idée est complétement étrangère à la loi anglaise. Nul n'est en droit propriétaire absolu de terre. (*No man is in law the absolute owner of land.*) — Williams, *On the law of real property*.

simple fait, elle peut constituer un droit pour la partie du sol que l'on occupe réellement, mais on ne peut l'étendre à un vaste domaine qu'un seul homme n'a jamais pu occuper. » — « Donc, conclut le juge Longfield, le fondement de la propriété foncière est politique, non « éthique » (*not ethical but political*). L'utilité de la propriété, voilà sa raison d'être. Afin que la terre soit cultivée de la façon la plus avantageuse, il faut que le cultivateur soit assuré de jouir des fruits de son travail. A cet effet, la personne à qui l'usage de la terre est accordé doit en conserver la possession tout le temps nécessaire pour en tirer le plus de produits possible. Ce temps varie avec les progrès de la prévoyance et de l'art agricole. On comprend qu'il y ait eu un temps où les hommes ne portaient point leurs regards au-delà d'une année. Pourvu qu'ils pussent récolter ce qu'ils avaient semé, ils s'occupaient peu d'améliorations permanentes; mais, les inconvéniens des répartitions du sol souvent renouvelées s'étant fait sentir, on a permis qu'un droit permanent s'établît, à la condition que ce droit restât soumis aux taxes et aux règlemens que l'état juge convenable de lui imposer. » Le juge Longfield s'efforce ici de justifier en théorie le domaine éminent de l'état, que la législation anglaise reconnaît en fait. D'autres, comme MM. Bright et Mill, ont ajouté que, l'étendue du territoire étant limitée, et les uns ne pouvant l'occuper sans en exclure les autres, il est injuste et dommageable que quelques grandes familles en retiennent héréditairement le monopole de façon à ne jamais permettre aux épargnes du peuple d'y trouver un placement honorable et sûr. Enfin M. Gladstone, dans son grand discours pour la présentation du bill agraire d'Irlande, a été jusqu'à contester le mérite du principe considéré comme la base du monde économique, la liberté des contrats, et il a soutenu qu'en ce qui concerne la disposition du sol, elle devait être réglementée par la loi. « La liberté des contrats, disait-il, a été en Irlande un grand mal; mais, même dans un état de la société que nous considérons comme sain et normal, il n'est pas possible de permettre une liberté complète des contrats. La législation anglaise est remplie de cas d'intervention de l'état dans ce domaine, et le parlement se montre de plus en plus disposé à les multiplier. » Voilà des idées qui, exprimées non par des orateurs démagogiques, mais par les plus hautes autorités du royaume-uni, ont lieu d'étonner, et il faut avouer que ces princpes ne sont pas plus rassurans pour la propriété féodale que ceux du droit traditionnel et de la jurisprudence établie.

Il y a longtemps que le danger s'est montré aux yeux des hommes clairvoyans. M. Leslie rappelle que déjà, lors de la discussion du *reform bill* en 1832, un jurisconsulte éminent, aujourd'hui membre

de la chambre des pairs comme ancien chancelier, disait : « Je cherche en vain comment dans ce pays je pourrais trouver de la sécurité pour la propriété; de toutes parts je la vois menacée, et beaucoup de propriétaires pensent comme moi. » Dans la même discussion, Robert Peel précisait le danger qui, selon lui, était à craindre : « Quant à la propriété, je ne pense pas qu'on l'anéantisse par voie de confiscation; mais ce que je redoute, c'est que dans une assemblée démocratique un chancelier de l'échiquier avide de popularité ne se lève un jour pour proposer l'abolition de toutes les taxes, qu'on remplacerait par un impôt sur la terre, dont la conséquence serait d'ébranler toute confiance dans la sécurité de la propriété. » Voilà le péril signalé de main de maître. Lorsque dans un pays il y a des classes tellement distinctes que leurs intérêts sont complétement différens, il est difficile qu'on échappe à ce que M. Mill appelle la législation de classe. Si le pouvoir appartient au grand nombre, et s'il existe un impôt justifiable en soi qui n'atteigne que le petit nombre, n'est-il pas à croire que tôt ou tard il sera établi? Les économistes de l'école de Cobden en ont d'ailleurs rédigé d'avance les considérans quand ils ont soutenu que les impôts directs devaient être préférés aux impôts indirects. Voyez comme en ce point la situation de la France diffère de celle de l'Angleterre. L'impôt des 45 centimes a perdu la république en 1848, parce qu'il frappait 5 millions d'électeurs : en Angleterre, eût-il été double ou triple, il eût assuré le triomphe de la démocratie parce qu'il n'eût frappé que 30,000 contribuables. Je n'insisterai pas davantage. Je crois avoir suffisamment démontré que la trop grande concentration de la propriété terrienne l'expose à de graves dangers, dont deux sont déjà visibles : la limitation du droit par l'état, comme on vient de le faire en Irlande, et la confiscation déguisée au moyen de l'impôt, comme le prévoyait Robert Peel.

Voici maintenant un autre mal : la grande propriété féodale vicie la répartition de la richesse, parce que, attribuant tout le profit net du travail social à quelques familles, elle porte obstacle à l'amélioration du sort des classes inférieures, et contribue ainsi à perpétuer l'indigence. M. Mill a démontré que dans tout état qui progresse l'intérêt et les profits baissent, que le salaire se maintient au niveau de ce qui est nécessaire à l'ouvrier pour subsister, que seule la rente du sol monte toujours. Ce fait s'est vérifié partout. Sauf dans les pays stationnaires, le revenu des terres a doublé depuis cinquante ans, et il continue à s'accroître. Il augmente d'abord par suite de la dépréciation du numéraire, qui fait que tous les produits du sol se vendent plus cher, en second lieu parce qu'une population plus riche et plus nombreuse a besoin de plus de denrées

alimentaires, enfin parce que les progrès de la science agricole et l'amélioration des voies de transport permettent de diminuer les frais de production. L'augmentation de la rente, en tant que fait général, est donc le résultat, non de l'industrie des propriétaires, mais des progrès divers accomplis par la société tout entière. Le bénéfice net de la société se sublime pour ainsi dire et va se déposer, sous forme de loyer croissant sans cesse, dans la caisse du propriétaire, même inactif ou absent. C'est ce qu'a prouvé l'analyse économique. En France, plus de la moitié des familles, étant propriétaires, participent à l'accroissement de la rente, et l'aisance qui en résulte profite à la classe nombreuse des cultivateurs. En Angleterre, le bénéfice du travail social est accaparé par quelques-uns, et les classes laborieuses et industrielles qui l'ont créé en sont exclues. La répartition qui résulte des lois françaises est donc plus juste et plus propre à écarter le paupérisme. Voilà pourquoi la France, qui est moins riche que l'Angleterre, a cependant beaucoup moins de misère. Le problème économique aujourd'hui n'est pas tant d'accroître la production que d'arriver à une bonne répartition.

Autre vice de la très grande propriété : elle ne pousse pas le propriétaire à tirer du sol tout le produit que celui-ci peut donner. Le cultivateur qui possède la terre doit, pour vivre, la faire valoir le mieux qu'il peut, et ainsi son intérêt est identique avec celui de la nation. Le grand seigneur, occupé ailleurs, tout à ses plaisirs, à son ambition, souvent endetté, néglige la terre, ou ne peut y consacrer le capital nécessaire. Partout en Europe, la culture donne plus de produits sous le régime de la petite propriété que sous celui de la grande. En Prusse, dans la province de Posen, avec les grands domaines, on compte par mille carré 5,000 mètres de routes, 3,000 habitans, 2,980 têtes de gros bétail; dans les provinces rhénanes, où domine la petite propriété, on trouve sur la même superficie 17,000 mètres de routes, 6,000 habitans, 4,024 têtes de gros bétail. Le salaire est deux fois plus élevé, et il existe deux fois plus d'habitations relativement à la population que dans les provinces orientales. Tous les élémens qui constituent la richesse sont donc deux fois plus élevés. En Italie, comparez les immenses possessions des princes de l'état romain aux petites fermes si admirablement décrites par Sismondi. En Portugal, les vastes cultures de l'Alemtejo présentent l'aspect le plus désolant; elles ne produisent que 22 francs par hectare, et ne nourrissent que 1 habitant par 7 hectares, tandis que la province du Minho avec ses petites propriétés produit 50 francs, et entretient plus d'un habitant par hectare. En Espagne, quel contraste entre les terres dépeuplées et pourtant fer-

tiles en blé de la Castille, de l'Estramadure et même de l'Andalousie d'une part, et de l'autre la véga de Valence ou les riantes exploitations des provinces basques et de la Navarre! Cette parole de Pline, *latifundia perdidere Italiam*, résonne à travers l'histoire comme un avertissement. Les grandes propriétés de l'aristocratie romaine ont dévoré les petits propriétaires, et quand les barbares sont venus, ils ont trouvé l'empire vide. Tibérius Gracchus avait compris la situation économique de Rome, et si ses lois avaient été adoptées et maintenues en vigueur, la décadence eût été évitée. Les *estados* des grands d'Espagne et leurs moutons ont aussi anéanti les petits propriétaires, qui ont été remplacés par des contrebandiers, des bandits et des moines. C'est l'honneur de l'Angleterre que les *latifundia* n'y aient point eu leurs conséquences habituelles. Cette exception s'est produite parce que le prodigieux développement de l'industrie et du commerce a procuré de l'emploi et des richesses à la *yeomanry* éliminée du sol. Encore le million d'indigens que la Grande-Bretagne entretient au prix d'une taxe de 300 millions ne correspond-il pas exactement à la misère causée par les *estados* de la grandesse espagnole? Supposez en Angleterre 1 million de propriétaires de plus, n'est-il pas évident qu'il y aurait un demi-million de pauvres de moins?

En Angleterre même, M. Caird a montré que l'ouest de l'île, où domine la petite culture, donnait plus de produit et plus de revenu que l'est, où règne la grande culture. Il s'en faut d'ailleurs que dans ce pays l'agriculture soit arrivée partout à cette perfection qu'on lui attribue sur le continent. On rencontre également ici, quoique moins tranchés, ces contrastes qui étonnent en Irlande. A côté d'un domaine admirablement cultivé où les bâtimens, le drainage, les clôtures, méritent d'être cités en exemple, vous en trouvez un autre où tout indique la gêne et la négligence, de misérables constructions tombant en ruine, des chemins d'exploitation inabordables, des haies semblables à une forêt vierge. Après avoir vu fonctionner une charrue à vapeur et les instrumens les plus perfectionnés de Ransome, j'étais stupéfait de rencontrer une charrue du temps de Cedric le Saxon, traînée par quatre chevaux en ligne, que deux hommes dirigeaient, la culture des temps barbares à côté de la culture scientifique du XIX[e] siècle. Ces différences extraordinaires que présente la terre s'expliquent par la différence des situations et des goûts des grands propriétaires. L'un a son *estate* si chargé d'hypothèques qu'il peut à peine vivre conformément à son rang, et que toute dépense d'amélioration lui est impossible; l'autre se ruine en chevaux de course et en paris. Un troisième vit constamment à l'étranger, et ne s'inquiète guère de l'état de son domaine. M. Caird,

dans son *Agriculture en Angleterre*, a montré tout cela en détail dans chaque comté. Déjà plus d'une fois on a reproché à certains lords de transformer des districts entiers en *deer-forests*, en bois pour chasser le daim et le cerf. Supposez que l'aristocratie tire de ses capitaux mobiliers ou de ses terres d'Irlande de quoi suffire à ses besoins, rien ne l'empêcherait de convertir tout le sol en un parc de plaisance, en *pleasure ground*, pour me servir d'un mot du *Times* qui a fait grand bruit. Elle peut considérer la terre embellie par l'art comme une source d'agrément et de jouissances esthétiques, et non comme la vulgaire officine chimique qui produit les denrées alimentaires dont l'homme a besoin. En résumé, les faits observés partout, sur le continent et dans la Grande-Bretagne même, permettent d'affirmer que, si l'agriculture est très perfectionnée en Angleterre, ce n'est pas grâce à son régime agraire.

La destruction complète de la classe des cultivateurs propriétaires a eu pour conséquence un fait que la plupart des Anglais considéraient comme l'une des supériorités de leur état social, mais dont on commence à voir maintenant le péril. Les hommes détachés du sol se sont agglomérés dans les villes, et la population urbaine a pris un développement effrayant. Sept grandes villes contiennent plus de 5 millions d'habitans. Londres seule en compte 3,214,707, c'est-à-dire plus que certains états qui ont fait figure dans l'histoire, comme la Suisse, par exemple. L'anéantissement de la *yeomanry* a eu pour conséquence le déclin des petites villes. Les grands centres ont grossi démesurément par suite de l'extension prodigieuse du commerce et de l'industrie; mais cette immense population arrachée à la terre, la grande nourricière, vit uniquement du salaire, et sa situation dépend complétement de l'activité des affaires. A la moindre stagnation, l'indigence s'accroît en des proportions inquiétantes, et un grand nombre de travailleurs sont en proie à de cruelles souffrances. C'est pour ce motif que les hommes d'état anglais suivent toujours d'un œil inquiet le relevé des exportations; si celles-ci diminuent, ils savent que le paupérisme étendra ses ravages. Récemment M. Goschen a pu annoncer que le commerce reprenait de l'activité, et le parlement, soulagé un instant, applaudit; mais est-ce donc une position tolérable pour un pays que d'être exposé à une désolante aggravation du mal chronique de la misère chaque fois qu'un nuage passe sur l'horizon politique ou commercial? Dans les villes où la population, repoussée des campagnes, se condense de plus en plus, la place commence à manquer, la vie devient chère, difficile, la bourgeoisie est à l'étroit, et le peuple est refoulé dans des habitations infectes et hideuses. Les familles qui avaient une maison n'ont plus qu'un logement, et celles qui avaient

deux chambres sont réduites à se contenter d'une seule. Le père se réfugie dans le *gin-palace*, la mère et les enfans vivent des secours publics. Un intelligent bienfaiteur des pauvres, lord Shaftesbury, a tracé un jour à la chambre des lords cet affligeant tableau, et le public en a été atterré. Même dans nos cités, dit un membre du parlement, M. Neate, nous ressentons les fâcheux effets du monopole terrien, qui seraient plus graves encore, si le grand propriétaire ne préférait conserver son domaine intact plutôt que d'accroître son revenu. La moitié de Londres et la plupart des villes modernes de l'Angleterre sont bâties sur un terrain qui n'appartient pas aux constructeurs, de sorte qu'à l'expiration du bail des quartiers immenses et d'une incalculable valeur rentreront dans le domaine inaliénable de quelques hommes, et ainsi non-seulement les champs, mais les cités seront dans leurs mains. Malgré les exercices au grand air si répandus, il semble que l'espèce dégénère. « Derrière les comptoirs des boutiques, vous trouvez, dit M. Leslie, les descendans efféminés des vigoureux *yeomen* d'autrefois, cette pâle jeunesse qui, répandue dans les campagnes, y mènerait une vie plus heureuse et plus profitable aux vrais intérêts du pays. Le sol anglais est destiné à nourrir une forte population rurale; il paierait largement le travail d'un nombre double de bras. Sans les restrictions de notre législation féodale, tant des nôtres ne devraient pas quitter la patrie, et des capitaux considérables qui vont chercher un emploi aux antipodes seraient appliqués à l'amélioration de notre territoire, qui, sur beaucoup de points, en a encore si grand besoin. »

L'accroissement excessif de la population, autre cause du paupérisme, est aussi amené par la trop grande concentration de la propriété. Rien ne pousse plus à l'imprévoyance que la position précaire du salarié, rien n'engage plus à la prudence que la possession d'un bien-fonds. Arthur Young, partisan décidé de la grande propriété, avait annoncé que le morcellement de la terre ferait de la France une garenne de lapins; or l'on sait qu'il n'est point de pays où la population augmente aussi lentement. Il n'en est pas au contraire où elle surabonde autant qu'en Angleterre malgré ce qu'emporte une énorme émigration. Ce n'est pas en France que Malthus eût eu besoin d'écrire son livre. Voulez-vous résoudre le terrible problème de la population, amenez une diffusion générale de l'instruction et de la propriété. L'homme éclairé et propriétaire ne se marie qu'à bon escient.

III.

La conséquence la plus regrettable du régime agraire existant en Angleterre est la triste condition à laquelle il a réduit ceux qui exécutent tout le travail qu'exige la culture du sol. Le grand propriétaire perçoit la rente, le grand fermier dirige son exploitation de la même façon et dans le même esprit qu'un industriel administre une usine; il fournit le capital et loue des bras. Les différentes opérations agricoles sont donc uniquement exécutées par des ouvriers salariés. Ce régime est généralement considéré comme le plus favorable au progrès de l'agriculture et à l'accroissement de la production, comme le seul qu'approuve l'économiste éclairé, et qui convienne à un pays civilisé. Un ordre de choses où la terre est mise en valeur par des paysans propriétaires paraît un reste de la barbarie ancienne qui disparaîtra naturellement dans une époque plus avancée. M. le juge Longfield exprime parfaitement l'opinion dominante dans son pays quand il dit : « Là où existe depuis longtemps une classe de petits propriétaires, ceux-ci pourront continuer à se maintenir peut-être encore pour un peu de temps, grâce aux habitudes et aux idées anciennes conservées par la tradition; mais un pareil régime est tout à fait incompatible avec le progrès moderne, avec les chemins de fer, le port des lettres à un penny, la presse à bon marché et un enseignement national largement distribué. Les hommes iront là où les attire leur intérêt bien entendu, et il est évident qu'il ne peut être de l'intérêt de personne d'être un paysan propriétaire. » Ainsi donc, d'après l'opinion dont M. Longfield se fait ici l'organe, une loi économique, c'est-à-dire une loi inéluctable, parce qu'elle résulte de la poursuite de l'intérêt bien entendu, produira parmi ceux qui sont en relation avec la terre une division en trois classes complétement distinctes : les propriétaires percevant la rente, les locataires la payant et dirigeant les entreprises agricoles, les salariés fournissant le travail. Si ce régime n'existe encore qu'en Angleterre, c'est parce que, l'Angleterre devançant les autres pays, les lois économiques générales y ont produit leurs effets naturels plus tôt qu'ailleurs. En ce cas, on peut prédire d'avance que le sort des ouvriers agricoles serait partout très misérable, et, comme ce sont eux qui exécutent tout le travail, on arrivera un jour à un état social où, par le plus affligeant des contrastes, ceux qui créent toutes les denrées dont vivent les autres hommes, recevront à peine, pour prix de leurs sueurs, de quoi subsister dans un état voisin de l'indigence. Ce n'est pas la dureté, l'avidité des propriétaires ou des maîtres qui amènerait ce partage si peu équitable des biens de la

terre : il serait le résultat des lois économiques. L'ouvrier agricole est partout le plus mal payé de tous, et, à moins qu'il ne soit propriétaire lui-même, il n'en peut guère être autrement, car, ne fournissant que de la force, il trouve pour concurrens d'autres agens qui livrent de la force à meilleur marché que lui, les animaux de trait et les chevaux-vapeur. Pour gagner son pain, il lutte non contre d'autres hommes, mais contre la brute; il ne peut donc pas espérer être mieux nourri ni mieux logé qu'elle. Telle est la loi, tel est l'idéal auquel aboutiraient les sociétés en progrès, et qu'atteint déjà l'Angleterre. Au lieu d'une population de paysans propriétaires, indépendans, jouissant d'une modeste aisance parce qu'ils disposent de la rente, ayant le sentiment de la responsabilité parce que leur destinée dépend de leurs efforts, possédant une certaine intelligence parce qu'ils dirigent eux-mêmes leur culture, vous n'auriez plus qu'une tourbe de salariés aussi stupides et plus mal pourvus que les animaux domestiques, sans initiative parce qu'ils n'ont jamais à en exercer aucune, sans espérance parce qu'il n'y a point de situation meilleure à laquelle ils puissent s'élever, moins heureux certainement que l'esclave parce que celui-ci, représentant une valeur, est l'objet de plus de soins.

Plusieurs économistes, comme MM. Kay, Thornton, Leslie, Fawcett, avaient affirmé que les populations rurales de l'Angleterre étaient les plus malheureuses de toute l'Europe; mais on ne les écoutait pas. Appartenant à l'école radicale, ils exagéraient, disait-on, des opinions préconçues leur faisaient voir la réalité sous de trop sombres couleurs. Récemment des rapports publiés par des commissions royales d'enquête (1) ont révélé une situation si désolante, que l'opinion publique en a été atterrée. Le paupérisme dans les villes était connu, on l'avait sous les yeux, on s'y était habitué comme à un mal incurable avec lequel il faut vivre; mais le paupérisme des campagnes, caché au fond des comtés, n'avait pas été retracé de façon à saisir les esprits. On l'oubliait volontiers pour ne se souvenir que des merveilles d'une agriculture chaque jour plus perfectionnée; maintenant c'est une des questions qui occupent le plus l'opinion en Angleterre.

Il est généralement reconnu que le salaire de l'ouvrier rural est insuffisant pour satisfaire les besoins les plus essentiels d'une famille. Dans les comtés purement agricoles, ce salaire n'est que de 7 à 8 shillings par semaine (de 8 francs 75 à 10 francs); à proximité des lieux où s'exercent de grandes industries, il monte à 14 et 16 shil-

(1) *First and second reports of the commissionners on the employment of children and women in agriculture, 1868-1869.*

lings. Depuis Arthur Young, le prix des denrées alimentaires, à l'exception des céréales, a doublé, et la rente s'est accrue dans la même proportion; le salaire agricole est resté presque stationnaire, sauf dans les localités où la concurrence de l'industrie s'est fait sentir. Dans une société où tous les élémens de la richesse se développaient d'une façon prodigieuse, le sort de l'ouvrier rural a donc empiré.

Ce qui a encore contribué à rendre sa situation plus pénible, c'est qu'il a perdu presque partout le petit coin de terre d'où il tirait, moyennant un travail supplémentaire, une partie de sa nourriture. Comme le rappelle M. Leslie, à la fin du siècle dernier Arthur Young pouvait dire : « Je ne connais pas un seul *cottage* (maison d'ouvrier à la campagne) auquel n'est pas attachée une parcelle de terrain, » tandis qu'en 1850 M. Caird, visitant à son tour les campagnes anglaises, aurait pu dire qu'il ne connaissait plus guère de *cottage* accompagné d'un terrain à cultiver. M. Thornton fait remarquer qu'autrefois l'ouvrier des champs consommait des œufs, de la volaille, de la viande de porc, parce qu'il nourrissait ces animaux sur les *commons*, mais que depuis la suppression du territoire communal il ne mange plus de viande. Le salaire de l'ouvrier étant insuffisant, il tâche d'y ajouter un supplément en louant sa femme, ses garçons, ses petites filles. De là naissent ces *gangs*, ces troupes de malheureuses qui pour quelques pence travaillent dans les champs sous l'œil et parfois sous le fouet d'un surveillant comme des nègres dans les pays à esclaves. Plusieurs travaux agricoles étant très faciles à exécuter, on y emploie de tout jeunes enfans, qui font ainsi concurrence aux adultes. L'extension de la culture des plantes-racines augmente sans cesse le nombre d'enfans occupés au sarclage. Il y a vingt ans, dit un témoin dans l'enquête, les enfans restaient à l'école jusqu'à douze et treize ans; aujourd'hui ils la quittent à neuf ans. Dans le Dorsetshire, on constate que maintenant ce sont de jeunes garçons de huit ans qui conduisent la charrue pendant une journée de douze heures. Cet excès de travail empêche tout développement intellectuel. Dans les campagnes, l'ignorance est extrême. M. Fraser, l'un des commissaires de l'enquête et l'auteur d'un excellent rapport sur l'enseignement aux États-Unis, écrit : « Je ne crois pas exagérer en disant que 50 pour 100 des adultes dans les campagnes ne savent ni lire ni écrire. » — « Dans mes tournées, dit M. Norman, j'emportais un livre très facile à lire, et j'essayais de le faire déchiffrer par les campagnards; très peu savaient lire couramment. » — « A ne considérer que le degré d'instruction, dit le révérend M. W. Hampson, nos ouvriers de ferme ne sont guère supérieurs aux habitans de l'Afrique centrale. »

La race elle-même semble dégénérer par suite de l'excès de travail imposé à l'enfant quand ses membres ne sont pas encore développés. « La proportion de travail demandé aux enfans est excessive, dit M. Stanhope, et il est probable que c'est à cette cause, jointe à l'insuffisance de la nourriture, qu'il faut attribuer la déformation et la précoce décrépitude de la population rurale. » — « Je crois, dit le docteur Butt, qu'on emploie les petits garçons trop tôt dans les labours de nos terres lourdes; ils s'en ressentent plus tard. Dès cinquante ans, ils sont très courbés, et leurs genoux fléchissent. » Je ne multiplierai pas ces citations. Il résulte de tous les rapports officiels que l'exploitation trop hâtive des forces de l'enfance a pour résultat de porter atteinte à ce type magnifique de l'ouvrier anglais aux larges épaules, aux bras robustes, ardent à la besogne comme s'il accomplissait un devoir, infatigable, persévérant, au total le premier travailleur du monde.

Les commissaires regrettent encore plus les fâcheux effets produits sur le moral que sur le physique. La complète ignorance, le défaut d'aspiration vers une condition meilleure, l'uniformité de la tâche, la prédominance exclusive des impressions physiques et des appétits sensuels, produisent une grossièreté de mœurs qui épouvante ceux qui la constatent. Les témoins s'accordent à dire que l'obscénité des chansons, des paroles et des actes, de la part même des jeunes filles, dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Aucune pudeur ne les retient; les mères donnent l'exemple. C'est une brutalité de mœurs révoltante et la honte de nos campagnes, disent d'un commun accord les pasteurs et les fermiers.

Une cause très active de démoralisation est l'effroyable situation des maisons ouvrières dans les districts ruraux. En 1850, M. Kay, dans son beau livre sur la condition économique des peuples de l'Europe, disait déjà : « Les rapports qui arrivent des différentes parties de l'Angleterre montrent que les chaumières des ouvriers agricoles s'encombrent de plus en plus. Sans égard au sexe ni à l'âge, parens et enfans, frères et sœurs, tous les membres de la famille et les étrangers même couchent dans la même chambre et jusque dans le même lit. » Les statistiques parlementaires prouvent, dit M. Leslie, que de 1851 à 1861 le nombre des maisons a diminué dans 821 paroisses rurales pendant que la population augmentait. La dernière enquête officielle, dont le rapport a été présenté au parlement en 1869, fait voir que le mal a été en croissant. Dans un district du Lincolnshire, sur 400 cottages, 25 seulement ont plus de deux chambres à coucher, plus de la moitié n'en ont qu'une. Dans le Cambridgeshire, M. Portman nous dit que, règle générale, les ouvriers sont plus mal logés et moins bien pourvus que le bétail. M. Fraser

résume ainsi les faits révélés par l'enquête : « En parlant de la condition des maisons ouvrières, certains commissaires disent qu'elle est « misérable, » d'autres qu'elle est « détestable, » d'autres qu'elle est « une honte pour une nation chrétienne, » et ils épuisent le vocabulaire pour exprimer une situation également désolante partout. Certains grands seigneurs bienfaisans s'occupent de bâtir de bonnes habitations; mais que peut la charité de quelques propriétaires philanthropes contre une loi économique qui exerce son influence sur tout le pays? Il est difficile d'énumérer les conséquences fâcheuses qui résultent de cet état de choses sous le rapport physique et intellectuel. L'influence exercée sur la moralité est effroyable. On peut s'étonner que les campagnards ne soient pas plus abrutis. La pudeur doit être une vertu inconnue, la décence une chose impossible, quand dans la même chambre hommes, femmes et enfans couchent les uns à côté des autres, quand pour aucun des actes de la vie il n'y a ni retenue ni mystère, lorsque, dans une hutte où l'atmosphère même est chargée d'une lourde sensualité, l'homme est réduit à une condition inférieure à celle du plus grossier de nos animaux domestiques. Cette effroyable peinture ne ressemble guère aux tableaux des poètes et des paysagistes, mais elle est faite d'après nature. M. Clarke, de Norwich, peut raconter, dit-il, des faits dont il a été témoin, et qui font dresser les cheveux. D'après le rapport des médecins, l'inceste n'est pas rare. Si l'obscénité est si générale, si la chasteté est si peu respectée, il ne faut point s'en étonner. Visitez les cottages, vous y trouverez la source de tout le mal (1).

L'opinion publique, indignée par la révélation de tous ces faits, s'est déchaînée contre les propriétaires avec une violence extrême; on les accuse d'égoïsme, d'inhumanité, de cruauté. M. Fraser lui-même, qui, en sa qualité d'évêque, siége à la chambre des lords, s'exprime avec une rare sévérité à ce sujet. « Les propriétaires, les *squires*, dit-il, ont voulu éloigner de leurs domaines les huttes des pauvres travailleurs qui offensaient leurs yeux, gâtaient l'aspect du paysage et troublaient leur gibier. Ils ont voulu se décharger de toute responsabilité sociale relativement à ceux dont le travail produit notre richesse, et dont la force et les muscles se sont usés à leur service. Il est impossible de justifier une conduite aussi égoïste, aussi coupable. »

Si M. Fraser tient un pareil langage, on peut deviner ce que disent les feuilles radicales. Ces accusations, adressées aux grands

(1) Voyez les rapports au parlement cités plus haut et un remarquable travail dans *Fraser's magazyne*, avril 1870.

propriétaires anglais, me paraissent encore plus injustes que celles dont on accablait les propriétaires irlandais, car en Angleterre les *landlords* ont beaucoup plus fait pour la prospérité des campagnes et pour le bien-être des cultivateurs qu'en Irlande. Il n'est pas impossible de faire de bonnes lois qui rendent l'intérêt des propriétaires identique à celui des cultivateurs; mais quand les lois sont si mauvaises que l'intérêt de ces deux classes est en opposition, il est chimérique d'espérer que la plus puissante se sacrifie pour la plus faible. Après avoir établi une organisation de la société telle que le travailleur est nécessairement maintenu aux limites de l'indigence, et ne peut prendre la moindre part à la propriété, exiger que les vices des institutions soient corrigés par la charité des grands, c'est exiger de la vertu humaine un miracle qu'elle n'est parvenue à accomplir nulle part. Le manque de logemens convenables, si funeste à la moralité et au bien-être des populations, provient de deux faits résultant eux-mêmes de la grande propriété féodale, les paroisses fermées (*close parishes*) et les substitutions (*entails*).

Voici ce que sont « les paroisses fermées. » Jusqu'en 1865, la loi obligeait chaque paroisse à entretenir ses pauvres. S'il n'y en avait pas, il n'y avait pas non plus de taxe des pauvres (*poor rates*). Cette taxe pesant sur le revenu foncier, le propriétaire avait intérêt à ce qu'il n'y eût point de pauvres. Le moyen le plus sûr d'y parvenir était d'expulser de la paroisse tous ceux qui étaient voisins de l'indigence ou qui pouvaient parfois avoir besoin de secours, c'est-à-dire tous les ouvriers. Ce *clearance*, « ce nettoyage, » s'accomplit sans peine dans les paroisses dont les terres étaient possédées par un ou deux propriétaires qui s'entendaient facilement. On arriva de la sorte à former de magnifiques domaines, parfaitement cultivés, entretenus comme des parcs de plaisance, et où jamais l'aspect de la misère n'offense le regard. Quelques cottages modèles ornent le paysage, et abritent les travailleurs les plus indispensables. Les autres se réfugient dans une paroisse voisine restée « ouverte, » parce que les propriétaires ne s'entendent point pour la tenir fermée. Là, un spéculateur bâtit des huttes misérables, et les loue à un prix de monopole parce que les emplacemens manquent, et que peu de personnes veulent se livrer à cette triste spéculation. Les ouvriers, entassés dans ces localités, balayés dans un coin comme le dit énergiquement M. Leslie, ont chaque jour plusieurs milles à faire avant d'arriver à leur travail dans les paroisses closes. La nuit venue, après douze heures de labeur, de jeunes enfans, déjà épuisés de fatigue, ont souvent une lieue et davantage à parcourir avant de retrouver le logis. Le matin, afin d'arriver à l'heure, ils doivent se lever avant l'aube. Ceci est une des misères qui a le plus ému les

commissaires de l'enquête. Depuis la réforme récente de l'assiette des *poor rates*, les propriétaires n'ont plus le même intérêt à fermer leurs paroisses; mais partout le nombre des maisons est insuffisant. En Angleterre, on estime qu'il faut 2 cottages d'ouvrier par 100 acres (l'acre équivaut à 44 ares). M. Fraser cite 4 domaines contenant ensemble 4,000 acres, qui devraient par conséquent avoir 80 cottages, et où il ne s'en trouve que 12. D'autres *estates* de 2,000 acres n'en ont pas un seul. « N'est-ce pas abominable? s'est-on écrié, ces lords bâtissent des écuries de marbre pour leurs chevaux et des étables admirables pour leurs bœufs, et ils laissent pourrir sur des grabats les travailleurs qui créent leur richesse! » Cela est vrai, mais c'est qu'ils avaient intérêt à bien loger leurs animaux et un intérêt non moins évident à ne pas loger leurs ouvriers. Or dans l'ordre économique le seul ressort efficace est l'intérêt. La société sera toujours telle que l'intérêt la fera. Changez donc les lois, car vous ne changerez pas l'homme.

Les substitutions et la division du sol en grandes fermes louées à bail sont aussi un obstacle à la construction d'habitations ouvrières. La plupart des grandes propriétés sont substituées. Celui qui possède le domaine n'en a que l'usufruit. Après sa mort, le bien doit aller à l'aîné de la famille, qui peut n'être qu'un parent éloigné. Le possesseur a donc intérêt à jouir de tout le revenu sans en rien employer à élever des constructions nouvelles. Voici comment s'exprime à ce sujet un des commissaires de l'enquête, M. Culley : « Si l'état des maisons ouvrières est si misérable que c'est une honte pour notre pays, cela provient de ce que les propriétaires n'ont ni intérêt ni pouvoir pour les améliorer; leurs biens sont hypothéqués, et ils n'en ont qu'une jouissance viagère; ils souffrent de ce qu'ils voient, mais n'y peuvent rien changer.» Un autre commissaire, M. Portman, dit : « Il y a beaucoup de cas où la propriété est si grevée que le revenu suffit à peine pour faire vivre celui à qui elle appartient, et comme celui-ci ne peut en vendre une parcelle, il lui est impossible de se procurer les ressources nécessaires pour bâtir des habitations d'ouvriers. » Ajoutez à ceci l'influence d'un fait général. La terre est louée à de grands fermiers. L'opinion, même celle des gens considérés comme les plus compétens en économie rurale, est hostile aux petites exploitations et favorable à la réduction de l'emploi des bras. Rien n'engage donc le propriétaire à construire des maisons d'ouvriers, et tout l'en éloigne, son intérêt et les théories économiques en faveur. La question de la main-d'œuvre regarde le fermier; mais le fermier n'ira certes pas élever des habitations sur une terre qu'il loue à l'année ou même pour un terme de quinze ou vingt ans. Les lois sont ainsi faites que per-

sonne n'a intérêt à soigner le logement des travailleurs agricoles, et que leur salaire est toujours réduit au minimum de ce qu'il faut pour ne point mourir de faim. Faut-il s'étonner alors que leurs demeures et leur condition soient tellement déplorables qu'elles provoquent l'indignation publique? Il y a lieu d'être surpris au contraire qu'on rencontre encore tant de bons cottages. C'est une preuve de la générosité et de la bienfaisance des lords anglais. Beaucoup d'entre eux ont mis en oubli leur intérêt pécuniaire pour n'écouter que la voix de la charité.

Quand le sol est divisé, les petits propriétaires ont intérêt à bâtir des habitations, soit pour eux-mêmes, soit pour les louer. En Flandre, où la densité de la population est deux fois plus grande qu'en Angleterre, le petit cultivateur est néanmoins bien logé. On y compte 101 familles pour 100 maisons dans les districts ruraux, et chaque famille a sa demeure. En Suisse, pays de petite propriété, le paysan est très bien logé. La moyenne des chambres habitables s'élève à 3,85 par famille, ce qui fait que chacun a sa chambre. Quel contraste avec le spectacle que nous offrent les campagnes anglaises, si magnifiques et si riches! En Lombardie, même phénomène qu'en Angleterre. Dans les opulentes plaines du Pô, région de grandes fermes, l'ouvrier rural est abominablement logé, et M. Jacini, pour dépeindre leurs habitations, se sert presque des mêmes termes que les commissaires anglais. L'an dernier, j'ai vu en Espagne, dans l'Aragon, dans les Castilles, en Portugal, dans l'Alemtejo, dans toutes les régions de la péninsule où dominait la grande propriété, l'ouvrier agricole habitant des huttes sordides sans fenêtre, sans cheminée, ou dans les fentes des montagnes et dans des tanières, sous terre comme les fauves, tandis que dans le Minho, dans les Asturies, dans les provinces basques, dans la Navarre, pays de petite culture, le paysan a de bons logemens. Le fait n'est donc pas particulier à l'Angleterre. Il est si général qu'on peut y voir l'effet d'une loi économique.

Nous pouvons résumer maintenant en quelques traits le sort que l'envahissement de la grande propriété a fait aux classes rurales. A l'époque saxonne, tous les cultivateurs sont propriétaires. Sous les Normands, ils sont transformés en vilains corvéables à merci et en tenanciers à redevances fixes. Avant la fin du moyen âge, ils redeviennent propriétaires de la terre sous le nom de *yeomen, socmen, copy holders*. A partir du XV[e] siècle, la propriété leur échappe. Les uns deviennent fermiers, les autres simples ouvriers. L'ouvrier agricole conserve quelque aisance jusqu'au XVIII[e] siècle : il a une maison, un peu de terre, du menu bétail et le communal; puis il perd successivement tout cela, et il perd en même temps la gaîté, la mo-

ralité, l'intelligence, pour devenir cet être morne, abruti, grossier, obscène, que nous dépeignent les rapports officiels, et auquel conviendrait encore l'effrayant portrait que Labruyère traçait du paysan français au temps de Louis XIV. Quant aux fermiers, ils sont généralement plus aisés et moins rançonnés qu'ailleurs. Ils ont de l'aisance, parce que pour exploiter une grande ferme il faut un grand capital. Pour la même raison, la concurrence pour la location des terres est moins vive, et n'élève pas la rente à ses dernières limites. En outre les grands propriétaires, étant très riches, sont peu exigeans, et souvent des rapports excellens existent entre eux et leurs tenanciers. Beaucoup de terres sont louées sans bail, *at will*, mais les locataires sont loin de s'en plaindre, comme en Irlande, l'ancien fermage se maintenant d'année en année précisément parce qu'il ne faut pas renouveler le bail. Cependant sur ces domaines trop nombreux, qui sont surchargés d'hypothèques ou négligés par le propriétaire, de longs baux avec une clause d'indemnité pour les améliorations seraient aussi nécessaires qu'en Irlande, afin de permettre aux locataires d'exécuter les travaux indispensables à une bonne culture. L'intérêt général réclame ici également une intervention de la loi. En Écosse, où l'agriculture est plus avancée qu'en Angleterre, les baux de 21 ans sont la règle, et les inconvéniens se font moins sentir.

Après avoir indiqué quelques-uns des maux qui résultent des *latifundia*, il importe de rechercher quel remède on peut y opposer. Nous avons vu que partout, sur le continent, la petite propriété gagne du terrain, et qu'un domaine se vendra plus cher en parcelles qu'en bloc; c'est la preuve que les parcelles rapportent plus que le bloc, sinon l'opération serait ruineuse et ne se répéterait pas. En Angleterre même, d'après M. Caird, la petite culture est la plus productive de toutes, et, à mesure que les procédés agricoles se perfectionnent et demandent plus de capital, les grandes exploitations tendent à se morceler. Il y a vingt ans, en Écosse et en Angleterre, les fermes étaient généralement plus grandes qu'aujourd'hui. La concentration s'est donc opérée contrairement aux lois économiques par le seul effet des lois féodales. Ce point mérite d'être expliqué, parce que le remède apparaîtra aussitôt.

Il y a d'abord la loi de primogéniture, en vertu de laquelle les biens-fonds sont, à défaut de dispositions testamentaires, l'héritage du fils aîné. Le père peut, il est vrai, disposer de sa fortune sans nulle restriction; mais c'est mal comprendre l'action des lois que de n'en voir que l'effet coercitif. Elles proposent un idéal de justice qui s'impose à la volonté libre comme la règle à suivre. De même qu'en France le père croirait être injuste en disposant en faveur de l'un de ses enfans de la quotité disponible, ainsi en Angleterre le

père croit devoir laisser tous ses immeubles à l'aîné. Les hommes se ressemblent partout, et le cœur paternel est le même des deux côtés de la Manche : d'où vient qu'il dicte ici et là des dispositions si différentes? Uniquement de la coutume, suite de la loi. M. Leplay a cru voir dans la liberté de tester un remède aux maux de la société actuelle, qu'il a du reste très bien décrits; mais cette liberté ne servirait de rien en France, puisqu'on ne fait même pas usage de celle que laisse le code. Le pli est pris, l'égalité du partage paraît seule juste, on s'y tient. Les Saxons avaient aussi, comme toutes les tribus germaniques, le partage égal, le *gavelkind*, qui subsiste encore dans le comté de Kent. La féodalité, exigeant un représentant armé, a introduit la primogéniture. Il est temps de l'abolir et de décider, comme l'a proposé M. Locke King, que pour les successions *ab intestat* le partage égal doit s'appliquer à tout l'héritage. Cette réforme est mûre, et ne tardera pas à être adoptée; mais la liberté testamentaire sera maintenue. Un membre du parlement qui a écrit sur cette question une excellente étude intitulée *Free trade in land*, M. Fowler, pense que les biens-fonds seront toujours légués à l'aîné par testament, parce que tout Anglais qui est assez riche pour avoir des terres veut « fonder une famille. » Qui sait? la loi changée, l'idéal changera. Le souffle du siècle devenant de plus en plus hostile aux inégalités aristocratiques, le sentiment naturel de l'affection paternelle égale pour tous les enfans finira peut-être par l'emporter sur l'orgueil et sur la coutume.

Les substitutions (*entails*) forment un second obstacle à la subdivision des terres. Elles sont nuisibles parce qu'elles permettent que la volonté d'un homme qui n'est plus règle d'une façon immuable l'attribution d'un bien dont les générations suivantes peuvent avoir intérêt à disposer autrement. L'usage général est de placer le majorat sur la tête du fils aîné, sur celle de son fils avec réversion sur celle de son petit-fils encore à naître. Quand celui-ci atteint sa majorité, une nouvelle substitution intervient, et ainsi le bien reste toujours dans la même famille, comme s'il était en mainmorte! Les créanciers d'un insolvable peuvent se faire attribuer le revenu du domaine, mais ils n'ont pas le droit de le faire vendre. Les réserves en faveur de la femme et les innombrables conditions qu'on peut ajouter aux substitutions forment un dédale d'arcanes judiciaires dont le jurisconsulte le plus expérimenté peut à peine deviner les piéges et les embarras. C'est une source féconde de procès, un obstacle insurmontable à la facilité de vente des immeubles, une atteinte à la pleine propriété et à la libre disposition de la terre, une entrave aux améliorations, un encouragement à l'insouciance et à la prodigalité. Une aristocratie riche est indispensable au régime

constitutionnel, dit-on, et les substitutions sont nécessaires pour empêcher les grandes familles de se ruiner. Comme le fait remarquer M. Fowler, l'argument est peu flatteur pour les grandes familles. D'ailleurs une aristocratie fondée sur le mérite serait plus utile que celle qui n'a d'autre fondement que les majorats. Les inconvéniens de ceux-ci dépassent donc de beaucoup leurs avantages. Pour y porter remède, on propose de décider que tout propriétaire aura la pleine disposition de ses biens, qu'il pourra en disposer à sa guise par testament, mais sans pouvoir limiter entre les mains de son héritier le droit de disposer des immeubles qu'il lui aura légués.

La troisième cause qui empêche la petite et la moyenne propriété de naître, ce sont les frais et les dangers qui accompagnent tout achat de terre. Sur le continent, les actes de vente et d'hypothèque sont transcrits dans un livre ouvert à l'inspection de tous, parce que la publicité est d'intérêt général. On ne peut se figurer le chaos et les ténèbres qui règnent dans toute cette matière en Angleterre. L'enregistrement étant facultatif, la plupart des propriétaires ne font pas transcrire leurs titres parce qu'ils craignent de ne pas les avoir en règle. Déjà du temps des Saxons, les titres étaient inscrits dans le registre des cours de comté. C'est ainsi que les Normands ont pu si facilement rédiger le *Domesday Book*. Par suite du défaut de publicité et des inextricables complications des *entails*, rien n'est plus difficile que de savoir qui a droit de vendre un bien. En l'absence d'un titre parlementaire, aucun jurisconsulte anglais, dit-on, ne peut donner à un acquéreur l'assurance absolue d'être à l'abri de toute attaque. Or, grâce à la distinction entre la loi (*law*) et l'équité (*equity*), entre la juridiction *in the court of common law* et celle *in the court of chancery*, grâce à un système de procédure si compliqué et si absurde que les Anglais prétendent que nul étranger ne peut parvenir à s'en faire une idée, un procès pour un droit immobilier a de quoi faire perdre à un homme ordinaire la santé, la raison et la fortune. Aussi, avant d'acheter un bien, choisit-on un ou deux avocats qui passent des mois à examiner les titres du vendeur, tâche difficile, car ces titres sont rédigés dans un inintelligible jargon, et souvent ils remplissent des coffres et des chambres entières. Pour payer ces avis et pour se hasarder au milieu de ces chausses-trapes juridiques, il faut être riche et ne pas craindre de courir quelques chances. Par ce seul fait, la propriété est mise hors de la portée des cultivateurs et des classes moyennes. C'est un objet de luxe que se disputent les millionnaires qui veulent arrondir leurs domaines ou fonder une famille. On l'achète non comme un atelier de production, mais comme un moyen d'influence politi-

que ou de distinction aristocratique. On ne comprendrait pas qu'un système aussi détestable ait pu durer, si l'on ne savait que les deux classes qui ont jusqu'ici dominé au parlement, les propriétaires et les hommes de loi, croyaient avoir intérêt à le maintenir. C'est ici que la hache de la réforme devrait frapper à coups redoublés. Rien n'est plus facile que d'adopter l'excellent système d'enregistrement partout en usage sur le continent. En ce qui concerne la propriété, la publicité doit être imposée par la loi, parce qu'il s'agit non d'un intérêt privé, mais d'un grand intérêt national.

Les réformes que nous venons d'indiquer ne tarderont probablement pas à être décrétées; mais, d'après M. Mill, elles ne suffisent pas. L'état devrait acheter des domaines et les revendre en parcelles, afin de créer une classe de cultivateurs propriétaires. Je n'examinerai pas ce plan, je veux seulement montrer, — et ce sera ma conclusion, — que nul n'aurait plus d'intérêt à le faire adopter que les lords.

Ce principe que tous les hommes sont égaux, aujourd'hui proclamé partout et inscrit en tête de toutes les constitutions, est une idée qui n'a jamais été bien définie, et dont il est impossible encore de prévoir les conséquences bonnes ou mauvaises. On l'a généralement entendu dans le sens d'une égalité de droit; mais l'ouvrier répond : « Le droit m'importe peu, c'est le fait que je veux. » Tocqueville a décrit admirablement les progrès de l'égalité dans l'ordre politique; il n'a pas aperçu et ne pouvait apercevoir clairement ce qui devait s'ensuivre dans l'ordre économique. C'est précisément ce point qui préoccupe aujourd'hui quiconque sait voir et comprendre. Une aspiration ardente vers un partage plus égal des produits du travail enflamme les classes laborieuses, et passe d'un pays dans un autre avec une rapidité inouie. En Angleterre, elle agite et soulève les ouvriers de l'industrie, et elle commence aussi à envahir les campagnes. Si ce mouvement continue, — et tout indique qu'il s'étend chaque jour, — les lois de la société actuelle seront menacées. En France, la situation sociale trouve une solide assiette dans la grande division de la propriété, émiettée aux mains de la nation, et l'on peut voir aujourd'hui que les lois révolutionnaires qui ont amené ce résultat étaient des mesures conservatrices. En Angleterre au contraire, la propriété foncière est en grand péril. C'est la bourgeoisie qui mène l'attaque avec un acharnement tel qu'il l'empêche d'être juste. Le débat sur l'Irlande vient de nous montrer le peu de valeur qu'auront dans la lutte des titres et des droits contre lesquels on fera valoir l'histoire, la science, l'intérêt général. Tandis que les idées d'égalité se répandaient, l'effet des lois était de rendre l'inégalité plus grande et plus vi-

sible, et en même temps qu'augmentait le nombre des électeurs, celui des propriétaires diminuait. Faire de la possession de la terre un monopole fermé et accroître les pouvoirs politiques de ceux qui en sont inexorablement exclus, c'est à la fois provoquer les mesures de nivellement et les rendre faciles. M. Dupont-White a cité une lettre où Macaulay prédit les dangers que le suffrage universel fera courir à l'ordre social en Amérique quand il n'y aura plus de terres libres à occuper. Le grand historien ne voyait-il pas que ses sombres prédictions s'appliquaient avec bien plus de force à l'Angleterre, et non pour l'avenir, mais pour le présent? Quand je me demande quel est l'état social qui sortira du mouvement démocratique actuel et qui rendra la paix au monde économique, si troublé aujourd'hui, je crois voir que ce sera celui où tout travailleur aura su, au moyen de l'épargne, conquérir une part dans l'instrument de la production, l'ouvrier de l'industrie une action de l'usine où il est employé, le cultivateur la terre qu'il fait valoir. Je me persuade que, par une de ces harmonies qu'on observe souvent, le système de fonder de gigantesques entreprises par l'association de petits capitaux représentés par de petites coupures se développe actuellement pour favoriser cette pacifique évolution, dont le résultat serait de permettre l'avénement de tous à la propriété et de rétablir l'harmonie entre le capital et le travail en les réunissant dans les mêmes mains. Si tel est l'idéal de l'avenir, — et il est difficile de trouver une autre issue, — l'Angleterre est dans une fausse voie et la France dans une bonne voie, car celle-là s'est éloignée du but tandis que celle-ci s'en rapprochait. Les *landlords* auraient le plus grand intérêt à créer autour d'eux une légion de petits propriétaires qui leur serviraient de rempart, car on ne pourrait les atteindre, eux, sans frapper aussi cette démocratie de cultivateurs. Les *latifundia*, autrefois base du principe conservateur, deviennent aujourd'hui un péril pour la société. Dans un pays où les idées égalitaires se répandent, il n'y a point de mesures plus conservatrices, plus favorables au maintien de l'ordre, que celles qui facilitent l'acquisition de la terre par ceux qui la cultivent; il n'y en a point de plus dangereuses, de plus funestes que celles qui maintiennent la possession du sol entre les mains de quelques familles.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LE

FIANCÉ DE LENORA

I.

Ce jour-là, Karl Heindrich rentra chez lui de fort mauvaise humeur. Gottlieb, son valet de chambre, en demeura tout surpris, et il a souvent répété depuis qu'il n'avait jamais vu chose pareille. La physionomie du pauvre garçon exprimait avec tant de naïveté le désappointement et l'inquiétude, que Karl ne put s'empêcher de sourire, et c'est d'un ton très radouci qu'il dit à son domestique : — Ne vous tourmentez pas, Gottlieb; je vous assure que je n'ai rien,... absolument rien! — Et pendant qu'il montait l'escalier d'un pas rapide, Gottlieb l'entendit qui répétait : — Absolument rien! L'honnête domestique demeura immobile. Il se frottait le menton, cherchant vainement à comprendre pourquoi M. Karl, un si grand amateur de bonne musique, quittait à trois heures le concert de la *Société philharmonique*, qui d'habitude ne finit qu'à cinq heures.

Karl, après avoir refermé avec soin la porte de son cabinet de travail, se jeta dans un fauteuil, comme un homme accablé, et s'écria : — Eh bien si! j'ai quelque chose! — Ce « quelque chose qu'il avait » semblait l'avoir jeté dans un grand embarras et dans un grand trouble. Il resta longtemps assis, la tête dans ses deux mains, les deux coudes appuyés sur la table. Par momens, il se pressait le front, comme s'il eût voulu en faire sortir à toute force une idée claire ou une résolution bien arrêtée.

Le cabinet de Karl était une grande pièce carrée, haute de plafond, lambrissée de chêne et pleine de livres. Une porte-fenêtre laissait entrer avec les rayons d'un clair soleil d'automne le bruissement des peupliers du jardin et les cris joyeux de quelques moineaux qui se poursuivaient de branche en branche. Les livres étaient soigneusement rangés, non par ordre de taille, comme l'eût souhaité

Gottlieb, ami de la symétrie, mais par ordre de matières. On pouvait conclure de là que le maître de la maison, quoique jeune, avait un caractère sérieux, studieux et méthodique.

En ce moment même, un volume de Kant s'étalait sur la table, adressant vainement une sollicitation muette à l'ami dont le cœur paraissait si troublé. Le *Wilhelm Meister* de Goethe, ouvert aussi à côté du volume de Kant, n'attirait pas davantage l'attention de Karl Heindrich. Enfin le pauvre garçon releva la tête, et jeta autour de lui un regard surpris, comme s'il sortait d'un rêve; il repoussa doucement les deux volumes sans les refermer, et tira de son pupitre un petit registre. Il feuilleta quelque temps d'un air rêveur les pages déjà écrites; arrivé à l'endroit où commençaient les pages blanches, il y écrivit : « Je viens d'être bassement jaloux d'Ary Zang, un ami! J'ai essayé d'être méchant et blessant pour Lenora Meyer, ma cousine, presque ma sœur; je me condamne à raisonner sur ma faute et à la réparer le plus tôt possible! »

C'était l'habitude de Karl Heindrich de noter l'état de son âme, comme d'autres notent l'état de l'atmosphère. C'était aussi son habitude de raisonner à perte de vue sur tous les mouvemens de son esprit et de son cœur. Le raisonnement en soi est une chose excellente, mais peut-être Karl Heindrich en abusait-il un peu. Il y a dans la vie morale de l'âme des difficultés d'une nature si délicate et si intime, que l'élan spontané d'un cœur loyal et généreux est plus puissant à les résoudre que tous les argumens de la logique la plus serrée. Le cœur a ses raisons comme l'esprit a les siennes. L'abus du raisonnement dans les choses de sentiment peut causer de graves erreurs et d'amères déceptions.

Karl alors se leva, et se mit à marcher lentement pour réfléchir et raisonner tout à son aise; mais c'est en vain qu'il se promit d'être calme et logique : les images dans son cerveau excité se substituèrent obstinément aux déductions, et il lui fallut bon gré mal gré sentir et voir au lieu de raisonner.

Il revoyait en idée cette salle de concert où il était entré si heureux, d'où il était sorti si troublé, si irrité contre les autres et surtout contre lui-même. Il entendait encore cette grande symphonie-ouverture qui l'avait si bien disposé au recueillement nécessaire pour goûter les œuvres des grands maîtres; puis Ary Zang avait paru avec son violoncelle au milieu d'un silence religieux. Karl était son ami et l'un de ses plus fervens admirateurs; personne à ce moment n'avait applaudi Zang avec plus de frénésie. Il avait par hasard tourné ses regards vers sa cousine Lenora : elle dissimulait un léger bâillement derrière son éventail. Involontairement Karl sut mauvais gré à Lenora de cette indifférence. Ary Zang avait fait un petit signe à l'accompagnateur, et avait commencé à jouer un

des plus beaux adagios de Beethoven. Jamais peut-être l'admirable artiste n'avait joué avec un sentiment aussi profond. Karl frissonnait, il sentait son cœur s'amollir et se fondre dans une joie immense; ses paupières se mouillaient de larmes comme au récit d'une action héroïque ou d'un dévoûment sublime. Quelque chose le poussa de nouveau à regarder Lenora; il voulait voir si elle osait encore bâiller derrière son éventail.

Penchée en avant, une main croisée sur l'autre, dans une pose pleine d'abandon et de grâce, elle semblait suivre le mouvement de son âme, qui s'élançait dans le monde idéal créé par le génie de Beethoven. Sa bouche charmante était entr'ouverte; elle respirait à peine, et des larmes tombaient lentement de ses beaux yeux.

A cette vue, Karl reçut une si violente secousse que pour lui le charme de la musique se dissipa sur-le-champ. Il se sentit envahi par une jalousie furieuse contre cet homme qui captivait ainsi l'âme de Lenora; il fut effrayé de la haine qu'il ressentait tout à coup; il ne put s'empêcher de souhaiter que le bras du musicien fût subitement frappé de paralysie, ou qu'une corde de l'instrument se rompît avec fracas. L'archet de l'artiste s'arrêta bientôt, mais le supplice de Karl ne finit pas. Ary Zang fut rappelé jusqu'à trois fois, et Karl crut s'apercevoir qu'à chaque fois l'heureux artiste, en s'inclinant, souriait à Lenora, et semblait déposer à ses pieds les hommages qu'il recevait du public.

Le sentiment de la haine et celui de la jalousie infligent de si épouvantables tortures aux âmes bonnes et honnêtes, que Karl Heindrich, emporté par une force supérieure à sa volonté, se leva brusquement sans savoir ce qu'il faisait. Il lui sembla que tous les assistans tournaient les yeux vers lui et devinaient ce qu'il éprouvait. Il sortit alors, lançant un regard de mépris à Lenora, qui, si elle l'avait vu, l'aurait cru ou malade ou fou.

A peine hors de la salle, Karl avait commencé à juger sa conduite, et il eut honte de lui-même. Il se hâta de rentrer chez lui pour échapper à tous les regards; mais personne n'aurait condamné le malheureux aussi sévèrement qu'il se condamnait lui-même. — De quel droit, se disait-il en parcourant à grands pas son cabinet, de quel droit en voudrais-je à Lenora d'admirer un si grand artiste et même de l'aimer?

Quant à Ary Zang, n'était-il pas naturel qu'il fût épris de celle qui (au jugement de Karl) était faite pour captiver tous les cœurs? — Ai-je la moindre raison de les haïr et de les condamner?

A cela la logique répondait : — Pas la moindre raison!

Et quand la logique avait fait cette réponse, tout au fond de l'âme de Karl une protestation s'élevait. Comme à la lueur d'un éclair, il revoyait malgré lui la scène tout entière, il repassait par les mêmes

angoisses, il redevenait jaloux, il souhaitait ardemment que Lenora eût été blessée de son regard de mépris, il souhaitait surtout qu'elle fût inquiète et blessée de son absence, car assurément il ne serait pas assez lâche pour retourner à la maison de la rue de la Cigogne et pour frapper à la porte de l'oncle Meyer. Quand il aurait été longtemps sans venir, on (c'est-à-dire Lenora) finirait par comprendre. Karl, tout en écoutant la voix de la colère et de la passion, savait très bien que c'était lui qui avait tort, et il éprouvait, contre toute logique, un amer plaisir à se donner ce tort-là; puis il revenait à de meilleurs sentimens, son âme se calmait, comme la mer après une violente tempête, jusqu'à ce qu'une nouvelle image vînt l'irriter, comme une lame attardée trouble encore la mer redevenue tranquille.

Vers cinq heures, il regarda la pendule. — Ah! s'écria-t-il en oubliant de nouveau toutes ses bonnes résolutions, leur concert est fini. On va sans doute rester après la sortie du public, pour féliciter cet Ary Zang! L'oncle Meyer va lui serrer la main et lui dire qu'il n'a jamais rien entendu de pareil. L'autre répondra qu'il est très fier de ce témoignage, et franchement il n'y a pas de quoi être fier, car l'oncle Meyer est après tout un fort médiocre connaisseur. Lenora n'a qu'à le regarder comme elle le regardait pendant le concert pour le rendre fou. Pauvre enfant, aveugle et ignorante! qui croit qu'on a une belle âme et un grand cœur parce qu'on joue bien du violoncelle! Il voudra les reconduire, sans nul doute; ils traversent peut-être la ville ensemble à l'heure qu'il est, et dès demain toutes les commères de Munchausen iront répétant que Ary Zang épouse Lenora Meyer.

Voilà ce que rêvait Karl Heindrich, se donnant le triste et cruel plaisir d'outrer les choses et de se créer des chagrins imaginaires. En réalité, Ary Zang était parti avec quelques bons compagnons pour fêter son triomphe à la brasserie du *noble Chêne allemand*, tandis que les Meyer regagnaient paisiblement la rue de la Cigogne en devisant du concert.

Après cet accès de violence et d'injustice, qui fut le dernier, Karl Heindrich redevint peu à peu lui-même, c'est-à-dire un noble et généreux garçon, mais un garçon bien malheureux et bien troublé. Il n'en voulait plus à Lenora, il n'en voulait plus à Ary Zang; en son âme, il leur demandait pardon de son emportement, mais il avait un nouveau sujet de peines et de soucis. Le grand ébranlement qui avait agité son âme jusque-là si paisible avait déchiré un voile qu'il avait tenu fermé avec un soin jaloux, et le mettait en face d'une idée qu'il s'était toujours efforcé d'écarter.

Rien de plus aveugle, dit-on, que les gens qui ne veulent pas voir. Karl aimait passionnément sa cousine. Il était impossible qu'il

ne s'en fût pas aperçu; mais il n'avait jamais voulu en convenir franchement avec lui-même. Pourquoi? On peut aussi bien demander pourquoi le cœur humain a des replis si cachés et de si étranges contradictions. Heureux de voir Lenora presque tous les jours, de vivre dans la douce intimité de la famille Meyer, Karl redoutait tout ce qui aurait pu changer quelque chose à une si charmante familiarité. S'il s'avouait à lui-même une bonne fois qu'il aimait Lenora autrement qu'il ne l'avait aimée quand elle était enfant, la situation deviendrait telle qu'il serait bien forcé d'être logique, et, les prémisses données, d'en tirer toutes les conséquences naturelles. Ou bien il lui faudrait relâcher tout doucement les liens d'une intimité qui menaçait son repos, son bonheur, et que deviendrait-il quand il lui faudrait désapprendre le chemin de la rue de la Cigogne? ou bien il faudrait avouer à Lenora qu'il l'aimait; mais il n'oserait jamais faire cet aveu, car si elle ne l'aimait pas (et pourquoi aurait-elle aimé un homme aussi ordinaire et aussi simple que lui?), il lui faudrait cesser tout à coup de la voir. Il n'osait pas non plus, par délicatesse, s'adresser à son oncle Meyer. Voici pourquoi. Karl Heindrich était riche, l'oncle Meyer le savait mieux que personne, puisqu'il avait été son tuteur. Or l'oncle Meyer, tout brave homme qu'il était, aimait l'argent. Il pèserait peut-être sur la volonté de sa fille. Karl était trop fier pour acheter à ce prix le bonheur de toute sa vie. Voilà de quels sophismes se payait ce loyal Karl Heindrich, et il est bien probable que les meilleurs d'entre nous, s'ils voulaient sonder les secrets de leur âme, trouveraient dans le passé quelque circonstance où ils ont fui comme lui devant le mot qui pouvait bouleverser leur vie, et se sont payés de pareilles défaites.

Maintenant il n'y avait plus à reculer; Karl était bien forcé d'avouer qu'il aimait Lenora, qu'il l'aimait depuis longtemps. Il s'en était aperçu, ou du moins il aurait dû s'en apercevoir à partir du jour où les éloges que l'on faisait de la beauté de Lenora cessèrent de lui plaire, quand ce n'étaient pas des femmes ou des vieillards qui les lui adressaient. Toutes ses réflexions aboutissaient à cette pensée qui l'épouvantait : le sort en est jeté, il faut que je prenne une décision.

Il avait l'esprit si fatigué, il se sentait si peu capable de décider quoi que ce fût à l'instant même, qu'il s'accorda un répit. Comme la nuit était venue, il descendit au jardin, et se promena longtemps dans l'allée des peupliers qui était au fond. Il revoyait en idée l'époque où l'oncle Meyer, locataire des moulins et des pêcheries de l'Albis, habitait la vallée d'Albisbrunn, à quelques portées de fusil du domaine des Tilleuls où vivait la famille de Karl. Il aimait alors la petite Lenora comme un bon frère aime une jolie petite sœur.

Plus tard, quand il était étudiant, la petite sœur avait grandi, mais c'était toujours une sœur pour lui. Plus tard encore, après la mort de ses parens, Karl avait fait son tour d'Allemagne, il avait visité l'Angleterre, et avait passé trois années en dehors du grand-duché. A son retour, la beauté de sa « sœur » l'avait ébloui, il se souvenait même combien il avait été troublé quand elle lui avait demandé en riant s'il n'avait pas par hasard laissé son cœur en Angleterre. Avec quelle vivacité il s'était défendu! Combien il lui aurait été facile alors de voir, s'il n'avait pas volontairement fermé les yeux, que l'amitié d'autrefois venait de se transformer en amour! Avec quel soin il avait évité d'approfondir les mystères de son propre cœur! avec quelle subtilité il avait raisonné, selon son habitude, sur cet axiome qu'entre cousins il est bien rare que l'on s'aime, surtout quand le cousin et la cousine ont été élevés ensemble dès la plus tendre enfance!

Lorsque Karl Heindrich revint à Munchausen, la famille Meyer avait quitté Albisbrunn, et était venue s'installer dans la vieille maison de la rue de la Cigogne. Karl, qui jadis n'aimait que la campagne et qui s'était promis d'habiter les Tilleuls toute sa vie, trouva tout à coup que sa propriété était une résidence un peu triste et un peu isolée, et vint habiter sa maison de ville de la rue du Munster. — J'ai été si heureux ici, répétait-il sans cesse, et penser que demain tout sera peut-être fini!

Cette nuit-là, il dormit mal; sa tête était brûlante, il était obsédé de cette idée que le lendemain il serait probablement le plus malheureux des hommes!

Le lendemain en effet, Karl avait des frissons de fièvre, ses tempes étaient serrées comme dans un étau. Néanmoins il voulut se lever; mais ses jambes étaient tremblantes et pouvaient à peine le soutenir. Gottlieb parla aussitôt d'aller chercher le médecin. Pour vaincre la résistance obstinée de Karl, il se mit à lui dire que ces fièvres d'automne étaient très dangereuses à Munchausen, et que plusieurs personnes qu'il pouvait nommer s'étaient fort mal trouvées d'avoir négligé la maladie à son origine. Karl pensait avoir de bonnes raisons de croire que cet état de faiblesse provenait des pénibles émotions de la veille. Il dit donc à Gottlieb de se rassurer; mais il ne tarda point à s'effrayer de cette longue journée qu'il lui faudrait passer en tête-à-tête avec lui-même. Puisque sa résolution était prise, il aurait mieux valu pouvoir agir sans délai. Une journée d'incertitude lui sembla un siècle. Comment tuer le temps jusque-là? comment surtout éviter de retomber dans des rêveries qui ne changeraient rien à sa décision sans doute, mais qui auraient pour résultat d'énerver son courage et d'irriter son impatience? Il essaya bien de raisonner sur sa situation, de l'envisager

sous tous les aspects, et d'en voir les bons côtés. Peines perdues! l'émotion qu'il ressentait avait mis toute sa logique en déroute.

Machinalement il étendit la main vers sa pipe. C'était une distraction toute trouvée pour le moment. Et puis, qui sait? il lui était venu jadis plus d'une bonne idée pendant qu'il fumait. Il bourra lentement, comme pour faire durer le plaisir, le fourneau de porcelaine. Dès les premières bouffées, il fut tout désappointé de trouver le tabac détestable. C'était un goût si étrange et si nouveau pour lui, qu'il en vint à croire que Gottlieb n'avait peut-être pas tort de songer au médecin. La pipe étant mise de côté, il eut recours à ses livres; il en rapporta plusieurs de son cabinet de travail. Oh! décidément il fallait qu'il fût bien malade! Kant, son cher Kant lui sembla si obscur qu'il ferma le livre après en avoir lu trois pages, et le jeta sur un canapé, non sans dépit. Il prit les mémoires de Goethe, il envoya bientôt le poète rejoindre le philosophe; l'égoïste sérénité du grand homme lui faisait mal. Il essaya d'un roman de Walter Scott, et s'arrêta découragé au beau milieu d'une description. Enfin il se rejeta sur un roman français; mais il fut bientôt choqué de la légèreté avec laquelle l'auteur parlait de l'amour, et du peu de respect qu'il montrait pour les femmes. Alors, à bout de ressources, il se croisa les bras et resta longtemps immobile.

— Allons! dit-il en se levant; pas de rêveries inutiles. Eh bien! si je ne puis rien faire qui captive mon esprit malade, je le forcerai, faute de mieux, à s'occuper de ce qui se passe dans la rue.

Il ne se passait rien du tout dans la rue, puisqu'il n'y avait personne. Karl en fut donc réduit à regarder les gens d'en face. De l'autre côté de la rue étroite, un peu sur la gauche, s'élevait d'un jet hardi un vieil édifice, moitié forteresse, moitié couvent, sécularisé depuis la réforme. Pour le moment, maître Rebb, le plus riche des marchands de blé de Munchausen, en était le propriétaire, et il y avait installé ses greniers.

Par les fenêtres ouvertes, on voyait des hommes vigoureux, les manches retroussées, qui remuaient avec des pelles de bois de gros tas de blé sur lesquels le soleil découpait des arabesques d'un ton fauve. Ce fut bientôt un vrai passe-temps pour Karl de voir les hommes de maître Rebb construire ou démolir en un instant de vrais remparts de blé, tandis que maître Rebb en personne, les mains derrière le dos, circulait parmi les monceaux. Karl remarqua que de temps en temps il se baissait avec effort pour prendre une poignée de blé; il examinait le grain de très près, comme un connaisseur regarde une gravure, et le rejetait ensuite au tas où il l'avait pris.

Lorsque Karl eut considéré tout à loisir maître Rebb, les tas de

blé et les hommes, puis les hommes, les tas de blé et maître Rebb, il reporta nonchalamment ses regards sur les vieux murs tout gris et tout crevassés, sur les grosses touffes de giroflées jaunes qui avaient pris racine dans les gargouilles, et sur de petites forêts d'herbes fines et drues qui frissonnaient toutes à la fois, au moindre vent, sur les saillies du vieux granit. En se penchant un peu, il put apercevoir tout au haut un cerisier qui avait poussé sur une tourelle délabrée, et qui découpait son feuillage grêle sur un grand nuage immobile. Alors, n'ayant plus rien à regarder de ce côté, Karl sentit qu'il allait retomber dans ses rêveries. Il prit donc son fauteuil, et l'établit dans l'autre angle de la fenêtre.

En ce moment, Gottlieb apporta le dernier numéro de la *Concordia* de Munchausen. Le journal « bien renseigné, » comme il s'intitulait lui-même, fut ouvert avec un empressement inaccoutumé par le pauvre reclus en quête de distractions. Karl se figura qu'il apprenait avec le plus vif intérêt ce que « nos remuans voisins d'outre-Rhin » avaient fait, faisaient ou allaient faire; puis, quand il eut tourné la page, les renseignemens devinrent plus particuliers, et portèrent sur le grand-duché et sur la « bonne vieille ville » (traduisez Munchausen). Que d'articles, en toute autre circonstance, Karl eut sautés dédaigneusement après les avoir effleurés d'un coup d'œil! Il lisait tout avec une sage lenteur, craignant, pour la première fois peut-être, d'arriver trop vite à la page des annonces et à la signature du gérant. C'est ainsi qu'il apprit qu'un célèbre dentiste français venait s'installer pour huit jours à l'*Hôtel des chasses*, que l'*Académie de Munchausen* publiait le 21e volume de ses *Actes*, que deux dragons du régiment grand-ducal avaient sauvé un étudiant qui se noyait dans la Munchlein. Une douce somnolence, qui n'était pas précisément du sommeil, s'était emparée de Karl lorsqu'un tout petit entre-filets jeté à la fin du journal, aux dernières nouvelles, lui fit ouvrir les yeux et le réveilla complétement. « Ary Zang, le plus grand violoncelliste de l'époque et peut-être du siècle tout entier, part au premier jour pour la France, de là pour l'Angleterre et les États-Unis! » Cette annonce causa une vive sensation de plaisir à Karl. Entraîné par l'habitude, il en vint à donner à sa pensée la forme d'une conclusion logique. « Donc il ne songe pas à l'épouser, du moins pour le moment. »

La *Concordia* glissa lentement à terre sans que Karl songeât à la retenir. Ses regards, après avoir erré vaguement sur une vieille brasserie enfumée qu'il avait sous les yeux, sur la perspective lointaine des toits pointus qui semblaient faire assaut de dentelures et de formes fantastiques, puis sur la campagne, qui se déroulait d'un mouvement lent et doux jusqu'aux bornes de l'horizon, se perdirent dans l'azur du ciel. Des hirondelles, qui ne paraissaient

plus que des points noirs, y décrivaient de grands cercles à une profondeur incalculable. L'imagination de Karl, délivrée des liens terrestres, prit son vol à la suite des hirondelles, et le jeta en plein dans le danger qu'il avait voulu éviter. Elle se trouva bien vite envahie par une image chère et redoutée. Karl contemplait des yeux du corps l'azur profond du ciel, et ce qu'il voyait au fond de son souvenir, c'était le profil fin et délicat de sa cousine Lenora, ses beaux cheveux blonds, un peu ondés aux tempes et partagés en deux tresses d'une opulence royale, ses yeux bleus, profonds et tendres, et son doux sourire si candide et si mystérieux. La simple annonce du départ d'Ary Zang avait donné ce tour nouveau à son imagination.

Karl, rien qu'en fermant les yeux, revoyait la maison de l'oncle Meyer, les grandes traverses de bois qui se croisaient en tout sens, les poutres sculptées aux extrémités et la galerie à jour. Il revoyait surtout la grande salle basse où se tenait ordinairement la famille. L'oncle Meyer, se disait Karl, vient de fumer la pipe de midi; il dort maintenant, le bras gauche appuyé sur un guéridon et froissant la *Concordia*. La tante Gredel (une tante de l'oncle Meyer véhémentement soupçonnée de n'avoir pas la tête bien solide) est assise dans l'embrasure de l'autre fenêtre; elle a, comme toujours, sur ses genoux un volume dépareillé du *Journal des petits enfans*, qu'elle lit depuis dix ans sans désemparer avec le même intérêt. Mme Meyer vaque à toutes les occupations d'une bonne ménagère. On n'entend plus que le tic-tac du coucou, le pas des gens dans la rue, et à intervalles inégaux le bruit sec des ciseaux de l'active Mme Meyer. Au milieu de ce monde un peu vulgaire, Lenora, comme une charmante vision, remplit toute la vieille maison de gaîté et de lumière; c'est une petite fée qui trouve le temps de tout faire et qui fait tout comme en se jouant. Elle rend des services à tout le monde, elle chante, elle brode, elle étudie son piano, elle est toujours d'une humeur charmante.

Trop heureux l'oncle Meyer, à qui elle lit tout haut la *Concordia* de Munchausen de cette voix douce et vibrante qui pénètre si profondément dans le cœur du pauvre Karl! Comment l'oncle a-t-il le courage de s'endormir jusqu'à ronfler aux sons de cette musique céleste? Heureuse la tante Gredel, à qui Lenora offre l'appui de sa jolie petite main blanche à fossettes pour passer de la table à son fauteuil et de son fauteuil à la table! Comment la tante Gredel a-t-elle le cœur de taquiner cet ange et de l'appeler une petite coquette, une petite étourdie? Heureuse Mme Meyer, pour qui Lenora fait des comptes, au risque de tacher d'encre ses doigts délicats! Comment Mme Meyer ose-t-elle profaner de pareilles mains à couper des concombres en tranches minces et à les retourner dans la sau-

mure? Enfin heureux, trois fois heureux Karl Heindrich, lorsqu'il voit seulement cette maison bénie de la rue de la Cigogne, où son titre de cousin lui donne un libre accès! A chaque heure, il se dit qu'il n'ira pas aujourd'hui; mais le moyen de s'empêcher d'y aller? Quand il arrive, Lenora dit gaîment : « Ah! voilà ce bon Karl! Karl, vous allez me tenir cet écheveau de soie! » Puis elle l'appelle son cher Karl, son cher maladroit de vieux Karl! Sans cette maudite fièvre, il serait déjà là-bas; il frapperait deux bons coups à la porte d'entrée, la servante viendrait avec un coin de son tablier relevé. Il lui demanderait s'il y a quelqu'un à la maison. (Singulière question d'ailleurs dans la bouche d'un visiteur qui de la rue vient de voir en passant tante Gredel à sa fenêtre et M. Meyer à la sienne!) La servante dirait : « S'il vous plaît, M. Karl, il y a quelqu'un. » Il entrerait avec certain battement de cœur qu'il connaît, hélas! trop bien. Lenora lui tendrait la main en rougissant un peu. Ah! sans cette maudite fièvre!... Que dira-t-elle en ne me voyant pas venir? Je voudrais bien savoir ce qu'elle pense de ma brusque sortie du concert! — Autant il avait désiré ardemment, dans son accès de jalousie, que Lenora fût blessée de son départ, autant il souhaitait aujourd'hui que son regard de mépris eût passé inaperçu.

Et il essayait en vain de deviner ce que dirait Lenora lorsqu'il lui demanderait de venir au jardin parce qu'il avait quelque chose de très sérieux à lui dire. Il fatiguait vainement son cerveau malade à force de vouloir évoquer par avance la scène qui déciderait de son sort. Parfois il espérait, et, quand il analysait son espérance, elle se dissipait comme une vaine fumée : le moindre raisonnement la faisait évanouir.

Alors il se consumait du désir de faire quelque chose de grand, d'éclatant, pour illustrer son nom et plaire un peu à sa cousine. Il se trouvait malheureux d'avoir mérité, sans savoir comment, le surnom peu romanesque de « bon Karl, » que tout le monde lui donnait, depuis les buveurs de bière du *noble Chêne allemand* jusqu'aux habitans paisibles de cette chère maison de la rue de la Cigogne. Quand il entrait à la brasserie, tout le monde s'écriait : « Ah! voilà ce bon Karl! » L'oncle Meyer ne manquait jamais de dire à sa femme en frappant doucement sur l'épaule de Karl : « Auriez-vous cru cela, Gretchen? ce bon Karl qui a pensé à m'apporter ce volume de Schiller et cette partition du *Freischutz* pour Lenora! » Et il répétait toujours à plusieurs reprises, en regardant le brave garçon, qui rougissait de plaisir : « Ce bon Karl! » Ces souvenirs, qui lui revenaient en foule, le rendaient très malheureux, car il voyait jusqu'à l'évidence combien il manquait de toutes les qualités ou plutôt, si l'on veut, de tous les défauts qui font rêver les jeunes filles. Dans l'excès de sa modestie, il aurait voulu être tout ce qui n'était pas lui.

Il enviait sérieusement au lieutenant de dragons Werner son profil martial et son élégante impertinence, à Zang son talent de violoncelliste, à Gulden son génie de peintre, à Würtz lui-même (le Würtz fantasque et bourru que les étudians appelaient *l'Ours*) sa science précoce, et jusqu'à cette sauvagerie proverbiale qui en faisait du moins un personnage original et remarqué. Il se creusait la tête pour deviner en quoi et comment il pourrait bien se distinguer; il aurait voulu savoir l'hébreu, ou la musique, ou bien faire des vers, ou être pâle comme un spectre (il enrageait d'avoir les joues roses), ou tomber dans une maladie de langueur qui le rendît intéressant. Il aurait désiré risquer sa vie dans un incendie, dans un naufrage, arrêter un cheval emporté, sauver Lenora d'une mort certaine; mais il n'avait pu trouver et ne trouverait certainement pas d'ici demain l'occasion ni le moyen d'être étonnant, intéressant ni héroïque. Il ne lui vint pas une fois à l'idée qu'un brave et honnête cœur comme le sien vaut peut-être mieux que du génie, ou des moustaches poétiquement retroussées, ou un uniforme brillant, pour rendre une femme heureuse. On a bien raison de le dire, les idées simples sont toujours celles qui viennent les dernières.

II.

Quand le soir fut venu et que la nuit eut enveloppé de son ombre le grand couvent et les tas de blé, et le fouillis confus des toits pointus de Munchausen, et la campagne lointaine, Karl fut pris subitement d'un désir insensé d'aller voir la maison, rien que la maison de l'oncle Meyer. — Personne ne me remarquera, se disait-il, et je sais que cela me fera du bien. — A quoi bon? reprenait la raison, ta tête est lourde et brûlante, tes jambes peuvent à peine te porter. C'est une folie; c'est peut-être une imprudence. Ménage tes forces, tu en auras besoin! — Le pauvre malade lutta longtemps contre son désir, et finit par s'écrier : Non! je n'irai pas. — Et il y alla.

Il y alla en chancelant, et fut plusieurs fois sur le point de revenir sur ses pas. Il fut soutenu par un espoir qu'il ne s'était pas avoué tout d'abord : — J'apercevrai peut-être, à travers la mousseline des rideaux, son charmant visage penché sous la douce lumière de la lampe, et je reviendrai aussitôt.

Les volets de la salle basse étaient fermés, et la salle était plongée dans une profonde obscurité. — Ils sont au jardin, se dit-il, et, au lieu de reprendre le chemin de la rue du Munster, il prit une des petites ruelles qui conduisent à la citadelle. De la plate-forme, on a, le jour, la plus belle vue de Munchausen et des environs. Pour le moment, la campagne n'apparaissait que par grandes masses

sombres qui ondulaient vaguement dans l'obscurité de la nuit; quant à la ville, les lanternes des rues en dessinaient nettement le plan. A peine accoudé sur la balustrade, Karl se mit à chercher à travers les ténèbres la place où devait être le jardin de la maison Meyer. Il verrait peut-être la lueur de la lampe dans le petit kiosque de la terrasse! La lampe n'y était pas, mais il devina l'emplacement où ils étaient à prendre le frais. Il ne voyait rien, mais il savait qu'ils étaient là, au bout de son doigt : c'était déjà quelque chose.

Enhardi par la distance, il s'écria, non sans avoir regardé autour de lui si quelqu'un pouvait l'entendre : — Oh! Lenora! oh! ma chère Lenora, que je vous aime! — Et il envoya un baiser.

Lenora cependant, sans se douter le moins du monde qu'à cette heure un brave garçon au cœur loyal lançait à son adresse du haut de la citadelle une déclaration d'amour et un audacieux baiser, passait la soirée chez des amis, et dansait, aux applaudissemens de l'assistance, une polonaise avec un jeune réfugié lithuanien.

Karl, rentré chez lui sans trop savoir comment, était en proie à une fièvre ardente. Vers le milieu de la nuit, il lui sembla qu'il étouffait. Il se leva et ouvrit la fenêtre toute grande. Le ciel était lourd et orageux. La ville était ensevelie dans un silence profond. On n'entendait que le bruit sourd et continu des écluses de l'Albis et par intervalles les hurlemens plaintifs d'un chien. Vers le matin, l'air devint plus frais; une lumière grise et pâle annonça la venue du jour. Karl, assis à la fenêtre, voyait en face de lui, sur les pierres en saillie du vieux monastère, les touffes de giroflées jaunes se balancer au souffle du vent, et par instans battre la muraille. Il lui sembla que Gottlieb lui parlait, et l'aidait à regagner son lit; mais il n'était pas bien sûr que ce ne fût pas un rêve.

Quand il reprit connaissance, la journée était fort avancée. Gottlieb, qui se tenait debout au pied du lit, avait les yeux rouges, comme s'il venait de pleurer. Un vieux monsieur à lunettes bleues tenait le poignet de Karl dans sa main droite, et consultait du regard le cadran d'une montre qui reposait dans la paume de sa main gauche. — Ary Zang est-il vraiment parti pour les États-Unis? demanda tout à coup Karl Heindrich en s'adressant poliment au docteur.

Le médecin, pris au dépourvu, consulta du regard Gottlieb, qui leva les yeux au plafond d'un air embarrassé. Le médecin prit sur lui de répondre qu'Ary Zang était en effet en route pour les États-Unis.

A partir de ce moment, Karl eut un violent délire qui dura plusieurs heures. Pendant de longues semaines, il fut privé de sa raison. Mme Meyer venait souvent passer la journée au chevet de Karl, laissant la tante Gredel à la garde de Lenora. L'oncle Meyer, pour

prendre des nouvelles, poussait sa promenade jusqu'à la porte d'en bas, mais son asthme l'empêchait de monter. Mme Meyer, pendant ses longues séances de garde-malade, reçut de Karl, dont l'esprit était encore troublé, bien des confidences qui ne lui étaient pas destinées, et où le nom de Lenora était toujours mêlé. Quand elle avertit son mari de ce qu'elle avait découvert, il commença par déclarer qu'il n'aimait pas en principe les mariages entre cousins; il dit qu'on verrait à l'occasion ce qu'il y aurait à faire, puis, toutes réflexions faites, Karl étant un honnête homme et ses parens lui ayant laissé quelque bien, il finit par dire : — S'il me demande Nora, ma foi, je la lui donne. — Il oubliait d'ajouter : Si elle l'aime.

Lorsque Karl Heindrich fut revenu à la santé, on remarqua un grand changement dans son caractère et dans ses habitudes, et l'on ne manqua pas d'attribuer ce changement à la secousse qu'il avait reçue. Il y avait dans cette opinion, comme dans toutes les opinions humaines, une part de vrai et une part de faux. Voici exactement ce qui s'était passé.

Pendant de longs jours et de longues semaines, Karl avait été dans une langueur qui n'était pas sans charme. Il ne pensait à rien et ne raisonnait sur rien, car il était aussi incapable de raisonner que de se lever et de marcher. Un mystérieux travail s'était fait sans son concours et à son insu dans ses idées, le même travail qui se fait à notre insu dans notre âme alors que nous sommes plongés dans un profond sommeil.

Le jour où le médecin lui permit de rentrer dans la vie ordinaire, la première chose qu'il fit fut de s'installer dans son fauteuil, d'allumer sa grande pipe et de rassembler ses idées. Il fut tout étonné et tout confus de voir qu'il avait aimé jusqu'alors sa cousine en véritable égoïste, songeant à lui-même beaucoup plus qu'à elle. — Si je l'aime véritablement, se dit-il, je dois songer à son bonheur avant tout et non pas au mien. Qui de nous (*nous* désignait les prétendans réels ou supposés à la main de Lenora, Karl compris), qui de nous est le plus capable non pas de l'éblouir ou de la faire rêver, mais de la rendre heureuse et de lui servir de soutien sur cette route si pénible de la vie? Est-ce moi? Je n'oserais l'affirmer. Est-ce Werner? est-ce Ary Zang? est-ce le chevalier de Giessbach ou tant d'autres qui l'aiment probablement autant que je puis l'aimer? Puis-je l'affirmer davantage? Lequel de nous tous est non pas le plus digne, mais le moins indigne d'elle? Voilà la question; qui la tranchera? Ce sera moi. J'étudierai tous mes concurrens, et celui que je trouverai le mieux fait pour la rendre heureuse, je le présenterai de ma propre main à mon oncle Meyer; tant mieux si c'est moi. Et pourquoi ne serait-ce pas moi après tout? Mais je ne puis en être sûr qu'après l'épreuve.

Cela étant dit ou plutôt ruminé, Karl Heindrich endossa une sorte de polonaise verte à brandebourgs, que l'on appelle dans le pays une *munchica*, et partit d'un pas assez délibéré pour faire sa première visite de convalescence à la maison de l'oncle Meyer.

Quand il entra dans la salle basse, Karl, qui comptait sur une bonne causerie intime avec Lenora, fut désagréablement surpris de voir un étranger en conversation familière avec M. Meyer. Lenora semblait prendre grand plaisir à cet entretien; son teint était animé, ses yeux brillaient comme le jour du concert. Quand elle vit entrer Karl, elle se leva précipitamment, et courut à lui les deux mains tendues. Ensuite elle s'informa de sa santé avec le plus bienveillant intérêt, et, rougissant beaucoup plus que cela ne semblait nécessaire pour une cérémonie aussi simple, elle présenta l'un à l'autre son cousin Karl Heindrich et le comte Vitolt Dariewski. Le comte Vitolt, avec l'aisance gracieuse d'un gentilhomme qui condescend à être aimable, assura qu'il était enchanté de voir Karl, lui fit des phrases polies sur sa maladie, qui l'avait privé de faire plus tôt la connaissance d'une personne dont Mlle Lenora lui avait tant parlé. Karl, un peu embarrassé de sa contenance, faisait une figure assez maussade, et regardait sa cousine d'un air si désappointé qu'elle rougit encore davantage. L'oncle Meyer apprit à son neveu avec une certaine emphase que le comte Vitolt était un des rares survivans de la dernière insurrection lithuanienne. Condamné à mort par les Russes, il se rendait à Paris comme un grand nombre de ses compatriotes. Une blessure l'avait forcé de séjourner quelque temps à Munchausen, et il s'était fait présenter à M. Meyer par des amis communs. Il avait été assez aimable pour se plaire dans la compagnie d'un pauvre vieil asthmatique, et pour venir lui raconter les épisodes de sa courte et glorieuse campagne. Le comte était beau, élégant; il représentait bien l'héroïsme tel que le rêvent les jeunes filles; il contait avec une simplicité de bon goût les dangers qu'il avait courus. Une blessure heureusement placée, qui divisait obliquement le front en deux parties sans détruire l'harmonie des lignes, complétait la plus séduisante figure de soldat que Karl eût jamais vue.

Le pauvre garçon, faisant un triste retour sur lui-même, se trouvait si laid, si gauche, si ridicule avec ses moustaches rousses et sa *munchica* verte, qu'il lui fallut toute l'honnêteté et toute la loyauté de sa noble nature pour ne pas haïr à première vue l'élégant représentant de la Pologne, sauf à reporter toute sa sympathie sur la cause polonaise. Le comte Vitolt ne prêtait pas à la critique, Karl ne voyait guère à blâmer en lui que les regards qu'il lançait à Lenora, le ton familier qu'il prenait avec elle, et l'intérêt que la jeune fille semblait attacher à ses récits et à sa personne. Quand le comte

eut pris congé de la famille, l'oncle Meyer déclara que c'était un véritable héros, que quant à lui, simple bourgeois de Munchausen, il était fier de lui avoir serré la main. — Avec ce qu'il nous a raconté depuis ces dernières semaines, disait le bonhomme, nous aurons de quoi nous distraire autour du poêle pendant toutes nos longues soirées d'hiver.

Mme Meyer ne disait rien du séduisant Lithuanien; Karl involontairement lui sut gré de son silence. Tante Gredel ne se gênait pas pour répéter souvent que c'était un aventurier, qu'il inventait tout ce qu'il racontait, et qu'elle n'augurait rien de bon de tous ces jolis cavaliers à langue dorée. Il faut dire que, d'après la tradition, tante Gredel, lorsqu'elle était jeune, s'était éprise d'un joli cavalier à langue dorée, qui avait dissipé à peu près toute sa fortune et l'avait rendue à moitié folle de chagrin. Quoique son jugement sur le comte Vitolt fût suspect de partialité, Karl ne pouvait s'empêcher de trouver que tante Gredel avait un grand fonds de bon sens. Lenora, moitié souriante, moitié boudeuse, fit observer à la vieille dame que c'était très peu charitable de sa part de dire du mal des absens, surtout des exilés. Tante Gredel riposta que si certains exilés, au lieu d'être jeunes, d'avoir un beau nez grec, une belle moustache bien fournie et galamment retroussée, étaient vieux et avaient un profil de Kalmouk avec de petits yeux obliques, certaines jeunes personnes ne prendraient pas si vivement leur défense. Lenora eut envie de pleurer, et tante Gredel, ayant ajusté ses besicles sur son nez, commença dans le volume inépuisable une nouvelle histoire. Ce petit débat avait rendu Karl très songeur. Lenora eut beau être charmante avec lui et lui adresser mille questions sur tout ce qui pouvait l'intéresser, elle put bien le faire sourire, mais elle ne put l'empêcher, en quittant la maison, d'emporter de fâcheux pressentimens. — Si les Slaves s'en mêlent, murmurait-il entre ses dents, nous n'avons pas fini.

Cependant ses craintes étaient prématurées. Un beau matin, un monsieur très poli et très discret insinua au jeune Slave, objet des soucis de Karl, que son altesse sérénissime le grand-duc Ottokar le verrait avec plaisir transporter sous d'autres cieux son nez grec, sa moustache héroïque et le récit de ses malheurs. Toutes les fois qu'une émigration polonaise a traversé l'Allemagne, elle y a, par sa seule présence, remué tous les esprits. Les femmes par exemple et les jeunes gens ont toujours eu un faible pour ces héros malheureux. Ce faible, les gouvernans des états grands ou petits ne le condamnent pas absolument, comme le disait le monsieur poli au comte Vitolt; mais ce qu'ils pardonnent moins, c'est un certain esprit d'indépendance et certaines velléités de liberté qu'ils font naître chez leurs sujets. Vitolt lui demanda avec hauteur s'il devait

partir tout de suite. — Rien ne presse, répondit l'autre; vous pouvez prendre votre temps, son altesse sérénissime veut bien vous accorder vingt-quatre heures. Karl, un esprit libéral s'il en fut, ne put s'empêcher, quand il apprit cette nouvelle au théâtre, de s'écrier étourdiment : « Bon voyage ! » ce qui lui valut d'être regardé comme un homme d'ordre par un conseiller qui était à sa droite, et comme un ennemi de la liberté par un étudiant qui était à sa gauche.

Débarrassé de la question polonaise, Karl donna tous ses soins à examiner scrupuleusement les titres des concurrens indigènes. Comme il ne relevait que de sa conscience, il mettait d'autant plus de soin à instruire le procès et à préparer le jugement. O vous tous qui avez été chargés, ne fût-ce qu'une fois en votre vie, de prendre des renseignemens sur un jeune homme à marier, si vous avez fait tout ce qu'il fallait pour vous montrer dignes de la confiance qu'on vous témoignait, vous comprendrez seuls quelle lourde tâche le pauvre Karl Heindrich s'était bénévolement imposée. Sa vie, si calme et si uniforme jusque-là, en fut profondément bouleversée. Comme il ne voulait tenir ses renseignemens que de lui-même, il payait toujours de sa personne; comme il était d'avis que l'on ne connaît les gens que par une fréquentation assidue, il lia de nouvelles relations, fréquenta de nouvelles brasseries, et résolut le problème insoluble d'être partout à la fois. Si vous alliez au Thiergarten pour entendre la musique des dragons, vous y rencontriez Karl Heindrich au bras du lieutenant Werner. Il ne manquait pas un des concerts de musique de chambre parce qu'il surveillait à l'orchestre Ary Zang, qui n'était pas parti pour les États-Unis, et dans la salle quelques dilettanti qui ne s'en doutaient guère.

Il bravait les lazzis de Gulden, il affrontait l'odeur capiteuse du vernis, pour causer de longues heures avec lui à son atelier, et pénétrer plus avant dans la connaissance de son caractère; il herborisait et disséquait avec Rosenkranz, montait à cheval avec le chevalier Giessbach, qui fut depuis secrétaire d'ambassade à Pumpernikel, et posait des heures entières pour Schwarz, qui modelait un don Quichotte. On le voyait à pied, on le voyait en voiture, on le voyait en barque. A chaque coin de rue, on pouvait avec quelque vraisemblance s'attendre à le voir apparaître en quelque nouvelle compagnie. Il allait au bal pour surveiller les évolutions des papillons qui voltigeaient autour de son jeune lis. Il joua la comédie de salon, fit des vers de circonstance, et fut aperçu dans les coulisses du Gymnasium; enfin il réussit presque à forcer la porte de Würtz le misanthrope. Comme il suivait toujours son idée sans rien révéler à personne, il lui arrivait de faire des questions si étranges, que les gens se regardaient tout interdits ou pouffaient

de rire; quelques-uns portaient silencieusement le doigt à leur front pour donner à entendre qu'il y avait là quelque fracture grave. Ses ennemis prétendaient qu'il était de la police, ou bien qu'il était atteint de la monomanie interrogante. Ses amis, sûrs qu'il n'était ni policier ni fou, n'avaient rien trouvé de mieux pour le défendre que de faire courir le bruit qu'il préparait un grand ouvrage, et travaillait à une *histoire des rues et des monumens de Munchausen*. Peu à peu il apprit ce qu'il voulait savoir, et ses efforts furent amplement récompensés. Il connaissait les prétendans de Lenora mieux qu'ils ne se connaissaient eux-mêmes, et plus il les connaissait plus il en arrivait à se persuader qu'il les valait bien. A faire ce métier de chasseur, il acquit la finesse qui lui manquait et se débarrassa de cette timidité qui l'avait tant fait souffrir. Certaines gens auraient eu peur de regarder Karl en face, s'ils avaient su comme il les connaissait à fond. C'est l'expérience du monde qui lui venait par cette voie. — Tout cela est assez triste, disait-il parfois, mais il vaut mieux savoir que d'ignorer.

A mesure qu'il avait percé à jour le caractère d'un prétendant, il tirait sa liste de son secrétaire, et mettait une croix devant le nom du dernier condamné. — Mon cher monsieur, disait-il en s'adressant à l'absent par une prosopopée hardie, vous voilà mesuré et jugé. Jamais, moi vivant, vous n'obtiendrez la main de notre chère enfant!

Pendant ce temps, la chère enfant devenait de plus en plus jolie sans se douter du nombre de victimes humaines que Karl immolait au pied de ses autels. Si Karl traitait cavalièrement les prétendans auxquels il avait découvert un grave défaut, il y en avait d'autres qu'il supprimait avec plus d'égards; c'étaient ceux qu'il effaçait de sa liste non comme indignes, mais comme moins dignes que lui. — Mon bon ami, j'en suis navré, disait-il; mais, voyez-vous, il y a de par le monde un certain Karl Heindrich qui la rendra plus heureuse que vous ne sauriez le faire; j'ai donc le regret de vous refuser sa main, — à moins qu'elle ne vous aime, ajoutait-il d'un air pensif, auquel cas vous devenez, de par sa volonté, supérieur à tous les autres.

A mesure que la liste s'épuisait, Karl sentait croître ses espérances, et peu à peu, oubliant sa prudence ordinaire, il se berçait de l'idée d'aller bientôt trouver l'oncle Meyer; il lui dirait : « Mon cher oncle, j'ai bien examiné le caractère et la fortune de tous les jeunes gens qui peuvent prétendre à la main de votre fille; je vous assure, foi d'honnête homme, qu'il n'y en a pas un seul qui soit plus capable que moi de la rendre heureuse. Voulez-vous de moi pour votre gendre?

« Là-dessus, l'oncle Meyer, qui doit bien se douter de quelque

chose, fera l'étonné, et dira : Tiens! tiens! tu pensais donc à cette petite fille? Il appellera sa femme et lui dira : Auriez-vous cru cela, Gretchen? voilà Karl qui me demande la main de Nora, est-ce qu'il faut la lui accorder? Puis il me dira : Tu sais que je ne veux pas la contraindre, vois donc si elle ne serait pas par hasard au jardin, et arrange cela avec elle.

« Moi, naturellement je ne ferai qu'un bond de la salle au jardin, et je trouverai Lenora dans l'allée de tilleuls ou sous la tonnelle du fond. Ah ! je suis bien sûr que rien qu'en me voyant venir elle devinera qu'il y a du nouveau, et s'avancera vers moi en rougissant. Je lui prendrai la main et je lui dirai : Lenora, voulez-vous être ma femme, ma bonne petite femme chérie? Je la vois d'ici, elle baissera la tête, elle aura envie de pleurer; sa jolie petite main blanche tremblera dans la mienne, et de sa douce voix elle répondra : Oui, Karl.

« Alors qu'est-ce que je fais? Je la prends par la main et je l'amène à ses parens. Son père lui demande comment elle a pu se décider à épouser ce mauvais sujet de Karl; elle, pour toute réponse, se jette dans les bras de sa mère en sanglotant; moi, je suis si heureux que j'embrasse tout le monde, en commençant par la tante Gredel et en finissant je sais bien par qui.

« Sérieusement il faut que je songe à renouveler ma garde-robe. Adieu la redingote couleur purée de pois, adieu la munchica verte! C'était bon pour Karl, c'est indigne du fiancé de Lenora. Il faut qu'un de ces jours je passe à l'atelier de maître Schwab pour causer de tout cela sérieusement avec lui.

« Je ne renouvellerai pas le bail du fermier des Tilleuls. C'est là qu'il fera bon vivre à deux. Il nous faudra, pour égayer l'entrée, deux beaux massifs de rosiers, puis une jolie serre, puis des bancs et des tables de jardin pour boire de la bière au frais et pour prendre le thé. Ce sera délicieux; pour un oui, pour un non, je m'en irai à la ville, afin de lui rapporter tout ce qui pourra lui faire plaisir. D'abord, moi, je m'en irais, quand ce ne serait que pour avoir la joie de revenir et de la voir de loin se promener dans le jardin avec un chapeau de paille dont l'ombre transparente fera paraître ses beaux yeux encore plus doux et plus profonds. Ensuite... »

III.

Un doigt discret frappait à peine à la porte; Karl tressaillit et rougit comme si on l'avait surpris à rêver tout haut; il se demanda dans son trouble si on ne l'avait pas entendu du dehors, et finit par

où il aurait dû commencer : — Entrez! cria-t-il d'une voix assez émue.

Ce n'était que son valet de chambre. — Le monsieur dont voici la carte demande à être introduit, si monsieur est visible.

Karl jeta un regard sur la carte, et au grand étonnement de Gottlieb, la main de son jeune maître se mit à trembler. La carte portait pour toute indication : *W. Schœn, professeur libre à l'université de Munchausen*. Si le nom de M. W. Schœn faisait trembler la main de Karl, c'est que ce nom était aussi inscrit sur la fameuse liste des prétendans, et il n'y avait pas de croix devant ce nom, et de plus il n'y avait nulle raison d'en mettre une, du moins jusqu'ici. C'était donc un rival, et un rival redoutable qui se présentait juste au moment où Karl, escomptant l'avenir, se donnait la joie d'appeler Lenora sa fiancée.

Après que Karl et son hôte eurent épuisé les menus propos de la politesse moderne, ils s'installèrent face à face dans deux grands fauteuils avec une table entre eux; puis Karl offrit à son hôte le calumet de l'hospitalité, et chacun d'eux commença par s'entourer d'un nuage de fumée. Ces premiers rites accomplis, M. le professeur Schœn ôta sa pipe de sa bouche pour faire remarquer avec gravité que le temps était vraiment fort beau.

Karl inclina la tête poliment, et, ayant examiné sous tous les aspects la proposition énoncée par son interlocuteur, évoqua du fond de sa pipe trois ou quatre de ces cercles de fumée qui s'élèvent lentement à la file et vont toujours en s'élargissant à mesure qu'ils s'élèvent, après quoi il répondit qu'en effet le temps était exceptionnellement beau. Ne trouvant rien de plus neuf à dire pour le moment, il procéda sans retard à l'émission d'une nouvelle série de cercles bleuâtres.

— Vous souvenez-vous, dit tout à coup le professeur, du dernier bal où nous nous sommes rencontrés chez M. le recteur?

Karl, préoccupé de toute autre chose que de M. le recteur et de ses bals, levait les yeux au plafond, comme s'il cherchait au plus profond de sa mémoire.

— Tenez, reprit M. Schœn avec obligeance, voici un détail qui fixera vos souvenirs : votre cousine avait une guirlande de myosotis dans les cheveux; c'était la reine du bal!

Karl essayait de sourire et faisait de petits signes de tête approbatifs pour laisser croire qu'il se souvenait de tout. Dans la phrase de son hôte, il n'avait vu que l'allusion à la beauté de Lenora, qui lui avait mortellement déplu. — Va! va! bourreau, disait-il en lui-même, tu ne vois donc pas que tu me fais mourir à petit feu! Avoue tout de suite que tu l'aimes, et je te dirai : Épouse-la, puisque après tout tu en es plus digne que moi, misérable!

— Vous m'avez dit alors, continua M. Schœn d'une voix douce et mesurée, que vous aviez le plus grand désir d'être secrétaire de l'université.

— En effet, répondit Karl, qui commençait à respirer plus librement. Quoique docteur, je ne parlerai jamais avec assez de facilité pour être professeur, et je voudrais cependant tenir par quelque lien à notre chère université.

— Eh bien! j'ai à vous dire que le pauvre père Baumann vient d'être frappé de paralysie. Les professeurs vont se réunir au premier jour pour lui choisir un successeur. Vous voilà prévenu.

Karl se confondit en remercîmens, et comme son visiteur faisait mine de se lever pour partir : — Du tout! du tout! je ne vous permettrai pas de partir sans que vous vous soyez rafraîchi.

Lorsque Gottlieb eut apporté de la bière, Karl, qui suivait son plan et voulait contraindre l'autre à parler, leva sa chope, et la heurtant légèrement contre celle de son hôte :

— Je bois, dit-il en le regardant bien en face, je bois à vos amours!

Le professeur perdit contenance et devint aussi rouge qu'une pivoine. — J'ai frappé juste, se dit Karl, et il reprit avec plus d'énergie :

— Monsieur le professeur Schœn, je bois à vos amours!

Cette fois le professeur sembla prendre son parti, et répondit au petit choc du verre de Karl :

— Eh quoi! dit-il en balbutiant un peu, vous savez déjà?...

— Je sais tout, reprit Karl avec aplomb. Faut-il vous le prouver et vous dire que son nom commence par un L?

Karl, qui au fond espérait être démenti, fut désagréablement surpris de voir qu'il n'était tombé que trop juste.

— Oui, oui, dit précipitamment M. Schœn, je vois que vous savez tout; mais je me demande par qui et comment vous avez pu être si bien renseigné? Le mariage n'est décidé que de ce matin.

— Le mariage! s'écria Karl d'une voix étranglée; ah! oui, très bien,... le mariage est décidé. Rien de mieux,... et je vous en fais mon compliment...

La main qu'il tendit au docteur était si froide que l'autre fut effrayé et se hâta de la lui rendre.

— Avouez, dit M. le docteur Schœn, que c'est de votre cousine que vous tenez cette nouvelle?

— Je l'avoue, reprit Karl avec effort, c'est de ma cousine que je tiens cette nouvelle; ma cousine a toujours eu grande confiance en moi.

— Pardonnez-moi l'indiscrétion que je vais commettre : je me suis souvent demandé pourquoi vous n'épousiez pas votre cousine?

Karl répondit d'un ton sec : — Je déteste les blondes!

— Affaire de goût, dit philosophiquement M. le docteur Schœn; mais il est déjà tard, il faut que je vous quitte. J'espère que vous voudrez bien être mon garçon d'honneur?

— Désolé de vous refuser, mais ce jour-là justement je serai à Pumpernikel pour une affaire importante.

Le docteur, homme poli, s'abstint de lui faire remarquer que, le jour du mariage n'étant pas fixé, il était au moins étrange qu'il fût sûr d'avance d'être absent juste ce jour-là. Il se contenta de dire : — Luisa me grondera certainement de n'avoir pas su vous décider.

— Luisa? s'écria Karl, dont l'esprit venait d'être traversé par un éclair.

— Eh bien! oui, Luisa Bremer, ma fiancée.

— Mon cher ami, dit Karl en se jetant dans les bras du docteur avec une telle impétuosité qu'il faillit le renverser; je trouve que je vous ai félicité trop froidement de votre mariage; c'est une faute que j'ai à cœur de réparer.

Quand le fiancé de Luisa se fut arraché à grand' peine aux étreintes de Karl : — Décidément, se dit-il en descendant l'escalier, ce brave garçon n'a pas la tête forte; il a tort de boire tant de bière.

Une joie immense inondait le cœur de Karl. — Il en épouse une autre! s'écriait-il tout haut, comme s'il eût éprouvé le besoin d'entendre cela de ses oreilles; c'était le seul homme vraiment redoutable de la liste, et le voilà hors de mon chemin! Karl, mon garçon, tu peux te vanter d'être né sous une heureuse étoile. — Puis il se mettait à fredonner en parcourant la chambre à grands pas. Il perdait un peu la tête; c'est ainsi qu'il retira sa robe de chambre sans savoir à propos de quoi, à moins que ce ne fût pour se donner le plaisir d'être heureux en manches de chemise après avoir été heureux en robe de chambre. Il sonna son domestique pour lui dire que désormais il pourrait considérer la redingote purée de pois et la munchica verte comme sa légitime propriété, après quoi il se dirigea vers son secrétaire et en tira la fameuse liste qu'il contempla longtemps, comme un général vainqueur qui compte les morts de l'ennemi. Par un véritable raffinement de volupté, il prit une plume et traça soigneusement une croix devant le nom de Schœn. Restait le chevalier de Giessbach, secrétaire d'ambassade à Pumpernikel. — Jeune homme, jeune homme! dit Karl en s'adressant au chevalier absent, si vous croyez que je vais prendre la poste et courir après vous pour le plaisir de vous étudier de plus près, vous êtes dans une erreur profonde. Je vous connais à moitié, et je crois que c'est assez vous connaître. — Et il traça devant le nom du chevalier une croix deux fois plus grande que celle des autres condamnés.

Le valet de chambre ayant annoncé à son maître que le souper était servi, celui-ci lui demanda pourquoi il souperait, et sortit, le laissant fort embarrassé de cette parole aussi obscure que laconique. — Demain, se disait le fiancé de Lenora, j'irai faire ma demande à mon oncle Meyer; ce soir il est trop tard, et d'ailleurs je ne me sens pas assez maître de moi. — Pour tuer le temps, il alla voir des étoffes et s'informer des modes nouvelles dans les ateliers de « maître Schwab, tailleur de la cour et de plusieurs ambassades. » De là il alla regarder des meubles aux devantures des tapissiers et des bijoux à celles des joailliers. A un moment où il se retournait pour regarder passer deux dragons qui sonnaient la retraite, il tressaillit tout à coup. Drapé dans un manteau dont le collet relevé lui cachait la figure, un homme traversait rapidement la foule pour gagner une petite rue obscure. Quand l'homme tourna le coin de la rue, Karl crut reconnaître un nez grec à lui connu et des moustaches héroïques qu'il avait déjà vues quelque part; mais il se figura ou du moins voulut se figurer qu'il s'était trompé. Quand il rentra chez lui, son domestique l'avertit qu'il y avait un étranger dans son cabinet.

Karl et son visiteur restèrent longtemps enfermés. Le domestique, qui attendait des ordres dans l'antichambre, s'était endormi depuis longtemps sur un article littéraire de la *Concordia* de Munchausen, quand il fut brusquement réveillé par la sonnette. — Gottlieb, préparez tout de suite la chambre d'ami!

Lorsque l'hôte se fut retiré dans sa chambre, Karl alla constater de ses propres yeux qu'il ne lui manquait rien, puis il se renferma dans la sienne. — Maintenant que Dieu me soit en aide! s'écria-t-il avec angoisse. — Et il se promena longtemps, les bras croisés sur la poitrine, les regards perdus dans le vague, les lèvres serrées, comme s'il faisait un violent effort pour résister à une vive souffrance. A mesure qu'il songeait à la confiance qu'on avait mise en lui, à ce qu'il avait solennellement promis, à ce qu'il allait faire le lendemain, il redevint peu à peu plus maître de lui-même, son pas fut moins saccadé, ses nerfs se détendirent, il pleura longtemps en silence. — Allons, se dit-il quand l'abondance des larmes eut soulagé son cœur, je sais maintenant qu'on ne meurt pas de chagrin. — Et comme après tout, si son intelligence n'était pas brillante, son âme était forte et généreuse, il détourna sa pensée de lui-même; il ne songea plus qu'à sa chère Lenora, dont le bonheur était en jeu, et à l'exilé qui était venu avec une noble confiance lui demander un asile et des conseils. — Il faudrait pourtant dormir, disait-il à demi-voix, pour être vaillant demain matin.

Condé dormit à la veille de livrer bataille, et l'on dit à sa louange « qu'il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre. »

Karl, lui, n'étant ni Condé ni Alexandre, dormit peu, d'un sommeil léger, et fut sur pied bien avant le lever du soleil. Il soigna sa toilette avec la plus scrupuleuse attention. — Je suis un ambassadeur, disait-il en souriant tristement. Je dois faire honneur et à la puissance qui m'envoie et à celle vers qui l'on m'envoie; je dois faire honneur surtout à la mission dont je suis chargé.

Comme il se trouvait prêt bien longtemps à l'avance, il alla s'asseoir à la fenêtre. Par-delà les jardins et l'enceinte de la ville, il voyait la campagne, qui montait en pente douce à partir de la Munchlein, et où se dessinaient, dans la douce lumière du matin, des champs, des bouquets de bois, des fermes, des chemins; l'horizon était clos par les lignes sombres et opaques de grandes forêts de pins dont la brise lui apportait les parfums. Bien loin et bien haut, on entendait le chant d'allégresse d'une alouette invisible qui semblait monter toujours. Des voix claires d'hommes et de femmes commençaient à se faire entendre dans l'air sonore : c'étaient des ouvriers et des ouvrières qui se rendaient à leur travail, et quand ils étaient passés, le chant de l'alouette reprenait le dessus. Karl resta en contemplation devant le ciel, où éclataient les splendeurs d'un beau lever de soleil, s'enivrant de ce qu'il voyait, et, comme tous les hommes d'une âme simple et grande, se fortifiant et s'épurant au contact de la nature. Sa douleur s'était transformée, l'amertume de son cœur s'était dissipée : il jouissait de l'âpre et mâle volupté du sacrifice librement accompli.

— Allons! dit-il tout à coup en consultant sa montre, voici le moment. — Alors il descendit doucement l'escalier pour ne pas troubler le repos de son hôte, et se dirigea d'un pas ferme et assuré vers la maison de l'oncle Meyer.

— Où est Mlle Lenora? dit-il à la servante.

— S'il vous plaît, monsieur Karl, mademoiselle est au jardin.

Il descendit résolûment les trois marches qui conduisaient au jardin. Ce n'était pas un de nos jardins à la mode, avec des allées sinueuses, des gazons bien ratissés et des massifs savamment formés de plantes exotiques. Je suis sûr que si l'arrière-grand-père de l'oncle Meyer fût revenu, il eût reconnu d'un coup d'œil les allées où lui-même avait joué quand il était petit garçon, et rêvé quand il était jeune homme. Il y avait quelques grands arbres, notamment un vieux chêne qui faisait la gloire de la famille et l'orgueil de tout le quartier. Dans le jardin de l'oncle Meyer, on retrouvait toutes les fleurs familières qu'on commence à chasser de partout, et qu'on revoit avec un si grand plaisir dans les jardins des vieilles gens qui ont conservé la mémoire et le culte du passé. Les plates-bandes, dessinées en carrés longs, étaient remplies jusqu'à déborder sur les étroites allées de lis blancs et rouges à la tige élancée, de rosiers et

d'églantiers, de roses trémières. D'énormes touffes de belladone disputaient le terrain au fouillis des capucines et des pois de senteur. Il y avait des bordures de jolis petits œillets, des plates-bandes de romarin et de lavande, et dans le voisinage du chêne des bouquets de thym et de serpolet. Ce n'était plus un jardin, c'était un champ où les fleurs, foisonnant en pleine liberté, envahissaient les allées étroites. L'allée du milieu, plus large que les autres et soigneusement sablée, était ornée au petit rond-point d'un cadran solaire, dont le piédestal était tout couvert de grandes plaques de mousse et de lichen. Ce jour-là, de grands fils de la Vierge, alourdis par la rosée abondante, décrivaient des courbes d'une brindille à l'autre, et le jardin de l'oncle Meyer était comme recouvert d'un glacis d'argent. Çà et là, quelque rayon oblique du soleil levant piquait brusquement une goutte de rosée plus grosse que les autres, et la faisait étinceler comme une pierrerie. Karl, dont la tête était brûlante, éprouva une sensation de délicieuse fraîcheur. Il embrassa le jardin d'un seul coup d'œil, comme pour en conserver à jamais le souvenir. — C'est le paradis perdu! dit-il en soupirant. — Il venait d'apercevoir sous la tonnelle du fond la robe blanche de Lenora.

C'est alors qu'il commença de veiller scrupuleusement sur lui-même. Il prit l'allée du milieu, et trouva la jeune fille accoudée sur le mur à hauteur d'appui de la terrasse qui donnait sur le Munchlein. Lenora était si occupée à contempler le clair petit ruisseau, où s'épanouissaient de larges touffes d'iris, qu'elle n'entendit pas venir son cousin. Quand il fut tout près d'elle et qu'il l'eut appelée par son nom, elle se retourna vivement. Jamais, non, jamais, elle n'avait eu une physionomie aussi touchante. A cause de la fraîcheur du matin, elle avait jeté sur sa tête une petite capeline blanche qui ne laissait voir de sa blonde chevelure que deux bandeaux étroits. Ses yeux semblaient plus profonds, sa joue un peu plus pâle que d'habitude; sa beauté avait quelque chose de surnaturel. Pendant un de ses voyages, Karl avait vu, dans une des églises de Cologne, une tête de Vierge si belle et si mystique qu'il en emporta dans son cœur un souvenir ineffaçable. Il lui sembla que la Vierge de Cologne était là vivante devant lui.

— J'ai à vous parler, dit-il en s'arrachant avec effort à la contemplation de cette beauté séduisante et pure.

Lenora leva sur lui ses deux grands yeux pleins d'inquiétude.

— Le comte Vitolt est ici, reprit Karl en parlant presque à voix basse.

Au nom du comte, la pauvre enfant changea de couleur et devint toute tremblante. Karl fut obligé de lui prendre les mains, qu'il ca-

ressa doucement, comme on fait pour calmer un enfant. — Je l'ai vu, continua Karl; il m'a tout raconté. Il m'a dit qu'il vous aimait et que vous le saviez déjà.

Les yeux de Lenora se levèrent sur celui qui parlait avec un rayonnement de joie divine, puis elle comprit peut-être ce qu'il devait souffrir, et baissa la tête en pleurant.

— Et vous, ma chère enfant, l'aimez-vous?

Une mère n'eût pas dit cela d'une voix plus douce et mieux faite pour gagner la confiance d'une jeune fille. Lenora ne leva pas la tête; elle n'eut pas le courage de le regarder, et murmura oui si bas, si bas, qu'il le devina plutôt qu'il ne l'entendit. Il y eut alors une grande minute du plus profond silence. Karl entendait le murmure du Munchlein, qui luttait contre ses cailloux; il entendait en même temps battre son cœur à coups sourds et précipités. Lenora, levant alors son visage baigné de larmes : — Karl, dit-elle en lui prenant la main droite dans les deux siennes, Karl, il faut que vous soyez bon et indulgent pour moi comme vous l'êtes pour tout le monde... Je n'ai pas pu m'empêcher de l'aimer, il était si malheureux, il avait tant souffert! Me pardonnerez-vous jamais?

Elle hésita, ce qu'elle avait à dire était si délicat qu'elle ne trouvait point de parole pour l'exprimer. Karl comprit qu'elle se savait aimée de lui, mais son devoir était de ne rien comprendre. Il reprit donc d'un ton qu'il essaya de rendre gai : — Si je vous pardonnerai jamais? ma foi! je n'en sais trop rien. Comment! vous avez là sous la main un brave garçon qui peut passer pour votre frère ou votre oncle, et vous ne lui racontez pas ce qui vous arrive! Vous ne prenez conseil de personne, vous allez devant vous comme si vous n'aviez ni père, ni mère, ni cousin Karl! Vous demandez si je vous pardonnerai? Oui, oui, je vous pardonnerai, s'empressa-t-il d'ajouter, à la condition que vous ne pleurerez plus. Que dites-vous? ajouta-t-il en se penchant pour entendre ce qu'elle disait d'une voix entrecoupée. Vous dites que vous voudriez être morte!... Oui? Y pensez-vous, petite folle? au moment même où votre fiancé revient après une si longue absence! Est-ce ainsi que vous recevez son ambassadeur? et ne craignez-vous pas que je fasse mon rapport à celui qui m'envoie vers vous? Petite Nora! petite Nora! dit-il en la menaçant du doigt.

— Que vous êtes bon! dit Lenora en souriant au milieu de ses larmes. Et par un geste si prompt que le pauvre Karl ne put ni le prévoir, ni l'empêcher, elle lui saisit la main et la porta à ses lèvres. Karl rougit d'abord, puis il devint affreusement pâle.

— Où sont-ils donc? où sont-ils donc? criait la voix enrouée de M. Meyer. — Et l'on pouvait le voir arrêté sur le perron et appuyé

sur sa canne. Il se faisait de sa main un abat-jour et clignait des yeux en scrutant du haut de son observatoire tous les coins du jardin.

Au son de cette voix, qui n'avait cependant rien de rude ni de menaçant, Lenora tressaillit et se rejeta vivement en arrière. — Mon père! s'écria-t-elle. Karl, je vous en supplie, allez au-devant de lui, parlez-lui, ne le laissez pas venir jusqu'ici. Je suis si troublée!

Karl, sortant aussitôt de la tonnelle, s'avança vers l'oncle Meyer, qui s'engageait déjà de son pas lourd dans l'allée du milieu. Il lui barra familièrement le passage, et sans en avoir l'air le contraignit doucement à rebrousser chemin vers la maison.

— Mon bon oncle! dit-il, il faut absolument que je vous parle. L'oncle Meyer jeta malicieusement un coup d'œil sur la tonnelle, un second coup d'œil sur Karl; puis il dit en riant d'un air entendu : — Je parie que je devine ce que tu veux me dire.

— Ne pariez pas, mon oncle, répondit Karl d'un ton grave, vous seriez sûr de perdre.

— Ouais! se dit l'oncle Meyer, de quoi donc retourne-t-il?

Les deux hommes pénétrèrent dans la salle basse, où Mme Meyer était déjà installée, ainsi que tante Gredel. Quand l'oncle Meyer apprit que le comte Vitolt Dariewski était de retour, il déclara que cela lui faisait le plus grand plaisir, d'autant plus que le comte lui devait encore le récit de plusieurs épisodes de l'insurrection. Lorsque Karl lui annonça que Vitolt aimait Nora et que Nora aimait Vitolt, sa figure changea brusquement, et il laissa tomber ses bras de désappointement et de colère, — de désappointement, car il avait toujours cru que c'était pour le seul plaisir de causer avec lui que venait le jeune banni, — de colère, parce que quelqu'un s'était permis d'aimer sa fille, et sa fille s'était permis d'aimer quelqu'un, sans qu'il en eût été préalablement averti, ce qui impliquait un manque d'égards, enfin sans qu'il s'en fût le moins du monde aperçu, ce qui impliquait un manque de perspicacité. Il se sentait quelque peu en faute, c'est pourquoi il en voulait à tout le monde.

Mais Karl n'était pas homme à se laisser déconcerter pour si peu. Il plaida si bien la cause de Vitolt que l'oncle Meyer, à bout d'argumens, en fut réduit à objecter la pauvreté du jeune homme.

— Après tout, dit-il pour conclure, je ne puis pas cependant donner ma fille à un mendiant.

— Un honnête homme pauvre n'est pas un mendiant, reprit Karl avec chaleur. D'ailleurs rassurez-vous, mon oncle. Grâce à l'intercession de quelques amis puissans, le tzar a rendu au comte Dariewski la plus grande partie de ses revenus.

Ce dernier renseignement adoucit tout d'un coup l'humeur de M. Meyer. Mme Meyer, pendant toute la discussion, avait contemplé

Karl avec une stupeur profonde; c'est qu'elle se souvenait des confidences qu'elle avait recueillies à son chevet quand il était malade.

Lorsque tout fut bien convenu et que Karl eut obtenu pour son client l'autorisation de se présenter rue de la Cigogne à titre de fiancé, l'oncle Meyer avoua en toute confidence à son neveu qu'il aurait bien cru que c'était lui, Karl, qui aimait Lenora, et que c'était pour lui-même qu'il venait demander sa main. Karl affirma avec une rare effronterie qu'il n'avait jamais songé à se marier, et qu'il avait le pressentiment qu'il mourrait vieux garçon. Mme Meyer, indignée, ouvrit la bouche pour lui donner un démenti; mais, réflexion faite, elle se tut.

En quittant la maison, Karl se rendit à la police afin d'obtenir un permis de séjour pour le comte Dariewski. Comme on ne voulait pas lui accorder plus de quinze jours, le mariage fut célébré dans le plus bref délai. Quand on apprit dans la ville que c'était Karl qui avait fait ce mariage et qui avait obtenu pour le comte Vitolt l'autorisation de séjourner à Munchausen, il se fit un revirement dans l'opinion publique; les conseillers lui retirèrent leur estime, les étudians lui rendirent la leur.

Lorsque la jeune comtesse Dariewska fut partie pour Paris avec son mari et que Karl fut livré à lui-même, il lui sembla que sa vie était finie, et que son cœur avait cessé de battre.

Un homme courageux peut, sans être terrassé, voir s'écrouler en un instant le bonheur de toute sa vie, il peut voir ses plus chères espérances détruites d'un seul coup sans souhaiter la mort, il peut se rattacher à la vie par l'idée du devoir alors que l'idée de bonheur n'a plus aucun sens pour lui; mais que cette épreuve, même s'il l'accepte avec résignation, lui paraît dure et amère! Il semble vivre de la vie ordinaire, mais aucune de ses actions n'a pour lui le sens qu'elle avait autrefois, et il s'effraie de ce changement intérieur alors que rien ne paraît changé autour de lui. Lorsque Karl s'aperçut que la ville de Munchausen était encore trop pleine pour lui du souvenir de Lenora, quand il comprit qu'il éprouvait une poignante volupté à retrouver partout celle qui était comme morte pour lui, et qu'il finissait par se complaire dans sa douleur, il résolut de s'expatrier pour quelque temps. Il hésitait encore, mais, voyant que ses amis s'inquiétaient de sa pâleur et de l'éclat fiévreux de son regard, il résolut de ne pas donner sa douleur en spectacle, et partit pour la Hollande, où il alla cacher son chagrin, comme Descartes y avait caché ses méditations.

JULES GIRARDIN.

LE

ROMAN POLITIQUE

EN ANGLETERRE

LOTHAIRE, PAR M. DISRAELI.

Alcibiade n'est plus jeune; il a été premier ministre. Chargé de soutenir les intérêts d'un grand parti dans l'assemblée des députés de la nation, il semblait livré sans réserve à cet emploi, qu'il remplissait avec honneur. Le souvenir de ses premières années s'effaçait parmi les anciens, les jeunes gens les ignoraient, et il vieillissait paisiblement au rang des hommes graves. Tout à coup il s'est fatigué de cette gloire tranquille. Il lui a plu de montrer qu'il n'avait pas oublié l'art par lequel il triomphait, il y a quarante ans, de l'inattention de ses concitoyens. Il a voulu essayer, ni plus ni moins que s'il avait encore sa fortune à faire, d'une de ces surprises assaisonnées d'un grain de scandale, dans lesquelles il portait une certaine grâce au temps de sa jeunesse, et qui ont mis à plusieurs reprises en émoi toute la cité. Alcibiade, l'Alcibiade du torysme, c'est M. Disraeli (1) que je veux dire, occupe l'opinion; il est depuis deux mois l'entretien des salons. Alcibiade est content.

(1) En écrivant ces pages, il m'a été impossible de ne pas me rappeler plus d'une fois la chronique politique du 1er mars 1868, une des dernières et des plus éloquentes de M. E. Forcade, dans laquelle il donnait en termes chaleureux la bienvenue à M. Disraeli, premier ministre. La *Revue* avait publié dès 1844 un article étincelant de M. E. Forcade sur *Coningsby*. Très sensible aux réelles séductions de ce talent, dont il fut un des premiers en France à signaler les généreuses promesses, il n'avait pas cessé depuis d'en suivre avec un intérêt de prédilection le développement et la fortune. Il

Il a publié un roman tout plein d'esprit et de thèses hasardées, de portraits contemporains et de paradoxes. On le lit partout, on le commente avec passion. Chacun prétend reconnaître et démasquer les personnages; les personnages se démasquent eux-mêmes en réclamant dans les journaux contre les irrévérences de l'auteur. Le nom du héros se répète tout haut et s'imprime en toutes lettres. Tandis qu'il voyage quelque part en Espagne, fumant des cigarettes, faisant la sieste et peut-être lisant *Lothaire*, sans s'apercevoir qu'il en a fourni les traits, des discussions s'élèvent, des paris s'engagent dans les clubs de Londres sur ses sentimens religieux. « Il est sincèrement catholique, et il l'est pour jamais, » disent les uns. « Il va rentrer dans le giron de l'église anglicane, disent les autres : comment en serait-il autrement, puisqu'après tout *Lothaire* reste fidèle à l'anglicanisme? » Enfin, ce qui est le comble de la popularité, ce qui met de nos jours aux succès littéraires le dernier sceau, *Lothaire*, à peine au monde, est passé en étiquette commerciale : son nom a déjà servi à baptiser un parfum nouveau.

Certes un roman politique et théologique de M. Disraeli est aujourd'hui un événement qui explique cette émotion. C'est chose assez extraordinaire en effet qu'au milieu des soucis et des travaux attachés à son rôle le chef d'un parti parlementaire, le *leader* de l'opposition trouve le temps d'écrire un roman. Si l'on songe aux luttes qui se sont livrées depuis trois ou quatre ans dans la chambre des communes, à la part que M. Disraeli a dû y prendre, l'étonnement redouble. Une telle publication témoigne d'une activité et d'une liberté d'esprit, d'une sérénité d'imagination, auxquelles je rends volontiers hommage. Cela dit, et malgré le bruit qu'elle fait, convient-il de prendre au sérieux l'œuvre nouvelle de M. Disraeli? Ce serait, je le crains, se méprendre et sur la valeur du livre et sur le but de l'auteur. Montesquieu raconte qu'après une longue journée passée sur le *Digeste*, il écrivait le soir, pour se délasser, une lettre persane. Il abordait en se jouant les questions du jour, il résolvait haut la main les problèmes les plus graves, il se moquait du parlement et de l'académie, il mettait le système de Law en parabole, il tournait en ridicule les mœurs contemporaines. Montesquieu croyait n'écrire que « pour les têtes bien frisées et bien poudrées, » et il a fait un chef-d'œuvre. Je m'imagine que *Lothaire* est né à peu près de même. Le lendemain de quelque grand débat sur la réforme ou sur l'église d'Irlande, M. Disraeli écrivait un chapitre de

éprouva, comme il l'écrivait, « un épanouissement de cœur » lorsqu'il vit de si longs efforts couronnés enfin par le succès. L'examen de *Lothaire* m'a conduit à considérer la carrière politique et littéraire de M. Disraeli dans son ensemble. Je l'ai fait librement, sans craindre de m'écarter, au moins dans la forme, de quelques-unes des appréciations de notre regretté collaborateur.

son roman; il se reposait des discussions réelles par des conversations de fantaisie, il se vengeait d'une déconvenue au parlement en esquissant la charge de quelqu'un de ses adversaires, sans ménager toujours son propre parti. Par malheur, le roman est soumis à des conditions plus rigoureuses que le cadre des *Lettres persanes*, et je dois déclarer, pour être sincère, que M. Disraeli n'a pas fait un chef-d'œuvre; mais il s'est amusé, c'est au moins la moitié de ce qu'il a voulu.

Il y aurait donc de l'injustice et de la naïveté à juger *Lothaire* comme une œuvre littéraire sérieusement méditée. Il suffit d'un coup d'œil pour y reconnaître les indices les plus certains de l'improvisation. Si l'on y trouve de l'agrément, une ironie spirituelle, une éloquence pleine de verve, je ne conseille à personne d'y chercher des caractères approfondis, de puissantes peintures des passions humaines. Qu'on le remarque bien, en qualifiant ce roman d'œuvre improvisée, je prétends ne faire aucun tort à l'auteur, je me flatte au contraire d'entrer dans sa pensée. M. Disraeli est de ceux qui se piquent de tout traiter avec légèreté et, qu'on me passe l'expression, par-dessous la jambe. Cette affectation de n'attacher d'importance à rien pour se montrer supérieur aux choses qu'on fait n'est-elle pas la plus aristocratique des élégances? Cette légèreté *fashionable* n'est-elle pas tout l'opposé de la pédanterie? Qu'est-ce, je vous prie, qu'un roman pour qu'un homme comme il faut y consacre autre chose que le superflu de son loisir? Qu'est-ce même que la politique pour qu'on aille s'y absorber tout entier? Si l'on demandait à M. Disraeli comment il parvient, avec des journées qui n'ont en somme pour lui comme pour tout le monde que vingt-quatre heures, à mener de front la tâche du romancier et celle de l'homme politique, je ne serais pas étonné qu'il prétendît avoir encore du temps de reste.

M. Disraeli n'avait, je crois, rien écrit depuis *Tancrède*, qui date de 1847, si ce n'est une vie de lord George Bentinck, en 1852. L'apparition de *Lothaire* avait, comme on voit, tout le piquant d'une rentrée; mais, à part cette circonstance bien faite pour éveiller la curiosité, M. Disraeli, passé maître en l'art de faire sensation, n'a pas manqué de recourir aux moyens de succès qui lui sont familiers. Le premier est de prendre autour de lui des personnages connus, de les affubler d'un costume à sa guise, et de leur donner dans son œuvre un rôle sérieux ou ridicule. C'est là chez lui une vieille habitude. Après *Vivian Grey*, en 1826, il parut coup sur coup trois clés pour donner les noms des portraits que l'auteur y avait rassemblés. Dans *Coningsby*, en 1844, tout le monde reconnut et nomma le marquis d'Hertford, le duc de Rutland, lord Lonsdale, John Croker, Théodore Hook, etc., et sous le nom de Juif Sidonia l'auteur lui-

même. Dans *Lothaire,* vous voyez figurer, avec leur nom propre ou sous des pseudonymes faciles à percer, Mazzini et Ledru-Rollin, Napoléon III et Garibaldi, M[lle] Nilsson et la princesse de Metternich. Parmi les personnages principaux du roman, voici le marquis de Bute, une des plus grandes fortunes d'Angleterre, converti l'année dernière au catholicisme, qui en est le héros; voilà le duc et la duchesse de Sutherland, cet autre est monseigneur Manning, cet autre encore un estimable professeur d'Oxford, M. Goldwin Smith, que sa notoriété modeste n'a point préservé des libertés indiscrètes de M. Disraeli. Malheur à quiconque a la figure ou le caractère qu'il faut pour remplir un vide, pour tenir une place dans ses romans! Il l'introduit dans sa galerie, et il ne se donne pas même la peine de faire subir aux caractères dont il s'empare, en les passant au feu de l'imagination, la métamorphose nécessaire pour les élever à la dignité de l'art. Il les prend tels quels, les altérant assez pour que la plus noble figure devienne au besoin ridicule, pas assez pour qu'elle cesse d'être reconnaissable. Mettre l'histoire contemporaine en rébus, proposer des énigmes dont le mot exige si peu d'effort, c'est un procédé sûr et commode pour amuser le lecteur, heureux d'exercer à peu de frais sa pénétration. Je ne sais si c'est là un procédé bien littéraire. En se plaçant au cœur de la société actuelle, dans le vif de ses préoccupations, en parlant le jargon du jour, M. Disraeli s'imagine probablement donner à son roman de la vérité et de la vie. J'ai peur qu'il ne se trompe. On peut mettre le *peerage* et le dictionnaire des contemporains à contribution, emprunter à la chronique des salons l'aventure la plus fraîche, et ne tirer de tout cela qu'une œuvre factice et des pantins où rien ne palpite.

Il est encore pour le romancier qui vise avant tout à susciter du tapage autour de son œuvre une autre ressource à peu près infaillible, c'est d'attaquer sans crainte quelque haute question de philosophie sociale et d'en promettre hardiment la solution. M. Disraeli est également coutumier de ce procédé. Dans ceux de ses romans qui ont eu le plus de succès, il n'avait pas manqué d'aborder la question à l'ordre du jour. Dans *Coningsby,* qui parut au moment où le parti conservateur était en train de se diviser, il proclamait de son autorité privée la déchéance du vieux torysme, et s'offrait pour le conduire à la fontaine de Jouvence. Dans *Sybil,* il traçait d'une main intrépide, les conditions d'une conciliation définitive entre les prétentions des chartistes et les droits de l'autorité royale. Dans *Tancrède,* son héros allait jusqu'en Asie demander à la sagesse orientale ses secrets pour rajeunir la civilisation chrétienne, atteinte d'épuisement. M. Disraeli sait par expérience qu'un romancier peut résoudre d'un trait de plume les problèmes qui font pâlir les penseurs et les hommes d'état : le public se montre avec lui de facile

composition. Il sait que, si le métier de novateur pratique a ses périls, celui de romancier-prophète obtient aisément une vogue passagère. Il n'avait aucune raison de se départir d'une méthode aussi sûre. C'est pourquoi il a cette fois encore abordé la question qui lui a paru de l'intérêt le plus brûlant. Cette question, c'est la rivalité du catholicisme et de l'église anglicane. Si l'on considère les circonstances qui ont donné à cette vieille querelle un redoublement de vivacité, si l'on songe que la passion de la théologie est le péché mignon du grand monde en Angleterre, qu'il n'y a presque pas d'homme, pas de vieille femme, pas de jeune fille ou d'écolier qui ne prétende avoir ses idées sur l'église nationale, sur la doctrine de l'inspiration et sur la justification par la foi, on conviendra que le sujet est heureusement choisi. Ajoutez que l'auteur occupait, il n'y a pas longtemps, le poste le plus élevé, que les événemens peuvent l'y reporter demain, et vous comprendrez que l'on coure à son livre comme à la source des plus curieuses révélations.

Je suis loin assurément de méconnaître l'importance du sujet adopté par M. Disraeli. La lutte des différens cultes entre eux, et surtout celle de l'esprit religieux, sous les formes positives qu'il revêt aujourd'hui, contre l'esprit d'examen, dominent de très haut tous les débats dans lesquels l'avenir de la société moderne est engagé. On ne pouvait montrer aux prises de plus grands adversaires. Toutefois, si le sujet est d'un ordre très philosophique et très relevé, ce que personne ne s'avisera de contester, peut-il servir de matière à un roman? C'est de quoi il est permis de douter après avoir lu *Lothaire*. L'exaltation des croyances, le fanatisme, la passion religieuse sous tous ses aspects est, je ne le nie pas, éminemment dramatique; aucune passion n'est plus propre à faire éclater l'énergie de l'âme et toutes les qualités du caractère, aucune n'a donné lieu à des scènes plus poignantes. Sans sortir de l'Angleterre, l'histoire du XVIe et du XVIIe siècle en fournit la preuve à chaque pas; mais en Angleterre comme ailleurs la passion religieuse est aujourd'hui bien affaiblie. Elle est rare surtout dans le monde où nous transporte M. Disraeli, elle n'y est pas même de bon goût, et fléchit en toute occasion devant les convenances de la vie mondaine. Aussi dans *Lothaire* je vois bien des opinions différentes, je ne rencontre de passion nulle part. Encore ces opinions répondent-elles moins à des convictions intimes qu'à des préjugés de classes et à des intérêts de situation. Sans doute ces opinions raisonnent le mieux du monde, catholiques et protestans plaident leur cause avec une égale habileté, tous sont diserts et ingénieux; mais ces dissertations, ces raisonnemens, qui seraient à leur place dans

un traité de théologie, ne peuvent suppléer dans un roman la passion absente.

On ne s'étonnera donc pas si la fable imaginée par M. Disraeli, malgré les développemens plus ou moins heureux qu'elle amène, nous laisse en général assez froids. M. Disraeli a pris pour théâtre l'olympe aristocratique dans lequel il s'est complu de tout temps à placer ses histoires. Ce ne sont que lords, ducs et marquis. Ces personnages habitent des palais splendides, où tout est monumental, où l'art étale ses merveilles, où l'or, le bronze, le marbre et l'albâtre reluisent de toutes parts. Brentham, Vauxe, Belmont, Muriel-Towers, Crecy-house, sont des résidences telles qu'on n'en rencontre que dans les contes de fées. Les bals, les fêtes, les réceptions, s'y succèdent incessamment. On dirait qu'en décrivant sans ménager les couleurs le perpétuel enchantement de ces existences riches et oisives, M. Disraeli se propose d'écraser le commun des lecteurs condamnés au travail, de leur faire sentir toute la misère et la vulgarité d'une vie laborieuse. Eh bien! c'est dans ce monde presque uniquement occupé de ses plaisirs, voué au culte de toutes les frivolités, qu'il cherche les avocats des diverses doctrines religieuses. C'est là qu'il prend son héros. Lothaire est un jeune lord qui réunit le double avantage d'un nom des plus illustres et d'une fortune immense. Lothaire, à la veille de pouvoir disposer de lui-même, car il est orphelin, est une puissance sociale, et l'on conçoit que l'église anglicane, dans laquelle il est né, et le catholicisme, qui espère le conquérir, se disputent avec acharnement ses préférences. Il a été confié aux soins de deux tuteurs, un lord d'Écosse, qui est presbytérien rigoureux, et un Anglais devenu catholique, le cardinal Grandisson. La lutte s'engage dès le début à propos de l'éducation de Lothaire, et commence par une victoire que remporte le cardinal; il obtient que Lothaire soit placé à l'université d'Oxford, dont le protestantisme mitigé est de nature à l'acheminer vers la vérité catholique. Lothaire n'est pas entré dans la vie, il est encore sur les bancs, que déjà tout le monde se préoccupe de sa croyance, les uns pour l'affermir dans le protestantisme anglican, les autres pour le gagner à la religion catholique. On l'obsède de conseils, on l'entoure de séductions et de flatteries, on dresse mille embûches sur sa route, et nous le voyons sur le point d'y tomber et de se laisser convertir. Il échappe néanmoins au péril, grâce au hasard plutôt qu'à sa volonté, et demeure fidèle à la religion dans laquelle il est né. Je l'en félicite; mais je ne saurais, je le confesse, me passionner beaucoup là-dessus. Qu'il reste protestant ou qu'il devienne catholique, qu'il communie de la main de son chapelain anglican ou de celle du cardinal, je n'en puis être autrement ému. A voir avec quelle ardeur on s'agite autour de lui,

quel enthousiasme ceux qui se le disputent manifestent au moindre succès dont ils se flattent, il semblerait que le sort de la religion, que les destinées de l'Angleterre sont attachés à la fermeté ou à la faiblesse de cet enfant. On nous dit que sa conversion sera l'événement du siècle; mais nous n'en sommes pas convaincus. Un jeune lord anglais possesseur d'une grande fortune est un personnage très considérable assurément, fût-il d'ailleurs un imbécile, ce qui n'est pas sans exemple. Cependant, que le choix qu'il fait de telle ou telle religion ait une influence aussi décisive sur les destinées sociales, voilà ce qu'on peut, je crois, révoquer en doute. Si, comme on l'affirme, le marquis de Bute a posé pour modèle de Lothaire, son histoire aurait dû préserver M. Disraeli d'une exagération que je ne crains pas de qualifier de puérile : le marquis de Bute s'est converti au catholicisme, et nous ne voyons pas que cette conversion ait eu jusqu'à présent pour effet de changer sensiblement l'équilibre religieux ou politique du monde.

J'ignore si M. Disraeli s'est aperçu que cette pauvre intrigue ne suffisait pas pour passionner le lecteur ou même pour captiver puissamment son attention; toujours est-il qu'au sujet que je viens d'indiquer, il a cru devoir rattacher un épisode fort inattendu. C'est l'histoire des incidens qui ont précédé ou accompagné le renvoi des troupes françaises en Italie et la catastrophe de Mentana. Il a plu à l'auteur de dérouler dans son roman la conspiration qui a pour objet de rendre Rome aux Italiens et d'anéantir le pouvoir temporel du pape. Nous assistons aux délibérations du comité national romain, nous pénétrons dans le camp de Garibaldi, nous sommes témoins d'une entrevue secrète entre un agent du pape et l'ambassadeur français en Angleterre, qui discutent devant nous les raisons propres à déterminer l'empereur Napoléon III à voler au secours du pape. En un mot, nous voyons se former sous nos yeux le nœud qui est tranché à Mentana, nous entendons le canon de la bataille, on nous ouvre la porte des ambulances où sont transportés les blessés, enfin nous sommes conduits jusqu'à la veille du concile destiné à consacrer le triomphe de la bonne cause, à raffermir pour jamais la papauté, et qui doit être aussi, du moins on nous l'assure, l'événement du siècle. En sa qualité d'ancien premier ministre, M. Disraeli est sans doute en possession de renseignemens précieux sur ces graves événemens, et plus d'un lecteur s'attendrait à trouver ici de piquantes indiscrétions. M. Disraeli n'est pas homme à trahir les secrets de la diplomatie, il les a prudemment remplacés par des fictions qui ne brillent pas toujours par la vraisemblance ou par la nouveauté.

Le fil par lequel cet épisode est cousu à l'histoire de Lothaire est si artificiel qu'il y a là deux sujets réellement distincts. En tout cas,

l'épisode est si énorme qu'il anéantit le sujet principal, le cadre est si vaste qu'à peine on y découvre le tableau; mais ce que M. Disraeli ne paraît pas avoir soupçonné, c'est que les événemens, quelque grands qu'ils soient, n'intéressent dans un roman que par le caractère de ceux qui les accomplissent ou qui du moins y prennent part. Or le héros du roman est un personnage aussi indécis dans ses affections que dans ses idées, jouet des circonstances et de son entourage, qui ne sait jamais et qui ne pourrait dire à un seul moment ni ce qu'il aime ni ce qu'il croit. Pendant les vacances d'Oxford, il s'enflamme en un clin d'œil pour la sœur d'un de ses camarades de collége, lady Corysande. Il ne l'a pas vue depuis quatre jours, il n'a pas causé trois fois avec elle, qu'il demande sa main, et il l'épouserait sans plus de façons, si la mère de Corysande n'avait la prudence de l'éconduire doucement. Dès lors il n'y pense plus. Il tombe ensuite sous l'empire d'une autre jeune fille, Claire Arundel; il ne demande pas sa main dès le premier quart d'heure, et nous en sommes presque surpris, mais il est évident qu'il ne tarderait guère, s'il ne rencontrait une belle étrangère, Teodora, qu'il se met à aimer aussitôt. Tout annonce qu'il s'agit cette fois d'une passion sérieuse, d'un de ces amours qui subjuguent pour jamais et qui laissent dans l'âme une trace ineffaçable. Il est à la vérité fort difficile de comprendre la nature de cet amour. Teodora est mariée, et Lothaire est un trop honnête jeune homme pour songer une seule minute à en faire sa maîtresse. Cependant, par un procédé qui fait plus d'honneur à sa munificence qu'à sa délicatesse, il lui envoie tout d'abord un collier de perles en prenant la précaution fort inutile de garder l'anonyme; elle lui rend son collier sans se fâcher. Teodora meurt de la mort la plus tragique; Lothaire l'oublie et revient à Claire Arundel. Claire entre au couvent; il retourne à Corysande, et il a l'audace de lui dire : « J'ai commis bien des fautes et fait bien des sottises, j'ai eu des opinions et j'en ai changé; mais il est un sentiment qui n'a jamais varié en moi, c'est mon adoration pour vous. » Voilà qui est par trop fort, et ce qui n'est pas moins singulier, c'est qu'en parlant ainsi Lothaire a peut-être la naïveté de croire ce qu'il dit, car il n'a connu que des amours de pensionnaire, et n'a jamais eu que des velléités d'écolier.

L'auteur nous assure que Lothaire « avait de nobles aptitudes et un plus noble cœur. » Lothaire parle en effet de fonder des écoles, de bâtir deux mille *cottages* sur ses domaines, de déclarer une guerre à mort au paupérisme, le fléau des sociétés modernes : ce sont là d'excellentes intentions, nous n'éprouvons que le regret de ne pas les lui voir réaliser. Quant à ses aptitudes, le moyen d'en douter lorsque nous l'entendons s'écrier du ton le plus convaincu : « Mes opinions, elles sont formées sur toute chose, du moins sur

toute chose d'importance, et, qui plus est, elles ne changeront jamais? » Et là-dessus il répète très fidèlement ce qu'on lui a enseigné, c'est-à-dire ce qu'un lord qui dispose de plusieurs millions par an doit professer par respect pour son rang et croire par intérêt. Seulement ces opinions manquent un peu de fixité; elles suivent invariablement la destinée de ses amours, elles naissent, meurent et revivent au gré des fantaisies de son cœur. Avec lady Corysande, il est pur anglican, il montre un attachement profond à l'église nationale, qui est à ses yeux le fondement de la société, l'honneur et le salut du pays. Avec Claire Arundel, qui est une catholique exaltée, il se met à l'école des jésuites, il assiste à *ténèbres*, il patronne des bazars, il s'éprend d'enthousiasme pour l'architecture religieuse, et veut consacrer quelques millions à faire élever au milieu de Londres une cathédrale catholique. Avec Teodora, dont la religion philosophique repousse toutes les religions où se retrouve la main de l'homme, et qui n'a d'autre culte positif que celui de la future république romaine, Lothaire n'est plus ni catholique ni anglican; il dit adieu aux projets de *cottages* et de cathédrale; l'argent qu'il y destinait, remis aux mains de Teodora, sert à acheter des fusils pour armer les volontaires de Garibaldi. Lui-même s'enrôle dans l'armée révolutionnaire, et tombe blessé sur le champ de bataille de Mentana. Après un tel pas, vous le croyez peut-être engagé sans retour. Détrompez-vous. Recueilli miraculeusement par Claire Arundel dans la foule des blessés apportés à Rome, soigné par elle, entouré de jésuites pendant sa maladie, circonvenu par leurs machinations perfides, il se laisse ranger parmi les héros de l'armée pontificale; il figure, un cierge à la main, dans une cérémonie publique célébrée pour rendre grâces à la vierge Marie du miracle dont elle l'a honoré. Ce qui nous frappe ici, ce n'est pas, comme M. Disraeli l'a sans doute pensé, la profondeur des intrigues catholiques, c'est la niaiserie du jeune innocent qui s'y laisse enlacer. Ce qui confond, c'est qu'une fois revenu à la santé, loin de rompre avec les gens qui lui ont fait jouer impudemment un tel personnage, il n'a pas même la force de s'indigner contre eux. Il tombe si bas, il montre une telle faiblesse, qu'un de ceux qui ont le plus à cœur sa conversion, un Anglais catholique, lord Saint-Jérôme, finit par le prendre en pitié : sa fierté de gentilhomme se révolte de l'abaissement infligé à un pair d'Angleterre, sa délicatesse l'emporte sur son catholicisme, et il arrache Lothaire aux mains des jésuites.

Le roman porte pour épigraphe un mot de Térence où l'on pourrait être tenté de chercher la pensée de l'auteur. « Tout connaître, dit le poëte latin, est salutaire à la jeunesse. » Lothaire, qui ne connaît rien encore, entre dans la vie avec toute la suffisance de son âge; l'expérience ne tarde pas à châtier sa présomption, les réa-

lités du monde viennent redresser tour à tour chacune de ses erreurs. Le but du romancier n'est-il pas précisément de nous le montrer gravissant à la sueur de son front les premières pentes de la vie et d'épreuve en épreuve atteignant enfin jusqu'à la sagesse? L'idée n'est pas nouvelle, et chacun citerait aisément plus d'un ouvrage dans lequel des prosateurs ou des poètes, quelques-uns de génie, l'ont plus ou moins heureusement développée. Cette idée est de celles qui ne s'épuisent jamais, et nous ne demanderions pas mieux que de suivre avec intérêt le progrès d'une éducation que les livres ne remplacent pas; mais l'éducation n'intéresse que par le mérite de l'élève, et l'on sait ce qu'il convient de penser de Lothaire. « Des spéculations sans fin, dit l'auteur, sur les religions, sur les églises, sur le système solaire et l'ordre cosmique, sur le but de la création et la destinée de l'homme, occupaient son esprit. » Il ne paraît pas que ces réflexions et l'expérience qui vient s'y ajouter lui soient fort utiles. C'est qu'il y a des natures malheureuses auxquelles les plus fortes leçons ne profitent pas, ce sont les natures qui manquent de ressort, et Lothaire est justement de celles-là. Rien ne prouve qu'après avoir vu tant de choses, lorsqu'il revient aux pieds de Corysande et à l'anglicanisme, ce qui semble être pour M. Disraeli le dernier mot de la sagesse, il vaille mieux qu'à son début. Rien ne prouve qu'il ait plus de fermeté dans les idées, plus d'énergie dans la volonté, qu'il soit mieux armé contre les surprises de l'amour-propre ou de la passion; je ne jurerais pas qu'il ait acquis assez de prudence et de sagacité pour éviter à l'avenir les embûches dont la vie est semée jusqu'au bout. Si l'auteur a voulu décrire une éducation, elle est insuffisante et stérile; au lieu de profiter à celui qui la reçoit, elle fait tristement ressortir sa parfaite nullité.

On comprend sans peine que M. Disraeli ait personnifié dans trois femmes les opinions entre lesquelles son héros paraît si longtemps partagé. Les femmes ont toujours été grandes faiseuses de prosélytes, elles sont le plus efficace de tous les instrumens de propagande, et voilà bien des siècles qu'un maître en fait de prédication en donnait la raison, lorsqu'il disait aux hérésiarques de son temps : « Adressez-vous aux femmes, elles reçoivent promptement parce qu'elles sont ignorantes; elles répandent avec facilité, parce qu'elles sont légères; elles retiennent longtemps, parce qu'elles sont têtues. » Le saint homme aurait pu donner à sa pensée une expression plus polie; mais, si l'on y réfléchit et qu'on veuille être sincère, on avouera que ces paroles, dans leur crudité, résument quelques-unes des qualités par lesquelles les femmes ont exercé tant d'ascendant aux époques de foi vive et de lutte religieuse, qualités parfaitement compatibles d'ailleurs avec les séductions dont elles se montrent le plus jalouses. M. Disraeli prodigue à ses héroïnes des qualités con-

traires, il ne se contente pas de les faire belles, il les fait encore instruites, raisonneuses et discrètes. Se rapproche-t-il par là davantage de la vérité? Je ne le pense pas, mais on voudrait du moins pour l'honneur de Lothaire que l'empire qu'elles prennent tour à tour sur son esprit s'expliquât par leur caractère, et on regrette de n'y pas découvrir des traits assez nets et assez tranchés.

Lady Corysande n'a rien qui la distingue des personnes de son âge. La duchesse, sa mère, a soin de nous apprendre qu'elle ne ressemble pas à tout le monde; c'est, dit-elle, une nature compliquée dont la profondeur l'inquiète. Je serais fort embarrassé de dire en quoi cette profondeur consiste; je vois une jeune fille parfaitement stylée, imbue de tous les préjugés assortis au rang de sa famille, qui en religion comme en politique a les opinions de ses parens, et qui se prononce sur les questions du jour avec une assurance à laquelle on ne peut s'empêcher de sourire. Claire Arundel, d'une famille toujours restée catholique, est plus passionnée, mais elle n'est pas plus naïve. Orpheline, elle a l'église pour véritable foyer. Elle vit entourée de jésuites et mêlée à la haute intrigue ecclésiastique. Elle fait partie d'une sainte conspiration dont un des buts principaux est l'abolition du nom d'Europe, inventé par les philosophes, et le rétablissement du seul nom qui exprime avec vérité l'origine et la grandeur de la civilisation occidentale, celui de chrétienté. Claire Arundel s'efforce d'initier Lothaire aux projets et à la diplomatie sublime de l'église; elle rêve, dans sa ferveur chevaleresque, une nouvelle croisade, non pour reconquérir l'Orient, mais pour sauver le monde entier, qu'elle déclare en péril, s'il n'est ramené promptement sous la bannière du Vatican. Elle voudrait placer Lothaire à la tête de cette croisade; après lui avoir sauvé la vie, elle devient le pivot de la grande machination formée autour de lui et le personnage principal de l'indigne comédie par laquelle on espère l'enchaîner sans retour.

Teodora est la figure que M. Disraeli s'est appliqué à peindre avec le soin le plus complaisant. Est-ce un personnage réel, est-ce une allégorie? Il n'est pas aisé de le décider, et cette incertitude montre qu'en la laissant, à dessein sans doute, enveloppée d'un mystère qui lui a semblé poétique, l'auteur n'est parvenu qu'à la rendre vague et à rassembler en elle des traits incohérens. Elle réunit tous les talens : elle chante comme la Malibran, elle danse comme Taglioni, elle déclame comme Rachel. A dix-sept ans, elle a servi de modèle pour la tête de la république qu'on voit sur les pièces de 5 francs frappées en 1848. Elle enthousiasmait la foule en chantant *la Marseillaise*. Elle est restée, sous le nom de Marie-Anne, l'objet d'un culte mystérieux dans le peuple, qui se réunit encore pour célébrer son souvenir. Elle est l'inspiratrice et l'idole d'une société secrète, la

Madre Natura, sur laquelle M. Disraeli paraît avoir des documens entièrement inédits. Tout autrement vaste et puissante que la Marie-Anne, cette société, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, dont le réseau indestructible s'étend sur tous les états de l'Europe, dispose des trônes et des peuples; le but qu'elle poursuit, plus grand que celui de renverser les rois ou d'établir une constitution nouvelle, est d'éliminer de l'Occident l'élément sémitique qui s'y est introduit. Pour le moment, elle obéit aux inspirations de Teodora; celle-ci en est l'âme, elle participe à toutes ses entreprises, et plus d'un volontaire de Garibaldi se souvient avec admiration de son intrépidité dans les journées du Voltorno et d'Aspromonte. Elle porte aujourd'hui le nom plébéien de Mme Campian, elle est la femme d'un Américain qui joue à côté d'elle un rôle assez effacé. Enfin elle se laisse aimer, comme une humble mortelle, par Lothaire. Peut-être l'aime-t-elle aussi; du moins elle estime sa conquête d'assez haut prix pour vouloir le convertir à la république, à la démocratie, et ne dédaigne pas de mettre la générosité du jeune lord à contribution pour armer les soldats de la liberté romaine. Elle manifeste d'ailleurs une inconsistance d'idées qui nous ferait croire que c'est bien à une cervelle de femme et non pas à l'idéale personnification d'un principe que nous avons affaire. Elle ne conçoit pas de société humaine sans religion, et elle répudie toutes les religions. Animée d'une confiance exclusive dans les idées, elle condamne les conspirations comme impuissantes et coupables, et elle ne cesse de conspirer. A la veille de Mentana, elle a sur le territoire papal une dernière entrevue avec le fidèle Romolo Colonna, chef du comité national romain. Il s'agit de prévenir le retour des troupes françaises, et elle veut le dépêcher à Paris pour négocier avec Napoléon III.

« Pour lui, dit-elle en parlant de l'empereur, les sociétés secrètes sont, comme le suffrage universel, des bêtes farouches et dangereuses qu'il faut et qu'on peut surveiller, dompter, manier au moyen de la police. Il leur prête l'oreille, mais il joue avec elles en temporisant. Au fond du cœur, son sang italien méprise les Français. Il faut quelque chose de plus profond, qui le touche de plus près, pour le gagner. Rome doit lui faire appel, un appel irrésistible.

— Rome l'a fait, dit Colonna en levant les yeux sur celle qui lui parlait, et il hésita un instant.

— Et Rome l'a fait en vain, voulez-vous dire? Non; il y a eu un martyre, mais le sang de *Felice* a servi de baptême à l'Italie nouvelle. Au reste je ne pense pas à répandre son sang. N'eût été l'intrigue et la duplicité savoyarde, cette tentative n'eût jamais été nécessaire. Nous ne lui en voulons pas, du moins à présent, et nous pouvons lui faire de grandes offres. La révolution en France n'est jamais qu'une singerie de

la vie et de la pensée italiennes. La grande affaire des Français au siècle dernier, compromise et perdue par leur imbécillité, n'aurait pas même été commencée sans les réformes en Toscane; 1848 fut l'écho de nos sociétés. La Seine ne sera jamais troublée tant que le Tibre roulera des flots paisibles. Qu'il consente à la liberté de Rome, et la *Madre Natura* le garantit contre les barricades parisiennes.

— Les républicains garantir les dynasties! dit Colonna en secouant la tête.

— C'est le point décisif. Il peut se fier à nous. Empereurs et rois rompent tous les traités sans remords; mais il sait que ce qui est une fois enregistré par le pouvoir le plus ancien qu'il y ait au monde est sacré.»

Et là-dessus Teodora continue à dévoiler la politique de la *Madre Natura*. Elle finit par persuader à Colonna que tout dépend de Napoléon III, que c'est sur lui qu'il faut agir.

« Et si j'échoue? dit enfin Colonna.

— Vous n'échouerez pas. Après tout, son intérêt plaide pour nous.

— Les influences sacerdotales sont bien fortes autour de lui. Son intérêt une fois reconnu, un mot, un regard, parfois un soupir, une larme, peuvent avoir un effet fatal.

— Tout dépend de lui, dit de nouveau Teodora. S'il disparaissait de la scène, toute intervention serait impossible.

— Mais il est en scène, et, selon toute apparence, il y restera.

— Une seule vie ne doit pas être un obstacle entre Rome et la liberté.

— Que voulez-vous dire?

— Je veux dire que Romolo Colonna doit aller à Paris et affranchir son pays. »

M. Disraeli, en écrivant ces lignes, y a-t-il bien pensé? Cette âme sans tache, cette héroïne pour laquelle il sollicite nos sympathies et laisse assez clairement deviner les siennes, cette vaillante Clorinde de l'idée pure, est-ce bien elle qui tient un pareil langage? Lorsque nous l'entendons débiter cette politique de fantaisie et conclure par l'assassinat, nous ne reconnaissons plus cette femme d'une intelligence supérieure, d'un cœur inaccessible à tout ce qui n'est pas un sentiment généreux; nous ne voyons plus en elle que le symbole des contradictions de l'esprit révolutionnaire.

Parmi les personnages intéressés à l'action, le cardinal Grandisson, monsignor Catesby, monsignor Berwick, dans lesquels est représenté sous ses divers aspects le génie de la diplomatie ecclésiastique, ont excité particulièrement la curiosité. Chacune de ces figures a la prétention d'être un portrait. Le peintre les a-t-il tracées d'une main assez impartiale? Je n'ai pas à me prononcer sur ce

point; ma tâche se borne à rechercher si elles répondent au rôle qui leur est assigné. A moins de sacrifier uniquement au goût de la satire et d'ôter ainsi toute portée à son œuvre, il devait leur donner au moins un caractère digne de la cause qu'ils soutiennent, leur prêter une habileté politique en harmonie avec la hauteur de leurs ambitions. Le cardinal a la vertu d'un saint, l'austérité d'un ascète, et pour ainsi dire la transparence d'un ange; il ne mange ni ne boit, c'est lui qui nous l'apprend. Il a d'ailleurs le savoir-vivre d'un grand seigneur, et son éloquence a remporté les plus beaux triomphes. « Le cardinal avait une foi sans bornes dans l'influence féminine et une foi non moins grande dans son influence sur les femmes. Sa confiance à cet égard reposait sur de bonnes raisons. Il n'avait pas seulement converti une duchesse et plusieurs comtesses, il avait ramené au bercail une vraie Marie-Madeleine. Cette princesse du demi-monde, dans la fleur de sa beauté, dans l'éclat de sa gloire, avait tout à coup laissé tomber de ses mains les rênes et le fouet d'or, et s'était jetée aux pieds du cardinal. » A la bonne heure; mais est-ce assez pour un homme chargé des destinées de la religion catholique dans un grand pays? Du moins suborner un jeune lord par des pratiques qui deviennent à la fin tout à fait odieuses est une besogne qu'il devrait laisser à des subalternes. Quand on le voit tremper dans la fabrication d'un miracle, participer au piége tendu à son propre pupille, se charger de le convaincre qu'il s'est battu pour le pape et non contre lui, ce que nous ressentons, ce n'est pas de l'admiration pour son habileté, c'est du mépris pour son caractère; il se ravale au rang d'un vulgaire intrigant.

Le roman tel que le conçoit M. Disraeli paraît être simplement un cadre à digressions : l'esprit peut s'y livrer à tous ses caprices, l'auteur y hasarder toutes les lubies, y jeter toutes les idées qui lui passent par la tête. Le nombre des questions touchées dans *Lothaire* suffirait sans peine à défrayer tout un cours de philosophie. Un Syrien que Lothaire rencontre à Jérusalem, qui a lu Goethe et Spinoza, lui fait une leçon sur la personnalité divine et sur la création. Un artiste, M. Phœbus, nous expose ses théories sur l'éducation. La race juive, la part qui lui revient dans l'œuvre de la civilisation, sa puissance actuelle et ses grandeurs futures, avaient autrefois le privilége d'enflammer l'enthousiasme de M. Disraeli; *Coningsby* et *Tancrède* étaient remplis de dithyrambes à sa gloire. Aujourd'hui les Aryens ont remplacé les Juifs; la race aryenne, dont l'aristocratie anglaise fournit les exemplaires les plus achevés, trouve dans M. Phœbus son avocat. On aurait mauvaise grâce à discuter la justesse de chacune de ces idées. Il est clair que M. Disraeli n'entend pas être responsable des opinions qu'il lui convient d'énoncer par la bouche de ses personnages. Il lui suffit de montrer qu'il a même abondance

d'argumens ou de sophismes à mettre au service de toutes les thèses, et cette gloire de rhéteur ne peut lui être contestée. Il maintient du reste un si exact équilibre entre les opinions en présence, qu'à n'en juger que par son roman il serait impossible de dire celle qui a ses préférences.

Rien, il est vrai, ne nous autorise en général à demander au romancier de prouver quelque chose. Il a parfaitement le droit de laisser la théologie aux théologiens, la philosophie aux philosophes, la politique aux publicistes et aux hommes d'état. Sa tâche est assez belle de peindre sous des couleurs vraies la nature et les passions humaines. Il n'est pas de qualités d'esprit qu'il ne puisse déployer dans un champ aussi vaste; mais, puisque le roman politique et philosophique est celui que M. Disraeli affectionne, il est permis d'attendre qu'il s'explique nettement, qu'aucun nuage ne plane sur l'idée qu'il veut mettre en lumière. Au contraire *Lothaire* ne nous laisse aucune idée précise; il est impossible de dire quelle est la vérité morale ou sociale, quelle est la leçon que l'auteur veut en tirer. La seule idée qui ressorte de l'ouvrage, c'est que la religion est le fondement nécessaire des institutions humaines. Tous les personnages, y compris la républicaine Teodora, sont d'accord sur ce point; mais le catholicisme est aussi absolu à cet égard que le protestantisme, et il a certainement pour lui l'avantage de la rigueur comme celle du courage dans les applications qu'il déduit de ce principe. Le dénoûment de Lothaire, le triomphe de la *religion parlementaire*, comme le cardinal appelle dédaigneusement l'anglicanisme, ne paraît pas peut-être assez justifié par les raisonnemens de l'auteur.

Il est arrivé, si je ne me trompe, à M. Disraeli de protester contre l'arrêt qui prétend interdire au même homme de réunir plusieurs supériorités, par exemple la supériorité politique et la supériorité littéraire. Il avait raison. C'est là une vue de petit esprit, une règle formulée par l'impuissance, que viennent démentir à chaque page de l'histoire d'illustres exceptions. Sans contester à M. Disraeli aucun talent, je ne puis m'empêcher de remarquer que pour lui la littérature et la politique n'ont jamais été réellement séparées; l'ambition de l'écrivain ne s'est jamais distinguée en lui de l'ambition politique. Il n'a connu en aucun temps ce goût désintéressé des lettres qui marque la vocation du génie, et qui seul enfante les chefs-d'œuvre. Il a eu toujours une arrière-pensée en s'y livrant, il s'est servi d'elles pour s'ouvrir les portes de la vie publique, voilà tout. Le roman a été entre ses mains un moyen d'offrir ses services, d'exposer des plans de rénovation universelle, de développer des programmes, de dénigrer des adversaires, de lancer des manifestes. Lorsqu'après l'échec d'une tentative de journal politique, aujour-

d'hui désavouée en son nom par ses amis, il écrivit *Vivian Grey*, il n'était rien encore. Vivian Grey, c'est la force qui se connaît, le génie impatient de son obscurité, qui trouve dans le marquis de Carabas l'aristocrate incapable dont l'influence et la fortune lui sont nécessaires pour se produire. Le marquis de Carabas ne répondit pas à l'appel de M. Disraeli. Il fallut qu'il attendît longtemps, qu'il multipliât les coups d'éclat, qu'il fît incessamment sonner ses grelots et ne laissât pas une seule minute le public oublier son nom; il dut changer plus d'une fois de bannière, accepter le patronage d'O'Connell et rompre scandaleusement avec lui, amuser la foule de ses défis, de ses querelles, de ses prophéties fanfaronnes, avant d'atteindre son but et d'entrer à la chambre des communes. C'était en 1837. Quelques années plus tard, le vieux parti tory se dissolvait, abandonné de ses chefs, appauvri de tout ce qu'il possédait de talens éminens; il appelait un homme qui se chargeât de le conduire, ou plutôt d'en rapprocher et d'en refondre les élémens épars. Alors paraît *Coningsby*. C'est le manifeste d'une ambition qui croit son heure arrivée. M. Disraeli dénonce aux vieux l'avénement des jeunes; il prend la parole au nom du parti nouveau qui va naître, il en trace avec l'autorité d'un chef le rôle et les devoirs. L'année suivante, le flot des utopies révolutionnaires a grandi; M. Disraeli marche à sa rencontre pour le maîtriser et se faire porter par lui. *Sybil* est une héroïne chartiste dans laquelle le sentiment des souffrances populaires s'associe aux priviléges indestructibles et tutélaires d'une haute naissance. C'est un traité d'alliance que le chef tory propose aux radicaux. Nous sommes à la veille de 1848; M. Disraeli publie *Tancrède*, écho des débats qui ont lieu dans le parlement sur les incapacités politiques des Juifs, peinture de l'inquiétude qui règne partout et de la crise sociale dont il essaie de signaler le remède. Les théories que la réflexion n'a point mûries, les plans de régénération sociale dont on ne prend pas la peine d'indiquer les moyens, remplissent ces romans. Qu'importent la réflexion et le bon sens, pourvu que ces vagues promesses ne nuisent pas à l'autorité de l'homme politique et servent ses vues? L'auteur met en pratique sa maxime favorite : « l'homme n'est grand que lorsqu'il agit par passion, il n'est irrésistible que lorsqu'il parle à l'imagination. »

Si ses romans sont de la politique, sa politique ne tient-elle pas aussi du roman? Combien il a fallu à M. Disraeli de temps, d'efforts et d'esprit pour se faire sincèrement adopter par un parti auquel un talent tel que le sien était pourtant si nécessaire! C'est que ses idées n'entraient dans aucun cadre, ne ménageaient aucune tradition. Une seule chose était claire, à savoir son aversion déclarée et opiniâtre pour les whigs, « cette faction rapace, tyrannique, inca-

pable. » Grand mérite assurément aux yeux des tories, mais qui ne suffisait pas pour dissiper tous leurs doutes. Le but qu'il annonçait était en effet inquiétant. A l'entendre, il ne s'agissait pas de moins que de créer de nouvelles forces politiques, de restaurer dans la société anglaise les deux grandes existences que la lutte égoïste des partis a effacées de l'histoire, le monarque et la multitude, de les affranchir l'un et l'autre du joug sous lequel ils sont tombés. « Le temps, disait-il dans la conclusion d'un de ses romans, le temps, qui mûrit tout, a fait germer enfin dans l'esprit anglais quelque soupçon que les idoles si longtemps adorées, les oracles si longtemps écoutés, ne sont point la vérité. On commence à cette heure à murmurer tout bas qu'obéissance et fidélité ne sont point une simple phrase, que la foi n'est pas une illusion, que la liberté populaire est quelque chose de plus substantiel et de plus large que le profane exercice des droits de souveraineté par telle ou telle classe politique. » Ces paroles, si peu explicites qu'elles fussent, renfermaient des menaces pour tout le monde. Rendre un corps à ces ombres, revenir à la monarchie patriarcale, rajeunir l'aristocratie en la forçant à mériter ses priviléges, refouler la démocratie pour jamais et la transformer en une clientèle volontaire et bien nourrie, voilà donc le rêve conçu par M. Disraeli. Encore une fois, y eut-il jamais politique plus romanesque?

Deux noms, dont le rapprochement peut sembler d'abord inattendu, me viennent sans cesse à l'esprit lorsque j'embrasse d'un coup d'œil cette physionomie singulière d'homme d'état et d'écrivain, et ils aident, si je ne me trompe, à en démêler la signification. M. Disraeli me fait souvent penser à Henri Heine. Chez tous les deux en effet, même vivacité d'intelligence, même pénétration, même promptitude à saisir toutes les idées et à s'approprier pour un instant toutes les doctrines, même vagabondage d'imagination, même indiscipline de génie, même mélange bizarre de fantaisie et de pensée, de frivolité et de profondeur. Avec un sérieux apparent auquel on se laisse aisément surprendre, mais avec un don d'ironie qu'ils ne se donnent pas la peine de maîtriser, ils prennent plaisir à se jouer de toutes les convictions, et leur impertinence ne ménage ni les institutions ni les hommes. M. Disraeli a eu la chance, qui n'échut pas à H. Heine, de vivre dans un milieu où certains excès n'eussent jamais été tolérés. La rigidité de l'opinion en Angleterre a mis un frein à sa témérité native, elle a contenu dans les limites du bon goût son amour du scandale. Il a été préservé par là des licences d'expression dans lesquelles se complaisait le « Voltaire romantique. » Il n'a pas connu non plus les souffrances morales, les âpres soucis, les angoisses, les sérieuses épreuves, qui répandent l'amertume dans

l'ironie du poète allemand, et lui arrachent parmi ses éclats de rire des cris si poignans; mais comme il tranche néanmoins sur la société anglaise, sur cette société qui porte si gravement le joug des convenances, et qui punit parfois avec tant de rigueur ceux qui essaient de le secouer! Quelle perturbation il jette dans son parti, quelle inquiétude il y sème par les saillies de sa verve goguenarde, ce champion de l'ordre aristocratique, ce soutien de la hiérarchie, cet admirateur des titres et de la fortune! De quel doigt irrespectueux il lève tous les voiles et touche aux institutions qu'il prétend défendre! Ici, comme chez H. Heine, on ne saurait méconnaître l'influence persistante de la race. L'un a fini par embrasser le catholicisme, l'autre est né dans l'église anglicane; mais ils restent Juifs, et pour sa part M. Disraeli, courageux avocat des Juifs à la chambre des communes et dans ses livres, n'a jamais désavoué sa parenté avec eux (1). L'eût-il essayé d'ailleurs que le sceau de la race, vivement empreint dans son génie et dans son caractère, l'aurait

(1) Dans la préface d'une nouvelle édition de l'ouvrage de son père, *Curiosities of literature*, publiée en 1858, M. Disraeli a donné d'intéressans détails sur l'histoire de sa famille. Ses ancêtres étaient d'abord établis en Espagne. Ils quittèrent ce pays au XVI[e] siècle pour échapper à l'édit d'inquisition de Torquemada, et allèrent se fixer à Venise. En témoignage de reconnaissance pour le Dieu qui avait guidé la famille à travers les périls et afin d'y perpétuer le souvenir de sa protection, ils changèrent leur nom sonore de Villaréal pour celui de Disraeli, nom que, selon notre auteur, aucune famille juive n'avait porté avant eux. Dans la ville des doges, ils joignirent le négoce et la banque, et firent une brillante fortune. Vers le commencement du règne de George III, la sécurité dont les Juifs jouissaient en Angleterre, depuis que le principe de tolérance à leur égard l'avait emporté sous Cromwell, détermina le chef de la maison à envoyer le plus jeune de ses fils à Londres pour y créer une succursale de la banque de Venise. Benjamin, c'était son nom, est le grand-père de l'ex-ministre. Il résidait depuis dix-sept ans en Angleterre, lorsqu'à l'instigation de sa femme il embrassa le protestantisme. « Ma grand'mère, dit à ce propos M. Disraeli, d'une beauté remarquable et d'une famille qui avait beaucoup souffert de la persécution, avait pour sa race ces sentimens d'amertume que les ambitieux ne sont que trop disposés à concevoir sous le poids de l'infériorité sociale à laquelle ils sont condamnés par leur naissance. Ces sentimens, qu'ils devraient, ce semble, réserver aux persécuteurs, atteignent souvent, chez ceux dont le tempérament a un certain degré de sensibilité, les persécutés eux-mêmes, et la colère, que devraient seule inspirer l'aveuglement et la malice de l'adversaire, n'épargne pas la conscience obstinée de celui qui souffre de ses injustices. » Benjamin Disraeli mourut en 1817. Il avait de l'esprit, des goûts élégans, et avait créé près de Londres un parc dans le style italien. Il comptait de nombreux amis dans la politique et dans les lettres. Cependant la répugnance de son fils Isaac pour les affaires lui causa une déception pénible. Ce fils, auteur d'un certain nombre d'écrits beaucoup lus autrefois et voué exclusivement à la culture des lettres, resta jusqu'à la fin pour son père une énigme. Tandis que les Juifs espagnols-portugais, les *Sephardim*, perdaient peu à peu l'empire de la bourse, les *Aschkenasim* ou Juifs allemands-polonais, les Rothschild, les Goldsmith, s'en emparaient. « Le conserver n'était pas notre destinée, dit M. Disraeli d'un ton modeste qui pourrait bien cacher un certain orgueil. »

trahi. Malgré son torysme d'emprunt, on sent, il faut le dire à son honneur, dans le langage de M. Disraeli une sympathie de cœur pour les déshérités qui n'est guère une disposition anglaise et aristocratique : c'est bien plutôt un souvenir de l'égalité juive et un sentiment puisé dans la législation républicaine de Moïse; mais ce qui est plus juif encore, c'est ce fonds de cynisme, dernière défense d'une race trempée de longue date par la persécution et le mépris, bronzée par l'habitude de l'outrage. M. Disraeli n'est pas plus exempt que H. Heine de cette audace qui défie le ridicule, et qui même sait en tirer parti. Rien ne le démonte; il oppose, on le voit, une complète indifférence aux jugemens de ce monde à qui la maison d'Isaac a donné un sauveur, qu'elle domine encore dans son abaissement, et il est moins sensible à ses injures qu'au plaisir de lui jeter à la face toutes ses misères, de peindre la décadence et l'asservissement de cette chrétienté, « dont la moitié adore un Juif et l'autre moitié une Juive. » Que leur fait, aux descendans de cette race vouée pendant tant de siècles à la spoliation et à l'opprobre, que leur fait le sort de ces institutions qui ne sont pas son œuvre, qu'elle n'a connues si longtemps que par le poids et la variété des maux dont elles l'accablaient? Si les Juifs sont aujourd'hui de la famille, en sont-ils depuis assez longtemps pour en épouser les passions et les soucis? Ce titre de citoyen, que vous venez de leur jeter comme une aumône, peut-être parce qu'il n'a plus de prix à vos yeux, ce cadeau, qui ne témoigne que du déclin de votre orgueil, demande-t-il de leur part tant de reconnaissance? Ne vous étonnez donc pas s'ils se sentent encore étrangers parmi vous, et si, en se mêlant à vos affaires pour y faire les leurs, ils ne vous cachent pas leur indifférence, et se vengent par la moquerie de quinze siècles d'abjection.

Ainsi s'explique la moitié du talent de H. Heine et de M. Disraeli; mais H. Heine n'eut jamais qu'une ambition littéraire. Malgré son humeur batailleuse, quoiqu'il voulût qu'on gravât sur son tombeau une plume et une épée, il était trop véritablement poète pour désirer bien vivement entrer dans la vie publique, quand bien même l'état de l'Allemagne de son temps le lui eût permis. Il ne touchait à la politique qu'en homme d'imagination, à cause des émotions dont il était avide, et parce qu'elle fournissait une matière inépuisable à son génie moqueur. Il se contentait d'admirer Napoléon sans vouloir l'imiter. Au contraire M. Disraeli a dès sa jeunesse affiché l'ambition d'être un régénérateur politique. Il n'est pas de rêves si vastes dont il ne se soit bercé, et il n'a pas fait mystère de ses desseins. La première place parmi ses contemporains, dans son pays, est la seule qu'il ait jugée digne de lui, il s'est cru fermement appelé à l'occuper, et il n'a pas tardé un seul jour à le signifier au

monde. Cette société que ses frères en Israël dominaient par la puissance de l'argent, il s'est donné pour mission de la dominer aussi en y conquérant l'autorité politique. Une foi dans sa mission à l'épreuve des railleries et des échecs, une assurance dans l'avenir qu'aucun mauvais présage n'a jamais déconcertée, une patience que rien ne lasse à varier ses plans, à développer ses utopies, rappellent invinciblement le nom de Napoléon III. Sa naissance, son éducation, ne l'avaient pas préparé, comme le fils de la reine Hortense, au métier de prétendant : il l'a été néanmoins autant qu'il pouvait l'être dans un pays constitutionnel, et il s'est conduit comme tel sans douter de lui un seul moment. Servi, comme tous les prétendans, par ses folies autant que par son mérite, il montait de chute en chute vers le terme de son ambition : l'*Épopée révolutionnaire* était son Strasbourg, la querelle avec O'Connell était son Boulogne. Il a marché à son but avec la rectitude, l'ignorance des obstacles et le bonheur d'un somnambule. Il a conquis ce qui manque rarement aux audacieux, des admirations naïves et d'aveugles dévoûmens; il ne s'est pas ému du nombre de ses adversaires, il était sûr qu'au jour du succès une partie d'entre eux se feraient honneur d'avoir deviné son génie. Peu ménager de promesses, il s'est fort peu soucié d'encourir le décri qui s'attache au charlatanisme, sachant bien que promettre beaucoup et se faire valoir intrépidement est un moyen de subjuguer les esprits qui ne s'use jamais. Il a eu, lui aussi, son socialisme, et pour en répandre les bienfaits il ne demandait que le pouvoir. Citoyen d'un pays libre, il ne cachait pas son mépris pour les libertés illusoires qui entravent les bonnes intentions de l'autorité, et qui retardent au profit d'un égoïsme de classe les félicités du peuple. Par malheur, il ne se trouvait pas, comme Napoléon III, dans un milieu favorable, et ce n'est pas merveille que son socialisme autoritaire n'ait point jusqu'à présent prospéré sur le sol anglais.

Personnellement M. Disraeli a fait une fortune dont il a lieu d'être satisfait. La prédiction qu'il jetait à la chambre des communes, le 7 décembre 1837, à travers les rires et les clameurs, s'est réalisée: il a bien fallu l'écouter à la fin, et depuis longtemps sa voix impose le silence et l'attention. Le pouvoir qu'il s'était promis de conquérir, il l'a exercé. Cette jeunesse à laquelle il a tant de fois prêché l'ambition comme le premier de ses devoirs et la plus salutaire des vertus sociales, qu'il appelait dans *Coningsby* et dans *Sybil* à sceller avec lui la réconciliation du peuple et de l'autorité, elle l'a reconnu et le reconnaît encore pour un de ses chefs. M. Disraeli a été trois fois chancelier de l'échiquier, il est devenu en 1868 premier ministre, et l'on a bien fait de saluer son avénement comme un honneur pour les lettres, comme une victoire du talent. M. Disraeli est

arrivé sans patronage, en concurrence avec les noms historiques; il a eu sa parole pour seul titre et sa plume pour tout écusson. Sa fortune est plus que le prix du mérite, elle est un paradoxe; il devait échouer dix fois, ayant tant de chances contraires. Je ne parle pas de son isolement, de son nom, stigmate éclatant d'une origine qui devait soulever contre lui des préjugés, fort affaiblis à cette heure! grâce en partie à son succès, mais encore redoutables il y a vingt ans. C'étaient là des obstacles qu'un talent comme le sien pouvait surmonter sans trop de peine, pour peu qu'il eût pris les chemins frayés, employé les moyens connus pour se faire pardonner de n'être pas de vieille souche anglaise; mais d'autres obstacles tout autrement sérieux étaient en lui-même, dans son caractère, dans la nature de son talent. Il a voulu tout emporter d'assaut, la réputation et le pouvoir. Il a revêtu comme une armure l'insolence de l'esprit et de l'ambition. Il a déclaré après Falstaff que « le monde était son huître, » qu'il était résolu à l'ouvrir n'importe avec quel instrument. Il a multiplié les excentricités, accumulé comme à plaisir les doutes sur son bon sens, sur sa capacité politique, sur la sincérité de ses convictions. Il a réussi pourtant, et, si l'admiration doit être proportionnée à la difficulté vaincue, on ne saurait vanter trop haut son énergie, son activité et ses ressources.

En revanche, l'usage qu'il a fait du pouvoir, et c'est là-dessus que se jugent en définitive les hommes d'état, n'a pu répondre aux prétentions qu'il avait annoncées. Au pouvoir comme dans l'opposition, il a prouvé que personne ne parle mieux que lui, que nul ne s'entend mieux au maniement d'une chambre, n'exécute une manœuvre avec plus de dextérité; mais il n'a pas épargné une défaite à son parti, il n'a pas retardé d'une heure le déclin précipité de la politique dont il s'est constitué le gardien. Il devait rajeunir, transformer le torysme; il a été simplement conservateur à la manière de ses devanciers, et il n'a pas même conservé intact l'héritage qu'il avait reçu. Il lui est arrivé de moissonner ce que ses mains n'avaient pas semé, ce que d'autres influences que celles de son parti avaient mûri. Il s'est acquitté de cette tâche avec habileté, mais à contre-cœur, et dès le lendemain les bras lui sont tombés de fatigue devant une autre besogne, bien faite néanmoins pour allumer son ambition. M. Disraeli a refusé d'entrer à la chambre des lords, et ce refus montre qu'à soixante-quatre ans il n'a rien perdu de son goût pour l'action. Il se peut que dans un de ces orages parlementaires qu'un vent imprévu amène d'une heure à l'autre il soit reporté au pouvoir. Tient-il en réserve quelque projet destiné à relever l'honneur du drapeau, ou bien faut-il s'attendre à le voir encore une fois, selon sa propre expression, « emprunter les habits de ses ad-

versaires pendant qu'ils sont au bain? » Je ne sais; mais les promesses dont il a été prodigue ont été jusqu'à cette heure stériles. C'est que la hardiesse des théories, la beauté des plans, ne font pas le génie de l'homme d'état; c'est que le roman le plus magnifique ne remplace pas l'étude consciencieuse des besoins du temps; c'est que la pire chose en politique est de trop sacrifier au paraître.

Comme romancier, M. Disraeli ne laissera pas d'œuvre durable. Il a, qu'on me permette de le dire, mangé sa gloire en herbe. Il n'a jamais eu la patience de faire crédit d'une heure au succès. Ses romans politiques, les seuls auxquels on puisse reconnaître une valeur, ont eu la vogue. Que sont-ils aujourd'hui? Des dates, et rien de plus. Ils marquent des étapes sur la carrière parcourue par l'auteur, ils rappellent un moment dans l'histoire des opinions et des modes en Angleterre.

Le public y cherchait autrefois avec empressement la secrète pensée de l'homme politique, l'explication anticipée de sa conduite. Il ouvrait une oreille avide à ses révélations; mais il faut qu'un révélateur soit jeune pour être écouté. Promettre n'est pas de tous les âges. Aussi *Lothaire* marque à cet égard une réserve à laquelle M. Disraeli n'avait pas accoutumé ses lecteurs. Il n'entreprend pas de résoudre d'emblée le problème religieux qui agite l'époque actuelle; il ne se charge pas de réconcilier l'église anglicane et le catholicisme; il se contente de décrire sans beaucoup d'émotion les prouesses des combattans, de nous y faire assister comme à un tournoi. On ne regretterait pas trop ce dogmatisme aventureux, ou plutôt on saurait gré à M. Disraeli d'être descendu de la chaire et du trépied, si son œuvre témoignait d'un effort sincère pour se conformer à la vérité humaine. Il n'en est rien. Aujourd'hui comme autrefois, tout lui est bon, pourvu qu'il s'égaie et se fasse applaudir. Toucher en passant du bout de sa cravache des personnes vivantes, mettre en scène à l'improviste M. Glyn, le *whip* de l'opposition lors de son dernier ministère, nous introduire dans la salle fumeuse où les *fenians* tiennent leurs assemblées, peindre à la grosse brosse un prétendu paradis aristocratique pour ébahir la foule, cela ne peut manque de plaire aujourd'hui, et c'est une tâche plus aisée que de faire jouer puissamment les ressorts du cœur humain; mais qui se souciera dans quelques jours de toutes ces belles choses? M. Disraeli a porté dans la politique et dans la littérature les qualités d'un boute-en-train. Parce que le public applaudit volontiers à tout ce qui l'amuse, il a cru que le talent suffisait à tout. Cette erreur, qui est celle de beaucoup de gens d'esprit, explique pourquoi M. Disraeli n'est, dans la haute acception de ces deux mots, ni un homme d'état ni un écrivain. N'est-il pas trop tard pour qu'il en revienne?

P. CHALLEMEL-LACOUR.

LA

QUESTION OUVRIÈRE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

IV.

LE ROLE DE LA BOURGEOISIE DANS LA PRODUCTION (1).

S'il est un reproche que l'on puisse adresser à notre siècle, ce n'est assurément pas de refuser son intérêt au sort des populations ouvrières. Chacun aujourd'hui étudie leur situation et cherche les meilleurs moyens d'améliorer leur destinée. Tous les projets qui tendent à ce but et qui semblent réalisables sont assurés de rencontrer la faveur et l'appui du public. Il n'est pas de combinaison ingénieuse qui n'ait été ainsi mise au jour, appliquée sur une échelle plus ou moins vaste, et qui n'ait eu son heure de vogue; mais il y a dans tous ces plans de réforme et de palingénésie une part irréductible d'erreur qui, donnant lieu à des espérances démesurées, amène presque toujours à court délai de pénibles déceptions. A force d'examiner l'état des travailleurs manuels, on finit par perdre de vue les autres parties de la société. L'on conçoit pour les premiers une sorte de progrès isolé, un mode spécial et hâtif de perfectionnement. Ces études unilatérales et exclusives conduisent à des théories que la pratique finit bientôt par condamner, et les engouemens les mieux

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

fondés en apparence ne tardent pas à disparaître devant la brutale contradiction des faits.

Nous nous proposons d'éviter ici cette cause habituelle de confusion que l'on retrouve dans la plupart des écrits des publicistes contemporains qui ont abordé l'étude de la question ouvrière. Il nous paraît utile, indispensable même, de porter un moment nos yeux sur la bourgeoisie, de chercher par une impartiale analyse des faits économiques quel est le rôle qui lui incombe dans la production, quelle est la fonction essentielle dont elle s'acquitte, et de nous demander s'il serait possible de remplacer ou de limiter son concours. Existe-t-il dans l'état social une distribution naturelle des tâches? Est-il dans l'ordre des choses que telle ou telle catégorie de personnes et de familles ait des qualités spéciales qui la rendent plus apte que toute autre à une série déterminée de services? C'est là une étude préjudicielle qui doit devancer l'adoption de tout plan nouveau d'organisation du travail. Nous croyons que les écrivains, en très grand nombre, qui ont consacré leur talent et leur zèle à la propagande des systèmes actuellement en faveur, — la participation aux bénéfices et la coopération, — n'ont point apporté à l'examen de ce sujet un esprit assez dégagé de parti-pris. La plupart ont supposé de prime abord qu'à la classe ouvrière étaient échues des aptitudes universelles qui n'avaient besoin que d'être développées par quelques années d'apprentissage ou d'école pour qu'elle fût aussitôt en état de remplir toutes les positions, de diriger tous les ressorts du mécanisme social. Aussi lui ont-ils conseillé de quitter immédiatement les vieilles méthodes de travail pour s'adonner à l'association sur la plus large échelle. Ils ont ouvert à ses efforts un champ d'espérances sans bornes, mais où elle a bronché et piétiné dès les premiers pas. C'est qu'on avait admis comme axiome un principe qui aurait eu besoin d'une démonstration rigoureuse. L'on n'avait pas pris garde qu'il y a des qualités et des vertus bourgeoises d'une utilité de premier ordre, et qu'il n'est pas possible d'acquérir en peu de temps. Nous n'avons assurément pour la bourgeoisie ni tendresse exclusive ni flatterie intéressée : elle a ses défauts, ses vices même, comme toute réunion d'êtres humains; mais son caractère, son esprit, ses traditions, la disposent merveilleusement à un rôle économique qui ne peut être bien rempli que par elle. Pascal a dit avec son grand sens : « Quand l'homme s'abaisse, je l'élève; quand il s'élève, je l'abaisse. » La bourgeoisie dans ces derniers temps a été assez battue en brèche, négligée, perdue de vue ou traitée en parasite et en tyran, pour qu'il soit permis à un esprit froid et impartial de chercher à définir son véritable rôle économique.

I.

Notre époque possède au plus haut degré l'esprit de généralisation et d'abstraction. C'est pour elle un procédé familier que de désigner par des formules brèves et absolues les divers élémens qui concourent au développement de la société. Rien de plus usuel que de décomposer dans le langage et d'opposer l'un à l'autre les agens variés qui impriment le mouvement à la production, comme s'il s'agissait de forces naturelles, simples et immuables. L'on met ainsi en regard ces deux facteurs, le *travail* et le *capital*, comme les deux uniques auxiliaires et copartageans que l'on rencontre dans l'industrie. On s'habitue à ne rien voir en dehors de ces dénominations auxquelles on attribue une rigueur scientifique. Toutes les parties de la population se laissent atteindre par cette contagion des formules abstraites. Le moindre ouvrier, comme l'homme du monde et l'économiste, parlera sans cesse de l'antagonisme, des prétentions réciproques et des victoires ou des défaites du *capital* et du *travail*, ces frères ennemis entre lesquels l'accord et la paix semblent devenus impossibles. Cette phraséologie, quand elle sort des livres spéciaux pour se répandre dans le langage courant, n'est pas sans propager des erreurs funestes et préparer de graves dangers. A séparer ainsi perpétuellement la société en deux classes, dont l'une est désignée par le mot de *travail* et l'autre par le mot de *capital*, on finit bientôt par croire que le seul attribut de l'une est l'effort sans relâche, comme l'unique fonction de l'autre est la possession exclusive des instrumens de production. Telles sont bien en effet les idées populaires. Une seule chose distingue la bourgeoisie aux yeux de nos artisans, c'est qu'elle détient les machines, les matières premières et tous les autres objets qui constituent le capital. Aussi arrivent-ils à se demander si la présence de cette classe qu'ils prétendent privilégiée a une réelle utilité économique, et, suivant qu'ils sont enclins aux procédés de justice sommaire ou confians dans les mécanismes inventés par les novateurs, ils déclarent à la bourgeoisie une guerre ouverte, ou bien ils cherchent à lui faire une concurrence paisible, en essayant de s'acquitter des fonctions qu'elle seule semblait destinée à remplir. Des hommes éclairés accompagnent ou précèdent même les ouvriers sur ce terrain, et les convient à des entreprises auxquelles ils étaient jusqu'ici restés étrangers. Assurément, si le seul caractère propre à la classe bourgeoise était la possession des instrumens de travail, il n'y aurait rien qui pût s'opposer à ce que les ouvriers, par la réunion de leurs épargnes ainsi que par les ressources qu'un bon aménagement du crédit leur fournirait, se fissent commerçans, banquiers,

industriels, et réunissent dans leurs mains toutes les fonctions de la vie sociale. Avec un peu d'application et de persévérance, ces tentatives devraient réussir; mais est-il vrai que la bourgeoisie n'ait d'autre rôle et d'autre mission que de détenir les capitaux? C'est là une grande erreur. La bourgeoisie joue dans l'organisme social un rôle plus actif, plus prépondérant, plus difficile à remplir, et dont j'oserai même dire qu'elle seule peut suffisamment s'acquitter.

La classe bourgeoise ou moyenne a deux qualités qui font d'elle le pivot de la société : elle a l'esprit de tradition et l'esprit d'initiative; elle unit l'un et l'autre dans la plus parfaite mesure. Aussi est-elle à la fois un guide et un modérateur. Grâce à ces facultés précieuses, qui semblent s'exclure, mais qu'elle sait concilier, elle est l'agent du progrès régulier et l'âme de la production. Il est assez de mode aujourd'hui de ne tenir aucun compte de l'esprit de tradition, et cependant il occupe une grande place non-seulement dans la vie morale et intellectuelle, mais dans la vie économique. La tradition, c'est l'expérience des siècles, c'est l'ensemble des sentimens et des idées dont nos ancêtres ont éprouvé la valeur et l'utilité, ce sont les principes d'action, les règles de conduite, les méthodes, les procédés, les habitudes, dont le temps a démontré et consacré l'efficacité. Tout ce précieux trésor, recueilli pièce à pièce par les âges qui ne sont plus, se transmet de père en fils par l'éducation. Veut-on savoir quelles sont les plus importantes richesses qui nous viennent de cette source? Ce sont les habitudes d'ordre, de discipline, de prévoyance, de persévérance. Certes l'on rencontre dans toutes les parties de la population des hommes qui ont ces qualités; mais ce sont des exceptions. La bourgeoisie les possède d'une manière plus générale, c'est en quelque sorte son patrimoine. Il faut voir là non des dons gratuits de la nature dispensés au hasard, mais les produits d'une longue culture et d'efforts séculaires. Naturellement l'homme est désordonné, indiscipliné, imprévoyant, impatient et léger. Pour étouffer ces défauts innés et leur substituer les vertus de la civilisation, il ne suffit pas de l'enseignement de l'école, il faut l'influence du foyer domestique, et, pour que ces facultés se transmettent à l'enfant, il faut déjà que les parens les possèdent. Voilà pourquoi la bourgeoisie est plus que toute autre classe apte à la direction des entreprises, c'est que la plupart de ses membres ont vécu dans une atmosphère morale qui a puissamment favorisé l'essor des qualités de l'esprit et du caractère, sans lesquelles on ne peut concevoir de grand développement industriel.

Habitués à ne reconnaître et à n'estimer que le travail physique, beaucoup d'ouvriers n'apprécient point ces facultés supérieures qui font la grandeur et l'importance sociale de la classe moyenne. Ils l'accusent d'oisiveté, de parasitisme; ils ne voient en elle que sa

richesse, qu'ils considèrent comme un privilége : ils s'imaginent pouvoir aisément et avec grand profit s'emparer de ses fonctions sociales. Ces illusions prouvent leur complète inexpérience. S'imaginer qu'en dehors du labeur manuel il n'y a pas d'activité productive, ou bien croire que le don d'administrer et de gérer les entreprises est identique avec la connaissance de la lecture, du calcul, même de la tenue des livres, ce sont là des naïvetés d'enfant.

Tout dans la vie économique démontre l'importance de la tradition. Qu'on jette les yeux sur la répartition des industries dans le monde civilisé, l'on se rendra bientôt compte du rôle de ce facteur, si négligé d'habitude dans les plans de reconstruction sociale. D'où vient que depuis des siècles tel peuple a une prépondérance invincible dans telle ou telle branche de travail? Pourquoi des industries importantes se montrent-elles pendant une série de générations pleines de vie et d'essor dans des localités isolées que toutes les conditions naturelles semblaient condamner à l'obscurité? Pourquoi Mulhouse est-elle sans égale pour les toiles peintes, et Tarare pour les mousselines? Pourquoi dans la vieille cité alsacienne retrouve-t-on brillant du même éclat, à quelques siècles de distance, les noms des anciennes familles industrielles, les Kœchlin, les Dollfus? D'où vient que toujours et sur toute l'étendue de la terre les Allemands et les Suisses tiennent le premier rang pour la commission, les Juifs pour la banque, les Français pour le commerce de détail? Sont-ce là des inégalités de race, des diversités naturelles d'aptitudes et de talens? Ne sont-ce pas plutôt des qualités acquises qui se transmettent par l'éducation et l'exemple domestique, qui se développent dans cette atmosphère morale des idées, des sentimens, des habitudes de famille, de classe ou de nation? Il n'y a qu'un matérialisme grossier qui puisse mettre en doute cette influence traditionnelle, cet héritage bienfaisant de qualités et de vertus, cette filiation spirituelle par laquelle les générations humaines croissent et se complètent. Le vulgaire est étranger à cet ordre de considérations et de sentimens. Il regarde l'individu comme isolé, et croit volontiers que son développement ne dépend que de lui-même. Il n'aperçoit pas dans le passé toute la série d'êtres auxquels chaque personne humaine se rattache et dont elle garde l'empreinte. En dépit de toutes les doctrines égalitaires, il y a dès notre naissance, indépendamment de nos aptitudes personnelles et des conventions sociales, un germe d'inégalité pour chacun de nous : suivant que nous aurons été placés dans une famille prévoyante, dans un milieu pratique et raisonnable, des qualités précieuses, qui autrement seraient demeurées atrophiées, se seront développées dans notre caractère et dans notre esprit, à notre insu et sans effort

de notre part. Il n'y a pas d'influence postérieure et d'enseignement scolaire qui puissent équivaloir à ces impressions originelles.

Un examen un peu attentif des faits économiques démontre l'exactitude de ces observations. Quoi de plus simple en apparence que la mission du commerce de détail? Tout le monde peut se croire la capacité nécessaire pour être boucher, boulanger, épicier. Acheter en gros et à crédit, revendre en détail et au comptant, percevoir une commission considérable par suite de la différence entre les prix d'achat et les prix de vente, il n'est si petit esprit qui ne se suppose en état de rendre ce service et de profiter de ce bénéfice; mais l'expérience rectifie ces erreurs et venge les modestes et honnêtes négocians de la présomption des ignorans. Tous ceux qui, sans une longue préparation, ont essayé de remplir ces obscures positions mercantiles ont été bientôt victimes de leur imprudence. Quelle variété de qualités, — tact, coup d'œil, économie, — est nécessaire pour réussir dans ces prétendus métiers de parasite, rien ne le prouve mieux que la longue liste de ceux qui y échouent, et dont les déclarations de faillite encombrent chaque semaine les colonnes des journaux. Un promoteur du mouvement coopératif, homme de talent et de savoir, M. Clamagéran, faisait cet aveu, qu'il importe de recueillir : « On s'imaginait que les sociétés de consommation devaient très bien réussir à Paris, préjugé qui est dû à une double illusion. On croit que les intermédiaires réalisent des bénéfices énormes, et cela presque sans rien faire; mais la pratique dément ces idées. Il faut, quoi qu'en pense l'ouvrier, généralement beaucoup de travail pour obtenir ces quelques avantages, ces quelques bénéfices de certains intermédiaires. Il leur faut des qualités tout à fait spéciales d'ordre moral et intellectuel que l'ouvrier n'apprécie pas, habitué qu'il est à ne connaître et à n'estimer que le travail physique, et qu'il ne trouve pas d'ailleurs facilement parmi les siens. » Telle est la force de la vérité qu'elle s'impose aux plus prévenus. Ces facultés d'administration, de prévoyance, de persévérance, voilà ce qui constitue la bourgeoisie. Depuis le directeur de la plus vaste société anonyme de France jusqu'au plus humble charbonnier, c'est le même esprit, ce sont les mêmes pensées, c'est le même caractère que l'on rencontre : le sens pratique, la défiance des théories nuageuses, l'ardeur infatigable, le goût du progrès régulier et de l'épargne incessante. A qui possède ces dons précieux, la bourgeoisie n'hésite pas à s'ouvrir; qui les a perdus au contraire ne tarde pas généralement à déchoir. Ainsi la bourgeoisie est par nature destinée à la conduite des entreprises grandes ou petites; ce n'est pas un hasard heureux, une routine sociale qui l'a investie de cette fonction directrice, ce sont ses qualités d'état, ses vertus traditionnelles,

qui lui sont tellement propres que le peuple trop souvent les dédaigne et les raille.

Cette solidarité qui existe entre tous les rangs de la classe bourgeoise, cette unité d'esprit, cette identité de caractère et de conduite, qui rattachent les plus modestes commerçans de détail aux sommités de la finance et de l'industrie, n'ont été que trop méconnues par les publicistes et les philanthropes dans ces dernières années. Beaucoup d'hommes éclairés ont cru qu'il y aurait avantage à supprimer les intermédiaires entre le producteur et le consommateur. L'on aurait jeté de gaîté de cœur par-dessus le bord tous ces métiers infimes qui ont pour objet de conserver et de distribuer dans tous les rangs de la population et sur tous les points du territoire les produits et les denrées nécessaires à la vie de chaque jour. Si la force des choses, supérieure aux fantaisies des hommes, ne s'y était opposée, on les aurait remplacés par une multitude de sociétés anonymes minuscules, sans capitaux, sans compétence, sans responsabilité, et cependant la moindre réflexion suffit à démontrer qu'il n'y a pas d'industries s'exerçant avec aussi peu de rouages et avec autant d'économie que ce commerce de détail, objet des mépris d'en haut, des jalousies d'en bas et des calomnies de tous. On se plaint que les travaux manufacturiers aient détruit la vie de famille; l'on accuse aussi le régime des grandes usines d'avoir introduit l'antagonisme social au sein des populations qui, collaborant à une même œuvre, devraient rester unies de sentimens comme elles le sont véritablement d'intérêts. Le commerce de détail échappe à toutes ces objections. C'est la famille tout entière qui y prend part; tous ses membres y trouvent leur place, et peuvent s'y rendre utiles. La femme tient les livres pendant que le mari fait la vente et que les enfans portent les objets à domicile. Il n'est pas de répartition des tâches plus naturelle et plus moralisante; il n'est pas de société coopérative où l'on puisse rencontrer autant d'harmonie, où la déperdition des forces soit aussi faible, où les rouages soient aussi élémentaires et aussi souples. Il n'est pas surtout d'association plus démocratique, puisque c'est l'association primordiale par excellence, celle qui sort toute faite des mains de la nature. Voilà pourtant le régime que l'on voudrait détruire. On se plaint encore que notre organisation du travail ait enlevé aux femmes toutes les occupations paisibles, régulières, assorties à leurs instincts et à leurs capacités, et, par l'une de ces contradictions qui n'étonnent plus parce qu'elles sont journalières, l'on voudrait enlever à ce sexe, pour qui l'on professe tant d'intérêt, précisément la fonction dont il s'acquitte le mieux, et dans laquelle il surpasse de beaucoup les hommes. Tels sont les préjugés dont sont pénétrées les popula-

tions ouvrières à l'endroit de tous ceux qui portent le nom de négocians : préjugés regrettables, sentimens aveugles, qui prouvent l'incapacité actuelle et le manque de sens pratique de ceux qui s'y abandonnent.

L'un des caractères de la bourgeoisie, avons-nous dit, et l'un de ses mérites, c'est l'esprit de tradition; son autre grand mérite, son autre caractère principal, c'est l'esprit d'initiative. La bourgeoisie en effet n'est pas un corps fermé qui se laisse atteindre par l'inertie, et qui s'engourdisse dans la jouissance de ses avantages sociaux; c'est un groupe toujours en mouvement qui sans cesse se renouvelle et s'enrichit d'élémens plus actifs, c'est la séve ascendante qui porte partout la vie, et qui est le principe de tout développement normal. Les écrivains socialistes ont comparé l'organisation de la société à celle d'une armée, et se sont élevés avec force contre la subordination arbitraire, la discipline imposée. La comparaison est fausse. Il y a une hiérarchie dans la société, mais elle est le produit de la force des choses; il y a un classement rigoureux, mais ce classement ne s'opère point par voie autoritaire, il résulte des capacités et des efforts individuels. Ainsi la classe bourgeoise est un corps vivant dont la condition d'existence est de s'épurer et de se recomposer sans relâche. Chaque jour, les populations ouvrières perdent quelques-uns de leurs élémens les plus féconds et les meilleurs, qui vont accroître la force et l'activité de la bourgeoisie. Dira-t-on qu'il y a trop de hasard dans ce groupement des molécules sociales? Ce serait singulièrement se tromper sur l'œuvre de la nature. Rien n'est plus régulier, nous dirons même plus infaillible que cet essor ininterrompu de toutes les capacités et de toutes les aptitudes. C'est folie de vouloir remplacer ce classement naturel, méthodique, harmonique, par les incertitudes du discernement et du contrôle humain.

Les considérations qui précèdent répondent à quelques-uns des sophismes que l'on retrouve le plus souvent dans les théories socialistes, et qui s'égarent même quelquefois dans les écrits de philanthropes habituellement plus judicieux. Un de ces derniers, partant de la définition généralement admise par les économistes, que *le capital est du travail accumulé*, prétendait en tirer cette conclusion, que le capital doit être subordonné au travail, puisqu'il en est le produit. C'est là évidemment une conclusion spécieuse. Personne n'a émis l'idée qu'il fallait asservir les travailleurs manuels aux machines qu'ils surveillent et qu'ils dirigent. On aurait beau jeu à s'élever contre ce prétendu non-sens économique; il y a place pour des déclamations saisissantes : l'on pourrait comparer ces infortunés salariés, esclaves du matériel inerte des usines, à ces vic-

times vivantes que le tyran de l'antiquité attachait à des cadavres :

> Mortua quin etiam jungebat corpora vivis
> Tormenti genus.

Mais ces indignations éloquentes répondent à une situation imaginaire. Si la bourgeoisie a la conduite des entreprises d'industrie et de commerce, ce n'est pas seulement parce qu'elle détient les capitaux. La cause réelle de la position qu'elle occupe et qu'il est de l'intérêt de tous de lui laisser, c'est qu'elle possède particulièrement la capacité directrice, c'est-à-dire l'esprit de tradition uni à l'esprit d'initiative. Aussi est-il difficile aux populations ouvrières de se passer de son concours, alors même qu'on mettrait des capitaux suffisans entre leurs mains. Il faut chercher la démonstration pratique de cette vérité, et il ne sera pas difficile de la trouver; nous n'aurons qu'à examiner de près l'état et la marche de ces institutions nombreuses connues, on ne sait pourquoi, sous le nom bizarre de sociétés coopératives, — associations ouvrières aujourd'hui fort répandues, qui semblent avoir d'aussi modestes résultats qu'elles annonçaient de grandes prétentions.

II.

Il y a vingt ans à peine, dans un district obscur de la Prusse, un juge de paix, M. Schultze, créait une banque populaire dont l'objet, nettement indiqué, était de faciliter le commerce des petits artisans et des modestes patrons, qui sont si nombreux en Allemagne. Au-delà du Rhin en effet, l'industrie garde encore les cadres et la vie du moyen âge; elle est morcelée et démocratique, elle ignore les grands ateliers et la puissante concentration de capitaux et de moyens de production qui distinguent l'Angleterre ou la France. La fondation de M. Schultze était une œuvre de petite bourgeoisie, elle ne se présentait pas comme une innovation destinée à réformer le monde; ce n'était pas une nouvelle organisation du travail qui venait d'apparaître, c'était une simple amélioration des conditions existantes. Toutes les relations sociales étaient conservées, seulement le petit patron ou façonnier, qui était obligé jusque-là d'emprunter à des taux élevés pour acheter les matières premières de son industrie, trouvait, moyennant des garanties sérieuses, un crédit à meilleur marché, quoique relativement encore cher. Grâce à son mérite propre et à l'opiniâtre propagande de son créateur, cette institution se développa dans tout le nord de l'Allemagne avec rapidité. On finit par compter plus d'un millier de banques populaires, ayant plus de cinq cent mille adhérens et faisant pour plusieurs centaines de millions d'affaires. Peu de temps après, une autre amé-

lioration vint à se produire et à se répandre avec le même succès. Un grand nombre de ces petits façonniers et patrons d'outre-Rhin, tailleurs, relieurs, tisserands, se réunirent en groupes pour acheter en gros les matières premières de leur industrie : c'était là une idée pratique et sage, qui porta les excellens fruits que l'on en pouvait attendre. Aidé par ces secours nouveaux, le petit commerce d'Allemagne se sentit plus de vigueur, il prit une allure plus régulière, et fut même à l'abri des crises. Le public français ne tarda point à être informé de ce mouvement si fécond et si judicieux qui s'opérait chez nos voisins; mais il se trompa sur le caractère et la portée de ces modestes institutions : il leur attribua un objet qu'elles n'avaient pas et des proportions qu'elles n'ont jamais atteintes. Il ne tint aucun compte des conditions particulières au pays où elles étaient nées; il crut avoir découvert un moyen de rendre chaque ouvrier capitaliste et de détruire le prolétariat.

Il s'était produit en Angleterre un mouvement analogue à celui dont l'Allemagne avait été le théâtre. Dans différentes villes manufacturières, quelques ouvriers d'élite avaient, à partir de 1844, fondé des sociétés d'approvisionnement et de consommation dont l'objet était d'acheter en gros les denrées nécessaires à la vie et de les revendre en détail aux associés. Quelques-unes de ces entreprises populaires, celle des *équitables pionniers de Rochdale* entre autres, étaient parvenues, après différentes épreuves et péripéties, à une véritable et solide prospérité. Nous ne croyons pas que personne ait pris la peine d'examiner les conditions où se trouvait à cette époque le commerce de détail en Angleterre. C'était là cependant une étude indispensable pour se rendre compte de l'efficacité du procédé dont les travailleurs anglais s'étaient servis. Quelques mots suffiront pour éclairer cette question. A l'époque où la grande industrie se répandit en Angleterre, les manufacturiers prirent l'habitude d'avoir à côté de leurs usines de vastes magasins où ils réunissaient les denrées nécessaires à la vie pour les détailler à leurs ouvriers. Était-ce dans le principe une pensée philanthropique qui avait inspiré cette organisation? était-ce au contraire une idée de lucre? Quoi qu'il en soit, ce régime devint bientôt général, et il donna lieu à de grands abus. La plupart des patrons tiraient un énorme bénéfice de cette industrie accessoire. L'opinion publique se manifesta avec force contre ces pratiques connues sous le nom de *truck system*. Le parlement intervint et fit une loi pour défendre expressément aux manufacturiers de se livrer à cette sorte de commerce. Ces prescriptions législatives ne se montrèrent pas efficaces, car cette année même un journal anglais, *the Economist*, nous apprenait que la plupart des manufacturiers d'Écosse persistaient, au mépris des dispositions légales, à entretenir près de leurs

usines des magasins de denrées alimentaires et à rançonner les ouvriers, qu'ils forçaient à s'y approvisionner. La conséquence de cet état de choses avait été d'empêcher l'établissement du commerce de détail dans les villes manufacturières d'Angleterre. La concurrence n'y existait pas; les patrons y avaient en fait le monopole de cet important trafic. Ainsi les sociétés alimentaires des ouvriers anglais ne venaient pas lutter contre le petit marchand; elles le remplaçaient. C'était une première cause de succès pour celles qui furent conduites avec tact et intelligence. Une autre circonstance vint encore les favoriser. Au moment où elles commencèrent à naître, c'est-à-dire après 1844, les doctrines économiques du libre échange et de l'abaissement des droits sur la consommation remportaient un complet triomphe dans la Grande-Bretagne. L'on supprimait le droit sur les grains, l'on réduisait à un taux infinitésimal la taxe sur les viandes; l'on abaissait tour à tour et dans des proportions considérables l'impôt sur le sucre, sur le café, sur le thé. Ainsi toutes les denrées alimentaires se trouvaient dégrevées dans une série de dix années qui correspondait précisément à la création des sociétés ouvrières. Quel avantage ce fut pour ces dernières, il est à peine besoin de le dire. Quand on dégrève un impôt de consommation, il n'arrive jamais que les produits baissent immédiatement de prix dans la même proportion : les intermédiaires commencent toujours par retenir à leur profit une part de la taxe diminuée; ce n'est qu'à la longue et par l'effet d'une concurrence plus active que l'acheteur retire le plein bénéfice de la réduction de l'impôt. Telles sont les conditions exceptionnellement propices au milieu desquelles naquirent les sociétés ouvrières d'alimentation en Angleterre : il ne faut donc pas s'étonner si quelques-unes, en très petit nombre, réussirent. Les circonstances d'ailleurs sont devenues pour elles plus difficiles, le commerce de détail, qui n'existait pas dans les cités manufacturières, a fini par s'y constituer à la suite des lois sur le *truck system*, l'effet des dégrèvemens sur les denrées s'est fait sentir, la concurrence s'est établie et a diminué les prix de vente. Toutes les informations récentes les plus exactes nous apprennent que le mouvement est arrêté, et que les associations commerciales ouvrières sont bien loin de croître en nombre ou en prospérité; mais le public français s'est empressé d'accueillir avec son habituelle légèreté les récits des succès obtenus de l'autre côté de la Manche par les sociétés de travailleurs. Dans ce fait anormal et transitoire, l'on a voulu découvrir un principe universellement vivifiant et partout applicable : il s'est fait comme une légende autour des *équitables pionniers de Rochdale*. On s'est imaginé avec une merveilleuse crédulité que le commerce de détail avait fait son

temps, et que partout il allait être détrôné par des syndicats ouvriers.

Un troisième exemple, moins heureux, mais dont le public français a tiré des conclusions non moins décevantes, est venu se joindre aux deux premiers. Dans la ferveur révolutionnaire de 1848, il s'était créé à Paris et dans quelques villes de province un certain nombre d'associations d'artisans qui se proposaient de se passer de patron et de se distribuer entre eux les bénéfices que cet intermédiaire s'attribue aux dépens des salariés. La faveur du gouvernement d'alors avait réparti un prêt de 3 millions entre ces petites républiques industrielles. Il ne paraît pas que cette semence ait heureusement fructifié. Sur 45 sociétés ouvrières qui recueillirent ces largesses de l'état, l'on n'en cite que 2 qui aient survécu; encore sont-elles devenues des *patronats collectifs*, comptant peu d'associés et beaucoup de salariés désignés par le nom plus nouveau et plus démocratique d'auxiliaires. Ces premières tentatives ne semblaient pas encourageantes; mais il n'est rien de tel que le fanatisme pour interpréter tout dans le sens de ses convictions et transformer les objections en argumens. On attribua aux circonstances extérieures, aux changemens politiques ou bien encore au défaut d'instruction scolaire, cet échec des premiers rudimens de sociétés de production. Ces essais n'en furent pas moins considérés comme des antécédens qui auraient certainement été plus favorables, si les conditions d'expérimentation eussent été changées. La foi dans le principe ne fut pas ébranlée. Le nom seul d'association, qui était trop vieux et qui avait subi trop de défaites, fut abandonné, on lui substitua le mot de coopération. Ce vocable sonna bien aux oreilles des philanthropes; il fit rapidement son chemin. Il y a toujours dans la classe éclairée des esprits qui sont ouverts à toutes les propositions de réforme, à tous les plans de palingénésie, auxquels on donne une apparence modeste.

C'est un réformateur bien connu, Robert Owen, qui dès le début de ce siècle lança dans le monde le mot de *coopération*. Il y attachait un sens manifestement communiste. Cette expression ne fut pas alors recueillie; c'est seulement dans ces dernières années qu'elle fut reprise, et qu'elle devint populaire. Elle servit à couvrir une foule de projets différens et vagues, dont les uns étaient d'une application limitée, mais possible, dont les autres, la plupart même, étaient des utopies. Bien vue et protégée à son essor par la partie la plus aventureuse de la bourgeoisie, la coopération ne tarda point cependant à montrer quelle était sa véritable nature, et à trahir le vieux levain socialiste qu'elle avait pendant quelque temps dissimulé. Le gérant de la principale association parisienne de crédit

était un ancien secrétaire de Cabet. Les disciples dispersés de Fourier se rallièrent autour de la nouvelle enseigne; les mots de *théorie sociétaire*, de *foyers d'attraction*, de *comptoir communal*, se retrouvèrent dans la bouche des coopérateurs. L'on parla de fonder « une cité coopérative intégrale, opérant avec les trois élémens d'industrie, capital, travail et talent, et embrassant les divers travaux de ménage, culture, fabrique,... en un mot toutes les relations sociales. » Un initiateur, rédigeant sous le nom de *Gallus* l'*Almanach de la coopération*, imagina un plan pour faire régner « le commerce véridique » au moyen d'un système de syndicats solidarisés qui auraient représenté tous les consommateurs et tous les producteurs. Ces projets furent publiés par les principaux organes du mouvement coopératif; ils furent même discutés dans des réunions d'hommes graves. C'est une justice à rendre à beaucoup des partisans de la coopération qu'ils combattirent toutes ces pauvretés; mais ils n'apportèrent pas à la lutte contre ces idées, non moins niaises que subversives, toute l'énergie et toute la conviction que le devoir impose en pareil cas; ils subirent bon gré mal gré l'alliance des visionnaires. Quelles qu'aient pu être les opinions des hommes opulens et judicieux qui ont patronné à ses débuts la coopération, les adeptes placèrent dans ce système les plus déraisonnables et les plus chimériques espérances. Dès l'abord, on fit de ce terme nouveau le plus abusif emploi; il surgit bientôt une « commission consultative et de renseignemens des sociétés coopératives, » des « bureaux de placement coopératifs, » une « agence coopérative des liquides, » une « école supérieure d'enseignement coopératif, » des « écoles rurales coopératives; » mille autres formules plus ou moins étranges couvrirent des spéculations d'aventuriers ou de folles tentatives de travailleurs confians. Toute une série de journaux naquit pour faire la propagande du dogme d'introduction nouvelle; on eut successivement *l'Association, la Coopération, la Mutualité, le Travail, le Travailleur associé*, feuilles bien intentionnées, nous le voulons croire, mais où étaient rééditées toutes les utopies des réformateurs du commencement du siècle. On n'a point ici la prétention d'examiner en détail toute la nuée de projets qui virent le jour sous ce nom de coopération, alors si en faveur. Il nous suffit de signaler aux hommes judicieux les inconvéniens graves qu'il peut y avoir à embrasser avec ardeur des plans de réforme sans en avoir étudié scrupuleusement la nature et la portée; c'est s'exposer à faire naître une fermentation dangereuse : il arrive souvent que des formules inoffensives aux yeux de la bourgeoisie prennent devant le peuple un autre sens, et se prêtent à de subversives revendications. Ainsi en a-t-il été pour la coopération. Pendant que l'on voulait ouvrir aux travailleurs manuels une voie plus prompte pour se créer un

petit capital, ceux-ci ne pensaient qu'à supprimer le rôle de la bourgeoisie dans le commerce et dans la production. Combien sont vaines ces espérances, c'est ce que l'on va essayer de démontrer. Cette tâche sera facilitée par les procès-verbaux d'un *comité d'études sur la coopération*, enquête privée et approfondie qu'ont faite récemment quelques partisans dévoués de cette idée nouvelle, — écrivains, ouvriers, petits marchands ou employés. — Les faits ont été examinés de très près, on s'est efforcé de découvrir les moyens que les associations ouvrières doivent employer pour réussir. En lisant ces instructifs procès-verbaux, l'on se rend facilement compte des causes véritables et permanentes qui s'opposent à l'essor du principe coopératif. Toutes les faiblesses, toutes les lacunes de la coopération ont été en effet nettement accusées par ses plus énergiques partisans; il nous est permis de dire en pareil cas : *Habemus confitentem reum.*

Il existe en France environ 800 sociétés coopératives. La plupart végètent obscures et misérables; plus des deux tiers sont des sociétés de consommation, c'est-à-dire se proposant de revendre en détail les marchandises et denrées qu'elles achètent en gros. C'était une opinion répandue, il y a quelques années, que toutes les associations de ce genre devaient réussir. Il semble qu'elles ne soient exposées à aucune chance de perte; elles ont une clientèle assurée dans les membres qui les composent, leurs frais généraux paraissent devoir être faibles, il n'y a pas de patron qui ait des prélèvemens considérables à exercer. Malgré ces apparences si favorables, la plupart de ces petites sociétés anonymes ont sombré. Elles faisaient appel à de beaux sentimens, elles se paraient de noms poétiques et pleins de promesses : la *Sincérité*, la *Fourmilière*, la *Vie aisée*, la *Famille commerciale*, l'*Économie ouvrière*. Tout leur augurait le succès; mais il y avait dans l'institution même des vices cachés qui devaient fatalement amener la ruine ou du moins la stagnation. Si les sociétés se constituaient avec le seul capital de leurs membres, elles se trouvaient trop pauvres, trop limitées; elles ne pouvaient acheter de première main et de premier choix, elles n'avaient ainsi que des marchandises de rebut; puis l'on reconnut que la plupart des articles à l'usage des classes ouvrières ne donnent qu'un bénéfice très réduit. Veut-on installer une boulangerie coopérative, l'on s'aperçoit que l'on gagne peu sur le pain ordinaire; c'est sur le pain de luxe que le boulanger fait la plus grande partie de ses bénéfices. Pour avoir une exploitation rémunérative, il faudrait tenir à la fois une boulangerie et une meunerie; encore conviendrait-il de les transporter hors de Paris pour épargner sur les salaires et sur l'installation. Pour l'épicerie, les difficultés sont encore plus grandes: il faut réunir 600 articles différens que les mé-

nagères sont habituées à trouver dans le même magasin ; mais il y a quelques-uns de ces articles comme le sucre, qui ne donnent presque aucun bénéfice, il y en a d'autres qui sont sujets à des déchets considérables. L'on gagne, il est vrai, 25 pour 100 sur les vins, les liqueurs, le café, 50 pour 100 sur la brosserie, la quincaillerie, mais il faut dans le magasin coopératif un assortiment complet de tout ce que l'on est habitué à trouver dans les établissemens du même genre, ou bien les chalands ne viennent pas. Si la société est riche, c'est-à-dire si elle est subventionnée par la bourgeoisie, une partie des difficultés précédentes disparaissent; malheureusement il en surgit de nouvelles, plus grandes peut-être. Ce capital que les membres n'ont pas gagné, ils le prodiguent, le gaspillent même; l'on s'est demandé dans le comité d'enquête s'il valait mieux qu'une association se fondât avec beaucoup ou avec peu d'argent. Cette question paraît naïve; eh bien! qui le croirait? la plupart des membres ont déclaré qu'il y avait moins de dangers à s'établir avec peu d'argent.

Tels sont les obstacles matériels; ils ne sont rien à côté des obstacles moraux. Il ne suffit pas d'avoir un approvisionnement, il faut le conserver, le dispenser avec économie. C'est chose facile quand le magasin est entre les mains d'une famille bourgeoise habituée de longue date à l'ordre et à la bonne administration, ayant d'ailleurs le stimulant de l'intérêt personnel; mais cette garantie manque à nos coopérateurs. Comme ils sont pendant le jour à leurs affaires, il leur faut des employés, et c'est, paraît-il, une race difficile à manier que les garçons d'épicerie; ils exigent le sou pour livre, ils ruinent la maison par leurs prélèvemens, ils sont pleins d'incurie. On a beau les intéresser aux bénéfices, ils laissent la marchandise se perdre. La Fontaine dirait qu'il faut ici l'œil du maître, mais l'on a changé tout cela. Une publication anglaise engage les sociétés coopératives à ne prendre de préposés qu'autant qu'ils fournissent une bonne et valable caution; c'est un bien pauvre remède, et qui cause de grands embarras. Ces gens de service ont tous les défauts, ils volent les denrées, si on ne les surveille; il est impossible de se fier à eux. Quels moyens de contrôle découvrir? Quand la maison est importante, l'on peut diviser la fonction commerciale entre trois ou quatre agens. On a un employé à l'entrée qui remet des bulletins aux chalands, les garçons qui servent le public y inscrivent le montant des achats, un caissier reçoit le solde : c'est le système suivi dans les établissemens de la boucherie Duval; mais la plupart des sociétés coopératives ne peuvent s'installer sur ce grand pied. Il y a là d'ailleurs bien des complications pour des gens qui veulent réduire le nombre des intermédiaires, et qui ont adopté le principe

de l'*économie des ressorts*. Le petit et le moyen commerce, gérés d'ordinaire par une famille sans auxiliaires, n'ont pas tous ces embarras.

Comment organiser la gérance? convient-il qu'elle soit collective ou individuelle? A ne consulter que le côté administratif, il n'y a pas de doute possible : avoir un chef expérimenté, muni d'une autorité suffisante, c'est le seul moyen de bien conduire des affaires si compliquées. Cependant les coopérateurs ne veulent pas abdiquer; c'est une république qu'ils prétendent fonder, non une dictature. Les plus judicieux demanderont, il est vrai, que le choix des administrateurs soit soustrait au suffrage universel, « qui est enlevé par les plus criards dans les assemblées générales. » Ils recommanderont qu'aucune proposition ne puisse être faite à l'assemblée générale sans avoir été examinée par une commission spéciale, — seul moyen d'éviter les surprises et les votes déraisonnables. Ces conseils de la prudence ne seront pas entendus; le principe de l'institution l'emporte sur toutes les considérations pratiques, c'est l'esprit populaire qui doit animer ces sociétés d'ouvriers. Coûte que coûte, l'on installera une gérance collective et souvent renouvelable. Il faut, écrivait M. Vigano, l'un des chefs du mouvement coopératif, que chaque société de consommation soit dirigée par un conseil d'administration nombreux, nommé pour trois ans, se renouvelant par tiers, sans que les membres sortans puissent être immédiatement réélus. Cette disposition a pour but d'éviter les coteries. Ainsi à peine ces fonctionnaires auront-ils pu acquérir des connaissances pratiques et l'habitude du métier, que la rigueur des principes démocratiques exigera qu'on les mette de côté; mais que de temps perdu, que d'allées et de venues, que d'heures enlevées à la famille et au foyer pour ces quinze administrateurs dont on réclame une présence fréquente, une surveillance attentive, un contrôle efficace! Aussi la plupart de ces petites associations n'ont été que des réunions de camarades, sans esprit de suite, sans unité de conduite. C'est d'ailleurs une singulière erreur que de vouloir fonder une entreprise de commerce sur des élémens si nombreux et si disparates. La responsabilité se disperse et s'évanouit, ce ressort si puissant de l'âme humaine perd sa force vivifiante; une famille bourgeoise qui se livre à l'industrie même la plus humble y engage son honneur et sa destinée tout entière. Dans les importantes sociétés anonymes, les administrateurs sont des hommes connus qui engagent leur réputation, leur considération, dans la conduite des affaires de leur compagnie, tandis que des ouvriers obscurs n'ont pas ce stimulant et ce frein : après la déconfiture de leur association, ils restent ce qu'ils étaient la veille, leur amour-propre n'en est pas sérieusement froissé. On a voulu persuader à des maçons, à des cordonniers, à

des typographes, de se faire épiciers ou boulangers à leurs momens perdus; ce ne sera jamais là pour eux qu'une œuvre accessoire, un divertissement après les fatigues de la journée. Il en est de ces entreprises comme de celles des riches propriétaires qui veulent faire de la culture. Ceux-ci peuvent s'imaginer aussi qu'ils remplaceront facilement leurs fermiers, ils peuvent penser qu'ils augmenteront leurs revenus en faisant valoir leurs terres, puisqu'ils auront supprimé un rouage inutile et coûteux; mais l'expérience vient bientôt redresser sans pitié ces erreurs puériles. C'est qu'il y a dans la société une distribution naturelle des tâches, c'est que toute industrie humaine est une chose sérieuse et absorbante qui ne peut être regardée comme un passe-temps. Les lois économiques, plus fortes que toutes les lois positives, interdisent le cumul des fonctions; l'on ne peut, quoi qu'on en dise, être à la fois épicier et forgeron. Ce qui est vrai des individus l'est aussi des classes; il ne suffit pas de réunir 80 ou 100 hommes bien intentionnés pour faire jaillir de cette foule l'esprit d'ordre, de régularité, le sens du commerce, l'intelligence directrice.

A supposer que la gérance soit unique, l'on tombe dans bien d'autres embarras. S'il est capable, le chef choisi par l'association ouvrière demandera ses coudées franches, il faudra le bien rémunérer, il exigera à peu près autant qu'un patron aurait gagné, il voudra surtout être le maître. Rien d'insupportable pour un homme pratique comme la perpétuelle immixtion de gens inexpérimentés qui prétendent donner des conseils et diriger les affaires. Ne choisissez pas un gérant unique, écrivait M. Vigano, car, s'il est bon, le contrôle le rendra mauvais. Dans la bouche d'un coopérateur, c'est là un singulier aveu, et qui se retourne contre la coopération. Il y a un autre péril. Habitués au travail manuel, beaucoup d'ouvriers ont une instinctive et insurmontable jalousie pour tous ceux qui, par profession, se livrent à des occupations commerciales ou industrielles : aussi se montrent-ils peu généreux envers les comptables auxquels ils ont recours; ils ne savent ou ne veulent pas faire grandement les choses, ils sont parcimonieux pour le traitement, de même qu'ils sont tracassiers dans le contrôle. Qu'en résulte-t-il? Les gérans de ces petites sociétés se servent de la position qu'on leur donne comme d'un marchepied. Ils font connaissance avec les chalands, acquièrent leurs sympathies par un service exact et loyal, puis au bout de quelque temps ils quittent le magasin coopératif, ouvrent une boutique à côté pour leur propre compte, et détournent à leur profit la clientèle. Que de faits semblables dans l'histoire des associations ouvrières! Il est même très ordinaire que des magasins coopératifs, ayant abouti à la faillite, aient été achetés par de petits négocians qui y font fortune.

Les associations ouvrières n'ont pas le mérite qu'on leur avait attribué de vendre à meilleur marché que les commerçans de détail. Pour abaisser les prix du pain et de la viande, pour remplacer les taxes officielles, beaucoup de personnes avaient compté sur la concurrence sociétaire. Vaines espérances! dans le comité d'études sur la coopération, il a été résolu à une grande majorité que les sociétés coopératives devaient vendre au prix courant du commerce. Comment d'ailleurs vendraient-elles à meilleur marché, puisqu'il a été reconnu que pour beaucoup d'articles ces prix sont à peine rémunérateurs? Ces associations chétives ont déjà bien assez de mal à se tirer d'affaire sans vouloir diminuer les prix.

Il est pourtant des sociétés coopératives qui réussissent, assure-t-on, et l'on nous montre que leurs comptes annuels se soldent parfois en bénéfices; mais il faut s'entendre. Examinons les choses de près, nous verrons ces prétendus profits s'évaporer pour la plupart. Il y a deux sortes de sociétés de consommation : les unes sont fondées en grande partie avec des capitaux bourgeois; elles sont patronnées, dirigées, subventionnées par des hommes influens et expérimentés, qui y mettent de leur argent, y consacrent en outre leur temps. Ce ne sont plus des créations ouvrières, ce sont des œuvres de bourgeoisie, c'est de la philanthropie bâtarde et à notre sens dangereuse; mais ces entreprises sont bien conduites parce qu'elles ont à leur tête de véritables commerçans, doués de ces vertus traditionnelles ou acquises dont nous avons démontré l'importance. Il n'est pas étonnant que ces institutions réalisent quelques profits; elles ont tous les élémens de succès : abondance de capitaux, direction habile, généralement homogène, clientèle choisie et compacte, subventions directes ou indirectes. Ce ne sont pas là des fondations ouvrières, ce sont des créations électorales faites en vue d'acquérir une popularité facile; toutes les conclusions que l'on peut tirer de leur prospérité sont décevantes, ces apparences de succès cachent souvent des sacrifices réels. Une autre espèce de société coopérative, la seule vraie et *genuine*, pour nous servir d'une expression anglaise, est celle qui est constituée uniquement par des ouvriers. Dans cette dernière catégorie, il est encore possible de rencontrer quelques associations qui annoncent des bénéfices; mais presque toujours ces bénéfices proviennent d'une sophistication de chiffres. Voici par exemple ce qu'on lit dans le dernier compte-rendu de la société civile de consommation du 18e arrondissement : « Un sociétaire s'étonne du chiffre minime des frais généraux, mais il le comprend en reconnaissant le zèle désintéressé de beaucoup de sociétaires dévoués qui prodiguent leur temps à la société, et dont plusieurs même y mettent de leur argent, lorsqu'ils tiennent la caisse, en rectifiant des erreurs involontaires qu'ils ont commises.

Il ajoute que plusieurs des membres du conseil devraient être indemnisés. » Ainsi se passent les choses dans la plupart des sociétés existantes. De cette manière, on peut étaler quelques profits apparens, 10 pour 100, 20 pour 100 même; mais c'est là un véritable mirage. Il faudrait tenir compte de ces heures perdues pour le travail productif ou pour la vie de famille, il faudrait attribuer un traitement à ces employés volontaires; autrement ces bénéfices sont illusoires : beaucoup de gaspillage de temps et de ressources, c'est le bilan de la plus grande partie de ces associations. Dans quelques villes d'Angleterre seulement, elles ont pu réussir, il y a vingt-cinq ans, grâce aux circonstances toutes spéciales que nous avons fait connaître.

Les sociétés de *crédit* seront-elles plus heureuses? Jamais il n'a existé de mot auquel on ait attribué une plus magique influence. Il semble que ce soit la pierre philosophale. Les économistes n'ont cessé de recommander à tous, spécialement aux classes ouvrières, la prévoyance et l'épargne; mais ce sont là des vertus sévères qui rebutent au lieu d'attirer, ne pourrait-on les remplacer dans la pratique par un spécifique d'un emploi plus commode et d'un usage plus universel? Des notions incomplètes de science financière, des bribes arrachées au langage de l'économie politique ou de la banque ont produit dans les classes laborieuses les plus fantastiques illusions. Dès l'abord, on a émis des axiomes comme le suivant : *le crédit pour réaliser l'épargne et non pas l'épargne pour réaliser le crédit*. Ce point de départ une fois connu, il est facile de deviner le point d'arrivée. Il y a eu comme une débauche de projets pour réformer le commerce à l'avantage des classes laborieuses. Déjà en 1804 on avait fondé une *banque d'intervention* patronnée par Monge et par Chaptal. En 1830, Buchez réclamait une banque populaire; Proudhon la constituait après la révolution de février, l'on sait avec quel succès et pour quelle durée! Tous ces plans ont revu le jour sur une échelle plus grande. L'on a constitué un *crédit au travail* qui a été le crédit mobilier des associations ouvrières, on a fondé des banques d'escompte. Ce n'est pas seulement la capacité directrice qui a manqué aux administrateurs, c'est beaucoup plutôt le champ même à exploiter. Il a fallu reconnaître qu'il est d'une souveraine imprudence de se livrer à ce que l'on appelle le crédit de commandite, c'est-à-dire de prêter à des associations ou à des particuliers les fonds nécessaires pour fonder des industries. Le capital de roulement est le seul qu'on puisse avancer sans péril; encore doit-on y apporter beaucoup de réserve. Il est impossible de connaître à Paris tous les tanneurs, tous les tailleurs, la valeur réelle de leur papier. Il faudrait organiser tous les corps de métiers en syndicats; mais il a été prouvé que, même en faisant des affaires avec

les syndicats qui existent, les associations de crédit ouvrières avaient subi des pertes considérables. Un très grand nombre de billets à Paris ne sont que des billets de complaisance sans garantie sérieuse. Il serait indispensable d'avoir des conseillers merveilleusement compétens pour vérifier la valeur de tout ce menu papier présenté à l'escompte. La concurrence a déjà réduit au minimum, de l'aveu des plus zélés coopérateurs, l'intérêt et la commission prélevés par les maisons de banque particulières; ce n'est que le papier de rebut qui afflue aux sociétés coopératives. Même en faisant payer le loyer de l'argent 10 et jusqu'à 13 pour 100 avec les renouvellemens, elles n'arrivent qu'à la banqueroute. Le nombre des petits entrepreneurs en France n'est pas assez grand, leur position ni assez sûre ni assez nette pour qu'on puisse réussir en leur faisant des prêts. Ce serait à eux de se grouper par quartier et par profession, de se faire de modiques avances; mais la coopération française a des prétentions plus vastes : elle recule devant ce rôle borné, elle veut des horizons illimités, elle se plaindrait volontiers que le monde lui manque. Entre les banques populaires d'Allemagne et les banques populaires parisiennes, le nom seul est commun, tout le reste diffère. On a essayé du crédit à la consommation, l'on a fondé des établissemens pour faire des prêts d'honneur aux ouvriers et employés; il n'est pas de précaution que l'on n'ait prise pour assurer la réussite de ces institutions, on excluait les célibataires, on n'admettait que les hommes de bonne renommée et en mesure de restituer à court délai les sommes reçues. Efforts impuissans! si ingénieux qu'aient été certains de ces projets, l'expérience en a démontré l'inapplicabilité. Il est des bornes à tout, même au crédit. Quelle qu'en soit la puissance, ce n'est pas encore lui qui peut éteindre le paupérisme.

Il faut avoir suivi de près le mouvement coopératif en France pour savoir que de plans chimériques se sont abrités sous le nom de coopération. C'est une réforme radicale du commerce que l'on cherchait et que l'on cherche encore à introduire. L'on s'est imaginé qu'il y aurait avantage à constituer une *banque d'échange* afin de faciliter la circulation réciproque de produits équivalens sans recours à la monnaie métallique; on croyait ainsi pouvoir prévenir le chômage. D'autres pensaient réduire par là, dans des proportions considérables, l'intérêt des capitaux. Il y a trente ans environ, deux frères du nom de Mazel avaient inventé à Marseille un système de bons qui devaient rendre la monnaie inutile. Beaucoup de projets du même genre virent le jour dans les années suivantes. On proposa tour à tour de former une *compagnie française de crédit public et de centralisation commerciale*, ou bien encore une *société mutuelle du commerce et de la banque réunis*, une *banque de compensation*, un *clearing-house parisien*. Une maison de ce genre parvint à s'é-

tablir, figura longtemps sur la cote de la Bourse, et parut jouir pendant quelques années d'une certaine prospérité : c'est le comptoir Bonnard, devenu plus tard le comptoir Naud. Il avait pour mission de faciliter l'échange en nature des marchandises, immeubles, travaux et objets de toute sorte : les maisons de commerce ou d'industrie lui souscrivaient des billets payables à vue en travaux de leur industrie ou de leur commerce, et les échangeaient contre des billets du même genre souscrits par d'autres industriels dont les travaux pouvaient leur être utiles. Quel était l'avantage d'une pareille combinaison? Il est malaisé de le dire; mais beaucoup de gens se flattaient que le placement des marchandises produites serait plus facile, s'il suffisait de les échanger contre d'autres marchandises. C'était oublier que le défaut de vente ne tient pas à l'insuffisance du monétaire métallique, qu'il provient uniquement de l'absence d'un besoin du consommateur. Ces idées d'échange en nature furent encore bien accueillies par les coopérateurs. Comment s'en étonner? De la suppression des intermédiaires, le système coopératif doit logiquement conduire à ce résultat final. Aussi dans les rangs populaires on se fait de la coopération une idée beaucoup plus vaste, plus radicale que celle qui est acceptée par les éclairés partisans de ce régime. On ne recule pas devant l'établissement d'un vaste réseau de sociétés anonymes superposées les unes aux autres, solidarisées entre elles, accaparant dans leurs rouages multiples tout le commerce du monde. Il y a surtout une prédilection marquée pour les syndicats : on parle de constituer des syndicats régionaux d'acheteurs et de consommateurs, un syndicat des crédits, etc. Les mêmes gens qui n'ont pas assez de plaintes contre l'esprit de spéculation et d'agiotage inventent ainsi des systèmes qui ne seraient autre chose que l'agiotage et la spéculation organisés et en permanence.

La troisième forme des associations coopératives ne sera pour nous l'objet que de courtes réflexions. Les sociétés de production n'ont réussi ni en France ni ailleurs, et cet échec a manifestement démontré combien était erronée la prétention de se passer de l'entrepreneur. Dans le comité d'enquête sur la coopération, l'on a discuté la question de la préférence à donner au travail à la tâche ou au travail à la journée. La majorité s'est prononcée pour le premier mode, et il est remarquable que les ouvriers qui faisaient partie de la réunion se rangèrent à cet avis. Un autre sujet non moins intéressant fut abordé : il s'agissait de savoir si l'on devrait associer aux bénéfices les ouvriers *auxiliaires,* — c'est ainsi que l'on désigne les simples salariés, — et il y eut unanimité pour la négative. Écoutons un ouvrier, M. Cohadon, gérant de la société des maçons :

« Quand les associés n'arrivent pas en nombre, dit-il, l'association, ne pouvant pas repousser la clientèle, est bien obligée de prendre des auxiliaires; mais il n'est pas admissible de leur accorder des bénéfices quand d'une part on n'est pas sûr de les réaliser, et que de l'autre on n'a aucune garantie contre les pertes qui peuvent survenir après le partage des bénéfices. Si l'association leur accordait des droits aux bénéfices, ils auraient par conséquent celui de les contrôler. Peut-on leur accorder le droit de s'immiscer dans des affaires où ils n'ont aucune responsabilité? Vous voyez donc que ce qui serait beau en théorie n'est pas toujours possible dans la pratique. Je ne puis que répéter ce que j'ai dit en parlant du crédit au travail : il est fâcheux que les théories les plus séduisantes passent chez nous à l'état de dogmes, et qu'elles trouvent des apôtres avant d'avoir passé au creuset de l'expérimentation. » Voilà une confession édifiante et bonne à recueillir; c'est un ouvrier qui parle, ne l'oublions point. Le même comité de coopérateurs s'est plaint qu'on ait vu « le concours d'auxiliaires faire crouler des associations par l'obligation de les payer si cher qu'il ne restait rien pour les associés. » Malheureusement il y a deux langages comme deux morales; les mêmes hommes qui, en tant qu'associés, se plaignent du taux excessif des salaires revendiqueront hautement le lendemain en qualité d'ouvriers une rémunération beaucoup plus considérable. Une des raisons qui ont fait crouler un grand nombre de sociétés de production, c'est la parcimonie des ouvriers à l'endroit des gérans. C'est un parti-pris dans la classe ouvrière de ne tenir aucun compte du travail intellectuel : la société des maçons fait un chiffre d'affaires de plusieurs millions, et réalise des bénéfices de près de 200,000 fr. par an; cette prospérité est due, pour la plus grande partie, à l'intelligence des trois hommes qui la dirigent. Croirait-on cependant que la part de ces gérans jusqu'à ces dernières années n'était point supérieure à celle des autres associés? On s'est résolu enfin à leur faire des avantages particuliers par la crainte de les perdre : on ne peut fonder une société commerciale sur l'ascétisme.

Tels sont les trois types de sociétés coopératives. A part quelques exceptions, en très petit nombre et fort honorables, on n'a guère à enregistrer dans cette histoire que des désastres. On avait voulu réformer le monde, refouler tous ces parasites qui s'appellent les commerçans, les banquiers, les patrons, en un mot les bourgeois; on n'est arrivé qu'aux plus insignifians résultats. Depuis dix ans, il ne s'est pas constitué dans les cadres de la coopération une seule maison vivace. La société des ouvriers maçons et quelques autres qui font de bonnes affaires sont antérieures à tout le bruit que l'on a fait autour du principe coopératif. On a prodigué les brochures

et les livres, les discours et les conférences. « Assez de paroles, s'écriait dernièrement un ouvrier dans une réunion populaire, assez de paroles, depuis longtemps il s'en dit des millions de milliards. Où sont les faits? » Des exemples ont été invoqués, qui ne sont rien moins que probans, comme ceux des banques d'Allemagne ou des pionniers de Rochdale. D'où vient cette stérilité après tant d'efforts?

Cette déconvenue ne doit pas surprendre. Elle était dans l'ordre des choses. C'est que le régime des sociétés anonymes ne doit s'appliquer qu'aux spéculations trop vastes ou trop aléatoires pour les forces individuelles. On pourra peut-être, après bien des efforts, faire surgir quelques situations exceptionnelles; dans la généralité des cas, l'organisation du commerce et de l'industrie sera maintenue parce qu'elle est le produit non de l'arbitraire des hommes et des lois, mais de la nature des choses et de la nature humaine. N'ayons ni regrets ni impatience de l'inutilité de ces tentatives; le rôle que les ouvriers voulaient saisir est rempli d'une manière plus satisfaisante, au mieux des intérêts de tous, par la bourgeoisie. Quant à la population ouvrière, il est des moyens plus sûrs d'élever sa destinée. La fable antique nous rapporte que Phaéton, voulant suppléer Phœbus son père, fut précipité du haut des cieux et faillit embraser le monde; il avait cependant le même char, les mêmes coursiers et suivait la même route, mais l'expérience et l'autorité lui manquaient. En réalité, il importait peu à la terre d'être éclairée par Phaéton ou par Phœbus; de même il est de peu d'intérêt pour la société de prendre ses approvisionnemens et son crédit dans des établissemens coopératifs ou dans des établissemens bourgeois. L'échec de la coopération est donc sans grave conséquence sociale. C'est à peine si l'on peut dire de ce système qu'il succombe dans une grande entreprise : *magnis tamen excidit ausis.*

III.

Ce serait peu connaître la nature humaine que d'espérer convertir les novateurs par l'expérience des faits ou la logique des idées. L'imagination domine ces esprits aventureux qui n'ont pas le sens de la réalité. La réforme sociale est devenue pour eux une foi qui s'est emparée de toutes leurs facultés, et qui ne subit aucune défaillance. Vaincus dans le présent, ils sont, disent-ils, assurés de l'avenir. C'est un procédé commode que de se rejeter sur les siècles futurs pour l'accomplissement des promesses que l'on a faites à la génération présente; mais ce long espoir et ces vastes pensées ne conviennent guère à l'homme, créature passagère, limitée dans

le temps comme dans l'espace, obligée de pourvoir à des besoins actuels, ayant peu de répit sous le poids des nécessités qui l'accablent. Nous ne savons pas les merveilles que nous réserve l'avenir; l'humanité se transforme, les relations sociales se renouvellent, d'autres modes, d'autres combinaisons surgissent chaque jour; mais c'est là un mouvement graduel et lent qui s'opère instinctivement à notre insu. Ce ne sont pas les plans sortis tout faits de l'intelligence humaine qui se réalisent dans le monde extérieur; la nature a d'autres procédés, et se joue des systèmes *a priori* qu'enfante l'imagination des hommes. Nous n'avons qu'à creuser modestement le sillon de chaque jour, à recueillir les fruits déjà mûrs, sans nous préoccuper de la moisson qui viendra peut-être pour nos arrière-neveux. C'est folie de jeter la perturbation dans les relations existantes au nom d'un progrès conjectural et lointain. La sagesse se tient à égale distance des audaces et de la routine, améliore et perfectionne sans cesse avec esprit de suite, avec une indomptable persévérance, mais elle évite de bouleverser en un clin d'œil et au hasard. Il n'en est pas des sciences sociales comme des sciences abstraites. Dans celles-ci, la fantaisie peut s'ouvrir un champ illimité; Descartes invente la théorie des tourbillons : l'humanité n'en souffrira pas, la physique en recevra peut-être une impulsion nouvelle. Dans les sciences sociales au contraire, il faut plus de réserve; les plans que l'on présente au public doivent être immédiatement applicables, car les erreurs en pareille matière ne s'attachent pas seulement à l'esprit de l'homme, elles passent dans les faits, et se traduisent en perturbations dangereuses.

Notre époque attache une grande importance à l'instruction populaire; toutes les parties de la société demandent avec ardeur et conviction la diffusion de l'enseignement. Les ouvriers dans leurs réunions si orageuses et parfois si extravagantes, les publicistes, les hommes d'état de toute opinion, réclament des écoles de tout ordre et de tout genre. C'est un grand honneur pour notre siècle que cette haute estime pour les connaissances intellectuelles et le développement théorique des facultés humaines. Assurément l'on ne peut attendre que de bons fruits du progrès scolaire, l'humanité en deviendra plus sensée et meilleure peut-être; mais de ce côté aussi il n'y a pas que de légitimes espérances, il y a bien des illusions. C'est un instrument d'une grande puissance que l'instruction, ce n'est pas cependant la pierre philosophale : elle a d'importans et d'heureux effets; elle ne produit pas de miracles. Mirabeau écrivait à la fin du siècle dernier : « Croyons que, si l'on excepte les accidens, suites inévitables de l'ordre général, il n'y a de mal sur la terre que parce qu'il y a des erreurs; que le jour où les lumières

et la morale avec elles pénétreront dans les diverses classes de la société, les âmes faibles auront du courage par prudence, les ambitieux des mœurs par intérêt, les puissans de la modération par prévoyance, les riches de la bienfaisance par calcul, et qu'ainsi l'instruction diminuera tôt ou tard, mais infailliblement, les maux de l'espèce humaine, jusqu'à rendre sa condition la plus douce dont soient susceptibles des êtres périssables! » Dans ce passage éloquent et qui développe une idée vraie, l'on doit saisir une part notable de ce que les anciens appelaient l'*exagération oratoire;* mais combien n'a-t-on pas renchéri sur cet éloge, et à quelles extrémités ne l'a-t-on pas porté! Un écrivain socialiste disait récemment « que l'universalisation de la science ne tarderait pas à équilibrer promptement toutes les conditions sociales. » — « Elle peut combler, ajoutait-il, la distance qui sépare le pauvre du riche et transformer toutes les relations de la société. » Émettre de pareilles idées, c'est encourager de folles espérances et se préparer bien des déceptions. L'enseignement scolaire fortifie ou aiguise plusieurs des plus importantes facultés humaines; mais il ne lui est pas donné, à lui tout seul, de transformer radicalement l'état de choses existant. Lire, compter, calculer, ce sont des connaissances précieuses, utiles à ceux qui les possèdent et à la société en général. Elles ne sauraient suffire; pût-on même réaliser et mettre à la portée de tous « l'instruction intégrale, embrassant l'ensemble des connaissances humaines, » il y aurait encore bien des lacunes à remplir dans le caractère et l'intelligence des populations ouvrières. A côté de l'enseignement du livre, il y a en effet un enseignement plus pénétrant et plus efficace, c'est l'enseignement de la famille et celui de l'expérience. Nos voisins d'outre-Manche, qui sont des hommes judicieux, mettent partout le mot d'éducation où nous plaçons celui d'instruction. Le développement théorique des facultés humaines est une belle chose; mais il y a des qualités qui ne s'acquièrent pas à l'école, qui ne se puisent pas dans la lecture des plus parfaits livres de morale. Jetons les yeux autour de nous; il ne nous sera pas difficile de nous convaincre que les hommes réussissent dans la vie beaucoup moins par les qualités de leur intelligence que par les qualités de leur caractère. Or c'est le mérite principal de la bourgeoisie de posséder comme un patrimoine qui lui est propre ces facultés obscures qui sont des leviers irrésistibles. Avec une loi sur l'instruction obligatoire, on pourra peut-être arriver en vingt ans à donner aux neuf dixièmes des Français les connaissances alphabétaires; mais il n'est pas de loi qui puisse communiquer dans le même espace de temps aux populations ouvrières ces forces morales, résultat d'une longue suite d'efforts, tradition d'une série de générations méritantes.

Les vrais amis des classes ouvrières devraient se pénétrer de ces principes. Ce sont ces habitudes saines de la vie pratique qu'il importe surtout de propager. Beaucoup de publicistes suivent malheureusement une route tout opposée; en inventant chaque jour un nouvel expédient pour élever d'une façon soudaine la destinée des ouvriers, l'on ne fait que provoquer des impatiences. Il est imprudent de décrier les vieilles méthodes de travail et d'ouvrir devant les yeux crédules des masses ces horizons de progrès facile et d'un commode accès. Depuis que l'humanité est sur terre, le succès a toujours été le produit de l'effort individuel, il est toujours venu avec une certaine lenteur. Ces conditions dépendent de la nature des choses et de la nature humaine, il est déraisonnable d'espérer les changer. Les doctrines aujourd'hui en honneur parmi les populations ouvrières tendent à décourager la pratique des vertus qui seules pourraient améliorer leur sort. Des ouvriers habiles, bien rétribués, sont détournés de l'épargne par l'idée que l'intérêt du capital sera un jour supprimé, ou que l'on trouvera quelque combinaison nouvelle pour améliorer spontanément leur situation. Confians dans des procédés qui amèneraient un essor collectif de leur classe, ils sentent moins le besoin de sacrifices personnels. N'a-t-on pas vu, lors de la réforme électorale en Angleterre, des députations ouvrières prétendre que les travailleurs qui épargnent sont des égoïstes et des traîtres indignes du droit de suffrage? Il n'est d'autre moyen cependant pour l'homme d'élever sa position que le travail et l'économie. La classe ouvrière a mieux à faire que de lutter avec la bourgeoisie : c'est de prendre exemple sur elle dans la pratique de la vie, c'est de s'assimiler ses habitudes d'ordre, de régularité, de discipline, de prévoyance, qu'elle rencontre et qu'elle raille trop souvent chez les commerçans de tout étage. Les cadres de la classe bourgeoise ne sont pas immobiles, ils se dilatent au contraire chaque jour; les progrès de la civilisation consistent à augmenter sans cesse le nombre de ceux dont l'existence est facilitée par une aisance acquise, à réduire au contraire les rangs de ceux qui mènent au jour le jour une vie précaire et mal assurée; mais ce mouvement fécond ne s'accomplit pas par soubresauts et spontanément, il réclame les efforts des hommes et la collaboration du temps.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

V.

LES FRUITS TARDIFS DE L'ITALIE (1).

I. — SAINTE-MARIE-DES-ANGES. — LE DOMINIQUIN.

De toutes les églises de Rome, Sainte-Marie-des-Anges est à mon sens la plus grandiose, la plus austère, la plus solennellement religieuse. L'origine en est pourtant profane, puisqu'elle n'est autre chose qu'une vaste salle des thermes de Dioclétien consacrée au culte par le pape Pie IV; mais je ne puis apercevoir rien de païen dans son caractère actuel. Le génie de Michel-Ange a passé par là, et a posé sur ce magnifique débris son cachet sévère, biblique, quelque peu puritain. Une majesté froide, telle est l'originalité de Sainte-Marie-des-Anges, et cet aspect est augmenté encore par l'exceptionnelle nudité de ce temple sublime. Il ne faut point y chercher le fouillis de richesses des autres églises de Rome; on n'a point essayé de l'embellir de tableaux et de statues, soit que les artistes aient été découragés et rebutés par cette architecture de physionomie si grave, soit que les pontifes aient respecté instinctivement cette imposante nudité, plus éloquente que ne pourrait l'être tout un monde d'images. A l'entrée, deux tombeaux, ceux des peintres Maratta et Salvator Rosa, qui, ce nous semble, dormiraient mieux couchés ailleurs que

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1870.

dans cette croix grecque, où Michel-Ange, son auteur, aurait seul mérité de reposer. A l'extrémité de l'imposant vestibule qui forme un des bras de la croix, se dresse une gigantesque statue de saint Bruno, fort belle œuvre de notre sculpteur Houdon. En face, le chœur, vaste comme une seconde église qui serait annexée à la première, forme l'autre bras de la croix : il est orné de quelques peintures de Romanelli et de Maratta qu'on n'a nulle envie de regarder, et de la belle fresque du *Martyre de saint Sébastien* du Dominiquin, qu'on est presque fâché d'y rencontrer, et qu'on aimerait autant examiner ailleurs. Aussi cette fresque ne fut-elle jamais faite pour cette église, elle n'y fut transportée qu'au XVIIIe siècle par un ouvrier mécanicien dont l'habileté est restée traditionnellement célèbre à Rome, Zabaglia, qui se chargea de l'enlever adroitement du Vatican, où elle était beaucoup mieux à sa place. Les autres tableaux qui ornent les chapelles sont également de provenance étrangère, et y ont été, comme la fresque du Dominiquin, transportés à diverses époques. C'est à peine s'ils invitent le regard, tant le génie du lieu, comme épris de solitude et de silence, repousse la garrulité colorée de la peinture. Lorsque les yeux, frappés de cette majesté religieuse, s'arrêtent sur quelqu'une de ces toiles, on éprouve la même désagréable sensation que si l'on était interrompu par quelque conte de vieille femme ou quelque enfantin discours populaire pendant qu'on écouterait avec recueillement le discours d'un métaphysicien profond.

Cette salle de bains, par un hasard singulier, s'est en effet trouvée apte à exprimer des sentimens de l'ordre métaphysique le plus abstrait. Sainte-Marie-des-Anges ne laisse soupçonner en rien un culte populaire aux gaies et dramatiques complications, aux cérémonies heureuses et passionnées. Le langage de cette architecture est froid aux sens, sans couleur pour l'imagination, émouvant pour la raison seule, c'est-à-dire pour la partie méditative de l'être humain. C'est essentiellement une église du monothéisme. Elle ne parle pas du Christ, et on pourrait dire qu'elle a conservé son caractère païen, si elle ne parlait de Jéhovah avec une incomparable majesté. L'esprit du Dieu un, à la fois personnel et abstrait, immatériel et visible, cause agissante et distincte des effets qu'elle produit, père de toutes choses et en dehors de toutes choses, solitaire au sein des mondes qu'il peuple, immense comme l'infini et cependant circonscrit par son unité même, se meut vraiment sous cette voûte élevée et massive qui ne fuit pas sous le regard, entre ces huit piliers énormes dont il a fallu laisser cachée sous terre une partie. Force, simplicité, majesté, les trois caractères du Dieu un, se trouvent merveilleusement représentées par l'architecture de

Sainte-Marie-des-Anges. « Nous t'élèverons un temple solide comme l'œuvre de tes mains; la voûte en sera haute comme le dais de ton trône et les colonnes en seront robustes comme les inébranlables fondemens de la terre, » me suis-je surpris à murmurer pendant que j'errais à travers Sainte-Marie-des-Anges, comme si le spectacle de cet édifice m'avait contraint à imiter instinctivement le langage des vieux prophètes hébreux. Une seule particularité jure avec l'auguste austérité de ce temple : il a été mal nommé. Ce n'est pas Sainte-Marie-des-Anges qu'il devrait s'appeler, mais l'église de Dieu le père. La douce mère du Christ et tous les sentimens de tendresse qu'éveille son nom, le gracieux cortège des anges et toutes les images de juvénile beauté qu'ils évoquent n'ont rien à faire dans cette église, qui n'exprime de la religion que ce qu'elle a de plus sévère et de plus redoutable, qui repousse comme choses enfantines tout ornement et toute gaie décoration. Aussi n'est-ce que par accident qu'elle porte ce nom, et simplement à cause d'une figure de la Vierge entourée d'anges peinte en haut de la tribune.

Dans cette église si légitimement placée sous la garde des chartreux, je n'ai pris réellement plaisir qu'à contempler la statue de saint Bruno, qui se dresse au bout du large vestibule comme un géant de la vie solitaire dont le cœur, fermé à la pensée de la foule bigarrée des mobiles créatures humaines, est tout entier rempli de la lumineuse et froide vision de l'être incréé. Cependant, comme c'est la seconde fois que nous rencontrons sur notre route le Dominiquin, arrêtons-nous devant le ravissant artiste, ne fût-ce que pour faire contraste à cette impression un peu pénible de grandeur que vient de nous faire éprouver Sainte-Marie-des-Anges.

Le Dominiquin a été pour moi la grande surprise, le grand charme de Rome. Gravures, photographies, copies, descriptions de toute nature, m'avaient dès longtemps préparé à admirer Michel-Ange et Raphaël; mais rien ne m'avait réellement initié et n'avait pu m'initier au génie du Dominiquin. Sa couleur, attendrissante comme une lumière qui s'affaiblit, son insinuante douceur, sa grandeur modeste et virginalement timide, échappent à toute reproduction par la gravure et la description. Il est semblable à ces rares personnes dont on ne peut juger sur leur renommée, qu'il faut voir en chair et en os pour en comprendre le mérite, et qu'on n'apprécie dignement que lorsqu'on arrive à les aimer. Quiconque a seulement admiré le Dominiquin ne parlera jamais de lui que froidement; il rendra justice à ses grandes qualités de peintre, à sa science de composition, à son ingéniosité d'esprit, à sa *maestria* de pinceau; mais fera-t-il comprendre l'attrait de cette élévation constante et si libre cependant de toute prétentieuse ostentation, de cette noblesse ingénue qui semble ne se révéler que par contrainte, de ce talent

à la pudeur naïve qui ne connaît jamais l'art des provocations? Le sentiment qu'il m'a inspiré est non pas l'admiration, mais la sympathie, une sympathie vivante comme celle qu'on éprouve pour quelqu'un dont l'âme se trouve harmonieusement appariée à la vôtre, et dont on garde un ineffaçable souvenir. Après l'avoir contemplé, les visites des poètes aux limbes et aux séjours des âmes heureuses, cessant d'être une fiction poétique, sont devenues pour moi une tout aimable réalité, car il m'a semblé qu'il m'arrivait aussi l'aventure d'Ulysse, d'Énée et de Dante, et que je m'entretenais avec une ombre toujours quittée à regret, et dont l'éloquence possédait une musique que mes oreilles ne se lassaient pas d'entendre.

De tous les fruits tardifs de l'Italie que produisit Bologne, et que Rome fit éclore sur son magnifique espalier, le Dominiquin est le plus savoureux et le plus parfumé. Il y a plus de force et d'initiative chez les Carrache, mais il n'y a pas la même harmonieuse simplicité, et leur originalité ne sort pas aussi naïvement que la sienne de la fécondité d'une nature heureusement douée. Le Guide a bien de la facilité et bien de la sensibilité, mais il n'a ni sa conscience, ni sa sûreté, ni surtout son égalité de talent. Le Guerchin a souvent bien de la profondeur et de la passion douloureuse; mais comme cette profondeur si facilement emphatique et cette passion si facilement mélodramatique sont loin de cette noblesse à la mélancolie constamment radieuse que nous admirons chez le Dominiquin! L'esprit de système est fortement marqué chez les Carrache, on ne le sent pas chez le Dominiquin. L'abus et le charlatanisme du procédé sautent aux yeux dans le Guide, le Dominiquin ne nous offense jamais par ce choquant défaut. Relativement parlant, le Dominiquin est l'harmonie même, et il est en toute réalité le plus irréprochable des grands artistes de second ordre.

Quel que soit le mérite de sa peinture de chevalet, quelle que soit la célébrité de telle de ses toiles, *la Communion de saint Jérôme* par exemple, c'est par ses fresques qu'il doit surtout être jugé. Celui qui ne connaîtrait le Dominiquin que par ses tableaux n'aurait aucune idée du charme et surtout de la singulière variété de son coloris. Ses tableaux brillent plus en général par la pensée, l'art de la composition, la finesse du dessin que par l'éclat; froids de ton, ternes de couleur, ils plaisent plus à l'esprit qu'à l'œil. Dans ses fresques au contraire, et elles sont en nombre infini, la diversité de son coloris est extrême (1). Que les fresques de Saint-André-della-

(1) Pour mettre le lecteur à même de juger de la fécondité de ce rare artiste, nous dresserons ici la nomenclature des principales œuvres dont il a enrichi Rome. Parmi ses fresques, il faut citer les six grandes figures allégoriques et les *quatre Évangélistes* de la tribune et de la coupole de Saint-André-della-Valle, les quatre figures allégoriques de Saint-Charles a' Catenari, *le Martyre de saint André* à Saint-Grégoire, *le Mar-*

Valle sont d'un beau ton, clair et harmonieux! Cela est doux à la vue comme la lumière d'un tiède jour de printemps qui sourit à l'œil avec tendresse, sans l'éblouir ni l'offenser, et insinue amoureusement dans l'âme les images des choses. Peu de peintures provoquent la rêverie à l'égal de ces fresques de Saint-André-della-Valle, qui, pareilles aux apparitions des esprits bienfaisans, se présentent au sein d'une lumière pure et comme tamisée, d'une fine fleur de lumière, pourrait-on dire. On reste commodément accoudé sur la rampe de la tribune sans se lasser de regarder ces aimables figures, en se laissant aller à des pensées d'une nature presque musicale, tant elles sont à la fois vagues et pénétrantes. L'âme physique est finement émue, l'âme morale s'embarque avec une innocente volupté sur l'océan des songeries. C'est le coloris caressant de ces fresques qui, en passant sur l'imagination, y fait éclore cette musique de la rêverie. D'autres fois, comme sur les lunettes du portique de Saint-Onuphre et dans la fresque de Saint-Grégoire, le Dominiquin affectionne un ton uniformément pâle, et peint toute sa fresque d'une seule couleur jaunâtre qui tient le milieu entre la nuance paille et le blanc nuance de chair. Ce qu'il y a de singulier, c'est que cette couleur blafarde qu'on ne peut faire mieux apercevoir au lecteur qu'en le priant de se rappeler la nuance de la peau de chamois bien préparée, loin de déplaire, possède au contraire un charme véritable. Il serait assez difficile de dire pourquoi le Dominiquin affectionnait cette couleur; à Saint-Grégoire, on peut croire qu'il ne l'a employée que par opposition à la fresque éclatante du Guide, peinte en face de la sienne sur l'autre paroi de la muraille, et pour se servir d'autres armes que celles de son adversaire. Quelques raisons tirées du cadre des lunettes et de la manière dont elles sont frappées par la lumière auront sans doute déterminé pour Saint-Onuphre le choix de cette même couleur; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle se prête merveilleusement à exprimer les scènes d'une nature purement morale telles que les épisodes de la vie de saint Jérôme dont

tyre de saint Sébastien à Sainte-Marie-des-Anges, les petits cadres dramatiques du plafond de la grande chapelle à Saint-Sylvestre au Quirinal, l'assomption du plafond de Sainte-Marie au Transtevere, les divers épisodes de la vie de saint Jérôme sur les lunettes du portique de Saint-Onuphre, enfin les fresques de la chapelle de Sainte-Cécile à Saint-Louis-des-Français. Ces dernières sont fort renommées, et quelques connaisseurs les rangent au nombre des chefs-d'œuvre du Dominiquin. Je confesse que je n'ai jamais pu les voir, tant la chapelle est étroite et reçoit mal la lumière. Les principales de ses toiles sont *la Communion de saint Jérôme* au Vatican, *l'Évanouissement de saint François* à l'église des Capucins, *la Délivrance de saint Pierre* à Saint-Pierre *in vincolis, le Bain de Diane* et *la Sibylle* de la galerie Borghèse, une autre *Sibylle* plus célèbre à la galerie du Capitole, *Saül et David* à la galerie Rospigliosi, *un Paradis terrestre* à la galerie Barberini, etc.

l'artiste a décoré ces lunettes de Saint-Onuphre. Le coloris le plus éclatant serait impuissant à rendre avec autant de vérité l'esprit de ces épisodes, dont le drame fut tout psychologique. Ce sont les révolutions morales de l'âme de saint Jérôme que retracent ces peintures, et en les regardant il semble en effet que l'on ait pénétré dans un monde où les contingences bigarrées de la nature extérieure n'existent plus ou n'existent qu'à l'état d'ombres. Deux d'entre elles, qui se rapportent aux visions de saint Jérôme, sont des visions en toute réalité. Dans l'une, saint Jérôme, encore tout brûlant des ardeurs de son jeune zèle, est renversé par le tonnerre de la voix divine qui lui crie la célèbre parole : « Toi, un chrétien! tu n'es qu'un cicéronien! » Dans l'autre, le bouillant docteur, au début de ses austérités, voit dans la chaleur de ses rêves les voluptés de Rome qui l'appellent sous la forme d'un groupe de jeunes filles qui jouent et dansent à l'ombre d'un arbre, dans un élégant paysage digne du *Décaméron*. Il semble que l'on voie ces figures par les yeux de l'esprit, tant elles font l'effet d'ombres, estompées, enveloppées comme elles le sont d'un nuage par le ton blafard de la peinture. Tout autre est le coloris de la fresque du *Martyre de saint Sébastien* à Sainte-Marie-des-Anges, vigoureux et éclatant comme la lumière qui doit éclairer cette scène tout extérieure.

Ainsi le coloris si divers du Dominiquin se trouve toujours en parfaite harmonie avec la nature des sujets qu'il traite : clair et doucement lumineux s'il s'agit de faire saillir des personnages isolés comme ceux des allégories de Saint-André-della-Valle, uniformément pâle s'il s'agit de faire apercevoir des visions ou de retracer des sujets de nature psychologique, éclatant et vigoureux lorsque la scène est de nature extérieure et en quelque sorte physique. Et ne croyez point que cette harmonie n'ait pas été cherchée et méditée par le peintre, et qu'elle soit un hasard dû seulement au caprice du pinceau ou aux dispositions des lieux qu'il s'agissait de décorer. Les artistes de cette heure tardive sont pleins de ces raffinemens, de ces habiletés cherchées de loin; ils n'ont plus la grandeur et la simplicité des artistes de l'époque précédente; leur art n'est déjà plus une industrie de nature, c'est une science hermétique pleine de secrets. Le Guide par exemple abonde en finesses du genre de celles que nous venons d'attribuer au Dominiquin. Qu'il nous suffise d'indiquer *l'Ame bienheureuse* de la galerie du Capitole. Dans cette toile, le Guide a essayé de représenter une âme sans corps, et il a créé un grand fantôme blanc, de forme fluide, de substance en apparence impalpable, lumineusement incolore, à ravir d'aise M. Jeammot de notre école de Lyon. On ne se douterait certes jamais, si l'on n'était averti, que ce long fantôme blanchâtre est sorti du même pinceau qui peignit

la riante fresque de *l'Aurore* et le très substantiel petit *saint Sébastien*, pareil à un beau torse grec, pris pour cible par des flèches barbares.

Comme chez tous les peintres de l'école de Bologne, il y a dans les œuvres du Dominiquin un élément dramatique très fort, moins marqué cependant que chez les Carrache et surtout moins expressif. La beauté pure suffit encore au Dominiquin, tandis qu'elle ne suffit plus aux Carrache; il se rattache encore à la tradition par mille liens subtils, tandis que les Carrache rompent définitivement avec elle; en toutes choses, il forme la transition entre le grand art du passé et l'art nouveau inauguré par Bologne. Si son originalité y perd quelque chose en franchise, elle y gagne en revanche beaucoup en charme et en tendresse. C'est surtout par l'expression des nuances des caractères que se recommande ce génie dramatique du Dominiquin, dont un des plus remarquables spécimens est la fresque du *Martyre de saint André*, peinte en concurrence avec le Guide à l'église de Saint-Grégoire. Il y a là tel personnage d'une observation forte et subtile à la fois qui est digne de Shakspeare. Ce peintre, qui semble avoir eu peu de goût pour les spectacles sanglans devant lesquels ne recule pas l'école de Bologne, a choisi pour sujet de sa fresque les préludes du martyre de saint André. Le saint est étendu tout nu sur un échafaud pour subir la flagellation. Au-dessus du portique, un magistrat est assis présidant aux apprêts du supplice avec l'impassible gravité qui convient à sa charge. Dans l'enceinte, des bourreaux d'aspect aussi honnête que les bourgeois de la complainte du *Juif errant* vont et viennent, apportant des paquets de cordes et disposant toutes choses avec soin pour que leur besogne soit proprement faite. Comme nous sommes loin ici des tortionnaires de l'art flamand à l'aspect ignoble et brutal, démons sous forme d'hommes! Ces bourreaux du Dominiquin, comme ceux de l'art italien en général, sont de braves gens, sans autre vulgarité que celle de leur condition, d'acceptables gredins qui exercent leurs talens de par l'autorité de la loi, non des *tricoteurs* de la croix et du chevalet. Un de ces aides du supplice surtout est un chef-d'œuvre de vérité et de pénétrante observation. C'est un vieil agent de la police païenne qui, le gourdin à la main, repousse le groupe des amis chrétiens qui voudraient se presser autour du martyr. Sa physionomie est un mélange de bonhomie italienne et de dureté professionnelle. Sa brutalité est celle qui naît de l'habitude de ses fonctions et non des instincts d'une nature perverse. Le peintre a si finement marqué cette nuance, qu'il semble qu'on entend parler son personnage avec toute la variété des intonations de sa voix, d'abord doucement familières, ensuite violentes comme la force. « Allons,

mes enfans, reculez-vous un peu, je vous prie. — Reculez-vous, vous dis-je. — Reculez-vous, ou je vous assomme. » Ce personnage du Dominiquin m'a rappelé la scène de l'*Henri VIII* de Shakspeare où le portier du palais s'efforce, avec l'aide de son valet, de repousser le peuple de Londres, accouru pour voir le cortége du baptême d'Élisabeth. « Vous allez finir votre tapage tout à l'heure, eh! polissons! Eh! là-bas, l'homme à l'habit de camelot, sautez hors de la barrière, ou je vais vous flanquer par-dessus la palissade. »

La fresque du *Martyre de saint Sébastien* est un autre remarquable témoignage de cette douce nature du Dominiquin, qui recule devant tout ce qui est cruel ou violent. Là encore le peintre n'a représenté que les apprêts du supplice. Le cortége vient d'arriver à sa destination, et les deux foules, païenne et chrétienne, qui ont suivi, l'une par curiosité, l'autre par affection, se pressent autour du martyr. Ce premier moment de pêle-mêle qui suit l'arrivée de tels cortéges a été dramatiquement saisi et reproduit par le peintre; chrétiens en larmes, oisifs curieux, soldats, bourreaux, dominés par un officier à cheval qui va tout à l'heure les faire rentrer tous dans leurs rangs respectifs, se sont un instant confondus dans un pittoresque désordre. En bas, sur le premier plan, des jeunes gens préparent ou ramassent des flèches.— C'est une belle œuvre, mais qui parle moins au cœur que la fresque de *saint André*, qui pourtant est inférieure pour la composition et le coloris.

Mais quoiqu'il ait d'ordinaire esquivé habilement la violence de tels sujets, c'était encore trop, dirait-on, pour la nature du Dominiquin que de reproduire même les préludes de ces spectacles de brutalité. Son pathétique à lui, c'est celui des grandes scènes innocentes et pures de la religion. Saint Pierre aux liens miraculeusement délivré par les anges, saint François d'Assise s'affaissant sous la douleur volontairement cherchée des divins stigmates, saint Jérôme se faisant transporter à la table sainte pour recevoir sa dernière communion, voilà ses victimes et ses martyrs. De la *Délivrance de saint Pierre*, petite toile qui se voit à la sacristie de Saint-Pierre *in vincolis*, nous n'avons autre chose à dire sinon que c'est une œuvre des plus amusantes à regarder à cause de la lumière bleue qui émane de l'ange et qui remplit tout le tableau d'une diablerie de feu de Bengale. Ce genre de mérite pourra paraître puéril à beaucoup de lecteurs, mais il sera certainement apprécié de tous ceux qui auront vu, comme nous, quelque vieil édifice païen, les thermes de Caracalla par exemple, éclairé par les artifices de la pyrotechnie romaine. *L'Extase de saint François* à l'église des Capucins est une œuvre exquise qui ne jouit pas de toute la réputation qu'elle mérite par suite d'un concours de circonstances toutes plus désa-

vantageuses les unes que les autres : le voisinage immédiat du beau *saint Michel* du Guide, l'obscurité de la chapelle où elle est placée, quelques légères altérations enfin; mais les Romains ne s'y sont pas trompés. Ils ont fait à cette toile l'honneur de la compter parmi les belles œuvres du Dominiquin, et ils en ont exécuté la copie en mosaïque dans la basilique de Saint-Pierre. Le sujet qu'elle représente sera le sujet favori de la mode pendant tout un siècle; peintres et sculpteurs s'en empareront à l'envi, ils en feront sortir tout un art qu'on peut en toute exactitude appeler l'art moliniste, et dont le chef-d'œuvre sera la *sainte Thérèse* du Bernin. Cet anéantissement mystique ou, pour mieux parler, cette *liquéfaction* de l'être humain sous la pression de l'amour divin va devenir au XVIIe siècle le sentiment préféré du catholicisme réformé sorti du concile de Trente; mais dans l'expression de ce sentiment étrange combien d'autres sentimens d'équivoque nuance trouveront à se glisser, et combien de fois le profane Méphistophélès ne rira-t-il pas de voir qu'il a su maintenir ses droits là même où il était proscrit! Sceptiques, critiques, incrédules ne manquent point pour tenir le rôle de Méphistophélès, et font remarquer à l'envi tout ce que le délicieux phénomène peut contenir d'alliage terrestre. J'en entends un qui demande devant la *sainte Thérèse* du Bernin si c'est sentiment qu'il faut appeler cet anéantissement mystique, ou si ce n'est pas plutôt *sensation?* J'en entends un autre qui à la vue de ce triomphe de l'âme sur la chair s'écrie comme Pyrrhus : « Encore une victoire comme celle-là, et l'âme est perdue! » Cependant sceptiques et critiques incrédules ne pourraient trouver à exercer leur malignité devant l'œuvre du Dominiquin, qui reste de la plus délicate orthodoxie. En retraçant ce phénomène de très antique origine chrétienne, mais rajeuni par le XVIe siècle, le Dominiquin lui a conservé quelques-uns de ses anciens caractères; la balance ne penche pas chez lui comme elle penche chez le Guide, comme elle penchera surtout chez le Bernin; il a su tenir l'équilibre entre l'aimable austérité des maîtres du passé et le fondant *séraphisme* des artistes de son temps. C'est bien l'extase, c'est-à-dire la délivrance absolue de l'âme par la mort temporaire du corps, non l'anéantissement mystique, c'est-à-dire l'évanouissement de l'âme et l'oubli d'elle-même au sein de l'évanouissement physique. Le corps, privé de sa souveraine, ravie par la contemplation, chancelle et s'affaisse : il ne s'abandonne pas, il est abandonné; mais il y a dans la manière dont il succombe un je ne sais quoi de tendre, d'élégant et de doux qui est bien de l'époque où peignit le Dominiquin.

La plus célèbre de ces peintures dramatiques du Dominiquin est certainement *la Communion de saint Jérôme* à la galerie du Vatican;

c'est aussi celle qui permet le mieux de surprendre et pour ainsi dire de forcer la modestie de ce génie, qui semble n'oser se laisser reconnaître pour ce qu'il est. Au premier abord, la toile est froide et plaît médiocrement. On se rappelle que cette sage composition a servi d'inspiration à Rubens pour sa *Communion de saint François* du musée d'Anvers, et le souvenir de la toile fougueuse nuit quelque temps dans l'imagination du spectateur à la scène plus paisible du Dominiquin. Ce n'est qu'à la réflexion, et après plusieurs visites, que l'on découvre tout ce qu'il y a de génie dans cette œuvre sans fracas. La figure principale, celle de saint Jérôme, a été comprise de la manière la plus originale, je dirais volontiers la plus sûre, en dépit des critiques qui lui ont été adressées. Le saint est bien là tel qu'il dut être à la suite de sa longue vie de luttes et d'austérités; c'est une momie vivante desséchée par le soleil de Palestine et de Syrie. Sa peau est un parchemin, sa chair, chaque jour diminuée par le jeûne, s'est séchée autour de ses os; ses articulations, pareilles à des gonds rouillés et descellés qui ne soutiennent plus leurs portes, laissent tomber inertes ses pauvres membres; sur cette poitrine osseuse et aux creux profonds, il semble qu'on distingue les traces du caillou qui la frappait chaque jour. Cependant cette dessiccation si complète n'a pas atteint l'âme du violent Dalmate; il n'y a ici de sénile que le corps, dont l'esprit, athlète victorieux, vient enfin de triompher. Elle est encore debout tout entière, cette âme; on le voit à la mâle tranquillité du saint, même une sorte de jeunesse émane d'elle, car elle rayonne d'attendrissement à la pensée qu'elle reçoit pour la dernière fois sur la terre ce Dieu qu'elle va saluer dans un instant. Admirable aussi est le personnage de sainte Paule. Avec quelle véhémence italienne elle porte les lèvres sur la main de celui qui fut pour elle le père et le maître! Rarement l'ardeur passionnée de la dévotion du midi fut rendue avec plus d'éloquence et de vérité. Les diverses nuances de sympathie et de respectueux intérêt des assistans qui entourent le saint ne peuvent certainement pas soutenir la comparaison avec les pathétiques expressions des assistans de *la Communion de saint François* de Rubens; mais elles sont marquées néanmoins avec beaucoup de finesse et de variété. Cette scène d'agonie est semblable à la vie du saint, qui s'écoula tout entière dans une solitude active. A sa mort, comme pendant sa vie, quelques rares amis, serviteurs de son génie et messagers de ses volontés, l'assistent et le soutiennent : il expire au sein de son étroite famille, loin du monde et cependant encore au sein du monde, puisqu'il est entouré des vivans instrumens par lesquels il ne cessa jamais d'agir sur lui. Quant à ce vaste monde auquel le saint pensait toujours du fond de sa solitude pour l'enflammer de zèle et

le troubler de disputes, il apparaît par l'arc du portique, qui laisse entrevoir un coin de paysage, peu oriental peut-être, mais bien italien, où se promènent deux graves personnages en turban. L'œuvre n'est pas belle seulement au point de vue de l'art, pathétique au point de vue de la sympathie humaine générale; elle est encore scrupuleusement conçue selon le véritable esprit de l'histoire. Les quatre anges qui, suspendus au-dessus de la scène, paraissent appeler saint Jérôme à la gloire céleste, ont été fort critiqués comme trop profanes et faisant contraste avec la sévérité du sujet. Je ne puis partager cette opinion. Je ferai remarquer combien ils sont graves, et qu'ils ne ressemblent guère à ces confrères du petit dieu païen dont, sous prétexte d'anges, les Italiens de la dernière heure ont trop souvent gâté le sérieux de leurs œuvres. Avec quelle attention recueillie regarde le premier! comme le second prie avec dévotion! et le dernier, avec quelle aimante insistance il appelle saint Jérôme, et que son frère céleste qui le tient par la main a de la peine à l'entraîner! Ce dernier ange ne serait-il pas l'âme récemment partie de ce monde de la noble Eustochium? et celui qui le tire par la main avec tant de force ne serait-il pas la première Paula? et les deux autres ne seraient-ils pas les âmes de Fabiola et de Marcella? La nudité du saint a été aussi fort critiquée; on n'a pas réfléchi que cette nudité est traditionnelle, et que, l'ascétisme étant le caractère du grand docteur, la nudité est le seul moyen d'en montrer les divins ravages. Saint Jérôme vêtu ne laisserait plus reconnaître le grand jeûneur de la grotte de Bethléem.

On peut prêter sans crainte beaucoup d'intentions au Dominiquin, car il est plein d'esprit. La galerie du palais Rospigliosi contient un tableau qui est loin d'être excellent comme facture, mais qui offre un singulier intérêt à qui veut connaître les subtiles ressources du génie de son auteur, *Saül et David*. C'est le moment où le petit berger vient d'abattre le géant philistin en face des deux armées, et les Israélites, sonnant à pleins poumons de leurs trompettes, frappant des cymbales et du tambourin, semblent entonner déjà le futur cantique de victoire : « Saül en a tué mille, mais David en a tué dix mille. » L'enfant est revêtu d'une simple tunique rouge, et si ingénieusement le peintre a drapé ce vêtement que le roi futur apparaît sous ses plis paré de la pourpre souveraine. Saül au contraire est ceint de la couronne et réellement drapé de pourpre, mais par un mouvement instinctif il porte les mains à ses épaules comme pour retenir son manteau royal, qu'il a cru sentir s'en échapper. C'est avec cette adresse ingénieuse que procède d'ordinaire le Dominiquin, et l'on conçoit qu'il faille se donner quelque peine pour le comprendre et l'expliquer.

La finesse, l'ingéniosité, voilà peut-être la plus précieuse de nos facultés, car avec son secours il est peu de choses que nous ne puissions comprendre. Là où des facultés plus puissantes échoueraient, vaincues par leur solidité même, la finesse triomphe par son insaisissable subtilité. Il en est ainsi du Dominiquin; il atteint à la grandeur à force d'esprit. Je n'en veux pas d'autre preuve que les *quatre Évangélistes* de la coupole de Saint-André-della-Valle. Il a saisi avec une pénétration des plus admirables l'affinité obscure qui rattache les natures morales des évangélistes aux emblèmes dont la tradition les fait accompagner : saint Matthieu à la gravité sentencieuse comme le ministre divin sous la dictée duquel il écrit; saint Marc concis, rapide, aux bonds elliptiques et supprimant les intervalles, comme ceux du lion; saint Luc à la narration lente et patiente comme la marche du bœuf; saint Jean audacieux comme l'aigle et se jouant comme lui dans la région des éclairs et du tonnerre. Les quatre figures du Dominiquin sont d'accord avec ces emblèmes. Les deux plus belles sont celles de saint Matthieu et de saint Jean; celle de saint Jean touche au sublime. Toutes les tendresses de la terre et tous les orages des nuées sont dans cette figure, aimable comme la jeunesse, effrayante comme les audaces de la pensée. Une âme d'une portée redoutable s'agite dans ce corps à la délicatesse féminine; ces yeux lancent des désirs qui vont jusqu'au bout de l'univers avec la rapidité de la flèche. Douceur ineffable, aspirations infinies, ambition du cœur, fermentation des rêves, voilà ce qui se lit chez cette adorable figure, la représentation la plus accomplie et la plus profonde que la peinture nous ait laissée du disciple bien-aimé. C'est bien là ce fils de Zébédée, si complexe en apparence, si un en réalité, qui reposa comme la plus timide des jeunes filles sur le sein de Jésus, et qui un jour sollicita d'être assis à ses côtés auprès de son père et de participer à la gloire de son royaume. Que la terre se dissolve en poudre et que la Jérusalem céleste soit conquise! les tempêtes de feu n'ont pas pouvoir d'effrayer une âme d'une telle tendresse, s'il ne faut que les traverser pour arriver au pays de ses rêves.

Parmi ses talens si divers, le Dominiquin en possède un des plus précieux et des plus rares : il est à peu près, après Raphaël et Michel-Ange, le seul peintre qui ait su représenter des allégories d'une manière vivante. Sous son pinceau, ces froides figures morales perdent leur caractère emblématique abstrait et revêtent tous les attributs de l'individualité et de la passion. Les six figures allégoriques de la tribune de Saint-André-della-Valle, chefs-d'œuvre de ce genre artificiel, intéressent comme les plus belles des femmes et émeuvent comme les plus pathétiques des héroïnes. C'est qu'en effet ces images

peintes ne sont pas sorties des combinaisons d'une imagination s'essoufflant à froid, mais d'atomes émanés d'œuvres vivantes. Quand je les vis pour la première fois, je me rappelai un mot qui revient souvent chez les auteurs chinois pour peindre une belle personne : « les plus précieuses vapeurs de ce monde s'étaient fondues et comme concentrées dans son être. » Seulement les vapeurs qui sont entrées dans la formation des allégories du Dominiquin ne sont point celles de la nature, ce sont celles des belles œuvres produites par le génie humain. La mémoire du peintre riche des souvenirs de tout un siècle d'art a discrètement, à son insu même, aidé son imagination. Les ombres des voluptés éprouvées devant les grandes œuvres se sont mêlées à ses méditations personnelles, et ont enfanté ces irrésistibles figures, rêves par le charme, réalités par la beauté. Si vivantes elles sont, si peu soucieuses de conserver avec précision le caractère abstrait qui les ferait reconnaître à première vue, qu'on peut hésiter pour savoir quel nom leur donner. Cette figure du centre qui lève les bras au ciel d'un geste si ardent en montrant un torse d'un dessin si robuste, est-ce l'espérance, ou n'est-ce pas plutôt la prière désespérée, l'appel à Dieu? Cette belle guerrière coiffée du casque qui se présente à côté d'elle sur un fond d'une blancheur si musicale, oserai-je dire, est-ce la force, ministre de la justice, ou la sagesse, souvenir de la Minerve armée des anciens? La foi est facile à reconnaître à ses attributs; mais quel est le nom véritable de cette femme à la douceur si rayonnante qui lui fait face? Est-ce la clémence? est-ce la modestie ou l'humilité? Plus j'ai regardé ces figures (l'espérance et la force exceptées), plus il m'a semblé que Canova avait dû beaucoup s'en inspirer, lorsque, dans sa jeunesse, avant d'avoir adopté son style grec, il sculpta les deux allégories du tombeau du pape Ganganelli. Mêmes formes pleines, mêmes contours de visage gracieusement arrondis et non pas allongés en ovale, même beauté franche, même grâce naturelle sans cette mièvrerie et cette prétention à l'idéalité qui furent les défauts de Canova lorsqu'il eut conquis son style définitif.

Les généralités nous trompent souvent, et il est toujours bon de les circonscrire, surtout lorsqu'il s'agit d'une œuvre aussi multiple que celle du Dominiquin. Quand nous disons qu'il est, après Raphaël, le seul peintre qui ait su douer les allégories du charme de la vie, il faut appliquer surtout ces paroles aux six figures de Saint-André-della-Valle. Les quatre figures de la coupole de Saint-Charles a'Catenari sont aussi fort belles; mais cette fois ce sont bien de pures allégories, de simples abstractions personnifiées; si on ne peut leur refuser son admiration, la sympathie ne vole pas vers elles, comme vers leurs rivales de Saint-André-della-Valle.

Le Dominiquin me fournit une occasion assez singulière de montrer combien il nous est facile d'être injustes par légèreté, ou d'être tout à notre aise de mauvaise foi en nous couvrant des apparences de la vérité. Je suppose qu'il me prenne la fantaisie de dire : « Le Dominiquin n'a jamais su exprimer des personnages typiques; voyez plutôt ses *Sibylles*, » je dirais une insigne sottise que ne songeraient cependant nullement à contredire la plupart de ceux qui ont vu les tableaux baptisés de ce nom. Il y a loin en effet des *Sibylles* du Dominiquin aux *Sibylles* de Michel-Ange et de Raphaël, et cette fois on peut dire sans crainte de se tromper que le peintre ne doit rien à sa mémoire. Voici en toute exactitude la vérité sur ces tableaux : du Dominiquin au Guerchin, à ces heures tardives d'une Italie fortement endommagée, ce fut une des modes de la peinture de représenter de jeunes personnes isolées, d'ordinaire rêveuses, souvent bizarres plus que jolies, quelquefois douloureuses, et de les intituler *Sibylle de Cumes*, *Persique*, etc. C'est à cette mode que le Dominiquin a obéi en peignant les jeunes femmes que nous voyons figurer sous le nom de *Sibylles* à la galerie du Capitole et à la galerie Borghèse. La *Sibylle* du Capitole, avec sa coiffure en turban et sa pose inclinée, est non une prophétesse, mais une musicienne, *una virtuosa*, comme cette signora Leonor, que le cardinal Mazarin avait fait venir d'Italie pour amuser Anne d'Autriche. La jeune fille mal accoutrée, ébouriffée comme un chat de gouttière, que nous voyons à la galerie Borghèse, ne prononce pas non plus d'oracles; c'est une petite *contadina* à moitié sauvage, une petite fadette de village, et Raphaël et Michel-Ange n'ont pas à être rappelés en telle occasion.

Pour juger de l'âme charmante du Dominiquin, c'est surtout dans les scènes païennes qu'il faut le voir. Il porte une pudeur rougissante de jeune fille même dans les sujets qui autorisent toutes les voluptés du pinceau. Voyez par exemple *le Bain de Diane* dans la galerie Borghèse. Quel admirable prétexte pour le peintre d'imiter l'indiscrétion d'Actéon! Un Titien et un Véronèse n'y eussent pas manqué : dans une autre école, plus près du Dominiquin, le Guide avec son penchant à une dangereuse mollesse aurait certainement succombé à l'attrait; mais le peintre n'a nullement l'âme lascive d'Actéon, aussi cette immense toile avec son encombrement de corps nus est-elle chaste comme Diane elle-même. Comme pour ajouter à cette chasteté, le poète a choisi l'heure grise et froide de l'aube; toutes ces nymphes sont transies par la double fraîcheur de la nuit et du bain; la brise piquante des premières heures du jour martèle leurs beaux corps de plaques rouges, bleuit leurs membres, congèle l'incarnat de leurs joues. C'est le moment où elles viennent de dé-

couvrir le coupable Actéon, et la surprise indignée qu'elles en éprouvent les remplit d'une fureur qui s'exprime par des gestes d'une véhémence impérieuse et railleuse. Le peintre a donné à cette indignation le plus aimable des contrastes. Pendant que leurs sœurs aînées se démènent comme des ménades de la chasteté, deux petites nymphes, trop jeunes pour comprendre, trop réellement innocentes pour être choquées de l'indiscrétion d'Actéon, se jouent dans l'eau limpide du fleuve comme si rien ne se passait sur les bords. Voilà la vraie chasteté, semble avoir voulu nous dire le Dominiquin, c'est celle qui n'a souci du mal parce qu'elle ne le connaît pas. Toute la grâce pudique, toute la timidité de jeune vierge du Dominiquin est dans ce mignon épisode. Si frais et si coquet est ce coin du tableau qu'il m'a rappelé un des plus heureux passages du Tasse, celui où les deux chevaliers à la recherche de Renaud, rencontrant à l'improviste près du palais d'Armide deux jeunes nymphes qui se baignent, épient furtivement leurs jeux :

« Scherzando sen van per l'acqua chiara
Due donzellette garrule e lascive,
Ch'or si spruzzano il volto, or fanno a gara
Chi prima a un segno destinato arrive :
Una intanto drizzossi, e le mammelle
A tutto ciò che più la vista alletti
Mostrò dal seno in suso, aperto al cielo :
E'l lago all'altre membra era un bel velo.
Rideva insieme, e insieme ella arrossia
Ed era nel rossor più bello il viso... »

Les deux nymphes du *Bain de Diane* sont la traduction exacte de ce passage du Tasse : rien n'y manque, ni l'enjouement des deux enfans et leur gaie turbulence, ni leur rougeur pudique associée à leurs rires, ni même l'attitude à la provocante candeur décrite par le poète. La ressemblance est tellement frappante qu'il y a tout lieu de penser que cette inspiration du Dominiquin est sortie directement de la lecture du Tasse.

Cette rencontre n'est ni fortuite ni accidentelle, et la ressemblance entre le Tasse et le Dominiquin est bien plus générale et bien plus étendue. Certes il y a loin du brillant et voluptueux cavalier napolitain au fils timide et gauche du savetier de Bologne, aussi loin que du narcisse ou du lis des jardins d'Italie à l'humble violette rustique; il me semble cependant que si le cavalier avait pu vivre plus longtemps, ou si la destinée avait voulu qu'ils fussent exactement contemporains, il aurait aimé ce modeste artisan dont l'âme fine et exquise avait tant de points de contact avec la sienne. Ils eurent à peu près même sort malheureux; le beau lis fut brisé dans

sa fleur par les orages de la cour, l'humble violette fut écrasée par les pieds pesans d'un Lanfranc et autres rustres pédantesques. Tous deux manquèrent du sens pratique de la vie, et surent mal se tenir fermes dans un monde où le sol est toujours mouvant. Tous deux vinrent trop tard dans une société où les délicates préoccupations de leurs âmes rêveuses ne trouvaient plus d'écho : le monde de l'art comme le monde politique n'appartient plus de leur temps aux combinaisons ingénieuses, il appartient à l'esprit de système, tranché, exclusif, qui n'admet pas de transaction. Tous deux professent un délicat éclectisme, et comme l'abeille composent leur œuvre par l'assimilation des parfums les plus divers. Tous deux ont une tournure d'esprit rétrospective et tiennent plus au génie du passé qu'au génie de leur époque, et tous deux ont en même temps un élément en quelque sorte musical qui en fait la transition entre l'Italie qui expire et l'Italie qui vient au monde. Chez l'un et l'autre, on rencontre aussi une sorte de mélancolie lumineuse qui, éparse et dissoute dans leur œuvre, en fait la pureté et la douceur. Ils ont enfin ce caractère remarquable, que, gracieux par essence, ils sont capables d'atteindre à la grandeur. Ce passage de la grâce à la grandeur que le Tasse exécute si facilement tout le long de la *Gerusalemme*, combien de fois le modeste Dominiquin ne l'a-t-il pas franchi aussi!

D'autres grands peintres partagent avec le Dominiquin l'honneur d'avoir prolongé l'existence de l'art italien; mais ces peintres ne représentent pas au même degré la tradition, ou même ne la représentent pas du tout, et c'est parce que les deux élémens de la nouveauté et de la tradition sont chez le Dominiquin dans un si rare équilibre qu'il doit être considéré plutôt comme le terme suprême, l'*ultima Thule* de la renaissance, que comme le plus ingénieux et le plus sage des adeptes de l'école de Bologne.

II. — LES PORTRAITS DE LA GALERIE BARBERINI. — BÉATRIX CENCI.

Nous nous sommes longtemps attardé auprès du Dominiquin, beaucoup par sympathie, mais davantage encore par devoir de critique. L'œuvre du Dominiquin comme celle de presque tous les artistes des dernières heures n'offre pas cette simplicité qui permet d'embrasser d'un regard rapide l'œuvre des rois de l'art et d'en marquer synthétiquement les principaux caractères. Son unité à lui, c'est l'harmonie, c'est-à-dire le délicat équilibre entre des élémens contraires, même ennemis, réconciliés à force de finesse, de souplesse et d'aimante intelligence. C'est un métal composite qu'il faut dissoudre pour en retrouver les parties. Guido Reni, son vrai rival

à Rome, offre une autre difficulté. Moins harmonieuse que celle du Dominiquin, son œuvre est encore plus diverse, si diverse qu'elle en est presque contradictoire au premier aspect. Ce n'est point qu'il y ait plusieurs hommes dans le Guide; au fond, c'est bien le même pinceau qui a peint *l'Aurore* du palais Rospigliosi et la *Madeleine* du palais Sciarra, le portrait de *Beatrice Cenci* de la galerie Barberini et le *Christ en croix* de Saint-Laurent *in Lucina;* seulement ce n'est qu'après long examen et fréquentes comparaisons qu'on arrive à comprendre cette identité de l'artiste. Nous ne pouvons, après cette longue promenade à la recherche des qualités du Dominiquin, embrasser dans sa complexité l'œuvre entière de son fécond rival; bornons-nous donc pour aujourd'hui à l'admirer dans la plus populaire et la plus touchante de ses toiles, le portrait de *Beatrice Cenci.* Ce portrait peut être facilement séparé des autres productions de son auteur, et la galerie Barberini nous offre d'ailleurs un attrait tout particulier.

Cet attrait est celui des portraits. Deux sont célèbres, celui de la *Fornarina* nue, de Raphaël, et celui de *Beatrice Cenci;* mais les autres, quoique signés de moins illustres noms et présentant les ressemblances de personnages moins séduisans pour le vulgaire, offrent un extrême intérêt pour quiconque est curieux de l'histoire de Rome, surtout pour un Français qui aime à retrouver à l'étranger les souvenirs lointains de la patrie.

Le premier est celui de Maffeo Barberini, le pape Urbain VIII, peint par André Sacchi, artiste célèbre à une époque où la vraie célébrité se faisait de plus en plus rare. L'âge est à peu près celui de son avénement au pontificat, c'est-à-dire cinquante-cinq ans, en sorte que la vieillesse n'a pas eu encore le temps d'effacer la gentillesse de cette spirituelle figure, remarquable surtout par deux yeux tout grands ouverts comme ceux des enfans, presque effarés et remplis d'une sorte de malicieuse surprise. On dirait que le spectacle de la comédie humaine dont il fut un si grand acteur éveille sa verve caustique en excitant son étonnement. Ainsi devait-il regarder quand il lançait ses mots pleins de bonne humeur et d'imprudence italiennes, par exemple celui qui servit d'oraison funèbre à son bon ami notre grand cardinal de Richelieu : *ah che se c'è un Dio, ben tosto lo pagara; ma se non c'è, è veramente un galantuomo!* Quel contraste aimable fait cette figure toute mondaine avec celles des pontifes entre lesquels il est placé, Camille Borghèse, pesant, massif, aux chairs abondantes et molles tel que nous le représente l'admirable mosaïque de Marcel Provençal, et le pape Pamphily, plissé, ridé, à l'air maussade, comme s'il venait d'essuyer une bourrasque de l'orageuse donna Olympia Maidalchina, tel que nous le

voyons dans le portrait de Velasquez! Il avait des goûts fort laïques qui doivent le rendre cher à tout lettré; il ne lisait que des ouvrages de poésie et de littérature, il connaissait la valeur d'un sonnet et d'un acrostiche, il savait en quoi consistent les différences entre les mètres divers dont Horace s'est servi, et lorsque l'art des fortifications qu'il cultivait trop, ainsi que le prouva pour sa tranquillité la déplorable guerre de Castro, lui laissait quelque loisir, il s'ingéniait à faire entrer dans la mesure du vers saphique le cantique du vieillard Siméon. Les rigoristes des diverses catégories pourront en grogner; mais un lettré doit dire d'eux comme Sosie de Mercure :

Ces gens assurément n'aiment pas la musique,

et remercier par un gracieux sourire l'ombre du pape Urbain VIII.

Si les lettrés doivent garder à ce pontife un bon souvenir, les Français lui doivent plus de reconnaissance encore. Peu de grands personnages à son époque ont plus influé qu'Urbain VIII sur les destinées de la France. Il fut l'allié très fidèle de Richelieu et le seconda tant qu'il put par sa politique anti-autrichienne au moment le plus décisif de la guerre de trente ans. Il vit sans s'émouvoir le grand Gustave-Adolphe paraître sur la scène du monde, et resta inflexiblement sourd aux instances de Ferdinand II et de l'Espagne : politique étrange, ingrate en apparence, mais fort clairvoyante en réalité. Urbain vit nettement que l'Espagne n'était plus une force pour le saint-siége, que l'empire serait toujours un allié douteux et dangereux, et que la France était véritablement alors le bras armé du catholicisme. Par cette politique, il contribua singulièrement à décider la prépondérance de la France en Europe au XVII[e] siècle. Il eut encore sur nos destinées une influence plus directe, s'il est possible, car il concourut à l'affermissement du système monarchique inauguré par Richelieu, et cela de la façon la plus étrange. Richelieu triomphait, mais son système pouvait périr après lui, s'il ne transmettait sa pensée à un homme d'état qui en fût le dépositaire fidèle; les troubles de la Fronde ne le prouvèrent que trop plus tard. C'est à Urbain VIII que Richelieu dut ce dépositaire, car c'est ce pape qui dénicha, devina, protégea Mazarin, et assura sa grandeur future. On pourrait presque soutenir que la monarchie française du XVII[e] siècle fut l'œuvre de deux papes : Sixte-Quint et Urbain VIII. Par Sixte-Quint, la succession légitime de la couronne fut sauvée, et la nationalité française préservée de la dissolvante influence espagnole; par Urbain VIII, la monarchie nouvelle fut consolidée et acquit certitude de durée. Ce qu'il y a de plus à craindre pour les systèmes politiques qui se fondent, c'est la discontinuité

qui peut se faire par le changement des premiers ministres, et en créant Mazarin pour Richelieu Urbain préserva la monarchie de ce danger.

Le second portrait, œuvre de Carlo Maratta, est celui d'un des trois neveux du pape, Marc-Antoine Barberini. Marc-Antoine est un jeune homme à l'œil ouvert et franc avec un nez légèrement bossu et allant quelque peu de travers, ce qui lui donne un petit air entreprenant fort seigneurial. Marc-Antoine fut en effet le plus turbulent des Barberini; aussi dut-il le premier songer à s'enfuir, lorsque la terrible donna Olympia souleva les colères du pape Pamphily contre les neveux d'Urbain. Celui qui étudie l'histoire en psychologue curieux du jeu des forces sociales peut observer chez les Barberini deux faits d'ordre contradictoire en apparence, mais qui se concilient souvent dans la réalité : leurs intérêts et leur politique sont de l'âge nouveau, leurs ambitions et leurs désirs de grandeur sont de l'âge passé. D'une part, ils représentent la lutte des nouvelles familles contre les anciennes, témoin la dureté avec laquelle ils traitèrent le dernier des della Rovere dans l'affaire du duché d'Urbin, témoin la guerre injuste qu'ils soulevèrent contre Édouard Farnèse. D'autre part, la famille des Barberini est, je crois, la dernière chez qui l'on surprenne distinctement ces ambitions de grandeur, d'établissement princier, qui furent communes à toutes les familles papales entre la mort de Paul II et la mort de Paul IV: les Cibo, les della Rovere, les Borgia, les Médicis, les Farnèse, les Caraffa. Ce fut là en grande partie le motif de leur haine pour Édouard Farnèse et le véritable objet de la guerre de Castro; mais ces ambitions, qui étaient des réalités un siècle auparavant, avaient expiré le jour où Pie IV, à son avénement au pontificat, avait fait étrangler les Caraffa, neveux de Paul IV : on ne les avait plus vues reparaître depuis, et tout ce que purent faire les Barberini, ce fut d'en ressusciter le fantôme. Depuis cette époque, un nouveau système s'était introduit. Un neveu du pape pouvait espérer les plus hautes dignités de l'état pontifical, un riche mariage, une fortune rapide, des acquisitions territoriales importantes à titre de simple particulier; mais il ne pouvait plus espérer de prendre rang parmi les rois. Si ces nouvelles destinées étaient moins brillantes que celles des familles d'autrefois, elles étaient plus conformes aux tendances de l'ordre administratif qui commençait à devenir alors partout prépondérant, et qu'Urbain VIII avait lui-même favorisé par sa politique française. Les deux tombeaux d'Urbain VIII et de Paul III se font face dans la tribune de Saint-Pierre; il y a là comme une malice du hasard, une malice à triple et quadruple dard. Il semble que du fond de sa couche funèbre le père de Pier Luigi, l'oncle d'Octave Farnèse, nargue l'ennemi des

descendans de sa famille. Lui, il eut la réalité de cette grandeur, dont Urbain eut l'illusion. Les deux tombeaux se font antithèse comme l'ambition satisfaite et l'ambition déçue. Pour compléter cette ironie, le tombeau du pape Farnèse, œuvre de Jacopo della Porta, est royal comme son succès; celui d'Urbain VIII, sculpté par le Bernin, n'est que brillant et tourmenté, si bien que les deux monumens semblent les emblèmes des deux destinées.

Un troisième portrait, celui-là d'un auteur inconnu, nous présente l'image de donna Anna Colonna, épouse de Thaddée Barberini : triste et noble image qu'on ne peut approcher sans se sentir désenchanté de la vie et sans désirer passionnément mourir, tant elle est vertueusement lugubre. Pendant qu'on la regarde, on se sent envahir par un brouillard de mélancolie épais comme le crépuscule des dieux d'Odin; il semble que tous les oiseaux soient enroués, que toutes les étoiles soient fumeuses, et que toutes les fleurs soient des momies d'herbier. On la vit en France, cette noble et triste donna Anna Colonna, lorsque les Barberini, obligés de quitter Rome pour fuir les colères du pape Pamphily, reçurent ainsi la récompense d'avoir fait un pontife du parti espagnol. Mazarin, qui de protégé devint alors protecteur de ses anciens patrons, qui pensait déjà peut-être au futur mariage de l'une des Mancini avec l'héritier du nom des Colonna, lui fit le plus gracieux accueil. Grâce à lui, donna Anna, qu'on appelait chez nous la princesse Palestrine (du nom de Palestrina, un des fiefs des Colonna), trouva nombre de courtisans muets. « Cette dame s'accoutuma aisément à la France, dit notre judicieuse M[me] de Motteville, qui était alors aux premières loges pour juger des choses. Elle trouva beaucoup de gens qui l'entendaient, et qui pour faire plaisir au ministre s'amusaient à l'écouter sans se soucier de lui répondre. En son particulier, elle était contente, pourvu qu'on lui donnât audience, car elle n'aimait pas à se taire. Elle avait toujours eu la réputation d'être honnête femme et hautaine : le nom de Colonna lui semblait le plus illustre qui se pût porter. » Il n'y en avait guère en effet de plus illustre alors en Europe, illustre surtout contre nous malheureusement, car parmi les complaisans auditeurs de donna Anna il se trouvait probablement plus d'un descendant de ceux qui avaient péri par le fait de la stratégie de Fabrice et de Prosper Colonna. A son retour à Rome, elle se retira dans le couvent des carmélites de *Regina cœli*, qu'elle dota d'une petite église, et y attendit la mort, et c'est alors sans doute que fut peinte cette image d'une tristesse plus que monacale.

Hélas! le portrait de donna Anna Colonna n'a que trop raison; la vie humaine est lugubre, et il semble que ce soit par une ironie

cruelle que le ciel n'est pas toujours couvert d'un voile sombre. A côté du portrait de donna Anna, on en voit un, pièce magistrale et chef-d'œuvre du Caravage, qui est fait au contraire pour inspirer la joie de vivre et la croyance au bonheur. C'est le portrait d'une belle personne, fort jeune encore, mais prématurément engraissée, trésor de chairs roses et délicates qui, enveloppé de ce crépuscule familier au Caravage, apparaît comme une pêche à la savoureuse maturité sous sa couverture de feuilles ou sous l'ombre de son espalier. C'est l'alliance parfaite et presque paradoxale, tant elle est exceptionnelle, de la beauté opulente et de la beauté mignonne. Le cœur s'épanouit en regardant ce beau visage qu'on pourrait prendre pour l'emblème de l'insouciance heureuse. Oh! qu'il se glace bien vite! car savez-vous quel est ce portrait? C'est celui de la sœur aînée, ou, selon d'autres, de la mère de Beatrice Cenci. Vous voyez bien que les apparences mentent et que la douleur est la seule réalité. C'est, dis-je, le portrait soit de la sœur aînée, soit de la mère de la lamentable Beatrice; je tiendrais volontiers pour la dernière opinion, mais l'une et l'autre sont acceptables. Une troisième, qui ne l'est pas du tout, est celle qui a été fort légèrement émise par Stendhal. Selon lui, ce portrait serait celui de la belle-mère de Beatrice, par conséquent de la seconde femme de François Cenci. Deux raisons de la plus probante évidence réfutent sans réplique cette opinion de Stendhal. La première, c'est que la galerie Barberini possède le portrait de la belle-mère de Beatrice, et que ce portrait, peint par un certain Scipion Pulsone, de Gaëte, ne présente ni de près ni de loin aucune ressemblance avec l'infortunée jeune fille. La seconde, c'est que le portrait sorti du pinceau du Caravage offre au contraire la plus étroite ressemblance avec Beatrice. C'est Beatrice elle-même, mais plus jolie encore s'il est possible, et telle qu'elle aurait été probablement, si la destinée lui avait permis d'atteindre l'âge de ce portrait et de conserver une âme innocente. Ce sont les mêmes grands yeux, le même nez mignon digne d'un visage de fée, la même bouche gracieusement petite, les mêmes joues au contour délicieusement raphaélesque; seulement il faut imaginer les traits si connus de Beatrice parvenus à une maturité relative et épanouis d'embonpoint. Oui, ce portrait est bien celui d'une personne qui tenait à Beatrice par la plus étroite parenté du sang.

Les gravures et les innombrables copies exécutées par les artistes romains et répandues dans toute l'Europe ont rendu trop célèbre la pathétique image de Beatrice Cenci pour que nous ayons besoin de nous arrêter longtemps devant elle. Quel est celui de nos lecteurs qui ne l'a pas présente à l'imagination, qui ne frissonne en-

core en se rappelant ce contraste entre ce que la nature a de plus frais et de plus tendre et ce que la douleur a de plus brûlant et de plus noir? La contemplation du portrait de Beatrice Cenci est pénible jusqu'à la souffrance. La voilà devant nous cette mignonne figure d'enfant à peine nubile parée pour la mort avec une coquetterie sinistre du blanc vêtement qu'elle prépara de ses mains, du châle blanc qu'elle enroula en turban autour de sa tête. La nuance blanc-grisâtre, presque plombée, de cette toilette de mort s'harmonise admirablement avec la douleur de cette âme enveloppée dans le plus épais des nuages, et rend plus saisissant encore l'effet général du portrait. La bouche voudrait s'ouvrir pour parler, elle n'ose; mais point n'est besoin de ses révélations, car tous les traits du visage s'expriment avec une éloquence navrante, et les yeux, rougis des larmes corrosives dont ils sont brûlés, disent qu'au dedans de cette chair qui va si tôt être fauchée est une âme qui succombe sous le poids d'un secret qui lasserait les forces d'Hercule. Ce n'est pas la mort qui lui arrache ces larmes, elle l'embrasse bien volontiers, et l'embrasserait plus joyeusement encore, si elle devait être délivrée de ce poids intérieur; mais, hélas! ce fatal secret la suivra pendant toute l'éternité. Si la douleur de Beatrice était, comme la plupart des douleurs humaines, en harmonie avec les forces de l'âge et l'expérience du cœur, elle nous toucherait encore sans doute, mais d'une compassion moins aiguë; ce qui nous émeut si exceptionnellement devant son portrait, ce qui nous émeut jusqu'à la souffrance, c'est que la portée de sa douleur dépasse jusqu'à l'infini tout ce que la nature a donné de ressources et de forces à cet âge où elle n'a rien prévu et préparé que pour l'enjouement, le développement heureux de l'être et la riante espérance. Voilà l'antithèse profonde, pathétique, qui fera toujours tressaillir le cœur toutes les fois que les yeux s'arrêteront sur le portrait de Beatrice.

Ce contraste entre la douleur et l'âge de l'enfant, la nature de cette douleur, font du portrait de Beatrice Cenci une œuvre d'une réelle importance psychologique. Pendant que je le regardais, je ne pus m'empêcher de penser que cette loi des compensations, par laquelle se balancent dans notre monde la destruction et la vie, est encore plus amère qu'inexorable, et que la destinée semble aimer à nous l'appliquer encore plus avec ironie qu'avec cruauté. Alors je me rappelai le fameux passage de Juvénal sur le capitaine carthaginois : « dissous les Alpes avec du vinaigre, et cela pour plaire aux enfans et devenir un beau thème de déclamation, » et je le modifiai plus mélancoliquement encore en l'appliquant au sort de Beatrice Cenci. « Souffre et meurs, pauvre Beatrice; meurs deux fois, et dans ton corps et dans ton âme; emporte dans l'éternité

l'ineffaçable trace du crime paternel et l'opprobre du supplice, et tout cela pour fournir à ce joyeux prodigue, à ce joueur effréné qui eut pour nom Guido Reni, l'occasion de mettre son talent en relief et de se faire une renommée populaire. » Le malheur de l'aimable jeune fille a produit en effet la part la plus solide et surtout la plus durable de la gloire de Guido Reni. Certes le peintre qui a décoré le palais Rospigliosi de sa poétique fresque de *l'Aurore*, l'auteur de la fresque de *saint André* et du *Martyre de saint Pierre*, était assez riche de ses dons naturels pour ne pas avoir besoin d'un tel secours de la fatalité. Il n'en est pas moins vrai que sa renommée ne se serait jamais étendue au point où elle l'est de nos jours sans le portrait de la triste héroïne. L'Europe entière sait son nom, que dis-je l'Europe? l'Amérique elle-même le prononce, car il n'est pas une *miss* des deux mondes qui n'ait eu le portrait de Beatrice Cenci dans sa chambre, qui ne l'ait dessiné ou même copié de ses mains, et qui ne reporte sur l'auteur une part du mélancolique enthousiasme que lui inspire ce beau visage. De toutes les œuvres de peinture qui sont à Rome, celle qui est honorée du plus grand nombre de copies est certainement le portrait de Beatrice; mais ce n'est pas seulement à cet engouement d'une mode sentimentale que Guido Reni doit l'extension de sa célébrité. Ce portrait lui a conquis d'un seul coup tous les publics, le public des femmes et des gens du monde à cause de l'histoire de l'héroïne, le public des multitudes à cause du caractère pathétique, dramatique à l'excès de cette peinture, et enfin celui des philosophes et des hommes de vie méditative à cause de l'expression exceptionnelle de cette douleur, qui est d'une importance psychologique réelle. Ce portrait lui a conquis tous les publics, et pour comble de fortune il les lui conservera, car le temps ne pourra jamais détruire le touchant intérêt, ni amoindrir la valeur dramatique, ni effacer le caractère psychologique de cette œuvre.

Mais il faut bien le dire, tout n'est pas précisément pur dans la sympathie universelle qu'inspire ce portrait, et les dispositions maladives de notre siècle pour une certaine musique poétique d'harmonica douloureuse et voluptueuse à la fois y entrent bien pour quelque chose. Les œuvres d'art qui sont à Rome ne flattent guère cette *nervosité* particulière à notre siècle, que les artistes passés n'avaient pas prévue et qu'ils auraient probablement peu estimée; elles vont plus franchement, plus droitement, plus vertueusement, pour tout dire, au cœur et à l'âme du contemplateur. Cependant le portrait de Beatrice n'est pas la seule œuvre de Rome qui ait ce caractère douloureux et morbide; il y en a une seconde, la statue de *sainte Cécile*, d'Étienne Maderne, pleine d'un charme funèbre qui

atteint les fibres les plus fines du cœur, mais cette fois pour ne lui inspirer qu'une mélancolie d'une irréprochable pureté.

La condamnation de Beatrice fut-elle légitime? J'aimerais volontiers à examiner longuement cette question; en vérité je n'ose, car il sera toujours délicat et même dangereux de s'expliquer sur un tel sujet. Tout récemment je lisais, dans un livre sur Sixte-Quint publié par M. de Hübner, que le peuple de Rome avait gardé le souvenir de Beatrice, et que dans le voisinage de l'ancien palais Cenci les artisans lui avaient souvent parlé de l'injuste sentence qui la frappa. — J'ignorais ce sentiment, qui fait honneur au peuple de Rome, mais depuis longtemps je pense comme lui. L'exécution des Cenci reste pour le pontificat d'Hippolyte Aldobrandini une tache ineffaçable. Lorsque le pontife révoqua la sentence de grâce qu'il avait rendue parce qu'un assassinat sans excuse s'était passé dans l'intervalle, je crois qu'on peut dire sans témérité que ce jour-là, des deux souverains qui sont dans le pape, le supérieur s'abaissa devant le subalterne. Aldobrandini se rappela trop qu'il était souverain temporel; s'il se fût rappelé davantage qu'il était le souverain des âmes, Beatrice et avec elle tous les membres de sa famille eussent été sauvés, car c'était l'âme qui avait été profanée chez Beatrice, c'était son âme et celle de tous les siens qu'elle avait voulu moins encore venger que préserver. Or la base du christianisme, c'est que l'âme de l'homme a un prix infini, que l'âme ne relève que de Dieu seul, que c'est pour lui seul que nous devons la conserver selon les observances de la loi qu'il a tracée lui-même. François Cenci pouvait martyriser sa fille, soumettre son corps au supplice, la réduire à la mendicité, selon la loi chrétienne il conservait ses droits de père malgré toutes ces indignités; il les perdit le jour où il fit outrage à l'âme de sa fille, sur laquelle il n'avait aucun pouvoir, d'après la doctrine même qui depuis dix-huit cents ans est la loi morale de nos consciences et la régulatrice de nos actes. Pauvre Beatrice Cenci! innocente Myrrha, Judith coupable!

Émile Montégut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1870.

Le monde contemporain est destiné à éprouver d'étranges surprises, à voir entre un lever et un coucher de soleil passer de ces orages qui ébranlent tout, qui ravivent aussitôt le sentiment aigu de ce qu'il y a de fragile dans la situation de l'Europe.

Depuis un an, la France, tout absorbée dans ses transformations intérieures, ne songeait point à mal en vérité; elle n'avait pas eu le temps de s'occuper de guerre ou de querelles diplomatiques, de campagnes d'hiver ou de campagnes d'été. Il y a quelques jours tout au plus, le corps législatif entrait dans la discussion du budget avec l'impatience d'une assemblée pliant sous la fatigue et aspirant au repos. Il n'y a pas deux semaines encore, M. Émile Ollivier, interrogé à propos du contingent militaire sur la situation de l'Europe et sur nos relations extérieures, se complaisait dans le spectacle d'une serénité qu'il croyait sans doute avoir faite, et il disait en propres termes : « Je réponds que le gouvernement n'a aucune espèce d'inquiétude, qu'à aucune époque le maintien de la paix en Europe n'a été plus assuré. De quelque côté qu'on regarde, on ne voit aucune question irritante engagée..... » M. Émile Ollivier assurait, et il le croyait certainement, qu'il avait fait pour la paix quelque chose de mieux que de se bien conduire diplomatiquement, qu'il avait fait le plébiscite, ce « Sadowa français » qui rendait maintenant toutes les négociations faciles au gouvernement. Sadowa, le mot était peut-être un peu vif, et allait être d'une opportunité douteuse; mais il exprimait si bien le contentement de soi-même et le bonheur de s'égaler d'une certaine façon à M. de Bismarck! Enfin rien de suspect n'apparaissait à l'horizon; c'était ce « calme plat » dont parlait tout récemment à la chambre des pairs d'Angleterre lord Granville, le successeur du regrettable lord Clarendon au *foreign office.*

C'était un jour de l'autre semaine. Le lendemain, tout avait changé. La tranquillité de l'Europe n'était certes rien moins qu'assurée. Une

émotion contagieuse passait du gouvernement dans les chambres et dans le public. On s'était endormi en pleine paix, on se réveillait au seuil de la guerre, au milieu de toutes les passions déjà frémissantes. Qu'avait-il fallu pour déterminer un changement si brusque et si grave? Justement une de ces « questions irritantes » que la veille encore on n'apercevait pas, un de ces événemens qui éclatent tout d'un coup, la candidature d'un prince prussien, d'un Hohenzollern au trône d'Espagne. Le fait est que cette négociation avait été hardiment et très secrètement conduite, si bien que notre diplomatie à Berlin et à Madrid n'y a vu absolument rien; elle a été surprise comme la France elle-même, comme l'Europe. Encore un instant, et tout était fini. La couronne espagnole avait été offerte, elle avait été acceptée; il ne manquait plus que le consentement des cortès, que le général Prim, en vrai héros diplomate, espérait enlever au pas de charge. On avait bien sans doute l'idée que la présence d'un prince prussien sur le trône d'Espagne allait être profondément désagréable à la France; mais on ne s'arrêtait pas pour si peu. L'essentiel était d'aller vite, de devancer la mauvaise humeur qui pourrait se produire à Paris, après quoi il n'y aurait plus qu'à s'arranger avec un fait accompli. C'est alors que le gouvernement, éclairé à l'improviste, se précipitait en quelque sorte à la tribune pour mettre hautement et publiquement son *veto* à la combinaison qui touchait au succès, pour montrer la pointe de l'épée de la France, si l'on voulait aller plus loin. C'est alors aussi que cet incident, violemment dégagé de l'obscurité et amené au grand jour, s'est dévoilé avec ce caractère de gravité redoutable qui n'a fait que s'envenimer d'heure en heure, en prenant les proportions d'une lutte possible entre la France et la Prusse. On peut dire que pendant quelques jours la guerre a été dans l'air, près d'éclater comme la foudre. Est-on parvenu du moins à conjurer cette redoutable extrémité? On l'a cru un moment, la paix a semblé retrouver des chances; cette lueur paraît s'évanouir de nouveau. De toute façon, la question ne reste pas moins grave par les intérêts qu'elle a mis en jeu, par les passions qu'elle a soulevées, par les fermens nouveaux qu'elle jette en Europe. Elle s'est abattue sur nous comme ces typhons des mers du sud où les meilleurs navires sombrent assez souvent. Pour cette fois, le navire ne s'est pas perdu, mais il n'est point impossible que les pilotes ne sortent de l'ouragan quelque peu endommagés.

D'où vient cet incident? Comment a-t-il pu arriver à ce degré d'intensité et de violence? C'est déjà un fait surprenant à coup sûr que cette espèce d'aventure nouée et combinée dans le mystère, cette candidature ourdie comme un complot, et éclatant au moment voulu sous les pieds des gouvernemens intéressés. Cette candidature, elle est née plus ou moins spontanément, plus ou moins artificieusement, d'une sorte de rencontre entre les embarras du gouvernement actuel de l'Espagne, toujours

à la recherche d'un roi, et l'ambition de la Prusse, toujours à la poursuite des moyens d'étendre son influence. L'Espagne, on le sait bien, en est depuis deux ans à passer la revue des princes de l'Europe à qui elle peut offrir la couronne. Elle vit au milieu des candidatures qu'elle imagine ou qui se présentent d'elles-mêmes, et qui seraient toutes naturelles. Le roi dom Fernando de Portugal, celui de tous les princes qui, dès le premier moment, eût le mieux réussi, n'a pas voulu aller régner à Madrid. Les princes italiens, le duc d'Aoste, le duc de Gênes, ont refusé à leur tour ou l'on a refusé pour eux. Le duc de Montpensier est là toujours présent en Espagne, il a des partisans actifs, dévoués; mais il n'a pu réussir jusqu'ici à enlever le succès. Le fils de la reine Isabelle, le prince des Asturies, est désormais un prétendant en titre par suite de l'abdication récente de sa mère; mais les chefs de la révolution de 1868 se sont prononcés si souvent et si vivement contre une restauration bourbonnienne, que celui que l'on appelle Alphonse XII a pour le moment peu de chances de rentrer en Espagne, et don Carlos en a encore moins, de sorte que depuis deux ans l'Espagne est littéralement dans cette situation d'un pays qui s'obstine à maintenir la monarchie et qui n'a point de roi, qui ne peut pas obtenir les princes qu'il aurait acceptés et qui ne veut pas de ceux qui s'offrent à lui. Lorsqu'il y a un mois, les cortès, sur le point de se séparer et pressées d'en finir avec le provisoire, agitaient de nouveau cette question du choix d'un souverain, le général Prim, principalement chargé de ce rôle de faiseur d'un roi, prononçait un discours qui devient un trait de lumière aujourd'hui; il racontait à mots couverts l'histoire d'une candidature mystérieuse sur laquelle il refusait de s'expliquer. Le prince dont il s'agissait et dont on ne disait pas le nom était tel que le voulaient les cortès, issu de race royale, catholique et majeur; il réunissait, assurait-on, toutes les qualités. Malheureusement toutes les négociations engagées avec lui n'avaient conduit à rien. Une première fois le prince en question avait envoyé un plénipotentiaire, un « personnage distingué, » chargé de reconnaître le terrain; mais le « personnage distingué » était arrivé à Madrid tout juste pour assister à une des séances les plus orageuses des cortès, et il avait pris immédiatement la fuite par le premier train sans regarder derrière lui. Bientôt cependant on obtenait l'envoi d'un second agent. Celui-ci, par une fatalité nouvelle, arrivait en Espagne au moment où éclatait la dernière insurrection de Barcelonne, et, comme le « personnage distingué » qui l'avait précédé, il repartait au plus vite, « fortement impressionné, » selon le langage du général Prim. On en était là le 11 juin; tout semblait abandonné. Le général Prim avait tout l'air d'avoir raconté aux cortès une histoire picaresque. — Pas du tout, c'est au contraire à partir de ce moment que la chose devenait sérieuse, que la négociation se renouait et se hâtait au point d'arriver en quel-

ques jours à son terme. Le 11 juin, rien n'était fait d'après le président du conseil de Madrid; aux derniers jours du mois, tout était fini. La candidature mystérieuse, c'était celle du prince Léopold de Hohenzollern. Le gouvernement espagnol avait renouvelé ses offres, le prince avait accepté, le roi de Prusse avait autorisé le tout. Il ne manquait plus que deux choses, l'acquiescement des cortès, dont on ne doutait pas, et la complaisance débonnaire de la France en face d'un dénoûment si bien fait pour la surprendre.

On peut certainement admettre que le gouvernement espagnol, à bout de moyens et ne sachant plus guère de quel côté se tourner, eût le droit de chercher un prince là où il espérait le trouver. Le prince de Hohenzollern était sa dernière ressource; il réunissait d'ailleurs certaines conditions bien faites pour le désigner au trône d'Espagne. Il est catholique, comme on le dit; il est majeur à coup sûr; il est marié avec une princesse portugaise, et il apprend l'espagnol depuis quelque temps. Ce sont là des qualités fort recommandables, surtout si on ajoute que le prince passe pour jouir d'une fortune personnelle très considérable. Il faut en convenir cependant, le général Prim a fait preuve d'une singulière étourderie en se lançant ainsi dans une telle aventure sans savoir où il allait, en ne prévoyant pas que la France aurait quelque chose à dire, ou en se figurant qu'il n'y avait qu'à se presser pour déjouer tous les obstacles. La candidature du prince de Hohenzollern laissée à elle-même eût-elle réussi dans les cortès? Cela est encore fort douteux. Le moins qui aurait pu arriver, c'eût été le déchaînement peut-être immédiat de toutes les prétentions rivales, c'est-à-dire la guerre civile, une guerre où l'on n'eût pas manqué d'irriter les passions nationales contre le roi étranger, contre un prince dont les bouches espagnoles peuvent à peine prononcer le nom. Ainsi voilà où les chefs de la révolution de septembre ont conduit en deux ans leur pays : une guerre civile menaçante et une rupture possible avec la France. Le général Prim, avant d'engager cette partie aventureuse, aurait dû prévoir qu'il préparait à son pays une inévitable déception, que sa combinaison ne pouvait pas réussir, non pas parce qu'on songerait à porter la moindre atteinte à l'indépendance espagnole, mais parce que le gouvernement français se sentirait blessé de la présence possible d'un prince prussien à Madrid, et des procédés qu'on avait employés pour faire triompher cette candidature.

Comment imaginer en effet que la France pût consentir tranquillement à se voir enveloppée d'une ceinture dont les deux bouts seraient dans la main de la Prusse, qu'elle pût accepter cette extension de l'influence prussienne, déjà prépondérante en Allemagne, et allant maintenant s'établir à Madrid sous le déguisement d'une royauté indépendante? Ce qu'elle ne pouvait admettre davantage, c'est ce procédé de surprise auquel on a eu recours, c'est ce secret dont on s'est

entouré pour hâter une combinaison évidemment dirigée contre elle. Dans toute cette affaire, le gouvernement espagnol a porté le sentiment de ses embarras, — l'impatience d'avoir un roi; — la Prusse a porté ses vues particulières et son ambition. Le général Prim s'est caché peut-être, ainsi qu'il l'a dit, pour éviter le ridicule d'un échec nouveau dans cette recherche incessante et toujours inutile d'un souverain; M. de Bismarck s'est tenu derrière le rideau pour ne pas montrer la main de la Prusse. Qu'on ait affecté et qu'on affecte encore de représenter le cabinet de Berlin comme entièrement étranger à cette négociation, c'est aisé à comprendre; il n'est pas moins vrai qu'il a su ce qui se préparait, qu'il y a aidé, qu'il a facilité le dénoûment, — et si M. de Bismarck a été assez habile pour s'abstenir, comme il s'abstient encore, s'il n'a rien négligé pour laisser à tout ce qui se passait le caractère d'une affaire de famille entre le roi Guillaume et le prince de Hohenzollern, c'est qu'il sentait bien que c'était là une de ces tentatives qu'il faut se réserver de pouvoir désavouer au besoin. En faisant ce qu'il a pu pour réussir, il s'est arrangé de façon à pouvoir dire que la Prusse n'y est pour rien, que l'Espagne est seule juge du choix de son souverain. Au demeurant, c'est la clé de tout ce qui est arrivé. On n'a pas pu s'y tromper, et c'est ce qui a excité une émotion si profonde en France, c'est ce qui explique aussi comment le gouvernement français, mis tout à coup en demeure de prendre un parti, a laissé entrevoir dès le premier moment une nuance sensible dans son attitude vis-à-vis de l'Espagne et vis-à-vis de la Prusse.

La gravité de la question en effet ne tient ni à l'Espagne, ni même personnellement au prince Léopold; elle a tenu à cette présence de la Prusse dans une affaire où nos intérêts étaient plus ou moins directement atteints. Un incident frivole et sans importance par lui-même a réveillé et a remis en pleine lumière toutes ces difficultés qui rendent la paix si laborieuse, si précaire entre la France et la Prusse. On a dit que c'était un prétexte, une occasion qu'on saisissait pour faire une querelle à la Prusse; c'est bien possible, mais on ne voit pas qu'il y a des circonstances où tout est inévitablement occasion et prétexte, parce que l'antagonisme est dans le fond des choses, parce qu'il y a une logique désastreuse qui laisse toujours entrevoir la possibilité d'une lutte, parce qu'il y a une fatalité cruelle qui tient sous les armes des peuples faits pour s'entendre, pour travailler en commun à la civilisation générale. Oui, sans doute, il ne faut pas se faire d'illusions, tout est prétexte; aujourd'hui c'est la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, hier c'était l'affaire du Luxembourg, demain ce sera autre chose : à la moindre apparence, c'est un frémissement universel, un perpétuel qui-vive, et il en sera ainsi tant que la situation respective de la France et de la Prusse restera ce qu'elle est depuis quatre ans. La

Prusse elle-même ne s'y méprend pas, elle sait bien que, de tout ce qu'elle a fait en un jour de prodigieuse victoire, rien n'est définitif tant que ses relations avec la France sont incertaines et obscures, toujours exposées à ce coup de vent d'une querelle inattendue.

La Prusse a été heureuse dans une guerre habilement préparée, elle a tiré parti de sa victoire, ce n'est pas là ce qu'il y a d'extraordinaire; mais n'est-il point visible que, depuis ce jour d'étonnante fortune, la Prusse n'a d'autre pensée que d'étendre par tous les subterfuges, par tous les artifices des interprétations captieuses, les résultats de ses victoires pourtant assez beaux? Est-ce que ces traités militaires qui ont inféodé à la nouvelle confédération du nord les forces de la Bavière, du Wurtemberg, de Bade, sont bien réellement dans la limite de la paix de 1866, et laissent intacte la souveraineté indépendante de l'Allemagne du sud, consacrée par les traités? Est-ce que la Prusse a trouvé ailleurs que dans sa volonté le droit d'occuper Mayence, qui est en dehors de la confédération? Est-ce que M. de Bismarck ne s'est pas moqué mille fois de cette barrière du Mein qu'on lui oppose sans cesse? Est-ce que le Danemark n'en est pas encore, après quatre ans, à savoir quels sont les districts du Slesvig que lui assure la paix de Prague? Et quand la Prusse procède ainsi, lorsqu'elle saisit toutes les occasions de faire acte de prépotence, de prendre quelque gage nouveau ou de s'affranchir des obligations qu'elle a contractées dans la plénitude de la victoire, croit-on que la France n'ait pas le droit de s'émouvoir, qu'elle puisse rester indifférente devant une politique qui ne s'arrêtera évidemment que lorsque, par la guerre ou par la paix, elle aura réalisé tous ses desseins? Tout ce qui est arrivé découle et devait découler de cette situation. La candidature du prince de Hohenzollern n'a plus été qu'un détail; l'Espagne elle-même a disparu, le conflit s'est immédiatement précisé entre la France et la Prusse, et le gouvernement l'entendait ainsi lorsque, dans un premier mouvement, il allait faire devant les chambres cette déclaration retentissante et inusitée : « Nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces en Europe, et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France. » C'était une sorte d'ultimatum qu'on lançait du haut de la tribune, sans trop prendre garde si on n'allait pas mettre le feu à l'opinion et préparer un de ces malentendus de passion publique qui aggravent toutes les situations.

Que s'est-il passé depuis ce moment? Comment s'est traduite diplomatiquement cette déclaration du 6 juillet? Nous entrons ici en vérité dans une confusion où les communications se brouillent sur les fils télégraphiques, et où les esprits font un peu comme le télégraphe. Il y a

longtemps assurément qu'il ne s'était manifesté autour d'une négociation diplomatique un tel entraînement, une telle fièvre d'impatience. Il ne faut pourtant pas oublier que depuis le jour où M. le duc de Gramont prononçait les paroles par lesquelles le conflit se révélait dans toute sa gravité, huit jours sont à peine écoulés, et ce n'est que dimanche que M. Benedetti, ambassadeur de France à Berlin, pouvait voir le roi Guillaume à Ems, pour lui soumettre les réclamations de la France. Ce qu'on demandait au souverain prussien, c'était de retirer l'autorisation qu'il avait accordée au prince Léopold de Hohenzollern d'accepter la couronne d'Espagne, et, si nous ne nous trompons, on faisait aussi quelque allusion à des garanties pour l'avenir. La satisfaction réclamée par la France devait du reste être donnée dans le plus bref délai, et en cela la France était mue surtout par l'idée d'éviter les complications nouvelles que pourrait créer la réunion prochaine des cortès à Madrid. Le gouvernement français tenait expressément surtout à écarter l'Espagne de cette délibération dont pouvait sortir la paix ou la guerre. Au premier moment, soit qu'il ne comprît pas d'abord toute la gravité de la question, soit qu'il voulût gagner du temps, le roi de Prusse ne répondait que d'une manière évasive. La guerre semblait dès lors imminente. Bientôt cependant une éclaircie survenait. Le père du prince Léopold, le prince Antoine de Hohenzollern, sans doute sous l'inspiration de la Prusse, déclinait au nom de son fils la candidature à la couronne espagnole, et peu après, à ce qu'il paraît, le souverain prussien adressait à l'empereur une dépêche télégraphique par laquelle, comme roi de Prusse et comme chef de la famille de Hohenzollern, il retirait l'autorisation qu'il avait accordée, de sorte que par le fait le point primitif du litige disparaissait. Ce qu'on avait demandé, le roi de Prusse paraissait le concéder; la renonciation du prince de Hohenzollern qu'on avait pour objectif, on l'obtenait; les chances de conflit semblaient diminuer par cela même. En quelques jours, on avait passé par toutes les émotions, par toutes les phases d'une négociation pleine d'ardentes péripéties, et l'on se retrouvait en face d'une paix possible.

C'est dans ces termes que la question était posée hier, lorsque M. le duc de Gramont allait faire aux deux chambres une communication à demi rassurante, quoique toujours incomplète et assez mystérieuse encore. C'est la paix vraisemblable, quoique toujours en péril. Il ne faut point en effet dépasser la vérité des choses. Au moment des dernières explications de M. le duc de Gramont, la renonciation du prince de Hohenzollern n'était point encore arrivée directement au gouvernement français. Ce qu'on en connaissait, on le savait par une dépêche du prince Antoine de Hohenzollern au général Prim, qui l'avait transmise à l'ambassadeur d'Espagne à Paris, M. Olozaga, lequel l'avait communiquée à M. Ollivier. La renonciation est donc de toute façon très indirecte, et par la manière dont elle est arrivée et par la qualité de celui qui l'a

faite. Quant à la dépêche du roi de Prusse, elle existe, nous n'en doutons pas; il est pourtant à remarquer que jusqu'ici pas un mot du gouvernement n'y a fait allusion. M. de Gramont s'est borné à déclarer que les négociations avec la Prusse n'étaient pas encore terminées.

La paix est assurément un assez grand bienfait, et elle puise dans les intérêts qu'elle protége une force assez efficace pour triompher de tout ce qui ne serait qu'irrégularité de forme dans une négociation. Le gouvernement n'ayant demandé qu'une chose, la renonciation du prince de Hohenzollern garantie par l'intervention du roi de Prusse, il est clair que, si cela était accordé, on ne pourrait excéder soi-même la limite des réclamations qu'on a élevées, qu'on ne pourrait greffer en quelque sorte sur un incident apaisé un incident nouveau qui rallumerait le conflit; mais ici s'élève pour le gouvernement une question de responsabilité qui va être sans doute dans les deux chambres l'objet de discussions ardentes, où retentiront toutes les passions patriotiques. Ce qui peut inquiéter dans tous ces événemens qui se succèdent et se pressent sous nos yeux depuis quelques jours, c'est que tout marche véritablement d'une étrange allure, c'est que, par la manière dont on a procédé, cette paix qu'on souhaite, qu'on s'efforce de maintenir, pourrait bien n'être qu'une paix un peu plus précaire encore que celle qui existait il y a trois semaines, ou, pour mieux dire, cette paix pourrait n'être qu'un conflit ajourné. Le ministère français s'est lancé d'un tel bond dans cette affaire qu'il lui est difficile aujourd'hui de s'arrêter sur place et de contenir les ardeurs qu'il a déchaînées. Il y a une règle assez simple et assez naturelle en politique : il faut avoir soin de proportionner son élan et ses moyens au résultat qu'on veut atteindre. Si le ministère ne voulait rien de plus qu'une renonciation du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, il est clair qu'il aurait pu déjouer cette combinaison par des moyens moins bruyans, moins périlleux et tout aussi efficaces. Sa parole aurait pu avoir une autorité tout aussi décisive, et elle n'aurait pas été certainement moins écoutée, pour ne s'être pas produite au milieu des foudres et des éclairs; — si sa parole n'avait pas trouvé l'accueil qui lui était dû, il aurait été alors d'autant plus fondé à tirer tout à fait son épée hors du fourreau, il aurait eu devant le monde l'avantage d'une tentative qui absolvait d'avance ses résolutions les plus inflexibles. Par la déclaration hautaine et incontestablement inusitée qu'il portait à la tribune, il s'exposait à dépasser le but et à frapper trop fort. En écartant l'Espagne pour concentrer le conflit entre la France et la Prusse, il permettait de croire qu'il allait à ce redoutable tête-à-tête avec l'intention de relever ce qu'il considérait comme un défi, comme l'expression de toute une politique. En un mot, qu'il le voulût ou qu'il ne le voulût pas, derrière cette candidature importune du prince de Hohenzollern, il laissait entrevoir tous les griefs de la France contre la Prusse; il passionnait l'opinion, et il fomentait ce bruyant malentendu qui a tous

ces jours-ci agité les esprits. Le ministère n'y a pas pris garde, il n'a pas vu qu'en donnant ce coup de fouet au pays il courait le risque de compromettre le résultat modeste qu'il poursuivait; il s'exposait à ce que ce résultat, si on l'obtenait, fût considéré par l'opinion comme assez disproportionné avec l'agitation qu'on a créée.

C'est ce qui n'a pas manqué d'arriver. Ce sentiment de déception a fait déjà explosion au milieu de circonstances où tout le monde dans le gouvernement n'a pas gardé une contenance suffisamment discrète, et dans quelle alternative se trouve aujourd'hui le ministère? Qu'on admette la meilleure chance, celle d'une négociation heureusement conduite; si le cabinet français relevait trop ses avantages, il pourrait exciter la susceptibilité de la puissance à laquelle il vient de demander une concession, et c'est ici un autre côté de la situation qui n'est même pas le moins grave au point de vue de la durée de la paix. On a frappé un grand coup, et on a paru un instant avoir réussi, nous le voulons bien; mais, dans l'hypothèse même de cette réussite, s'est-on demandé quelles conditions nouvelles allait créer cet incident? Ces conditions sans nul doute vont être plus que jamais difficiles et précaires. Qu'on remarque le soin qu'a pris jusqu'ici M. de Bismarck de rester en apparence étranger à tout ce qui vient de se faire. Le chancelier a été appelé un instant; il est parti de ses terres de Poméranie, il est allé jusqu'à Berlin sans se rendre à Ems, et il est aussitôt rentré à Varzin. M. de Bismarck est trop clairvoyant pour avoir voulu accepter une querelle dans les conditions qu'on lui offrait. Évidemment la candidature du prince de Hohenzollern était aux yeux de M. de Bismarck un mauvais terrain. Le chancelier s'est tenu à l'écart, et on ne peut guère douter de l'intention qu'on a eue en Prusse d'écarter au plus vite une question importune.

Est-ce à dire que le roi Guillaume, M. de Bismarck et la Prusse ne gardent aucun ressentiment de ce qui vient d'arriver, si une solution pacifique vient à triompher encore? On le saura bientôt. Il est à craindre qu'au succès après tout négatif que nous pourrions obtenir, M. de Bismarck ne tînt à opposer quelque succès un peu plus palpable, et qu'après avoir refusé le combat sur l'ingrat terrain d'une candidature princière, il ne répondît par quelque pas décisif sur le terrain allemand. Il n'est point impossible que cet incident ne suscite au-delà du Rhin des sentimens qui, pour être plus tardifs, plus lents à se produire, ne seront pas moins sérieux. Tandis que l'opinion en France s'amortira, s'aigrira dans les incertitudes d'une situation mal engagée, l'opinion en Allemagne restera sous le coup de cette crise violente, et s'exaltera de telle sorte que cette paix d'aujourd'hui, si tant est que ce soit une paix, ne serait rien moins que sûre; encore une fois, ce ne serait malheureusement peut-être qu'une guerre ajournée, qui pourrait éclater dans des conditions plus défavorables pour nous. Et voilà ce qu'aura produit une politique, — trop bruyante, trop impétueuse, si elle avait cette « passion

de la paix » dont parlait M. Émile Ollivier, qui n'en sait peut-être rien, —trop irrésolue et trop aisément déconcertée, si elle acceptait l'occasion d'une affaire sérieuse et décisive avec la Prusse.

Le gouvernement a été surpris par cette redoutable explosion, cela n'est pas douteux, et le corps législatif n'a pas été moins étonné de se réveiller en face de la guerre. La chambre en était à commencer paisiblement la discussion du budget, et la veille même, par une coïncidence curieuse, elle discutait une question qui, à l'insu de tout le monde, n'était point en vérité sans un étrange à-propos dans la circonstance : c'était la question de la force nationale et de l'organisation militaire de la France. On ne savait pas alors, — les réductions de contingent acceptées par M. le maréchal Lebœuf et le langage confiant de M. Émile Ollivier en sont le témoignage naïf, — on ne savait pas encore qu'on n'était séparé que par quelques heures à peine d'une de ces crises où un peuple est contraint à l'improviste d'être à la hauteur de tous les événemens; on savait du moins que depuis assez longtemps tout ne va pas le mieux du monde en Europe, et qu'il y a des momens où il ne faut pas toucher à ce que M. Gambetta appelait si bien récemment la prunelle de l'œil de la France, l'intégrité de l'armée, la puissance militaire.

Assurément rien n'est plus facile que de déclamer sur les rigueurs du service militaire, sur les besoins de l'agriculture, sur les déperditions du travail, sur l'exagération des dépenses improductives; malheureusement on n'a pas trouvé jusqu'ici le secret d'être un grand pays sans se tenir prêt à jouer son rôle dans les affaires du monde, d'avoir une armée sans la préparer et sans se résigner pour cela à quelques sacrifices; c'est ce que l'opposition ne comprend pas toujours. L'utopie la fascine; sa chimère est l'abolition des armées permanentes. Elle a la prétention passablement contradictoire et même un peu ingénue de combattre l'esprit militaire en armant tout le monde, jusqu'aux élèves des lycées, de faire face à tout par les levées en masse, de rétablir l'équilibre du budget par la réduction des armemens réguliers. Elle ne s'aperçoit pas que la pire des choses après tout, c'est d'être battu, comme on le serait infailliblement avec ce système, et qu'il n'y a rien de plus ruineux que les économies qui atteignent la force nécessaire d'une nation. M. Garnier-Pagès proposait l'autre jour à M. le maréchal Lebœuf le problème suivant : « dépenser le moins possible et rester le plus fort possible, » en d'autres termes tenir tête à la Prusse ou à toute autre puissance, s'il le faut, et ne rien dépenser du tout. M. Garnier-Pagès n'est vraiment pas difficile, et il prenait bien son temps. Est-ce en multipliant les propositions de ce genre que la gauche arrivera sûrement à être un parti pratique? Il a fallu que M. Thiers avec son expérience, avec son sentiment supérieur des grandes situations, prît sur lui de donner à l'opposition une leçon de politique, et eût le courage d'avertir le pays qu'on le trompait par des chimères de désarmement, — qu'un peuple comme la France a besoin

d'une puissante armée, que pour avoir une armée il faut du temps et de l'argent, du temps pour former des soldats, de l'argent pour assurer l'efficacité d'une organisation militaire. M. Thiers a parlé ce jour-là en homme d'état uniquement préoccupé d'un intérêt national, agité d'une sorte de pressentiment instinctif, comme s'il entrevoyait dans les événemens des dernières années l'événement toujours possible du lendemain. Il s'est gardé, lui, de voir tout en rose à la veille d'une crise où l'on allait voir tout en noir, et il n'a rien exagéré non plus; il a montré simplement, avec une invincible clarté, que la rançon des immenses fautes qui ont été commises, c'est ce contingent qu'il faut oser virilement demander à la France pour le soin de sa grandeur, dans l'intérêt même de la paix.

C'est dur, mais c'est nécessaire. De la part de l'illustre orateur qui a élevé cette discussion en l'éclairant, c'était un acte encore plus qu'un discours, et M. Thiers a tenu peut-être d'autant mieux à parler dans une question de patriotisme qu'on avait mis une malséante affectation à remarquer son silence récemment dans une occasion délicate, dans cette affaire de la pétition des princes d'Orléans qui a eu un dénoûment trop facile à prévoir. M. Estancelin a parlé avec une éloquence émue pour les princes exilés; M. le garde des sceaux a parlé pour la raison d'état, déguisée sous cet euphémisme de la « justice sociale; » la gauche a trouvé le moyen de se diviser encore un peu plus qu'elle ne l'était, et la pétition a été écartée par l'ordre du jour. Les princes restent exilés parce qu'ils sont princes, parce qu'ils sont d'une maison qui a régné en France. S'ils avaient été attaqués dans la dignité de leur vie, dans la politique dont ils ont été la personnification, M. Thiers ne se serait pas contenté, sans aucun doute, de déposer silencieusement dans l'urne un vote favorable à la pétition. Dès qu'il n'en était pas ainsi, il s'est tu, et il ne pouvait en vérité faire autrement. L'hommage le plus éloquent et le plus significatif que M. Thiers ait pu rendre au passé, c'est l'existence dans laquelle il s'est renfermé depuis vingt ans, c'est la retraite où il a vécu et d'où il n'est sorti que le jour où il a vu la possibilité de travailler à la renaissance des institutions libérales. Qu'avait-il à dire de plus? Il ne pouvait que garder un silence respectueux qui mettait d'accord ses souvenirs et ses devoirs d'homme public, ses opinions et sa dignité. Ce n'est pourtant pas la faute de ceux qui ont joué un grand rôle dans les affaires de leur pays et qui ont toujours une influence considérable, si on les place dans ces situations délicates où ils sont obligés de se taire parce qu'ils ne pourraient pas tout dire, et c'est là l'inévitable inconvénient de ces questions malheureuses qui ne sont que l'émotion d'un jour au milieu d'un mouvement public qui se hâte, qui se renouvelle sans cesse.

Comptez tout ce qui s'est succédé en si peu de temps. Il y a moins de deux semaines, cette pétition des princes d'Orléans passionnait pour quelques heures le corps législatif. Le lendemain éclatait à l'improviste

cet incident franco-prussien qui est devenu instantanément l'unique, l'irritante préoccupation des esprits, qui, après avoir tenu quelques jours la chambre dans une fièvre d'attente et d'impatience, va retentir maintenant en débats parlementaires, — et à travers tout cela vient le budget, le premier budget préparé sous le nouveau régime! Il est certain qu'il y a des momens où les chiffres manquent tout à fait d'éloquence, et n'ont pas le don de parler à l'imagination. Avec la meilleure volonté, les orateurs les plus instruits se sentent impuissans à ramener l'attention distraite d'une assemblée sur des affaires de finances. Allez donc parler du système des viremens, des inconvéniens des crédits supplémentaires, du fonds commun ou même de l'équilibre du budget, lorsqu'on est à interroger le télégraphe, à se demander si d'une heure à l'autre la guerre n'aura pas éclaté, et si le pays, sans s'inquiéter de tous les calculs d'une commission laborieuse, ne sera pas obligé de tendre tous les ressorts de sa puissance militaire et financière! Une assemblée a besoin de plus de liberté d'esprit et de sang-froid que n'en avait le corps législatif ces jours passés pour entrer dans l'examen de toutes ces questions complexes, pratiques, quelquefois obscures et toujours difficiles, qui expriment et résument une situation économique. Aussi voit-on les débats se succéder sans exciter un intérêt bien vif. On parle et on vote, on n'écoute guère, et on ne fait pas surtout une véritable loi de finances. C'est pourtant fâcheux. La commission nommée cette année pour le budget s'est livrée à l'étude la plus soigneuse, la plus attentive de nos finances, elle a fait en conscience une œuvre difficile, et l'organe, l'orateur principal de cette commission, M. Chesnelong, a écrit un rapport remarquable d'intelligence et de lucidité. Si les circonstances avaient été plus favorables, s'il avait pu y avoir une discussion plus suivie, moins cahotée, c'eût été le moment d'aborder les questions financières, qui ne sont certes pas les moins sérieuses aujourd'hui. Un budget, c'est après tout le résumé de la vie d'un pays pour qui sait en pénétrer les secrets, et l'essentiel est moins d'y jeter pêle-mêle une multitude d'amendemens comme on le fait depuis quelques jours que d'y faire entrer un esprit supérieur d'ordre, d'économie intelligente et de régularité féconde.

P. S. C'est la paix entre la France et la Prusse qui a semblé l'emporter ces jours derniers; de nouveau maintenant le vent tourne à la guerre. La dernière difficulté à surmonter semblerait devoir être le dernier écueil. Il s'agirait des garanties qu'on demande au souverain de la Prusse, et sur lesquelles le roi Guillaume refuserait de s'expliquer. Au moment suprême, l'esprit du vieux roi ne se laissera-t-il pas ébranler? Telle est la question qui reste encore en suspens. CH. DE MAZADE.

C. BULOZ.